

SITUATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA LORRAINE



Séance Plénière du 18 novembre 2011

Face à la crise,
de nouvelles ambitions
pour la Lorraine

Novembre 2011

Rapporteur

Gilbert KRAUSENER,

Rapporteur Général de la situation économique, sociale et environnementale

Comité de pilotage

Roger CAYZELLE, Président du CESEL

Raymond FRENOT, Vice-Président du CESEL

Maurice GRUNWALD, Vice-Président du CESEL

Vincent HEIN, Chargé de mission « *Situation économique, sociale et environnementale* »

Alexandre MAJERCSIK, Secrétaire Général du CESEL

Robert MERTZ, Membre du CESEL

Patrick MEYER, Vice-Président du CESEL

Pour le Secrétariat Général du CESEL

Brice JEANDIDIER, Directeur de l'Administration

Grégory BOYER, Chargé de mission « *Cohésion sociale et développement local* »

Azélie JUNG, Stagiaire

Claude MASSON, Chargée de mission « *Economie-emploi-innovation* »

Romain MOITROT, Chargé de mission « *Espaces à enjeux* »

Christine PEPPOLONI, Chargée de mission « *Mobilités-infrastructures-optimodalité* »

Nicole PERRUCHOT-VESQUE, Chargée de mission « *Education-formation-recherche-insertion* »

Lucile WEHRLE, Responsable de la communication

Le Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine tient à remercier les différents organismes qui, par leur accueil, leurs exposés, leurs études et statistiques ont largement contribué à enrichir le présent rapport.

-Le Conseil Régional de Lorraine, Valoris Lorraine, 3i Lorraine, le CRT, ...

-Les directions régionales de l'INSEE, de Pôle emploi, de la Banque de France, de l'URSSAF, de l'ADEME, ...

-Les services de l'Etat en Région (DIRECCTE, DREAL, DRAAF, DRAC, SESGAR, RECTORAT...)

... Et les nombreuses sources citées dans le présent rapport

Le rapport annuel sur la situation économique, sociale et environnementale de la Lorraine est le résultat d'un travail continu des 97 socioprofessionnels composant la deuxième Assemblée régionale de Lorraine.

ARKER Paul	GOMEZ Philippe	MUTZENHARDT Pierre
ATTENONT Hubert	GOSELIN Bertrand	NICOLLE Bernard
BAILLY Jean-Paul	GRAFFIEDI Christine	OLAIZOLA Jean-Louis
BALAUD Eric	GRUNWALD Maurice	PEDON-FLESCH Anne
BARBARAS Vincent	GUILLAUME Philippe	PERRAY Arlette
BAYER Raymond	GUILMIN Pierre	PERRIN Thierry
BERGE Guy	HALTEBOURG Patrice	PETIOT Sylvie
BERTSCH Claude	HAUUY Anne-Marie	PIÉRI Philippe
BIRNBAUM Claude	HILPERT Bernadette	PIERQUIN Jean-Louis
BISTON Christian	HUMBERT Jean-Luc	POCHAT Estelle
BONAL André	JADOUL Thérèse	RENOUARD Gérard
BRAXENTHALER Patricia	JODIN Elizabeth	RICHETON Christian
BURON PILATRE Philippe	JOHANN Luc	ROBERT Jean-Marie
CAYLA Olivier	JUBERT Michel	SALVI Alain
CAYZELLE Roger	KLEIN Paul	SANGLIER Patrice
CERUTTI Daniel	KNEUSS Pascal	SCHAFF Gilles
CHARLES Pierre	KRAUSENER Gilbert	SCHMITZBERGER-HOFFER Viviane
CILLA Daniel	LACRESSE Jean-Paul	SERGEANT Michel
CLAUDEL Gérard	LALEVEE Denis	STEPHAN Bernard
COLLET Lucette	LAURENT François	STREIFF Pierre
COMBETTES Pascale	DE LESSEUX Arnould	THIEBAUT Madeleine
CROUVEZIER Yves	LIGER Dominique	THOMAS Jean-Claude
CUTTITTA Emmanuelle	LOMBARD Patrice	TORDJMAN Charles
DECOMPS Claire	MALGRAS Albert	VALDENNAIRE Claude
DRANT Annie	MARQUIS Bernadette	VANÇON Régine
DUCHER Liliane	MATHIEU Sylvie	VATAUX Paul
DUCHSCHER Hubert	MAUCOURT Marie- Madeleine	VIZOT Alain
EHRLACHER Frantz	MERTZ Robert	ZENEVRE Michaël
FAIVRE Jean-Raymond	MESSENET Marguerite	
FEVOTTE Pascal	MEYER Patrick	
FRENOT Raymond	MISSOFFE Alain	
GASTALDELLO Lucien	MORIN Bernadette	
GENTER Fabrice	MULLER-BECKER Nicole	
GERARD Françoise		

**Composition du CESEL
au 18 novembre 2011**

CHAPITRE 1 : LA LORRAINE DES PROJETS 2001-2011 (p11)

- 1) Construction métropolitaine, une décennie décisive (p12)
- 2) L'Université de Lorraine se construit (p14)
- 3) Investissements d'Avenir : la Lorraine démontre qu'elle a de réels atouts (p16)
- 4) La Lorraine est une terre d'investissements (p18)
- 5) Les Ateliers *Mutécós* : une démarche innovante pour comprendre et agir (p20)
- 6) Infrastructures : la Lorraine joue la carte de la modernité (p22)
- 7) Culture et Tourisme, un nouveau regard (p24)
- 8) Des pôles ruraux gagnent en visibilité (p26)

CHAPITRE 2 : SITECO 2011, LE DIAGNOSTIC (p29)

1) Situation économique de la Lorraine (p31)

- a. **Activité des principaux secteurs et performances économiques régionales (p32)**
 - i. *Contexte économique en 2011 et conjoncture des principaux secteurs d'activité (p33)*
 - ii. *PIB et contributions à la valeur ajoutée (p39)*
 - iii. *Commerce extérieur (p43)*
 - iv. *Investissements internationaux (p50)*
 - v. *Démographie des entreprises (p60)*
 - vi. *Tourisme (p67)*
- b. **Economie de la connaissance (p73)**
 - i. *Enseignement supérieur et recherche (p74)*

2) Situation sociale de la Lorraine (p83)

- a. **Démographie et société (p84)**
 - i. *Tendances démographiques (p85)*
 - ii. *Revenus et inégalités (p94)*
 - iii. *La place des femmes dans l'emploi (p98)*
 - iv. *Pauvreté et précarité (p101)*
 - v. *Santé (p105)*
 - vi. *Economie sociale et solidaire (p112)*
 - vii. *Logement et construction (p116)*
- b. **Situation de l'emploi (p123)**
 - i. *Emploi marchand (p124)*

- ii. *Emploi public (p135)*
 - iii. *Emploi frontalier (p137)*
 - iv. *Chômage (p144)*
- c. Capital humain (p151)**
- i. *Formations et qualifications (p152)*

3) Situation environnementale de la Lorraine (p177)

- a. Biodiversité et ressources naturelles (p158)**
- i. *Sols et sous-sols (p161)*
 - ii. *Eau et milieux aquatiques (p164)*
- b. Climat, air, énergie (p167)**
- i. *Qualité de l'air (p168)*
 - ii. *Transports (p172)*
 - iii. *Profil énergétique de la Lorraine (p180)*
 - iv. *Le défi du changement climatique (p185)*
- c. Economie verte (p189)**
- i. *Secteurs et emplois de l'économie verte (p190)*
 - ii. *Les déchets (p194)*

CHAPITRE 3 : CHANGER D'ECHELLE (p197)

Introduction : une nécessaire prise de conscience des difficultés, l'émergence des processus créatifs (p198)

1) Des politiques publiques prioritaires, innovantes et durables (p203)

- a. Au cœur de l'économie : l'innovation et la priorisation (p203)**
- i. *Une nécessité : le triptyque enseignement supérieur/recherche/innovation/transferts de technologie (p203)*
 - ii. *Une politique de développement des filières lisibles pour une réelle différenciation des atouts lorrains (p205)*
 - iii. *Un appui au développement de la tertiarisation marchande de l'économie (p206)*
 - iv. *Un soutien énergétique aux TPE et PME : financement, export, cluster (p209)*
 - v. *Une nouvelle politique agricole lorraine (p211)*
- b. Elever globalement le niveau des qualifications et augmenter le nombre d'emplois supérieurs (p214)**
- i. *Renforcer le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur (p214)*
 - ii. *L'apprentissage des langues : passer enfin du mythe à la réalité (p215)*
 - iii. *Faire de l'alternance, un atout réellement partagé (p215)*
 - iv. *Des dispositifs d'accueil, d'information et d'orientation performants (p215)*

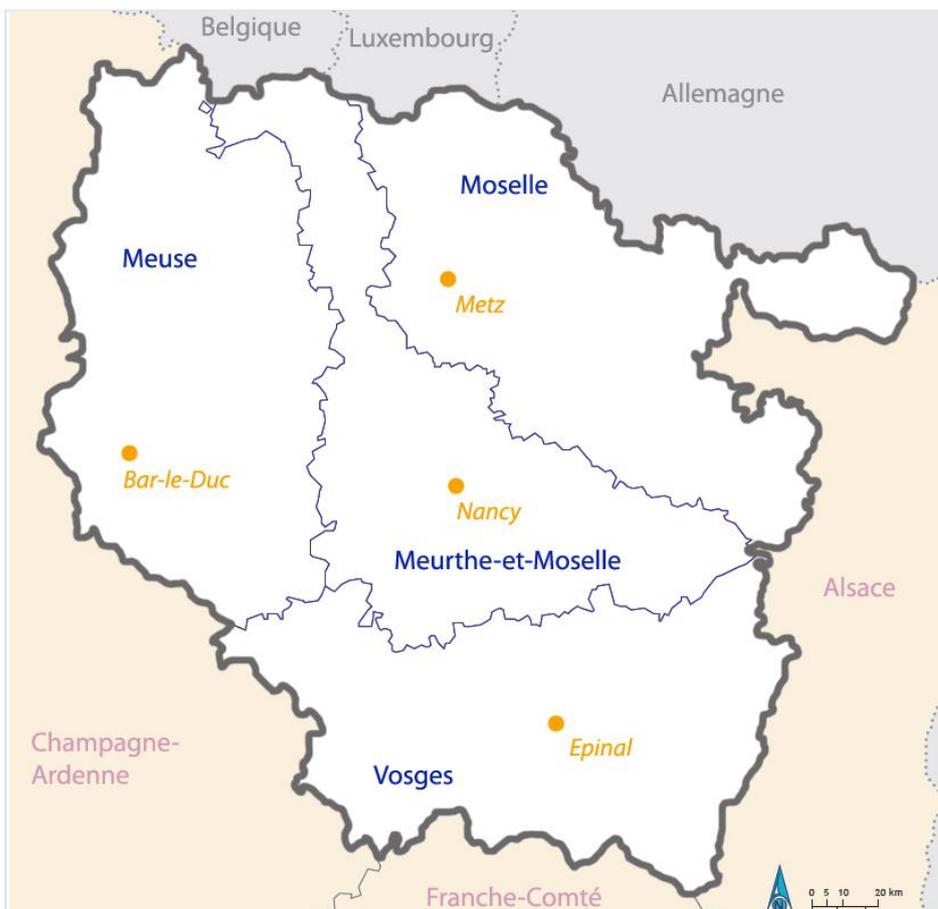
- v. *Diviser par deux et rapidement le nombre de jeunes sortants du système scolaire sans qualification de niveau V (CAP) (p216)*
 - vi. *Garantir l'égalité hommes femmes dans la formation tout au long de la vie (p216)*
 - vii. *Eradiquer l'illettrisme (p216)*
- c. Le modèle lorrain de l'optimodalité voyageurs et marchandises (p217)**
- i. *La Gare de Vandières, élément déclencheur de l'optimodalité dans l'espace central (p218)*
 - ii. *L'amélioration des liaisons entre la Lorraine et la Vallée du Rhône (p218)*
 - iii. *La valorisation des infrastructures et équipements multimodaux pour structurer la filière logistique (p219)*
 - iv. *L'intermodalité voyageurs (p220)*
- d. Inventer une autre vision du développement urbain (p221)**
- i. *La maîtrise du foncier pour créer de l'habitat accessible (p221)*
 - ii. *Créer un nouveau modèle d'habitat collectif durable pour concilier les objectifs de densification, de mixité sociale et de qualité de vie (p222)*
- e. Organiser de nouvelles solidarités (p224)**
- i. *Prévention de la précarité sociale : relier les politiques d'hébergement et d'insertion (p224)*
 - ii. *Anticiper et accompagner la perte d'autonomie (p224)*
 - iii. *Réduire les inégalités dans l'accès à la santé (p225)*
 - iv. *Réduire la fracture du très haut-débit (p226)*

2) Une nouvelle gouvernance (p229)

- a. Une gouvernance du développement durable à inventer (p229)**
- i. *Des démarches de consultations porteuses de véritable plus-value (p229)*
 - ii. *Une articulation à renforcer entre schémas stratégiques et programmes opérationnels (p229)*
- b. Une nouvelle gouvernance territoriale : constitutive d'un SRADDT (p230)**
- i. *L'articulation des territoires lorrains (p230)*
 - ii. *L'organisation métropolitaine (p231)*
 - iii. *Articulation urbain-rural : l'espace central en point d'orgue (p232)*
- c. Une nouvelle gouvernance sociale : participation et dialogue social (p233)**
- i. *Une nouvelle forme de gouvernance publique (p233)*
 - ii. *Une nouvelle forme de gouvernance sociale (p235)*

LA LORRAINE EN QUELQUES CHIFFRES

Région du Nord Est de la France et frontalière de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne, la Lorraine est, à bien des égards, un territoire au cœur de l'Europe. Dans un rayon de 300 km autour de ses frontières résident 90 millions d'habitants (Estimation Valoris Lorraine, données eurostat).



Population en 2008	2 346 361 (10 ^{ème} rang)
Superficie (km ²)	23 547
PIB en 2009	55,396 milliards (11 ^{ème} rang)
PIB /habitant en 2009	23 653 € (19 ^{ème} rang)
PIB/emploi en 2009	67 952 € (9 ^{ème} rang)
Taux de chômage 2T 2011	9,4 % (6 ^{ème} rang)
Nombre de naissances domiciliées en 2010	26 670
Nombre de décès domiciliés en 2009	20 962
Nombre de foyers fiscaux en 2008	1 298 218
Nombre de foers fiscaux imposables en 2008	640 879
Emplois au lieu de travail en 2008	864 692
Emplois salariés au lieu de travail en 2008	780 344
Pop 15-64 ans en 2008	1 543 850
Actifs 15-64 ans en 2008	1 085 630
DEFM cat ABC au 31 décembre 2010	146 376
Total des ets actifs au 31 décembre 2009	147114
Ets actifs de 1 à 9 salariés au 31 décembre 2009	46 902
Ets actifs 10 salariés ou plus au 31 décembre 2009	11 938
Effectifs dans la R&D en 2008	7379 (12 ^{ème} rang)
Effectifs étudiants en 2009	75 239 (10 ^{ème} rang)
Taux de bacheliers en 2009	66,7 % (8 ^{ème} rang)



PREAMBULE

Depuis de longues années, le CESE de Lorraine publie à l'automne un rapport sur la situation économique, sociale et environnementale de la Lorraine. Ce document, qui est devenu pour la plupart des acteurs lorrains une référence incontournable, livre les **données brutes** qui caractérisent la région, mais aussi les **principales préconisations** susceptibles de permettre à la Lorraine de poursuivre son (re)développement.

Année après année, **nous mesurons avec minutie** la santé des principaux secteurs d'activités lorrains, le développement de l'économie de la connaissance et bien évidemment tout ce qui touche à la démographie, l'emploi et d'une manière générale au capital humain. Depuis trois ans nous portons aussi notre regard sur la situation environnementale de la Lorraine en essayant de cerner au plus près le profil environnemental de la région, les questions énergétiques et l'impact du Grenelle de l'Environnement sur notre territoire.

Ces informations provoquent parfois **quelques débats** avec ceux qui, nous taxent à tort de pessimisme, et voudraient bien casser le thermomètre afin que la réalité fût plus rose et conforme à leur souhait. Ils savent au fond d'eux même que ce serait une tentative absurde : **les faits sont les faits et ils sont têtus**. Inlassablement nous les portons à la connaissance non pour décourager qui que ce soit mais pour amener à regarder la réalité en face pour appeler à agir et réagir. Le CESE de Lorraine ne se contente pas d'observer, il propose des **pistes d'actions** dans lesquelles il souhaite voir les acteurs lorrains s'engager avec détermination.

Le présent rapport a donc une nouvelle fois pour objectif d'examiner quelles sont **les forces et les faiblesses** de la Lorraine et plus encore de proposer les **voies possibles** pour assurer une **véritable croissance** de la Lorraine.

A bien y regarder depuis plusieurs années des mises en mouvements se sont produites, des projets s'élaborent, de nouvelles lignes forces apparaissent. Ce rapport se propose de les examiner au plus près en soulignant les indiscutables avancées qui caractérisent ces dernières années mais aussi en recherchant des **pistes nouvelles** permettant à la Lorraine de retrouver une véritable attractivité.

LA LORRAINE DES PROJETS 2001-2011



Chapitre 1

Etre lucide et complet dans l'analyse de la situation de la Lorraine suppose de porter un regard sur ce qui est à l'œuvre depuis plusieurs années.

Comme de nombreuses régions françaises, **la Lorraine n'est pas statique**. Elle n'est plus celle de l'an 2000. Depuis dix ans la région a été marquée par un certain nombre de **mouvements** dus aux circonstances mais surtout à **la volonté** de certains acteurs.

Lorsqu'on évoque la situation économique sociale et environnementale de la Lorraine, il ne faut donc pas seulement se contenter d'une photographie figée à l'instant « T » ni d'identifier hors du temps un certain nombre d'atouts mille fois répétés. Il faut surtout **examiner ce qui change**, ce qui évolue, ce qui fait bouger une région décrite trop souvent comme enfermée dans son passé.

1) Construction métropolitaine : une décennie décisive

LA COLLABORATION DES VILLES SITUÉES LE LONG DU SILLON LORRAIN AURA CONNU AU COURS DE CETTE DERNIÈRE DÉCENNIE DES AVANCÉES CONSIDÉRABLES. L'ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE À METZ A PERMIS D'AMPLIFIER LES ÉCHANGES ENTRE CETTE DERNIÈRE ET NANCY, LES DEUX VILLES QUI SONT LE NOYAU DUR DE CETTE CONSTRUCTION MÉTROPOLITAINE.

La mise en réseau des villes et l'amélioration de leurs collaborations existent depuis très longtemps et ne se focalisent pas uniquement sur les deux principales agglomérations lorraines.

C'est ainsi que sont nées plusieurs structures de coopération, orientées vers le nord et à vocation transfrontalière. La première d'entre-elles est le PED (Pôle Européen de Développement), créé en 1985 et comprenant 4 communes belges, 3 communes luxembourgeoises et 18 communes françaises pour un nombre total de 126 539 habitants, afin de développer la reconversion économique de cet espace suite à la crise de la sidérurgie. L'association transfrontalière du Pôle Européen de Développement (ATPED), dont la création remonte à 1996 et qui regroupe ces communes, les Régions et les trois États a vocation à continuer ce projet.

Le réseau LELA + a quant à lui été créé en 2006 et associe initialement les villes de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette, de Longwy et d'Arlon. En 2007, les villes de Thionville et de Metz décident de rejoindre l'association dont le travail est réparti autour de 6 thématiques (attractivité, évènementiel, internet, haut-débit, mobilités et énergies renouvelables).

Elle reprend des éléments de réflexion déjà présents dans le réseau Quattropole. Créé en 2000, celui-ci rassemble les villes de Luxembourg, Metz, Sarrebrück et Trèves. Il travaille sur quatre thématiques confiées à chacune des villes : administration, citoyen, attractivité économique et territoire.

Cependant, la première décennie du 21^{ème} siècle est synonyme en Lorraine d'une triple avancée des coopérations métropolitaines constitutives d'un renforcement urbain, de nature à faire avancer la réflexion autour du principe de RMPT¹ (réseau métropolitain polycentrique transfrontalier). Deux d'entre-elles ont été labellisées par la DATAR, consécutivement à l'appel à projets lancé en 2004 pour favoriser l'émergence de coopérations à l'échelle métropolitaine, et ont ainsi bénéficié de 34 millions d'euros de crédits.

La première de ces structures est l'Eurodistrict SaarMoselle qui regroupe la Communauté Urbaine de Sarrebruck (Regionalverband Saarbrücken), la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, la Communauté de communes de Freyming-Merlebach, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence, la Communauté de communes du Pays Naborien, la Communauté de communes du district urbain de Faulquemont, la Communauté de communes du Warndt et celle de l'Albe et des Lacs. C'est la coopération transfrontalière la plus poussée et elle pourrait à terme, représenter un potentiel unique de 1,5 million d'habitants.

La deuxième de ces structures est le Sillon Lorrain. Fruit d'une volonté politique forte, le Sillon Lorrain voit le jour en 1998. Associant les villes de Thionville, Metz, Nancy et Epinal, le Sillon Lorrain se constitue sous forme d'association en 2001. Le regard différent porté par les nouveaux maires élus en 2008, le rapprochement des structures juridiques (présence de Communauté de communes ou d'Agglomération) ont permis au Sillon Lorrain de faire montre d'un plus grand dynamisme depuis cette date. Le Sillon s'est ainsi prononcé en soutien de nombreux dossiers structurants à l'échelle métropolitaine : Université de Lorraine, Communauté Hospitalière de territoire, position commune sur l'A 31, volonté de trouver des synergies entre les grands équipements culturels,...

Le Sillon a connu en 2011 une avancée encore plus importante en déposant les statuts de Pôle Métropolitain. Cette possibilité, inscrite dans la loi sur la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, permet au Sillon de devenir un syndicat mixte.

Le dernier élément est en cours de finalisation et devrait être opérationnel dès 2012, avec la constitution d'un GECT² pour le bassin Alzette-Belval.

L'ensemble de ces éléments a contribué à donner une structuration plus forte à la Lorraine qui devra désormais s'intégrer dans un ensemble métropolitain plus large.

¹ Région Métropolitaine polycentrique Transfrontalière : concept issu du projet de recherche appliquée *Metroborder* lancé lors du 11^{ème} Sommet des Exécutifs de la Grande Région, visant à renforcer la compétitivité et l'attractivité de cet espace face aux autres régions métropolitaines européennes.

² Instrument de coopération créé en 2007 doté de la personnalité juridique destiné à faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre ses membres. Il est composé d'États membres, de collectivités régionales, de collectivités locales et ou d'organismes de droit public à titre facultatif.

2) L'Université de Lorraine se construit

C'EST TRES CERTAINEMENT LE DOMAINE SUR LEQUEL IL Y AURA EU, AU COURS DE CES DIX DERNIERES ANNEES, LES PLUS GRANDES AVANCEES. QUI AURAIT PU CROIRE UN INSTANT QUE METZ ET NANCY NE FERAIENT QU'UN OU QU'UNE PREMIERE ANNEE DE MEDECINE SERAIT OUVERTE A METZ ? CE QUI SEMBLAIT IMPOSSIBLE EST DEvenu REALITE, D'ABORD PAR LA VOLONTE DES UNIVERSITAIRES, REJOINTS ENSUITE PAR LES GRANDS ELUS REGIONAUX.

L'idée de création de l'Université de Lorraine (UDL) est née en 2008 avec le dépôt d'une candidature commune des quatre Universités et écoles lorraines au Plan Campus. Annoncé en janvier 2008 par Valérie Pécresse, alors Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ce projet vise à l'émergence de 12 pôles universitaires d'excellence. Labellisée en novembre de la même année, la candidature lorraine voit ainsi un certain nombre de projets abondés financièrement par l'Etat : des programmes d'investissements immobiliers sur Metz et Nancy autour des pôles biologie-santé, gestion-management, sciences-technologie-management et institut des sciences de l'homme, et un programme d'amélioration de la vie étudiante sur les deux sites. Encouragés par la signature d'un pacte territorial entre les représentants de 9 collectivités lorraines en soutien de ces projets, les Présidents d'Université décident de sauter le pas.

Le succès de l'opération Campus a ainsi agi en véritable catalyseur et le cheminement vers l'UDL est dès lors devenu un parcours collectif. L'année 2009 voit ainsi les différents éléments de réflexion nécessaires à la naissance de l'UDL se mettre en place dont un « Comité Stratégique pour le Développement de l'Espace Universitaire Lorrain » qui associe les universités et les collectivités signataires du pacte territorial et le PRES (Pôle de recherche de l'enseignement supérieur de l'Université de Lorraine) en remplacement de l'EPCS Nancy-Université. Au cours de l'année 2010, les Conseils d'Administration de chacune des Universités de Lorraine mandatent leur Président pour travailler à la rédaction des statuts de l'UDL. Le 25 janvier 2011, après de nombreux échanges, discussions, voire oppositions, les quatre CA se prononcent en faveur de la fusion de leurs établissements au sein de l'Université de Lorraine qui doit adopter le statut de Grand Etablissement.

Le 24 septembre 2011, le décret en Conseil d'Etat portant création de l'Université de Lorraine a été publié au Journal Officiel marquant ainsi la naissance au 1^{er} janvier 2012 de l'Université de Lorraine. Celle-ci représente désormais une Université forte de plus de 53 000 étudiants, 3 600 chercheurs et enseignants, près de 3 000 agents, 53 sites d'enseignement répartis sur 830 000 m² et 82 laboratoires répartis dans 9 secteurs de recherche. Elle va couvrir l'ensemble des champs disciplinaires, en sciences de la matière et du vivant, comme en sciences de l'homme et de la société.

La dynamique de l'Université de Lorraine a déjà fait sentir ses effets. Le dernier classement de Shanghai, qui compare 1 200 institutions d'enseignement supérieur du monde entier, est à ce titre révélateur de l'efficacité et de la lisibilité renforcée de l'UDL. Alors que seule l'Université Henri-Poincaré de Nancy figurait dans ce classement et au-delà de la 300^{ème} place, l'UDL fait une entrée remarquée dans le top 300, ce qui profite bien évidemment à l'ensemble des sites lorrains de cette nouvelle Université de Lorraine. Dans le même classement, l'Université de Lorraine figure au 12^{ème}

rang des Universités françaises. Cette dynamique a permis aussi le dépôt de dossiers conséquents dans la cadre du programme Investissements d'Avenir. Si seulement deux dossiers ont été labellisés à l'heure actuelle, l'IRT et un Laboratoire d'Excellence (LABEX), les universitaires lorrains espèrent beaucoup des nouveaux appels à projets qui ont été lancés et notamment du dossier phare, le dossier Ingexys, au titre des Initiatives d'Excellence (IDEX). Enfin, l'ouverture à la rentrée 2011 d'un site messin de la PACES (Première année commune aux étudiants de santé) sur le Campus de Bridoux concrétise ce rapprochement et cette fusion des Universités.

Cette construction, qui est un exemple pour tous les acteurs lorrains, permet à la Lorraine d'acquérir une visibilité nationale et internationale. Elle doit désormais se poursuivre avec la volonté d'être à l'écoute des différentes parties prenantes, mais sans arrière-pensées ou relents de nostalgie. Elle doit également relever le défi de l'excellence et de la proximité. La voie prise est la bonne, il faut l'amplifier, lui donner de la résonance et renforcer désormais son intégration dans un ensemble encore plus vaste, celui de la Grande Région.

3) Investissements d'avenir : la Lorraine démontre qu'elle a de réels atouts

EN LANÇANT L'OPERATION GRAND EMPRUNT, DENOMMEE ENSUITE INVESTISSEMENTS D'AVENIR, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A SOUHAITE QUE LA FRANCE ENGAGE RESOLUMENT SON ECONOMIE DANS L'INNOVATION ET LA CREATION DE VALEURS AJOUTEES FORTES. CETTE OPERATION EST DOTE DE 35 MILLIARDS D'EUROS ET AXEE SUR DES APPELS A PROJETS ET DONC DONNANT LIEU A UNE COMPETITION ENTRE LES DIFFERENTS PORTEURS DE PROJETS. UNE OPERATION PLACEE SOUS LE SIGNE DE LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE DANS LAQUELLE LA LORRAINE A SU TROUVER SA PLACE.

Dans cette compétition nationale, la Lorraine a su saisir sa chance et faire la démonstration de la qualité de son réseau de recherche et d'enseignement supérieur ainsi que l'excellence de certaines de ses filières industrielles. Si elle a pu être déçue lors de la première vague d'appels à projets, elle peut se féliciter des résultats déjà acquis qui ont en plus démontré les vertus de la construction de l'Université de Lorraine.

IRT M2P : une victoire décisive

Doté de 2 milliards d'euros, l'appel à projets IRT (Institut de Recherche Technologique) visait à faire émerger des partenariats stratégiques publics-privés en matière de recherche, de formation et d'innovation. La Lorraine, en partenariat avec les régions Champagne Ardenne et Franche-Comté, fait partie des 6 premiers sites français sélectionnés. L'IRT M2P (Matériaux, Métallurgie et Procédés) doit permettre de renforcer l'attractivité de la Lorraine auprès des entreprises et des meilleurs chercheurs internationaux, d'augmenter considérablement les transferts de technologie vers les entreprises fortement investies dans ce projet et de former des étudiants sur des plateformes de haut-niveau et au plus près des besoins des entreprises. L'IRT M2P doit également générer la création de 300 emplois liés à la recherche.

Des laboratoires d'excellence à l'industrie

La Lorraine a également remporté d'autres succès dans les différents appels à projets. On peut ainsi citer le Laboratoire d'Excellence (LABEX) RESSOURCES 21. Proposant une démarche recherche-formation-valorisation axée sur la gestion environnementale des ressources naturelles en métaux critiques du 21^{ème} siècle, le but de ce laboratoire est de participer à la sécurisation des approvisionnements pour le siècle en cours. Dans le domaine environnemental, la construction d'une unité de production de panneaux isolants en laine de bois a également bénéficié du concours des Investissements d'Avenir. Située à Golbey, ce projet porté par l'entreprise PAVATEX représente un investissement de plus de 59 millions d'euros et la création de 49 nouveaux emplois.

La labellisation EcoCités

Dans le cadre du programme Investissements d'Avenir, un volet est consacré à la ville de demain. Dans ce cadre, un appel à projets en direction des EcoCités a été lancé. La Lorraine a vu trois de ses projets retenus, dont l'EcoCité Alzette-Belval. Ce projet reçoit ainsi 1 million d'euros au titre de l'ingénierie sur la construction de 700 logements à énergie positive, la construction d'un réseau de chaleur créée par un datacenter (centre de stockage informatique) et la mise en place de smart-grids (Recherche et Développement sur les réseaux intelligents de distribution de l'électricité).

Pour la Lorraine, ces premiers résultats démontrent la qualité de ses savoir-faire et le haut-niveau de ses laboratoires de recherche. Ils prouvent également à quel point la mobilisation des acteurs est payante. Une mobilisation qui n'a cessé de se renforcer notamment dans la perspective de la 2^{ème} vague d'appels à projets et surtout dans celle d'une labellisation Initiative d'Excellence (IDEX) qui donnerait à l'Université de Lorraine un rayonnement international (cf. page 7).

4) La Lorraine est une terre d'investissements

LA LORRAINE A SUBI DE PLEIN FOUET LES DERNIERES CRISES ECONOMIQUES ET FINANCIERES. BAISSSE MASSIVE DES EMPLOIS, INSTALLATION D'UN CHOMAGE DE LONGUE DUREE ET DES PLUS DE 50 ANS, LA LORRAINE A SOUFFERT. LES ANNONCES LIEES A LA SIDERURGIE, LA CHIMIE, L'AUTOMOBILE ONT DONNE A LA LORRAINE L'IMAGE D'UNE REGION EN PERDITION ECONOMIQUE. ET POURTANT, DANS DE NOMBREUSES FILIERES, LA LORRAINE A ENREGISTRE DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS, PORTEURS D'AVENIR ET CREATEURS D'EMPLOIS.

Bien que cette énumération ne soit pas exhaustive, elle montre combien ces dix dernières années, la Lorraine est restée une terre d'investissements industriels. Ainsi en 2001, les deux plus grands projets recensés, AEF à Faulquemont ou GRUPO ANTOLIN à Rupt sur Moselle génèrent 15 M€ d'investissements.

En 2002, quatre entreprises dont trois liées à l'industrie automobile ont réalisé pour près de 20 M€ d'investissements. Parmi celles-ci figurent SOREPA, FOURNIER et PLASTIGRAY dans les Vosges, MARION en Meurthe et Moselle.

L'année suivante est marquée par un investissement majeur sur le site de PSA à Trémery (SMAE) avec un investissement de 159 M€ et l'embauche de 200 salariés. Aux portes de la Lorraine et parce que cela concerne l'emploi frontalier, PROFIL ARBED réalise la même année 170 M€ d'investissements dans un train à laminage.

Les années qui suivent voient aussi de nombreuses entreprises réaliser des investissements importants : c'est dans les domaines de la sous-traitance automobile et de l'énergie que les principaux investissements se font, notamment dans l'éolien, secteur dans lequel 45 M€ sont investis en 2005.

Jusqu'en 2011, c'est la filière automobile qui va réaliser les investissements les plus importants avec PSA, SOVAB, DAIMLER HAMBACH et THYSSEN KRUPP qui à eux seuls annoncent pour plus de 440 M€ d'investissements en Lorraine. Dans un contexte de crise dont l'issue paraît de plus en plus incertaine, ces décisions confortent l'intérêt de structurer la filière automobile lorraine. La filière énergétique est elle aussi porteuse d'avenir avec des investissements dans les centrales à cycle combiné gaz ou dans l'installation de centrales photovoltaïques et l'éolien.

Le rapport sur le suivi des investissements industriels, présenté lors de la Séance Plénière du CESE de Lorraine le 23 septembre 2011, est éloquent :

- Le montant global des investissements actés en 2011 pour la Lorraine s'élève à 4 284 Mds € et celui des investissements projetés s'élève à 2 024 Mds € soit un total de 6 308 Mds € !
- La sidérurgie pèse de moins en moins dans le volume des investissements. A peine 2% en 2011.
- Le tourisme confirme sa place de secteur économique d'importance puisqu'il représente 13% des investissements actés et 17% de ceux projetés. Le Centre Pompidou-Metz et le Center Parcs (2 tranches) contribuent largement à cette hausse.

- Le secteur du bois papier confirme également son importance dans l'économie lorraine puisqu'il représente à lui seul près de 250 M€ d'investissements.
- L'émergence d'une filière aéronautique se concrétise avec les investissements prévus autour du Sky Aircraft et de l'implantation de GECI à Chambley. Ce projet représente presque 4% des investissements actés en 2011.

Ainsi, la Lorraine a-t-elle connu de multiples investissements d'importance sur son territoire et sur de nombreuses filières. Cette décennie marque cependant les difficultés réelles de la filière sidérurgie et fait d'autant plus ressortir l'impérieuse nécessité de voir le projet ULCOS se réaliser en Lorraine. Elle permet de mesurer également la capacité d'adaptation de la Lorraine avec l'émergence de filières fortes.

5) Les ateliers Mutécos : une démarche innovante pour comprendre et agir

DEPUIS PLUS DE 40 ANS, LA LORRAINE A DU FAIRE FACE A UNE RECONVERSION MAJEURE DE CE QUI CONSTITUAIT DANS LES ANNEES D'APRES-GUERRE UNE RICHESSE EXCEPTIONNELLE. LA LORRAINE N'A PLUS DE MINEURS, LE SECTEUR TEXTILE A ETE REDUIT A LA PORTION CONGRUE ET LA SIDERURGIE QUI COMPTAIT 80 000 SALARIES A L'OREE DES ANNEES 70 NE COMPTE PLUS QUE 6 000 EMPLOIS DIRECTS EN 2010 ! CETTE RECONVERSION EST DEPUIS QUATRE ANS SOUMISE AUX RISQUES D'UN NOUVEAU CHOC INDUSTRIEL.

Pour anticiper des mutations à venir, les acteurs sociaux, le CESE, la Région et l'Etat ont, dès 2009, uni leurs efforts et leurs compétences pour tenter de mieux comprendre les mutations, en connaître les effets et mieux les anticiper dans une démarche originale dénommée « *ateliers régionaux pour l'anticipation des mutations économiques* ».

Cette démarche, qui a donné lieu à de multiples rencontres entre acteurs publics et privés, et à de nombreux séminaires thématiques réunissant des experts nationaux reconnus et des acteurs régionaux de premier plan, a permis d'aboutir à des préconisations fortes, chacune d'entre-elles étant détaillée par des actions concrètes :

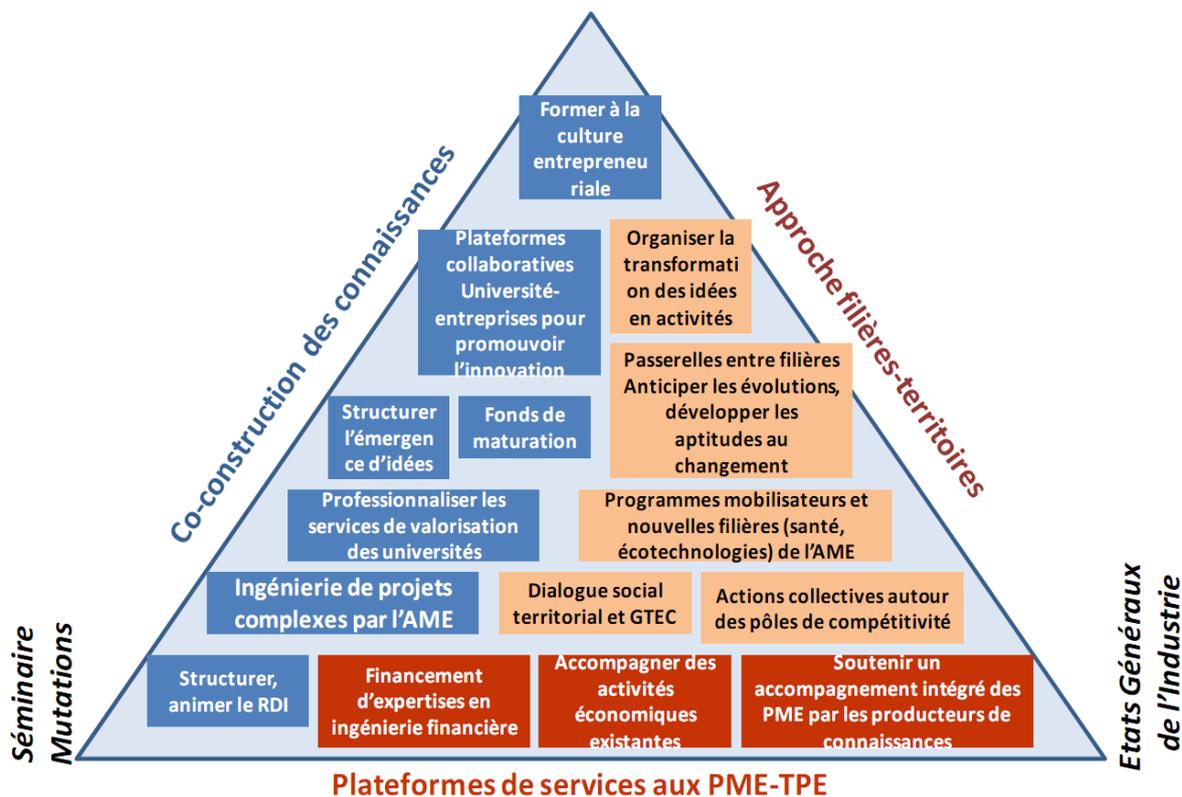
- saisir les opportunités et préparer l'avenir avec des pistes communes aux services et à l'industrie ;
- développer l'intégration de la Lorraine dans la Grande Région ;
- anticiper et gérer les restructurations.

Il convient de souligner toute l'originalité de cette démarche notamment au regard de la méthodologie retenue, basée sur la mise en relation des acteurs. Ce réseau d'acteurs est ainsi devenu le lieu d'un diagnostic partagé des situations actuelles, d'échange des informations, de coordination et de tentative d'amélioration des dispositifs existants et enfin d'une évaluation des pratiques mises en œuvre.

A la suite de ces différents ateliers, une réflexion commune des acteurs a été engagée afin de mettre en synergie les éléments ressortant des Mutécos, des Etats Généraux de l'Industrie et d'une Stratégie Régionale de l'Innovation. Cette réunion a permis de dégager trois priorités :

- les plateformes de service aux TPE et aux PME ;
- la co-construction des connaissances ;
- l'approche filière – territoires.

SRI (Stratégie régionale d'innovation)



A l'issue de ce travail, il a été décidé de créer le CLAME (Comité de liaison pour l'anticipation des mutations économiques), regroupant l'Etat, la Région, le CESEL, les partenaires sociaux, et en charge d'animer trois groupes de travail devant élaborer des propositions concrètes :

- GT1 : engager une démarche d'évaluation et d'amélioration des dispositifs régionaux pour une meilleure lisibilité et efficacité ;
- GT2 : développer l'approche filières dans ses différentes dimensions : économiques, sociales, innovation, et dans son rapport aux territoires ;
- GT3 : expérimenter une gestion territoriale des emplois et des compétences.

Si les différents groupes n'ont pas connu les mêmes avancées, ils constituent cependant une première dans un travail multipartite au service des acteurs afin d'anticiper au mieux les défis à venir.

6) Infrastructures : la Lorraine joue la carte de la modernité

DEPUIS PRES DE TRENTE ANS, ON NE CESSE DE METTRE EN EXERGUE LE POSITIONNEMENT DE LA LORRAINE COMME UN ATOUT STRATEGIQUE POUR SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. CE POSITIONNEMENT EST TOUJOURS ALLE DE PAIR AVEC LA PROMOTION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, TOUS MODES CONFONDUS, DANS LE BUT D'OFFRIR UNE LARGE OUVERTURE ET ACCESSIBILITE TANT POUR LES VOYAGEURS QUE POUR LE FRET. CES DIX DERNIERES ANNEES ONT ETE MARQUEES PAR DES AVANCEES REMARQUABLES QUI ONT FAIT ENTRER LA LORRAINE DANS UNE ERE NOUVELLE.

Parmi les avancées de ces dix dernières années, l'arrivée en Lorraine du TGV est sans aucun doute la plus spectaculaire. L'inauguration en mars 2007 du premier tronçon de la Ligne à Grande Vitesse Est marque l'aboutissement d'une réflexion vieille de plusieurs décennies. Avec cette nouvelle liaison, douze villes lorraines sont à proximité de Paris, facteur d'amélioration des conditions de travail pour les Lorrains et facteur d'attractivité auprès des non-Lorrains. De plus, la mise en œuvre de gares nouvelles (gare Lorraine TGV, gare Meuse TGV) permet de raccorder cette nouvelle ligne au réseau TGV existant. Dès lors, les Lorrains peuvent aller à Lille, Nantes, Rennes ou Bordeaux mais aussi Roissy sans faire escale à Paris Est. La poursuite de la LGV Est a été actée lors de la signature d'un deuxième protocole de financement en 2007 avec des travaux déjà engagés. Enfin, le Conseil d'Etat a déclaré d'utilité publique la création de la Gare d'Interconnexion de Vandières par un décret publié au Journal Officiel paru le 29 mars 2011.

Toujours au titre du ferroviaire, la Lorraine peut s'enorgueillir également d'une **montée en puissance du TER**. Depuis 2002, la fréquentation de Métrolor a augmenté de plus de 50%, l'une des plus belles réussites de l'Hexagone. Cette hausse de la fréquentation est le fruit d'une politique volontariste et ambitieuse du Conseil Régional de Lorraine qui a beaucoup investi dans ce mode de transport : augmentation du matériel roulant (environ 20% de plus qu'en 2002 et 100% de la flotte a été renouvelée ou rénovée), des places assises (+35%) et de l'effort budgétaire pour les tarifs préférentiels (inférieur de près de 50% au tarif national).

Sur le plan routier, malgré l'abandon du projet A32, le Gouvernement a reconnu la problématique de congestion de l'axe routier principal qu'est l'A31 et a envisagé plusieurs solutions d'amélioration à travers le SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport). Dans la même logique, le SNIT a reconnu le manque de performance de la liaison ferroviaire de la Lorraine vers le Sud. Ces deux grands dossiers ont pu être pris en compte au plan national grâce à **l'expression convergente des contributions des acteurs lorrains et avec le soutien franc-comtois sur le second**.

Enfin, au niveau des villes, il y a eu des avancées dans les domaines de l'intermodalité. Le cœur de ce renouveau se situe à Metz et à Nancy qui ont, au cours de ces dernières années, renforcé, ou amorcé, le développement de leurs réseaux de transports en commun et des modes doux (marche et vélo).

Metz a enfin lancé son projet de Transport en Commun en Site Propre, Mettis, dont la mise en œuvre opérationnelle est prévue en 2013.

De grands changements sont également à l'œuvre dans le Nord et l'Est de la Lorraine avec la montée en puissance des mobilités transfrontalières.

7) Culture et tourisme, un nouveau regard

LA LORRAINE EST SANS NUL DOUTE L'UNE DES REGIONS QUI EST LA PLUS VICTIME DES CLICHES INJUSTES. CES A PRIORI DISPARAISSENT DES LORS QUE LES VISITEURS QUITTENT LA LORRAINE. ILS GARDENT ALORS LE SOUVENIR D'UNE REGION VIVANTE ET BELLE. A JUSTE TITRE...

Car contrairement à bien des idées reçues, le tourisme en Lorraine se porte plutôt bien pour une région qui n'aurait ni le soleil, ni la mer, ni même un nom faisant référence à un produit connu mondialement comme la Champagne ou la Bourgogne. Ainsi, la Lorraine se classe au 15^{ème} rang des régions françaises en termes de parts de marché pour les courts séjours. Cette dynamique, qui ne s'est jamais démentie au cours des dix dernières années, est le fruit d'une offre touristique et culturelle vaste, diversifiée qui a été tout autant portée par des acteurs publics que privés.

Du côté des festivals et de l'évènementiel, la Lorraine est féconde d'évènements à la notoriété et la fréquentation bien plus importantes qu'il n'y paraît. Derrière l'incontournable Lorraine Mondial Air Ballons, la Lorraine compte près d'une trentaine de manifestations qui attirent plus de 10 000 visiteurs à chacune de leur édition et certaines plus de 100 000 (Nancy Jazz Pulsations, Le Livre sur la Place, festivités de la Saint-Nicolas).

La Lorraine a connu également un formidable renouveau touristique avec la professionnalisation des parcs à thème et de loisirs. D'origine privée ou publique, ceux-ci ont un poids considérable puisque pour les trois sites les plus fréquentés (Walygator, Snowhall et Fraipertuis) la fréquentation annuelle cumulée dépasse le million de visiteurs. Dans un registre similaire, il convient de souligner les performances du zoo d'Amnéville et du Parc Animalier de Sainte-Croix. Ces deux sites enregistrent eux aussi près d'un million de visiteurs annuel et ont une renommée qui dépasse, et de loin, les frontières de notre région.

Aux côtés de ces activités de loisirs, la Lorraine compte un certain nombre de sites muséaux et/ou architecturaux de premier plan qui attirent également beaucoup de touristes. La Cathédrale de Metz, l'Abbaye des Prémontrés, le Château de Lunéville, la Place Stanislas, les ouvrages militaires de Meuse et de Moselle d'un côté, les Musées de la Cour d'Or, le Musée de l'Ecole de Nancy, la Cité de l'Image, le Musée Européen de la Bière de l'autre côté, sont les principales curiosités lorraines parmi près de 40 lieux affichant une fréquentation annuelle supérieure à 10 000 personnes. Il est à noter que ces sites se trouvent sur l'ensemble du territoire lorrain, du Nord de la Meuse au Pays de Bitche, du Saintois aux Hautes-Vosges, démontrant ainsi la richesse patrimoniale de la Lorraine.

Enfin, il convient de rappeler l'importance de la beauté et des atouts naturels du territoire de la Lorraine, ce qui lui permet d'avoir une offre d'accueil vaste et complète. Le département des Vosges constitue avec son domaine skiable, l'atout blanc de la Lorraine. Les efforts d'investissement consentis ces dernières années par les acteurs privés, et largement soutenus par les pouvoirs publics, ont permis aux adeptes des sports de neige de profiter d'une pratique étendue dans l'année, de qualité, se rapprochant ainsi, et pour des coûts bien inférieurs, des standards des stations de ski de haute montagne.

L'évocation de cette décennie ne serait pas complète sans un retour sur les deux événements les plus marquants, tous deux inaugurés en 2010. La concrétisation de ces deux projets est de nature à modifier durablement l'image de la Lorraine. Même s'ils sont situés tous les deux en Moselle, leur impact est tel qu'ils rayonnent sur l'ensemble du territoire régional et même bien au-delà. Le Centre Pompidou-Metz et le Center Parcs des Trois Forêts représentent des points d'attractivité qu'il convient d'exploiter au mieux dans un souci de complémentarité et de mutualisation.

8) Des pôles ruraux gagnent en visibilité

SI CETTE DERNIERE DECENNIE A VU LA CONFIRMATION DU FAIT METROPOLITAIN S'ENGAGER EN LORRAINE, CERTAINS ONT PU CRAINDRE QUE CETTE CONSTRUCTION SE FASSE AU DETRIMENT DU MONDE RURAL. L'EXAMEN ATTENTIF DU MONDE RURAL TEND A PROUVER QU'IL Y A DES RURALITES, FORT DIFFERENTES LES UNES DES AUTRES, ET UNE TENDANCE GENERALE AU DEVELOPPEMENT. QUATRE RAISONS PRINCIPALES EXPLIQUENT CETTE DYNAMIQUE.

La première explication réside dans un renouveau démographique. Même s'il est moindre que celui constaté au plan national, il est bien réel et met fin à des décennies d'exode rural. Et très logiquement, ce sont les communes situées le plus à proximité des pôles (unités urbaines de plus de 1 500 habitants) qui bénéficient principalement de ce développement démographique.

La deuxième raison provient de la dynamique créative et innovatrice des territoires ruraux. Mise en valeur par la politique des « Pôles d'Excellence Rurale » (PER), cette dynamique couvre l'ensemble des secteurs d'activité, tant productives que de services, privées qu'associatives. A travers cette politique des PER, l'Etat a voulu que soient reconnus le rôle et les services spécifiques que les territoires sont à même de rendre aujourd'hui. En 2006, un premier appel à projets a été lancé autour de quatre thématiques. Sur les 379 pôles labellisés au niveau national, la Lorraine en a obtenu 20 dont 9 au titre de la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques, 6 au titre de la valorisation et de la gestion des bio-ressources, 3 au titre de l'offre de services et l'accueil de nouvelles populations et enfin 2 au titre de l'excellence des productions agricoles, industrielles, artisanales et de services localisés. C'est dans ce cadre que sont nés le pôle bijoux et métiers d'art à Baccarat et le pôle de l'ameublement dans les Vosges.

Le succès de cette première édition a incité le Gouvernement à lancer un deuxième appel à projets plus axé sur les initiatives porteuses de développement économique et local et marquant la dynamique territoriale. La Lorraine a réussi à labelliser 6 de ses projets dont 5 au titre de l'accroissement de la capacité économique et 1 au titre de la réponse aux besoins de la population en fonction des évolutions des territoires.

La troisième cause de cette dynamique réside dans la présence d'un secteur associatif fort qui contribue à offrir des services de proximité, des activités culturelles et sportives. Celles-ci permettent le renforcement de la cohésion sociale, la création d'emplois locaux, la promotion sociale des acteurs et l'initiation des jeunes aux responsabilités, et le développement de l'attractivité des territoires concernés.

Enfin, cette dynamique est le fruit de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du monde rural, lesquels s'organisent et se structurent afin de favoriser des démarches transversales dans un but d'intelligence collective sur les enjeux du monde rural. C'est notamment le cas du Réseau Rural Lorrain, dont l'objet est de faciliter les échanges entre les acteurs du développement rural, de servir les réseaux déjà existants en Lorraine et de participer à l'accompagnement des démarches nouvelles de mise en réseau.

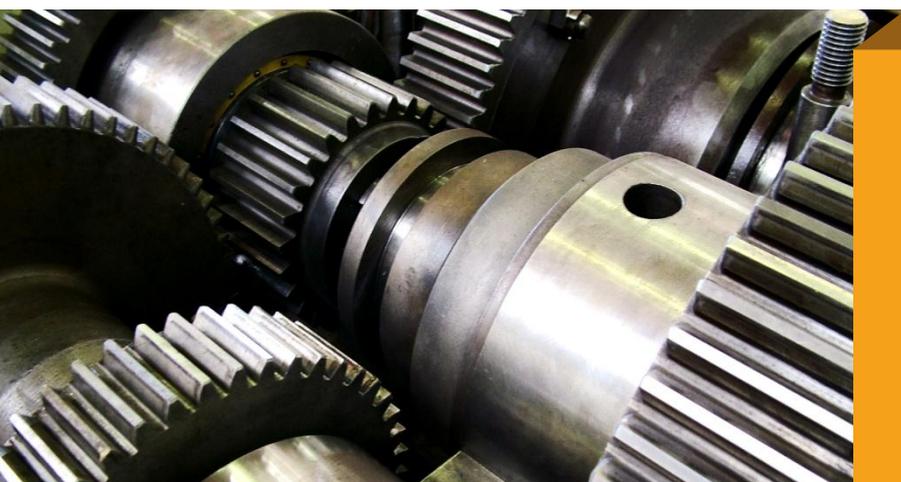
SITECO 2011

LE DIAGNOSTIC



Chapitre 2

SITUATION ECONOMIQUE DE LA LORRAINE



PARTIE 1

/ Partie 1 / a

ACTIVITE DES PRINCIPAUX SECTEURS ET PERFORMANCES ECONOMIQUES REGIONALES

- i. Conjoncture économique en 2011**
- ii. PIB et valeur ajoutée**
- iii. Commerce extérieur**
- iv. Investissements étrangers**
- v. Tourisme**

i. CONTEXTE ECONOMIQUE EN 2011 ET CONJONCTURE DES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITE

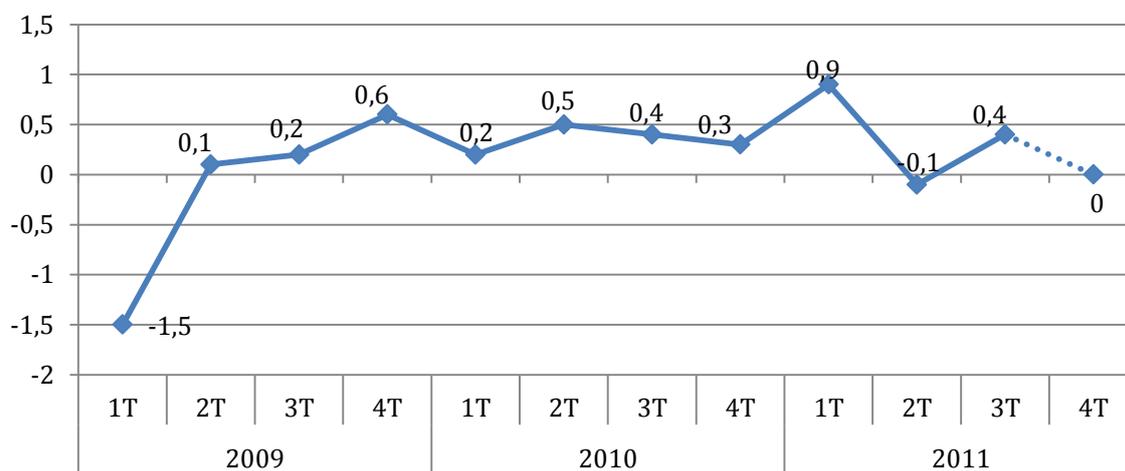
I/ L'Europe à la croisée des chemins

Au moment de conclure ce rapport sur la situation économique et sociale et environnementale de la Lorraine qui sera présenté en séance plénière le 18 novembre 2011, force est de constater que l'Europe est au bord de la récession, et que la crise de la dette se transforme en crise politique qui menace l'Europe dans ses fondements. Les difficultés de la Grèce, de l'Espagne, de l'Irlande, du Portugal, de l'Italie appellent à davantage de solidarité et de perspectives d'action communes.

Les perspectives de croissance se détériorent

L'activité dans la zone euro connaît un net ralentissement à partir du deuxième trimestre 2011. Ce faible dynamisme résulte du ralentissement de la demande adressée par les partenaires de la zone euro et des conséquences de chocs négatifs conduisant à une aggravation de la crise des dettes souveraines, une forte volatilité des marchés financiers et une détérioration de la confiance des entrepreneurs et des consommateurs.

Taux de croissance trimestriel du PIB en France



Source INSEE

La France s'inscrit dans ce mouvement global. Selon l'INSEE, la croissance du PIB serait de 0,3% au troisième trimestre 2011, puis de 0,0% au quatrième. La dynamique de l'investissement et de l'emploi, moteur continu de la reprise depuis mi-2009, faiblirait nettement au deuxième semestre 2011. L'investissement freinerait, face à des débouchés extérieurs en panne et dans un contexte

d'incertitude accrue. Et les secteurs marchands ne créeraient que 24 000 emplois au second semestre, contre 112 000 au premier. Le chômage augmenterait donc à nouveau, malgré une intensification du recours aux emplois aidés d'ici la fin de l'année. L'Unedic pour sa part revoit également profondément ses prévisions en termes de créations d'emplois. Alors qu'elles devaient approcher 170 000 en 2012, elles ne seraient plus que de 70 000, soit 100 000 de moins, ce qui est très en deçà du nombre de nouveaux entrants dans le marché du travail.

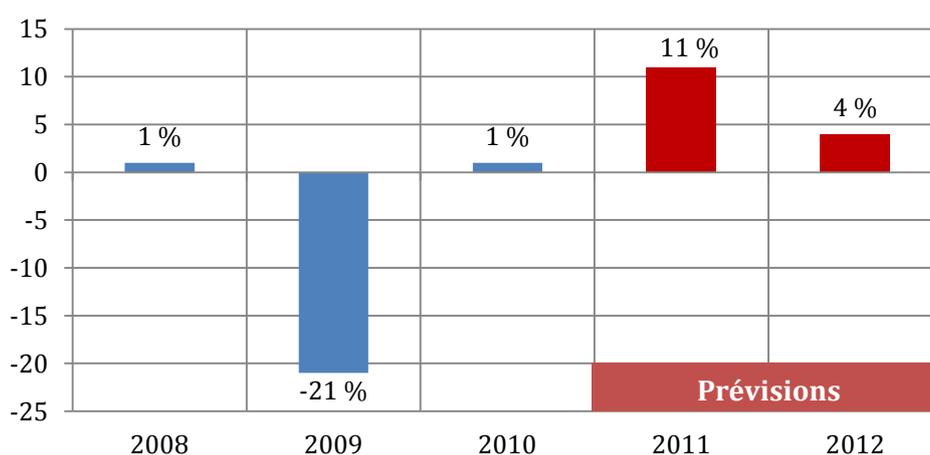
II/ Une croissance inférieure à 1 % en France et en Allemagne en 2012

Face à l'aggravation de la crise financière, la Commission Européenne n'attend plus qu'une progression du PIB de +1,5% en 2011 et +0,5% en 2012 et une croissance négative n'est pas à exclure.

Pour la France, la commission Européenne mise sur une croissance de 0,6% en 2012. C'est en se fondant sur cette estimation que le gouvernement vient d'annoncer un nouveau plan d'austérité, représentant 7 milliards d'euros d'économies ou de recettes supplémentaires d'ici à fin 2012. Il s'ajoute à un précédent plan de rigueur de 12 milliards d'euros, pendant la même période, déjà décidé à la fin août 2011. Les baisses de prévisions de croissance touchent aussi l'Allemagne, la Commission Européenne créditant la croissance allemande de seulement 0,8% en 2012, après 2,9% attendu cette année.

La prudence des financeurs ainsi que la rigueur budgétaire auront des effets pénalisants sur la croissance et l'emploi dans le court terme.

Evolution annuelle des investissements des entreprises en France



Source INSEE

On ne dispose pas aujourd'hui d'indices tangibles de restrictions du crédit aux entreprises. Néanmoins, la forte montée des incertitudes et la dégradation des perspectives d'activité conduiraient les entrepreneurs à freiner leurs dépenses d'investissement. L'investissement des

entreprises serait ainsi peu dynamique d'ici la fin 2011 (+0,3 % puis +0,1 %) et, après avoir fortement progressé depuis fin 2009, le taux d'investissement se stabiliserait au second semestre.

Les mises en chantier de logements collectifs et individuels ont connu une forte progression au tournant de l'année 2010 avant de revenir à des niveaux bas au troisième trimestre. Compte tenu des délais de production dans le secteur, la production dans la construction progresserait à nouveau nettement au troisième trimestre avant de stagner au quatrième trimestre.

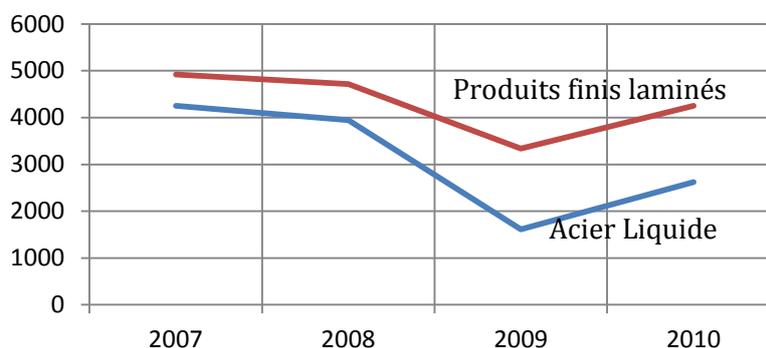
En raison de la faiblesse de la demande adressée à la France, en particulier en provenance d'Espagne ou d'Italie, les exportations progresseraient peu au second semestre. La demande interne française conserverait en revanche un dynamisme relatif ; ainsi, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait légèrement négative à l'horizon de prévision

III/ La Lorraine déjà touchée par le ralentissement

Industrie manufacturière : retournement de conjoncture

A CHAQUE RALENTISSEMENT BRUTAL DE CONJONCTURE LE SECTEUR DES BIENS INTERMEDIAIRES, TRES PRESENT EN LORRAINE SEMBLE ETRE PARMIS LES PREMIERS CONCERNES PAR LA BAISSSE DES CARNETS DE COMMANDE. ARCELOR MITTAL A ANNONCE L'ARRET DU P6, SEUL HAUT-FOURNEAU PRODUISANT ENCORE DE LA FONTE LIQUIDE EN LORRAINE, ET SAINT-GOBAIN PONT A MOUSSON QUI PRODUIT DES CANALISATIONS EN FONTE DUCTILE VIENT DE METTRE A L'ARRET UN SECOND HAUT-FOURNEAU. CE SONT LA DEUX GROS SECTEURS INDUSTRIELS DEJA TOUCHES PAR LE RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE. CES MISES EN SOMMEIL D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES S'ACCOMPAGNENT DE LA REDUCTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES ET DE DIMINUTION D'ACTIVITES CHEZ LES SOUS TRAITANTS. LES PREVISIONS DE CROISSANCE A LA BAISSSE EN ALLEMAGNE RISQUENT EGALEMENT D'AVOIR DES CONSEQUENCES EN LORRAINE COMPTE TENU DE L'IMPORTANCE DES ECHANGES COMMERCIAUX DE LA REGION AVEC L'ALLEMAGNE QUI SONT D'ENVIRON 30 %. LE SECTEUR AUTOMOBILE, TRES PRESENT EN LORRAINE (35 000 EMPLOIS AU SENS LARGE), PRESENTE DES PERSPECTIVES DE PRODUCTION INCERTAINES EN CETTE FIN D'ANNEE 2011.

Production d'acier brut et de produits finis laminés en Lorraine



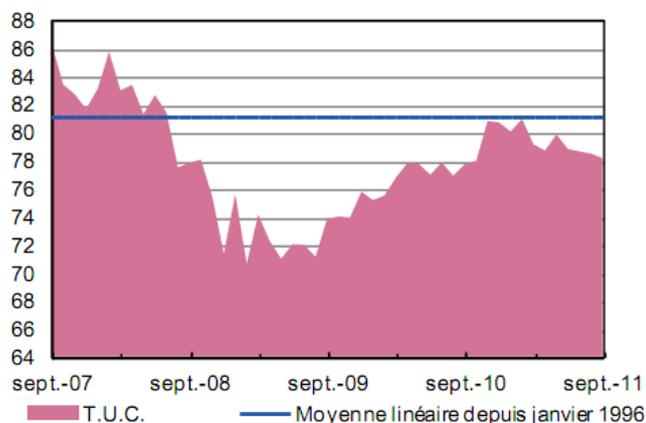
INSEE Lorraine

Malgré une hausse de l'activité en 2010, les niveaux de production restent en retrait par rapport aux niveaux d'avant crise (acier brut : -38% par rapport à 2007 et -13% pour les produits finis laminés) et la part de la Lorraine dans la production nationale ne cesse de se réduire.

Le taux d'utilisation des capacités de production³ s'éloigne à nouveau de sa moyenne de long terme depuis mai. Il s'élève à 78,1% en Lorraine.

Utilisation des capacités de production CVS

(en solde d'opinions CVS)

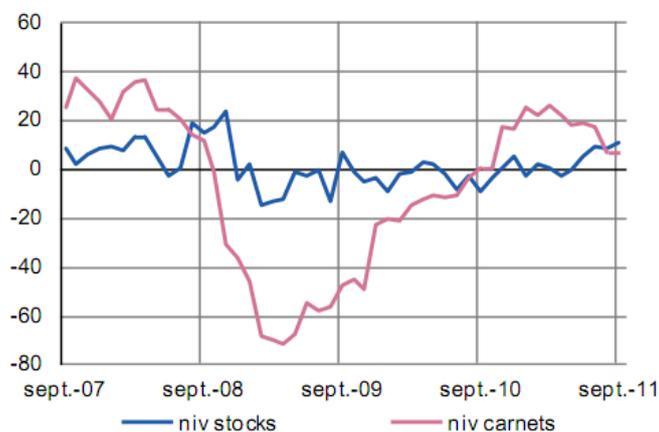


Graphique Banque de France / DR Lorraine

Tout comme en août 2008, on assiste à un croisement des courbes des carnets de commandes et des stocks. Les chefs d'entreprises lorrains interrogés par la Banque de France estiment, en moyenne de soldes d'opinions, que les carnets de commandes sont inférieurs aux stocks.

Situation des carnets et des stocks de produits finis

(en solde d'opinions CVS)



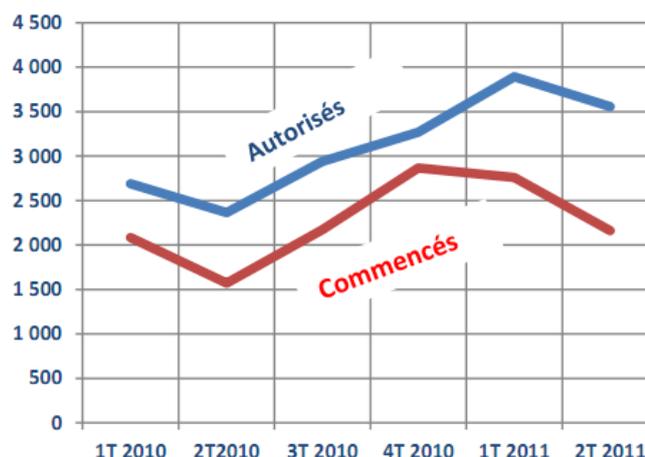
Graphique Banque de France / DR Lorraine

Commerce extérieur. Après une fin 2010 et un début 2011 marqués par une reprise des exports, les exportations reculent de 7,5% au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent. Le solde poursuit également son érosion.

³ Consultez la publication de conjoncture mensuelle « Tendances régionales », Banque de France Lorraine

Construction

- Avec 3 558 logements autorisés, on assiste à une baisse de 9% par rapport au 1^{er} trimestre (-1% pour la France métropolitaine). Le second trimestre 2011 marque une rupture après 3 trimestres en progression.
- Avec 2 163 logements commencés, la baisse est de -22% (contre -17% en France métropolitaine).
- Au second trimestre 2011, la part de la Lorraine dans les logements autorisés est de 3,1% et de 2,6% dans les logements commencés.



Nombre de logements autorisés et commencés en Lorraine

Agriculture

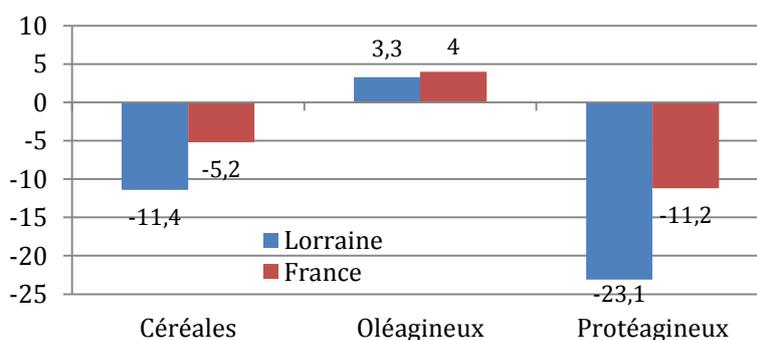
2010 : poursuite de la volatilité accrue

D'après la note de conjoncture des chambres d'agriculture lorraines, « c'est bien l'instabilité qui caractérise, depuis le milieu de la décennie 2000, l'évolution des performances des exploitations agricoles. En 2010, avec le retour des niveaux de prix plus favorables et après l'année calamiteuse de 2009 le revenu agricole enregistre une hausse annuelle de 115% par rapport à 2009 sur l'ensemble de la métropole. La tendance reste à la baisse sur la longue période ». En Lorraine, ils n'ont retrouvé dans aucun secteur les niveaux de 2008.

2011 : le poids de la sécheresse

La sécheresse de la fin d'hiver et du printemps 2011 n'a pas épargné la Lorraine et ont été défavorable à la culture céréalière (qui a de surcroît souffert des précipitations élevées en été) et à la collecte des fourrages. Cette situation a continué de fragiliser les exploitations dont la trésorerie était affectée par les chutes de revenus intervenues en 2009.

Variation annuelle 2011/2010 des rendements (%)



Source Agreste

Lait : reprise des prix et de la production

La situation sur le marché laitier a continué de s'améliorer depuis fin 2010. Parallèlement, les prix du lait ont marqué une augmentation depuis le deuxième trimestre 2011.

Secteur des viandes

Il reste fragile malgré une amélioration observée mi-2011 et davantage liée à la tension du marché par l'export que par le marché intérieur français. La demande internationale est soutenue à un moment où les grands producteurs (Argentine, Brésil) sont moins présents en raison d'une conversion vers les productions végétales (soja, ...).

ii. PIB ET CONTRIBUTIONS A LA VALEUR AJOUTÉE

Forte récession en 2009

Meilleur maintien de valeur ajoutée dans l'automobile

EN 2008 ET 2009, PENDANT LES DEUX PREMIERES ANNEES DE LA CRISE, LE PIB DE LA LORRAINE A PERDU AU TOTAL -2,1% DE SA VALEUR. LA FRANCE, GRACE A UNE PLUS FORTE CROISSANCE EN 2008 ET UNE PLUS FAIBLE RECESSION EN 2009, A MARQUE UNE AUGMENTATION DE +0,6% DE SON PIB BRUT.

EN EFFET, LA RECESSION DE 2009 A PLUS FORTEMENT TOUCHE LA LORRAINE, NOTAMMENT EN RAISON DE SES SPECIALISATIONS INDUSTRIELLES, FORTEMENT EXPOSEES AU RALENTISSEMENT ECONOMIQUE.

EN TERMES DE VALEUR AJOUTEE, MALGRE UNE PLUS FAIBLE PROGRESSION SUR 10 ANS QUE LA MOYENNE NATIONALE, ON NOTE QUE LE SECTEUR AUTOMOBILE RESISTE MIEUX, CE QUI FAIT DE LA LORRAINE LA DEUXIEME REGION POUR L'IMPORTANCE DE CE SECTEUR DANS SA VALEUR AJOUTEE DERRIERE LA FRANCHE COMTE.

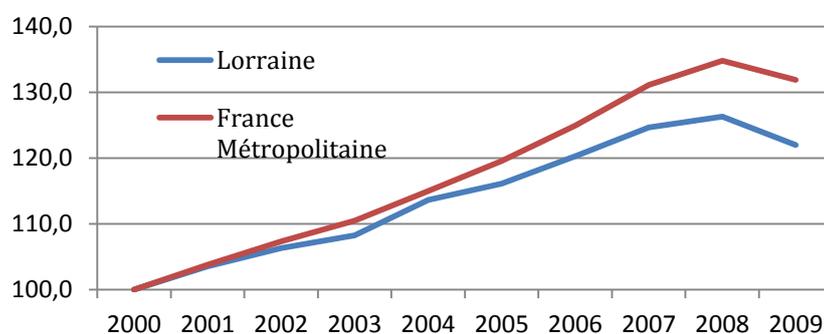
I/ 2009, année de forte récession

Au moment où la mesure du progrès économique est en débat⁴, le PIB reste un indicateur important dans la mise en évidence de l'activité économique d'un territoire. Le regard sur la dynamique de création de richesse en Lorraine fait apparaître un retard par rapport à la tendance nationale (y compris lorsqu'on analyse la France hors Ile-de-France). Ce constat s'est accentué dès les premiers mois de la crise.

En 2009, la Lorraine affiche un taux de croissance nominal de -3,4% contre -2,1% pour la France métropolitaine. La région est entrée en récession plus vite que la moyenne nationale, signe d'une sur-réaction à la dégradation de la conjoncture.

Depuis 1991, la croissance lorraine n'a dépassé que trois fois la croissance française : en 1991, 1992 et 1995. Depuis, elle affiche des taux de croissance systématiquement inférieurs, amplifiant le décalage avec la dynamique nationale.

Evolution base 100 en 200 du PIB brut

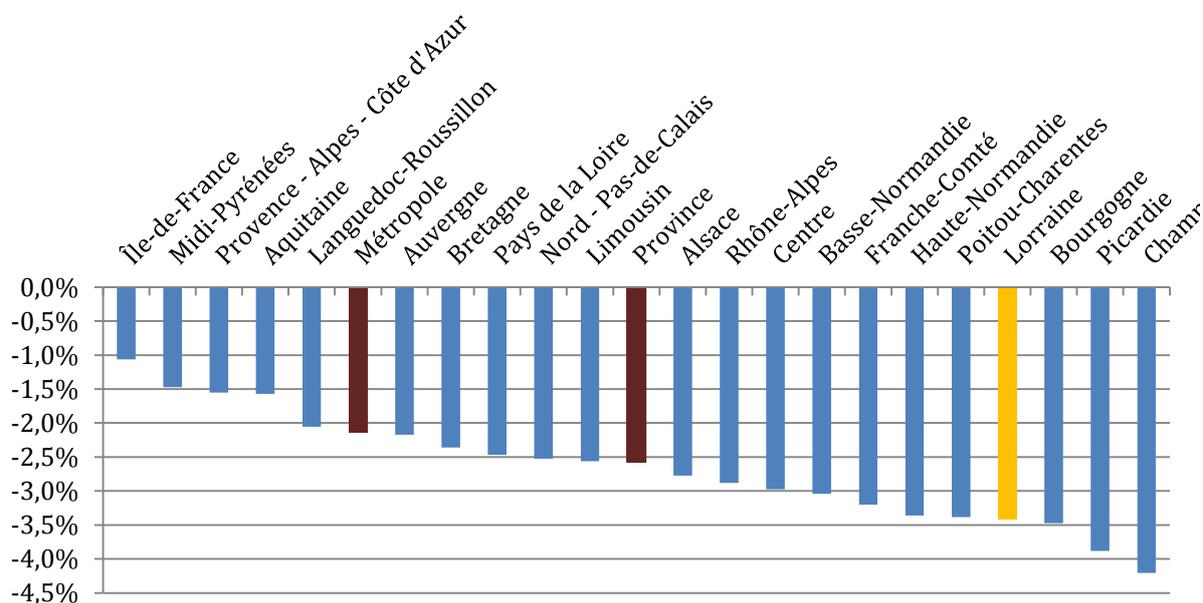


Source INSEE

⁴ Le PIB ne reflète pas parfaitement la performance économique et sociale d'un territoire : il ne mesure pas l'ensemble des richesses créées et captées par le territoire, intègre des éléments peu favorables au développement et ne tient pas compte des écarts de revenus ni, plus globalement, de l'utilisation faite des richesses créées.

La Lorraine se situe au 19^{ème} rang des régions pour le taux d'évolution du PIB en 2009.

Taux d'évolution du PIB nominal 2009/2008 (%)



Source INSEE

La Lorraine se classe au 19^{ème} rang des régions en termes de PIB par habitant (brut, 2008). Il s'élève à 23 653€ (contre 29 897€ en France métropolitaine ou 25 949€, hors Ile de France). En 1990, la Lorraine se plaçait encore au 14^{ème} rang des régions pour cet indicateur. Il convient toutefois de nuancer la portée de cette donnée en tant qu'indicateur de richesse. En effet, elle ne prend pas en compte les revenus des salariés frontaliers qui représentent plus de 15% du total des salariés lorrains du secteur privé.

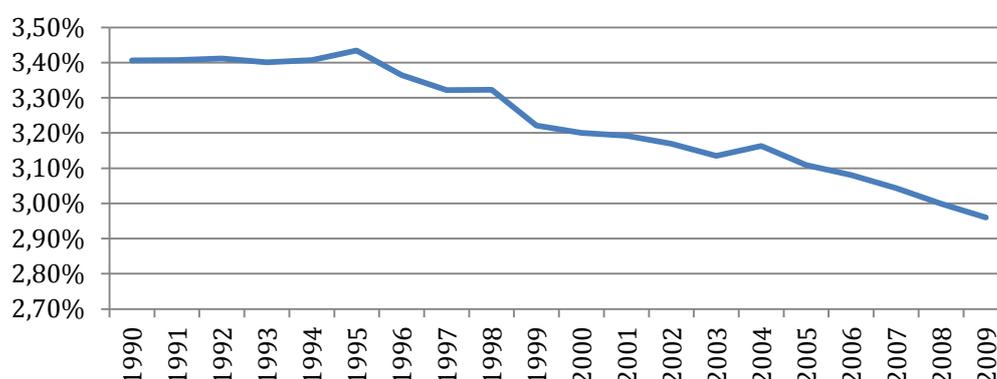
	PIB par Habitant En €	PIB par emploi En €	Evolution PIB/habitant de 2000 à 2009	Evolution PIB/emploi de 2000 à 2009
Lorraine	23 653	67 952	21 %	25,7 %
Province	25 949	68 253	22,4 %	24,3 %
France métropolitaine	29 897	75 251	24 %	25,5 %

Source INSEE

Pour le PIB par emploi la Lorraine est au 9^{ème} rang des régions avec 67 952 euros. L'écart par rapport à la province reste très faible, moins de 300 euros. Ce montant signifie que les actifs lorrains produisent autant de richesses que la moyenne des autres régions. Sur la période 2000-2007, l'évolution du PIB/emploi est supérieure en Lorraine par rapport à la France métropolitaine et à la province.

La Lorraine sous la barre des 3% du PIB national depuis 2008

Part de la Lorraine dans le PIB de la France métropolitaine (%)



Source INSEE

II/ Recul de la part dans la valeur ajoutée nationale... sauf dans l'automobile où la Lorraine confirme sa place nationale

Dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, le poids de la Lorraine dans la valeur ajoutée est en recul. Seule l'industrie automobile résiste mieux en Lorraine, ce qui marque une réelle spécificité régionale. L'agriculture maintient également son rang et les activités financières et immobilières progressent pour leur poids dans la valeur nationale. **Le secteur de l'automobile place la Lorraine au deuxième rang des régions pour son importance dans la valeur ajoutée totale, derrière la Franche-Comté.**

Part de la Lorraine dans la valeur ajoutée nationale (%)

Branche	1990	2000	2009	Evolution 2009/1990
Agriculture, sylviculture, pêche	2,8	2,9	2,8	0,0
Industries agricoles et alimentaires	3,6	3,4	2,8	-0,7
Industries des biens de consommation	3,1	2,6	1,9	-1,2
Industrie automobile	6,0	6,2	7,2	1,2
Industries des biens d'équipement	2,5	2,4	2,2	-0,2
Industries des biens intermédiaires	6,0	5,6	5,4	-0,6
Energie	4,2	3,2	3,8	-0,5
Construction	3,4	3,5	3,1	-0,3
Commerce	3,3	3,1	2,8	-0,5
Transports	4,0	3,1	2,4	-1,6
Activités financières, activités immobilières	2,7	2,8	2,7	0,1
Services aux entreprises	2,5	2,4	2,2	-0,3
Services aux particuliers	2,1	2,1	2,0	-0,1
Education, santé, action sociale, administration	4,0	3,8	3,7	-0,3
Valeur ajoutée régionale	3,4	3,2	3,0	-0,4

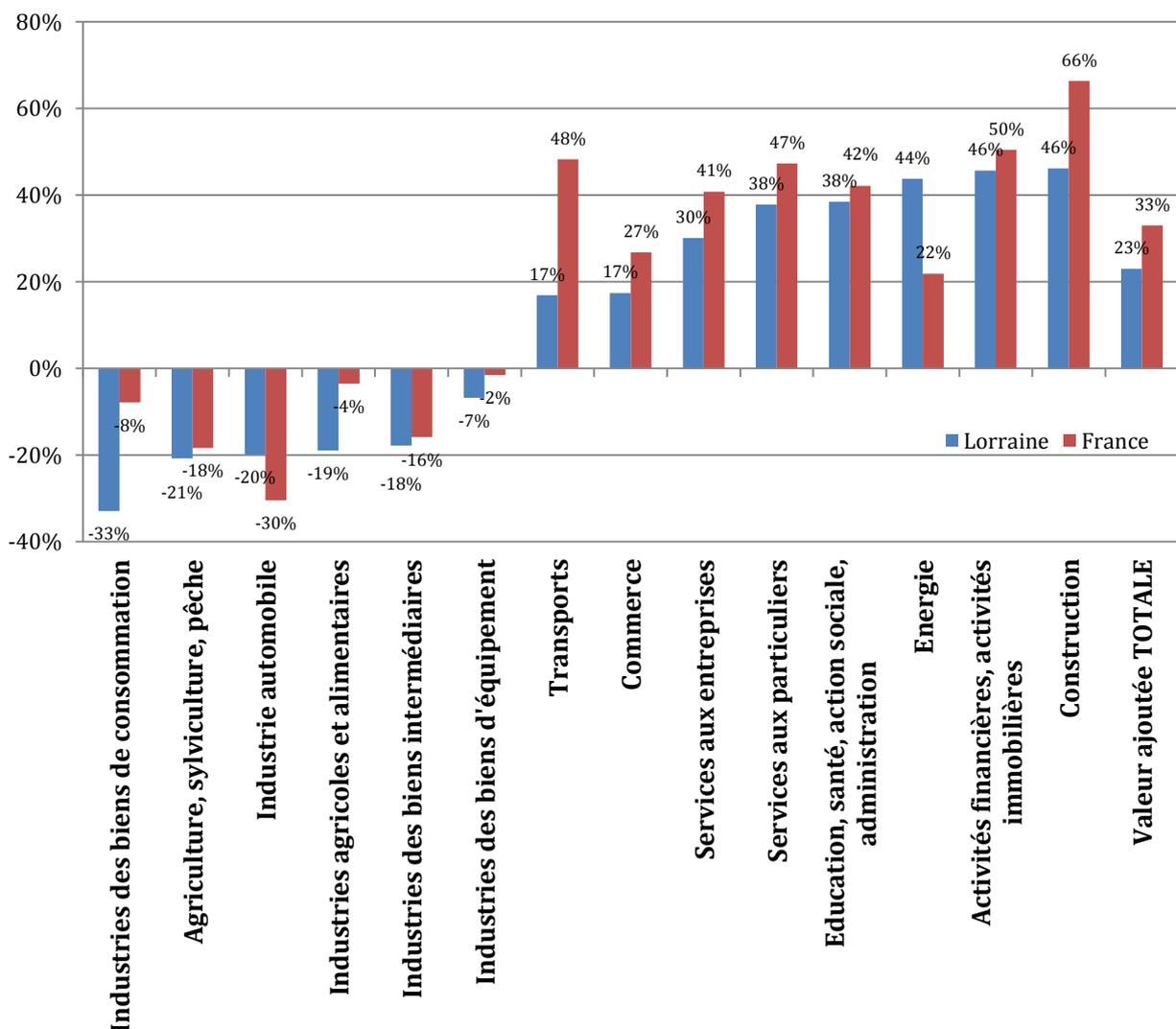
Source INSEE

De fortes disparités sectorielles

La valeur ajoutée a augmenté de 23% en 10 ans, contre une hausse de 33% pour la France métropolitaine. Les différences entre secteurs sont importantes. La Lorraine a ainsi perdu 33% de valeur dans l'industrie alors que le recul est de 8% au niveau national. Dans les industries agricoles et agroalimentaires, les pertes sont également plus importantes qu'au niveau national, tout comme dans les industries des biens intermédiaires, qui représentent encore plus de 5% de la VA nationale.

Excepté dans l'énergie, toutes les progressions positives sont en deçà du niveau national. Le domaine des services peine à décoller. Par exemple, dans le secteur des services aux entreprises, la valeur a augmenté de 30% en 9 ans, contre +41% en France.

Evolution entre 2000 et 2009 de la valeur ajoutée par secteur (%)



Source INSEE

iii. COMMERCE EXTERIEUR

Un atout lorrain à préserver

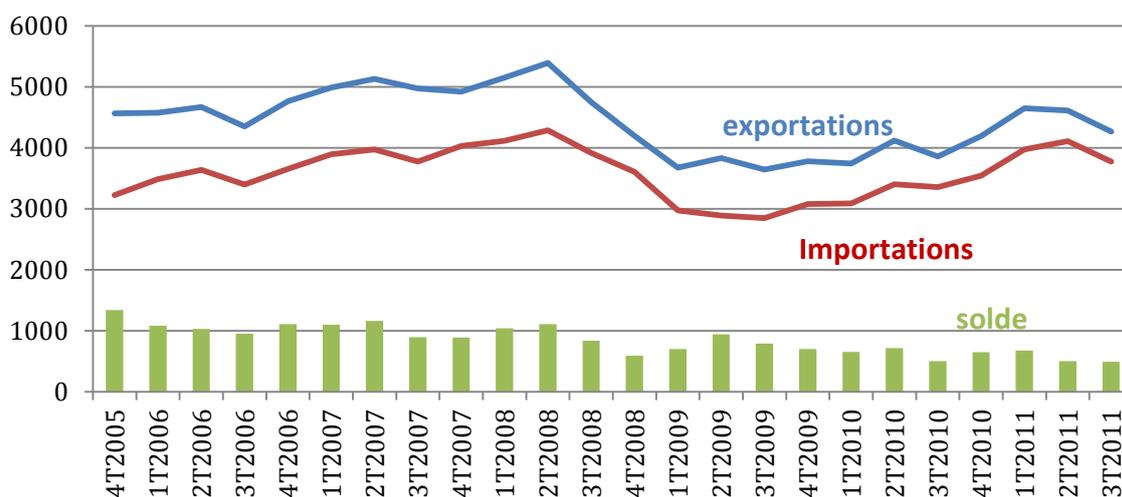
LA LORRAINE FAIT PARTIE DES REGIONS QUI SE DEMARQUE DANS LE PAYSAGE FRANÇAIS PAR SES RESULTATS EN MATIERE DE COMMERCE EXTERIEUR.

LES RESULTATS DE LA FRANCE SE CARACTERISENT PAR UN ACCROISSEMENT SANS PRECEDENT DU DEFICIT DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNEES. LE DEFICIT DE 51 MILLIARDS DE 2010, CONTINUE DE SE CREUSER EN 2011 ET POURRAIT ATTEINDRE LES 70 MILLIARDS D'EUROS. SI LES IMPORTATIONS ONT ETE GONFLEES PAR LE RENCHERISSEMENT DE LA FACTURE ENERGETIQUE, LE DEFICIT N'EST PAS SEULEMENT LIE A LA HAUSSE DU PETROLE. SELON LES DOUANES, DEPUIS 2003, SEULE LA MOITIE DE LA DETERIORATION DU SOLDE COMMERCIAL S'EXPLIQUE PAR L'ENERGIE. LE RESTE EST LIE A UNE PERTE DE COMPETITIVITE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE QUI REPRESENTE 92,8% DE NOS EXPORTATIONS. LA DEGRADATION DU SOLDE DES ECHANGES EST SENSIBLE SUR TOUS LES PRODUITS INDUSTRIELS A L'EXCEPTION DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE L'AERONAUTIQUE. LES ECHANGES DE VEHICULES AUTOMOBILES, EXCEDENTAIRES JUSQU'EN 2007, SONT DESORMAIS DEFICITAIRES.

POUR SA PART LA LORRAINE AFFICHE UN SOLDE COMMERCIAL POSITIF DE 2,6 MILLIARDS GRACE A UN EXCEDENT STRUCTUREL DE SES EXPORTATIONS - QUI REPRESENTENT 4,3 % DES EXPORTATIONS FRANÇAISES – SUR SES IMPORTATIONS QUI SONT CONTENUES A 3,1%. (CHIFFRES A SEPTEMBRE 2011).

LE POIDS DES EXPORTATIONS LORRAINES REPRESENTE AINSI ENVIRON UN TIERS DE SON PIB ALORS QU'IL N'EST QUE DU CINQUIEME POUR LA FRANCE.

Evolution du commerce extérieur de la Lorraine (million d'euros)



Source Douanes

CONJONCTURE 2011. APRES UNE FIN 2010 ET UN DEBUT 2011 MARQUES PAR UNE REPRISE DES EXPORTS, CELLES-CI RECULENT DE 7,5% AU TROISIEME TRIMESTRE PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRECEDENT. LE SOLDE POURSUIT EGALEMENT SON EROSION.

I/ La reprise des exportations amorcée, mais également celles des importations

En 2009 dans un contexte mondial déprimé, la Lorraine avait subi, à l'instar de toutes les économies européennes un fort recul de ses échanges commerciaux : - 23 % de ses exportations et -25% de ses importations.

En 2010, le montant des exportations en Lorraine a progressé de près de 7% (15,9 milliards d'euros) mais reste encore très inférieur à celui atteint en 2008 (19,3 milliards d'euros). En revanche, le niveau des exportations au 1^{er} semestre 2011 (9,3 milliards d'euros) montre une réelle reprise, avec une progression de +18.2% par rapport à l'année dernière. L'évolution est importante d' autant plus que l'augmentation française est de 13% sur la même période.

Le niveau d'avant crise pas encore retrouvé

Cependant le niveau moyen d'export d'avant crise (moyenne des 2 années précédentes) n'est pas encore atteint (-6%). Malgré ce rebond la Lorraine reste au 8^o rang des régions exportatrices alors qu'elle était encore au 6^o rang en 2005.

Le solde de la balance commerciale reste toujours positif, mais alors qu'il progressait au début de la dernière décennie, la tendance est régulièrement à la baisse depuis 2005 du fait d'une hausse plus rapide des importations (+24% sur le 1^o semestre 2011) et le niveau de couverture des imports par les exports n'est plus que de 120% revenant presque au niveau de l'an 2000 (115%) largement supérieur toutefois au niveau français (88%).

En termes de solde la Lorraine reste au 3^o rang des régions françaises après Midi Pyrénées et Franche Comté, deux régions avec des industries dominantes (aéronautique et automobile).

La hiérarchie des départements lorrains ne varie guère avec cependant un effritement de la part des exportations de la Meurthe-et-Moselle (15% contre 17% les années précédentes). La Moselle retrouve son niveau antérieur des exportations à 64% et voit diminuer régulièrement sa part des importations (66% en 2008, 64% en 2010, 63% sur le 1^o semestre 2011).

Les départements dans le commerce extérieur lorrain

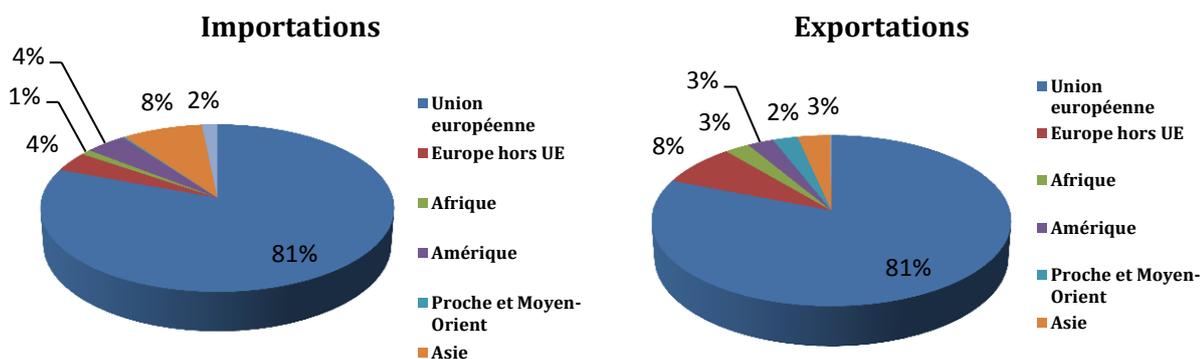
	LORRAINE	57	54	88	55	LORRAINE	57	54	88	55	
	1er Semestre 2010					1er Semestre 2011					
Exports	7 854	4 895	1 313	1 122	524	Exports	9 286	5 957	1 402	1 289	638
Imports	6 503	4 143	1 189	815	356	Imports	8 069	5 047	1 478	1 072	472
solde commercial	1 351	752	124	307	168	solde commercial	1 217	910	-76	217	166
taux de couverture	121%	118%	110%	138%	147%	taux de couverture	115%	118%	95%	120%	135%
	exports	62%	17%	14%	7%	exports	64%	15%	14%	7%	
	imports	64%	18%	13%	5%	imports	63%	18%	13%	6%	

Source INSEE

II/ Toujours une large prépondérance des relations avec l'Europe

La structure du commerce régional par grande zone géographique met à nouveau en évidence l'importance des relations de la Lorraine avec ses voisins européens : la région y réalise 81 % de ses exportations (84% en 2008) et 80% de ses importations (79% en 2008).

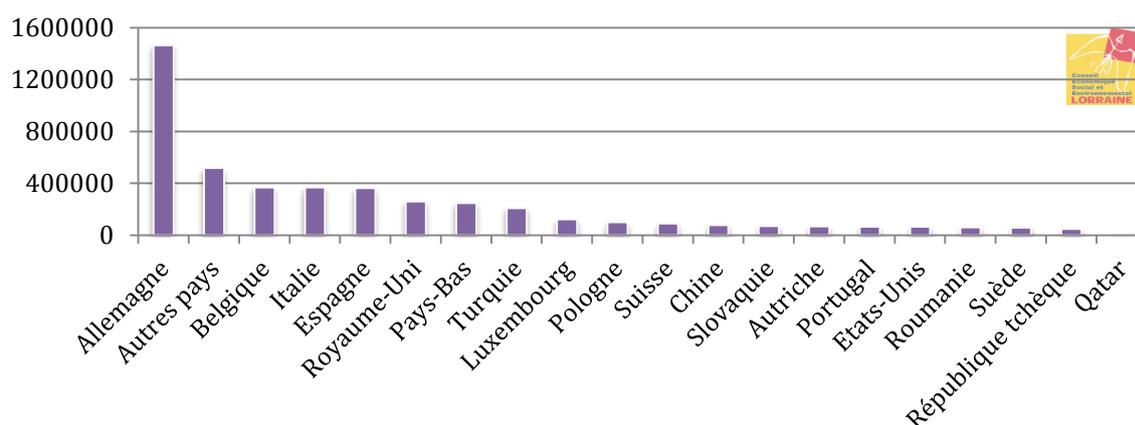
Commerce de la Lorraine par grandes zones géographiques (de juin 2010 à juin 2011)



Source Douanes

Si la Lorraine retrouve progressivement ses parts de marchés en Europe, elle peine en revanche à diversifier ses débouchés. Quelques progressions importantes au 1^{er} semestre 2011 (Amérique +19% avec 503 millions et Asie +14% avec 597 millions) viennent compenser le recul du Proche et Moyen Orient de 10% avec 361 Millions.

Destinations des exportations lorraines au 1er trimestre 2011 (milliers d'€)



Sources : douanes

L'Allemagne, incontournable partenaire commercial de la Lorraine

Avec 5,3 milliards exportés et de 4,8 milliards importés sur 12 mois glissants, **l'Allemagne reste de loin le premier partenaire de la Lorraine**. Ces échanges avec notre voisin sont cependant très sensibles à la conjoncture et notre solde commercial s'en trouve particulièrement affecté : -43% en 2010 pour remonter de +50% sur les 12 derniers mois glissants. En fait l'évolution des importations

est beaucoup plus réactive que celle des exports qui marque un temps de retard d'où de fortes variations du solde.

La Turquie : 2^{ème} partenaire lorrain pour le solde commercial

En **termes de solde commercial**, l'Allemagne ne figure qu'au 4^{ème} rang des partenaires commerciaux de la Lorraine après l'Espagne, au 1^{er} rang et l'Italie au 3^{ème} dont le solde a tendance cependant à s'effriter du fait des difficultés conjoncturelles que connaissent ces pays.

La présence au 2^{ème} rang des soldes commerciaux de **la Turquie**, avec un solde qui croît (+9% sur 12 mois) est tirée notamment par les produits sidérurgiques et l'équipement automobile qui pourraient la faire passer bientôt au 1^{er} rang. L'accroissement des relations de la Lorraine avec un pays émergent à fort potentiel est évidemment un signe encourageant pour la diversification des débouchés recherchée.

Solde commercial sur 12 mois au 1er semestre 2011

	Solde en milliers €	Tendance solde sur 12 mois
Espagne	730 157	-9%
Turquie	681 250	9%
Italie	521 814	-5%
Allemagne	463 391	50%
Pologne	-258 648	-27%
Chine	-364 956	-12%
République tchèque	-383 721	-30%

Source DIRECCTE – Douanes

Les plus forts déficits s'amplifient avec les pays de l'Est. Le solde avec la Pologne recule de -27%, celui avec la République tchèque de -30% et avec la Chine de -12%. La Chine s'est fait dépasser par la République tchèque en valeur absolue à fin juin.

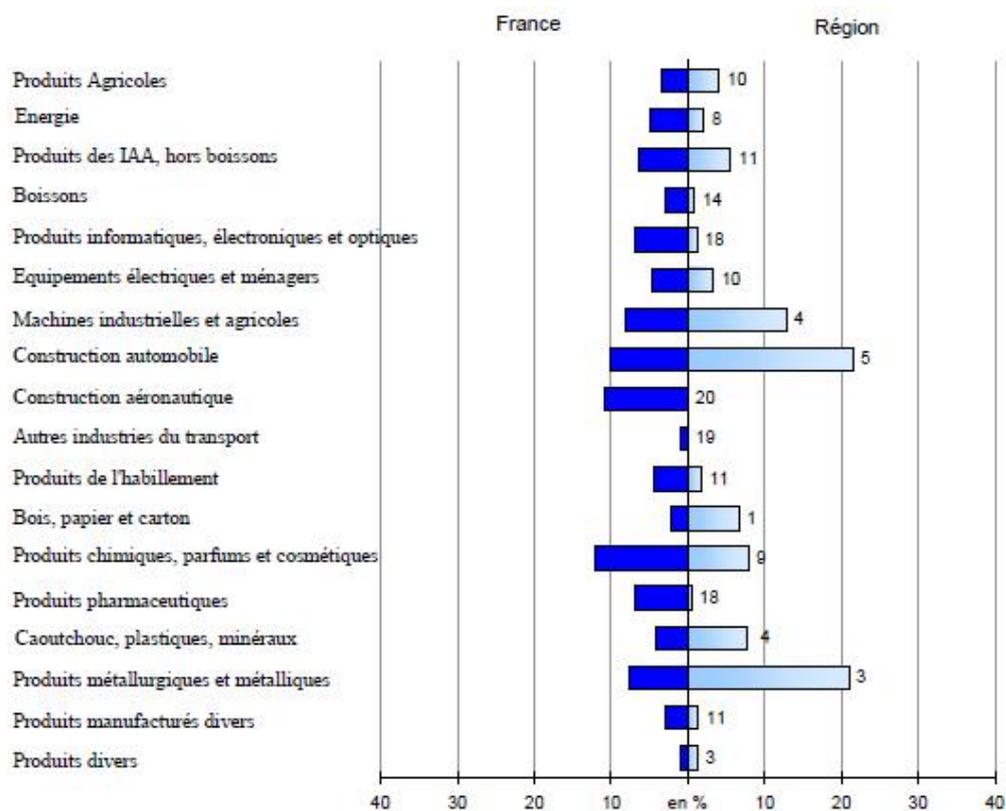
II/ Des exportations conformes aux secteurs traditionnels de l'industrie lorraine

La sidérurgie avec 2,3 milliards et 14% du total des exportations ainsi que l'automobile, près de 2,3 milliards et 13% restent les fers de lance des exportations lorraines devant les équipements à usage général 1,8 milliard et 10% et les équipements pour automobiles 1,5 milliard soit 8%.

Ces 4 secteurs représentent à eux seuls pas loin de la moitié des exportations lorraines et reflètent bien les spécificités régionales.

Comparaison de la structure des exports France/Lorraine (juin 2010 à juin 2011)

(% des exports et rang de la région)



La Lorraine, en termes d'exportations, est au premier rang des régions pour le bois-papier-carton, au 3^{ème} rang pour les produits métallurgiques et métalliques, au 4^{ème} rang pour les machines industrielles et agricole et le caoutchouc, plastique et minéraux et au 5^{ème} rang pour la construction automobile, mais au 20^{ème} rang pour la construction aéronautique.

Les spécificités de l'industrie lorraine se reflètent également dans les **soldes commerciaux** : c'est bien le cas pour l'automobile et la sidérurgie, qui réalisent les plus gros excédents.

Les **machines et équipements à usage général** représentent un **déficit de -438 millions** d'euros sur 12 mois, ce qui en fait le plus important parmi les produits manufacturés avec de surcroît des soldes qui se dégradent fortement depuis 2 ans : - 117% en 2010 et - 20% au premier semestre 2011.

D'autres points faibles se concentrent sur des secteurs qui sont malheureusement devenus structurellement importateurs : le meuble et le textile.

En revanche, les exportations de produits d'élevage et de culture progressent régulièrement et constituent maintenant le 3^{ème} solde excédentaire de la Lorraine : 581 millions en augmentation de 17%.

Il faut regretter cependant que les performances pour ce même type de produits sont beaucoup moins bonnes dès qu'ils font l'objet d'une valeur ajoutée. C'est le cas pour les produits à base de

viande où les importations dépassent les exportations. **C'est aussi le résultat de la stratégie de relocalisation de la valeur ajoutée menée par l'Allemagne.**⁵

A noter aussi que des secteurs précédemment excédentaires connaissent maintenant des déficits comme les produits plastiques ou le matériel électrique.

La typologie des PME lorraines exportatrices

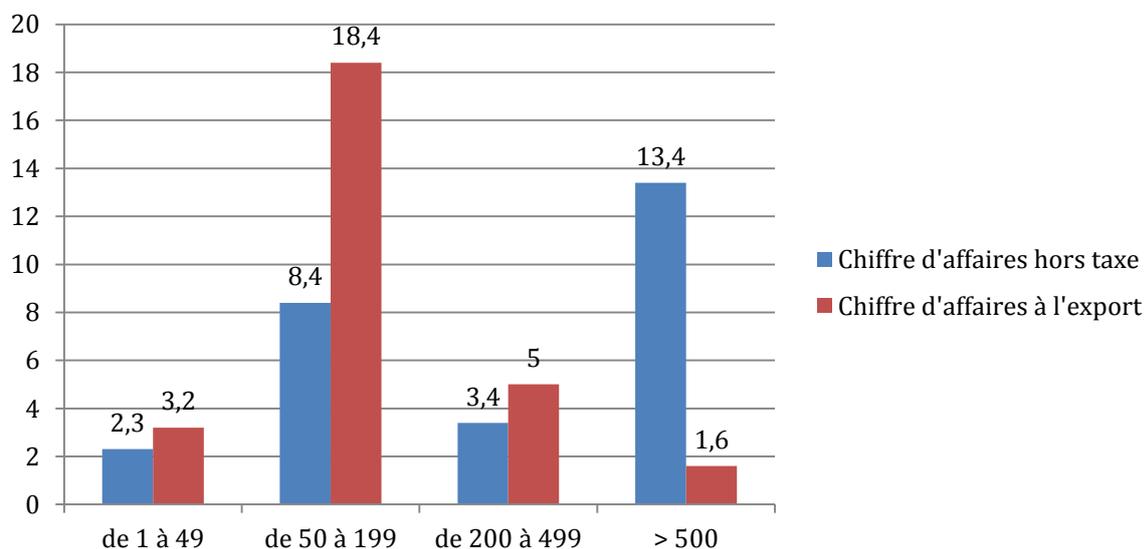
La Lorraine compte 2 880 entreprises exportatrices en juin 2011 dont 10% sont des primo-exportateurs (n'ayant pas exporté les 5 années précédentes).

	Part dans les exports (2010)	nb de sociétés
TPME (0 à 249)	38,5	2343
ETI (250 – 5000)	37,3	401
Grandes entreprises (>5000)	20,1	36
nd	4	100

La part des TPME et des ETI est donc prépondérante en Lorraine avec 75% des exportations.

Une étude menée par la Banque de France en 2011 sur les entreprises exportatrices montre que ce sont pour les entreprises de 50 à 200 salariés que l'accroissement des exports est le plus significatif en 2010, avec une croissance supérieure à celle du chiffre d'affaires global.

Variation du chiffre d'affaires total et à l'export 2010/2009 en fonction de la taille (%)



Banque de France

⁵ CF, *L'Allemagne, partenaire incontournable de la Lorraine*, CESE de Lorraine, octobre 2011

Les exportations sont tributaires de la conjoncture mondiale et pour la Lorraine tout particulièrement de la situation économique de son principal partenaire l'Allemagne qui représente le tiers de ses échanges internationaux.

La Lorraine a ainsi profité de la reprise de son voisin pour redresser sensiblement ses exportations depuis 2010, sans toutefois réussir à atteindre son niveau d'avant la crise du fait notamment de la disparition pendant la période de crise de certaines entreprises exportatrices dont le nombre s'est réduit de 3081 en 2007 à 2880 actuellement.

Il est donc primordial de reconstituer ce tissu et d'encourager les mesures visant à accompagner les entreprises à l'exportation notamment sur les marchés émergents dans la perspective vraisemblable d'un ralentissement des débouchés dans les pays européens engagés dans un plan de rigueur.

iv. INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Face à la baisse des flux, miser sur le fort potentiel de développement du tissu des entreprises étrangères en Lorraine

LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS EN LORRAINE SONT UN DES ASPECTS LES PLUS VISIBLES DE L'IMPORTANCE DES RELATIONS ECONOMIQUES QUE LA REGION ENTRETIENT AVEC L'ALLEMAGNE. C'EST UNE REALITE FORTE, QUI EVOLUE CONSTAMMENT ET QUI DEMANDE UNE ACTION DYNAMIQUE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET PRIVES, AU VU DU NOMBRE D'EMPLOIS ET DU POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT QUE CELA REPRESENTA.

DANS LES ANNEES 1990, LES FLUX D'INVESTISSEMENTS, MAJORITAIREMENT ALLEMANDS, ONT PARTICIPE A LA CONSTITUTION D'UN SOLIDE TISSU INDUSTRIEL. ILS ETAIENT LE RESULTAT D'AVANTAGES CONCURRENTIELS FORTS DE LA LORRAINE ET ETAIENT ABONDAMMENT CREATEURS D'EMPLOI.

AU DEBUT DES ANNEES 2000, LE CONTEXTE EUROPEEN ET LES STRATEGIES DES INVESTISSEURS CHANGENT ET CERTAINS AVANTAGES COMPETITIFS DE LA REGION EVOLUENT. EN CONSEQUENCE, LES IDE ENTRANTS EN LORRAINE DIMINUENT ET SE TRANSFORMENT. ILS CONCERNENT MAJORITAIREMENT DES REPRISES D'ENTREPRISES, SE DIVERSIFIENT TANT SUR LES LIEUX D'IMPLANTATION QUE DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE, AU RISQUE MEME DE VOIR LA SPECIFICITE DE LA REGION VIS-A-VIS DU RESTE DE LA FRANCE S'ERODER.

LA CRISE DE 2008-2009 A FORTEMENT MARQUE LES FLUX D'IDE QUI ONT BAISSE EN 2009. CEPENDANT, IL SEMBLERAIT QUE DE NOMBREUX PROJETS SUSPENDUS AIENT ETE REALISES EN 2010, CAR ON NOTE UNE FORTE AUGMENTATION DES EMPLOIS MAINTENUS OU CREES PAR LES IDE. MALGRE CETTE BONNE NOUVELLE, FORCE EST DE CONSTATER QUE LES NIVEAUX CONNUS DANS LES ANNEES 1990 NE SERONT PAS RETROUVES A MOYEN TERME. LE VERITABLE ENJEU SE TROUVE DANS LE DEVELOPPEMENT DES FILIALES ETRANGERES PRESENTES EN LORRAINE. C'EST UN ATOUT CONSIDERABLE, UNE SPECIFICITE REGIONALE A DEVELOPPER.

DES PISTES EXISTENT POUR CONTINUER A DEVELOPPER ET ANCRER LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX :

- LA MISE EN RESEAU DES CHEFS D'ENTREPRISES ETRANGERES EN LORRAINE ;
- LA CREATION DE CLUSTERS TRANSFRONTALIERS ;
- LA MISE EN AVANT DE LA DISPONIBILITE FONCIERE ET EN RESSOURCE HUMAINE ;
- LE DEVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE MULTIMODALE ;
- LA VALORISATION DES ELEMENTS DE DIFFERENCIATION REGIONALE (UNIVERSITE DE LORRAINE, IRT, POLES DE COMPETITIVITE, ...) ;
- LA MISE EN AVANT DE L'ACCES AU MARCHE FRANÇAIS ET TRANSFRONTALIER.

I/ L'importance des investissements étrangers dans l'économie lorraine

2^{ème} région en stock d'emplois liés aux investissements internationaux

Nombre total d'entreprises de plus de 20 salariés	dont à participation étrangère (en %)	Effectif salarié	dont à participation étrangère (en %)	Investissements (millions d'euros)	dont à participation étrangère (en %)
1 576	26,9	115 176	43,9	1 156	58,9

Source INSEE

La Lorraine est au 2^{ème} rang des régions pour le nombre d'IDE présents (après l'Alsace). Pour la part des salariés concernés, le classement est identique et la moyenne est de 10 points supérieure à la France.

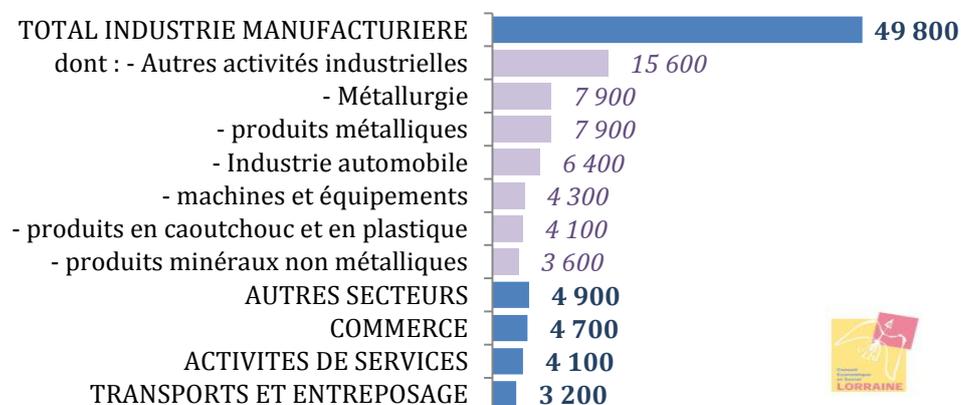
Forte présence des IDE, surtout industriels

En termes de stocks d'entreprises à capital majoritairement étranger, la Lorraine se caractérise par une forte présence étrangère dans son tissu économique, notamment industriel. Dans certaines zones d'emploi, les entreprises étrangères absorbent 20% de l'emploi salarié. **Sur l'ensemble de l'industrie lorraine, 36% des salariés dépendent d'IDE.**

75% des emplois liés aux IDE en Lorraine sont des emplois de l'industrie manufacturière. En tête des secteurs industriels, on retrouve les spécialisations traditionnelles de la région : métallurgie et produits métalliques, automobile et machines/équipements, qui, rassemblés, emploient environ 26 500 personnes.

De nombreux secteurs restent à promouvoir dans l'attractivité de la Lorraine qui dispose de compétences dans des domaines comme la R&D, la santé, la logistique, services aux entreprises, ... La capacité de la Lorraine à attirer des industriels étrangers reste une des caractéristiques de son attractivité économique.

Répartition des 66 900 emplois par secteur des emplois liés aux IDE en Lorraine en 2010

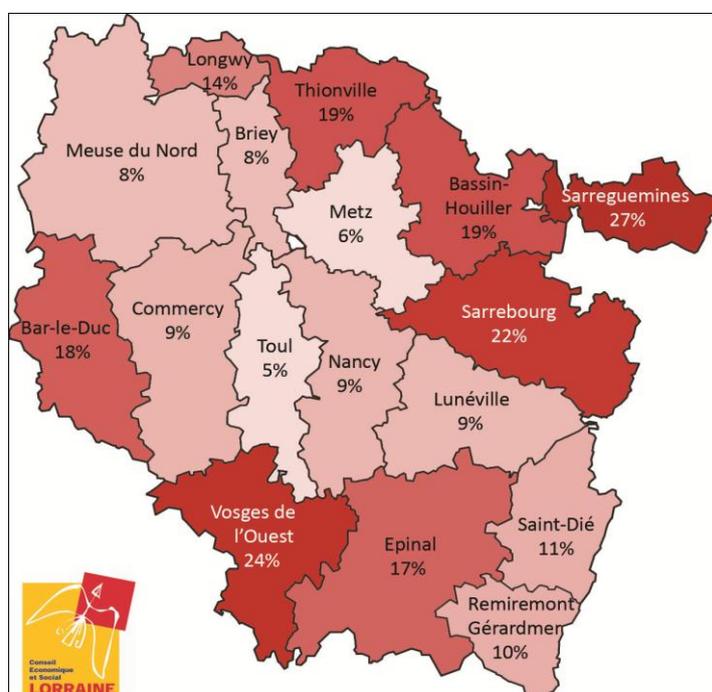


Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

Répartition des emplois liés aux IDE par zone d'emploi en août 2010

	Volumes		%	
	Ets	Emplois	Ets	Emplois
Thionville	106	11 741	13,52%	17,53%
Metz	88	4 628	11,22%	6,91%
Le Bassin-Houiller	140	9 800	17,86%	14,63%
Sarreguemines	84	5 487	10,71%	8,19%
Sarrebourog	30	3 664	3,83%	5,47%
Sous- total 57	448	35 320	57,14%	52,73%
Longwy	26	1 676	3,32%	2,50%
Briey	14	897	1,79%	1,34%
Nancy	120	10 135	15,31%	15,13%
Toul	12	652	1,53%	0,97%
Lunéville	8	924	1,02%	1,38%
Sous- total 54	180	14 284	22,96%	21,33%
Saint-Dié	17	2 059	2,17%	3,07%
Remiremont-Gérardmer	30	2 007	3,83%	3,00%
Épinal	46	6 162	5,87%	9,20%
Les Vosges-de-l'Ouest	20	3 107	2,55%	4,64%
Sous- total 88	113	13 335	14,41%	19,91%
Commercy	7	599	0,89%	0,89%
Bar-le-Duc	17	2 352	2,17%	3,51%
La Meuse-du-Nord	19	1 089	2,42%	1,63%
Sous- total 55	43	4 040	5%	6%
TOTAL Lorraine	784	66 979	100%	100%

Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine



Estimation de la part des emplois dépendant des IDE dans l'emploi salarié du secteur marchand des zones d'emploi, août 2010

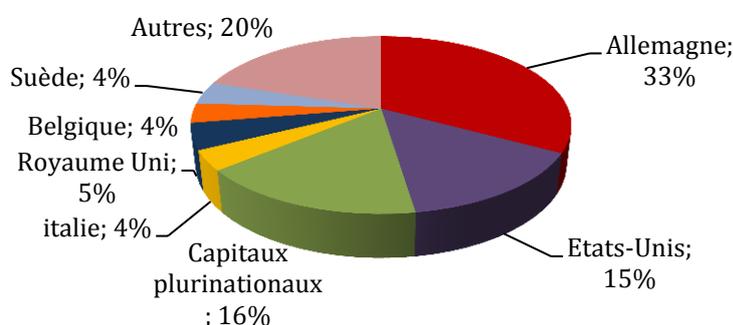
Sources : Valoris Lorraine, Pôle emploi

Même si cette tendance tend à s'atténuer progressivement, l'emploi lié aux investissements étrangers en Lorraine continue à être fortement marqué par la proximité géographique de l'Allemagne.

La place de l'Allemagne

Fort d'une présence historique des investisseurs allemands sur notre territoire, le poids des investissements allemands dans les entreprises étrangères en Lorraine est de 33% en termes d'emploi, ce qui représente plus de 22 000 postes. Ce taux est proche de 50 % si l'on tient compte de leur part prépondérante dans les capitaux plurinationaux.

Estimation de la répartition (en nombre d'emplois) dans les entreprises à capitaux majoritairement étrangers en août 2010



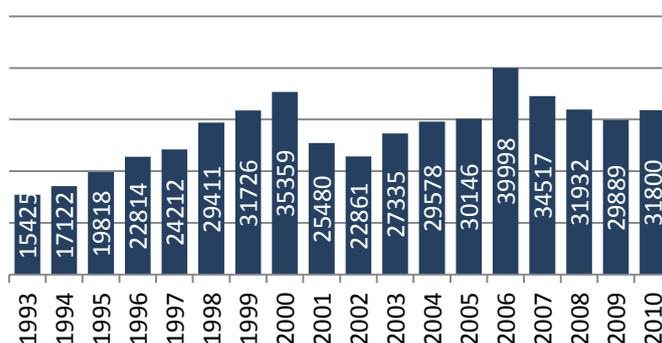
Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

II/ Des IDE entrants importants en 2010, mais une baisse depuis 2004

Des flux toujours importants en comparaison à la moyenne nationale

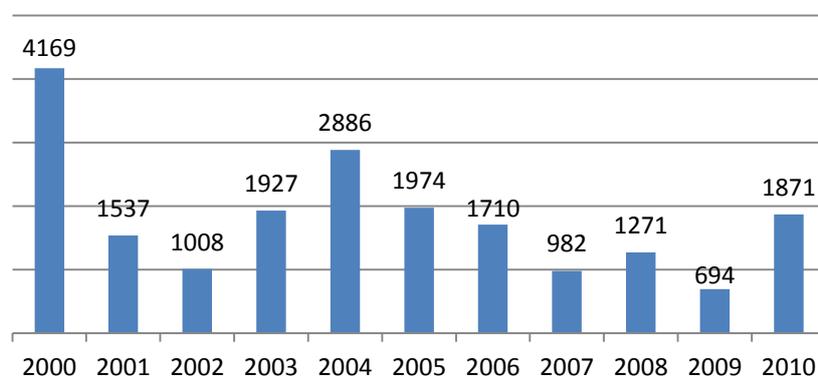
La Lorraine reste une des régions captant le plus de flux d'IDE. Les emplois créés ou maintenus par les IDE en Lorraine marquent en effet une nette augmentation en 2010, ce qui n'est pas le cas au niveau national.

Nombre d'emplois maintenus ou créés par les IDE en France



En moyenne depuis 2000, les IDE entrants ont créé ou maintenu 1 820 emplois par an.

Nombre d'emplois maintenus ou créés par les IDE en Lorraine



Données AFII

En 2010, la région se classe au **6^{ème} rang des régions** au niveau du nombre d'emplois créés ou maintenus par l'investissement étranger (1 871 postes sur 31 800 en France). Elle se place même en **1^{ère} position des régions** métropolitaines pour le nombre d'emplois créés ou maintenus pour 1 000 actifs (1,8 : ex aequo avec Champagne-Ardenne)⁶.

Etats-Unis, Allemagne et Luxembourg en tête des encours investis

La mesure des flux d'investissements internationaux par les encours entrants (en € et non en emplois comme dans les données précédentes) nous permet de connaître la nationalité de l'investisseur de 1^{er} rang, à savoir le pays de la provenance immédiate des capitaux.

En 2007, 2008 et 2009, les Etats-Unis étaient le premier investisseur direct en Lorraine. En 2009, ils représentent jusqu'à 25% des flux. Le Luxembourg et l'Allemagne représentent autour de 20% des flux d'IDE entrants. En 2009, les volumes investis par les Allemands ont considérablement diminué, mais cela s'explique essentiellement par la forte récession Outre-Rhin en 2009. A en croire les chiffres de l'emploi concernés par les IDE en 2010, on peut espérer une reprise de l'investissement allemand en Lorraine. De plus, l'approche de la provenance immédiate des capitaux masque une plus grande diversité de l'origine réelle des capitaux, notamment dans le cas des encours luxembourgeois.

L'industrie reste en tête des investisseurs étrangers

Les encours en provenance de l'étranger dans l'industrie concernent environ 40% de la totalité des flux entrants. Les investissements allemands se font majoritairement dans l'industrie, les investissements américains dans les activités financières et le Luxembourg dans l'immobilier.

⁶ Ces classements sont réalisés en fonction des **projets** de création ou de maintien d'emplois.

III/ Une attractivité à redynamiser : une étude du cas des IDE allemands en Lorraine

L'étude de cas présentée ci-dessous est tirée du rapport « L'Allemagne, partenaire incontournable de la Lorraine » du CESEL, adopté le 18 octobre 2011.

Les IDE allemands en Lorraine ont largement contribué à l'évolution du tissu industriel régional. C'est particulièrement vrai dans une période « faste » que l'on peut situer entre 1990 et 2004.

Il existe plusieurs logiques, souvent complémentaires, à la base de la décision d'un groupe à investir à l'étranger. Les filiales allemandes présentes en Lorraine ne jouent pas toutes le même rôle vis-à-vis de leur maison mère.

Ces stratégies ont évolué, passant d'une **logique de création** d'activités nouvelles avec une forte attractivité lorraine dans les années 1990 à une **logique de rachat** dont le but est notamment d'aborder le marché français dans son ensemble. La notion de l'attractivité évolue avec ces stratégies.

En conséquence, on assiste depuis 2004 à une **baisse du nombre d'investissements allemands** entrants en Lorraine qui s'accompagne d'une **grande diversification** géographique et sectorielle.

Certains établissements allemands de la région présentent des stratégies de développement exemplaires et continuent ainsi à jouer un rôle de premier rang dans l'activité industrielle lorraine.

III.1. Deux logiques à la base de la décision d'investir

Indépendamment de la nationalité des capitaux, les groupes à l'origine des investissements peuvent avoir des stratégies variées. En particulier, lors de l'examen des caractéristiques des IDE allemands, il apparaît que la motivation des investissements peut se faire en fonction de deux logiques bien distinctes, souvent complémentaires.

La logique de « centre d'approvisionnement »

Les établissements sont présents sur le territoire en raison d'un avantage compétitif tel qu'un moindre coût du travail, la qualité de la main d'œuvre, le coût de l'énergie, une législation favorable, ou encore la présence d'une niche technologique favorable à l'implantation. Ces filiales sont pour la plupart des fournisseurs de biens intermédiaires. Les centres de recherche et développement et de décision restent en Allemagne. Ces unités de production répondent à un besoin d'extension du groupe, mais peuvent jouer un rôle de variable d'ajustement.

C'est le cas pour lequel la volatilité de l'activité est la plus grande. Ils sont plus sensibles à la conjoncture et peuvent être rapatriés dans leur pays d'origine en cas de coup dur pour le groupe, voire délocalisés.

Un IDE répondant uniquement à cette logique peut entraîner une concentration des débouchés à l'interne du groupe. Les débouchés à l'export ne sont donc pas diversifiés.

La logique de « base avancée »

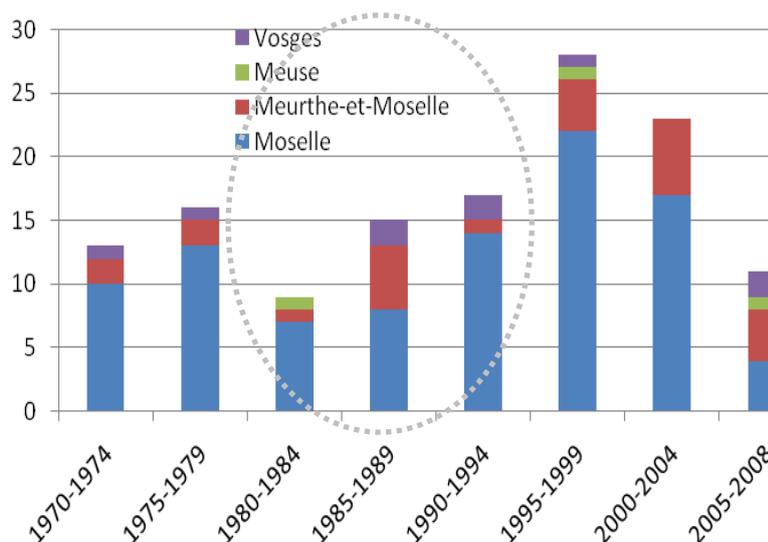
Il s'agit d'investissements présents sur le territoire lorrain ayant pour objectif d'appréhender le marché français. Ils sont soit le fruit d'une évolution d'anciens IDE dont la stratégie a évolué, soit le résultat de nouveaux investissements. Dans les deux cas, la motivation principale est d'être présent en France afin de se positionner sur le marché national.

Ces investissements sont à la fois des créations et des rachats et sont plus dispersés sur le territoire lorrain. Il peut arriver que certaines filiales bénéficient d'une relative autonomie de gestion (réseau commercial, formation, recherche et développement,...), mais cette autonomie est accordée tant que les objectifs financiers sont remplis. Ils sont par nature moins sensibles à la conjoncture, même si leur développement dépend de décisions prises au niveau du groupe. Le rôle du directeur de la filiale est primordial dans ce cas.

III.2. Une moindre attractivité de la Lorraine pour les IDE allemands

Les facteurs d'attractivité ont considérablement évolué depuis les années 90, période faste en particulier pour la création de filiales allemandes.

Nombre d'investissements allemands en Lorraine par département depuis 1970



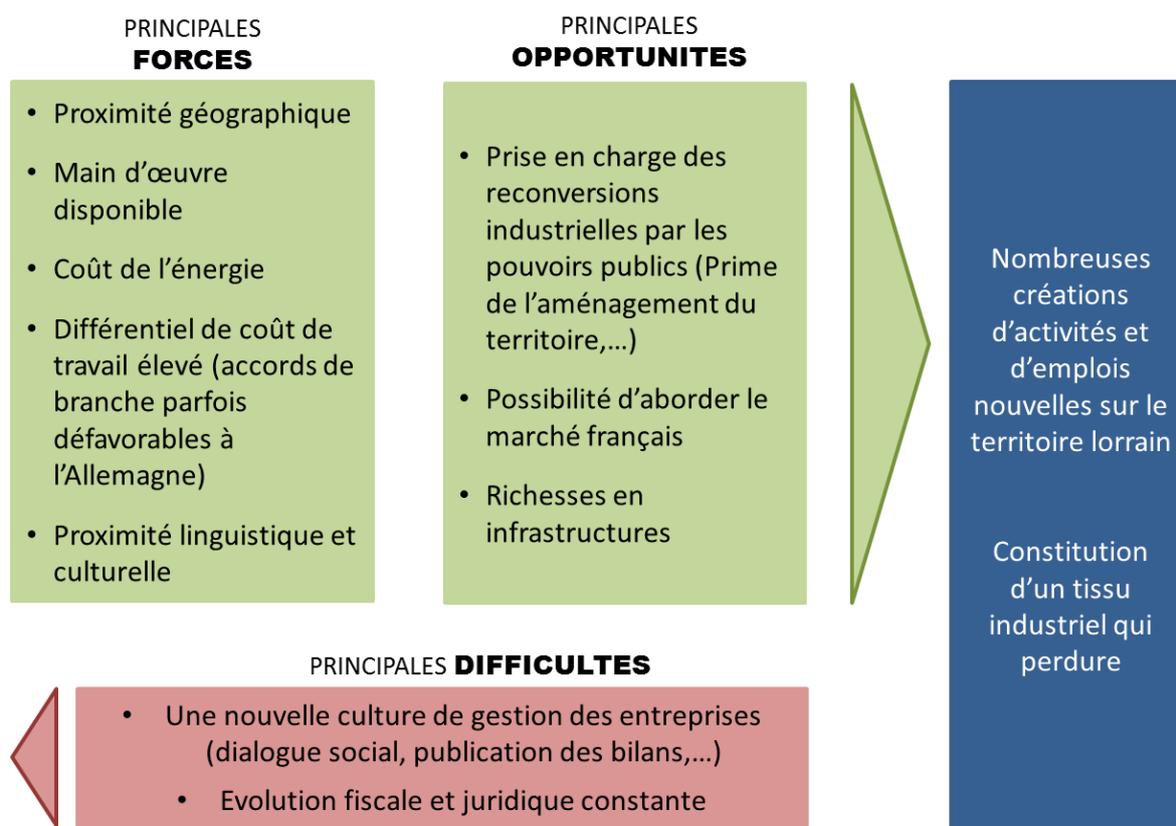
Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

L'importance des flux d'IDE entrants entre 1990 et 2000 est le résultat de nombreux facteurs favorables à l'implantation de filiales allemandes en Lorraine.

Les facteurs d'attractivité dans les années 1990 et au début des années 2000 : la logique du « green field⁷ »

Les facteurs d'attractivité sont le résultat d'avantages compétitifs liés au coût et à la qualité. En ce qui concerne la « période faste » des IDE allemands en Lorraine, ces facteurs sont à la fois le résultat de forces dont dispose le territoire, mais également d'opportunités présentes au cas où la décision devait être prise.

Durant la période faste que nous décrivons ici, de nombreux investissements allemands ont été réalisés en Lorraine et en particulier en Moselle. Malgré quelques difficultés qui pouvaient se manifester, l'attractivité de la région était importante :



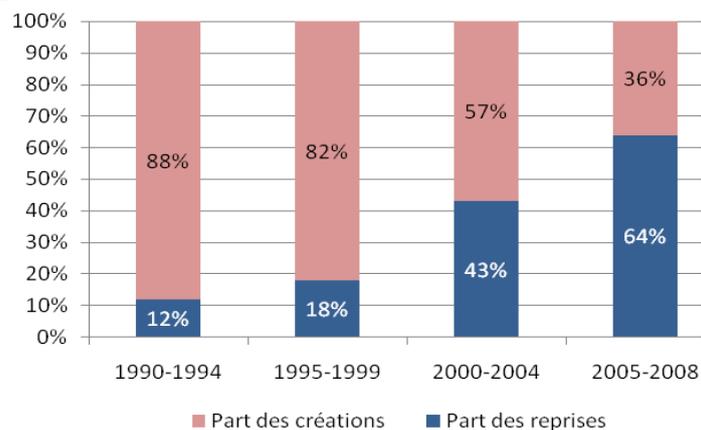
Les flux d'IDE entrants pendant cette période ont constitué un tissu d'entreprises industrielles très dense dans certains secteurs et/ou bassins d'emploi, à tel point qu'il n'est pas rare que les IDE allemands constituent la **colonne vertébrale** de l'activité économique d'un territoire (notamment dans l'industrie).

⁷ L'expression « **green field investment** » fait référence aux investissements réalisés sur des « terrains vierges ». Ils sont caractérisés par des créations d'activités nouvelles par des groupes étrangers et ont pour conséquence la création d'emplois. Elle s'oppose à la notion de « **brown field investment** » qui renvoie aux investissements réalisés dans le but de développer des structures déjà existantes.

Mutations à partir de 2000-2004

Depuis le début des années 2000, la logique de création d'**activités nouvelles** par les investissements allemands est nettement en retrait au profit d'investissements caractérisés de plus en plus par des actions de **reprise** ou d'**extension de l'existant**.

Part des reprises et des créations d'établissements dans les IDE allemands



Estimations réalisées à partir de la base IDE de Valoris Lorraine

Changement de contexte

Le contexte évolue pendant cette période. **L'Union Européenne** s'est ouverte à de nouveaux Etats Membres, également frontaliers de l'Allemagne. Ils représentent à la fois des marchés nouveaux à aborder et des avantages compétitifs importants (main d'œuvre qualifiée, coût du travail, ...). La financiarisation croissante de l'économie entraîne une **recherche de la rentabilité** au détriment parfois de la croissance des groupes industriels, et certains marchés arrivent à **saturation**.

Ces trois éléments de contexte sont en grande partie à l'origine du ralentissement des flux d'IDE allemands en Lorraine.

Les facteurs d'attractivité lorrains évoluent également

- ➔ La proximité culturelle souffre d'une baisse de la maîtrise de la langue.
- ➔ Les évolutions industrielles entraînent des besoins en qualification de la main d'œuvre plus exigeants. Les dispositifs de formation adaptés et la maîtrise d'un niveau toujours plus technique de l'allemand sont des éléments décisifs pour les investisseurs.
- ➔ L'effet d'aubaine créé dans les années 1990 par les fonds de reconversion industrielle a tendance à diminuer, voire à disparaître.
- ➔ Les secteurs historiques de l'industrie lorraine sont en difficulté.

Les investissements allemands dépendant des opportunités de rachat, ils se font désormais sur l'ensemble du territoire français.

Cependant, la Lorraine reste **une terre d'accueil des capitaux allemands**. Si le flux a diminué, il ne doit pas masquer une diversification intéressante des IDE. Ils sont tournés vers les secteurs innovants de l'économie, les services et sont davantage répartis sur le territoire régional. Les entreprises

allemandes - nouvelles et anciennes - participent à l'effort d'investissement et de diversification du tissu économique lorrain et restent fortement pourvoyeuses d'emploi.

III.3. L'enjeu du développement du tissu d'IDE présents : de la stratégie d'attraction à la stratégie d'ancrage

Si le degré d'indépendance est majoritairement faible dans les IDE présents en Lorraine, notamment dans les sociétés contrôlées par des capitaux allemands, l'enjeu du développement de ces investissements n'en est pas moins posé. Cela est d'autant plus important pour la Lorraine que les IDE représentent une grande partie du tissu économique régional. Le potentiel de maintien et de développement des emplois est grand.

Principaux enjeux

Les stratégies des maisons-mères sont diversifiées, mais les rencontres de terrain que le CESEL a réalisées dans le cadre de ce groupe de travail ont permis de déterminer des enjeux-clés dans ce domaine.

- ➔ Le **rôle des dirigeants d'entreprises** est important. Ce sont eux qui portent les projets de développement de leurs établissements en interne des groupes. Leur sensibilisation au développement économique régional, leur mise en réseau, sont des priorités qui méritent d'être développées.
- ➔ L'absence d'autonomie des établissements présents sur le territoire a pour conséquence une faible **participation aux dispositifs de structuration économiques et technologiques** proposés dans le pays/ la région d'accueil (On pense par exemple aux pôles de compétitivité, aux investissements d'avenir,...). Il est important d'encourager l'implication des établissements issus d'IDE dans les politiques mises en œuvre par les acteurs publics et privés, qu'ils soient nationaux ou locaux. Ceci permettrait d'accroître l'efficacité des initiatives structurantes et d'accroître leurs effets sur la compétitivité.

Des exemples de développement

La Lorraine compte des établissements allemands qui ont connu et connaissent des phases de développement, grâce à des investissements structurants et créateurs d'emploi.

ThyssenKrupp Presta France SAS en est un exemple. L'établissement basé à Fameck et Florange est spécialiste des colonnes de direction pour l'industrie automobile à Fameck et Florange. Le groupe a donné son feu vert pour un investissement de 30M€ dans un projet de diversification des systèmes de direction de 3^{ème} génération qui garantit la pérennité du site. Il sera en outre créateur de 55 emplois.

Viessmann Faulquemont a également augmenté son activité au cours des dernières années avec une décentralisation de toutes les compétences (R&D, conception, commercialisation, qualité, ...) sur les produits qu'elle fabrique : les ballons d'eau chaude et les panneaux solaires. Des emplois de chercheurs et de responsables du développement et de la commercialisation des produits sont créés dans ce cadre en 2011.

V. DEMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

2010 à nouveau marquée par une hausse des créations... et des défaillances

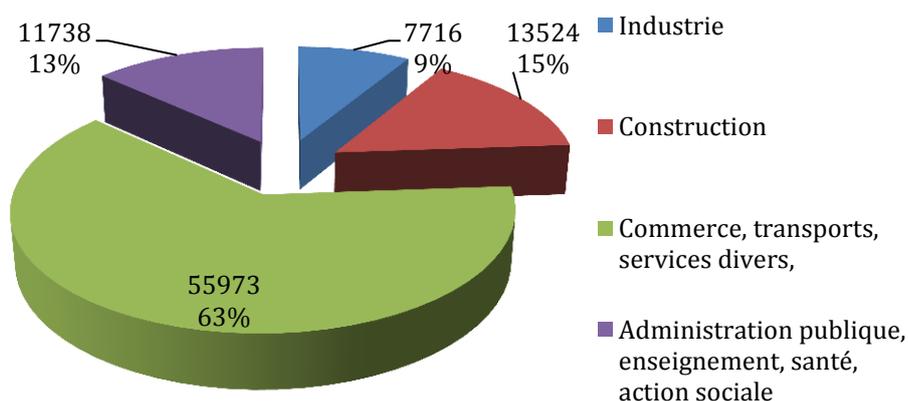
I/ Le tissu lorrain des entreprises et des établissements

89 000 entreprises⁸ au service du développement régional

Au 1^{er} janvier 2010, la Lorraine compte **88 952 entreprises**, soit 2,6% des entreprises françaises. L'industrie représente 7716 entreprises, soit 8,7% des entreprises de la région.

On constate une forte représentation régionale des secteurs industriels, plus particulièrement de l'industrie manufacturière, des activités financières, très présentes sur le bassin de Nancy, ainsi que du commerce. En revanche, le soutien aux entreprises, secteur souvent à forte valeur ajoutée, est sous-représenté.

Les entreprises selon le secteur d'activité au 1^{er} janvier 2010



Source INSEE

⁸ Une entreprise est une personne physique ou morale exerçant de manière indépendante une activité professionnelle non salariée.

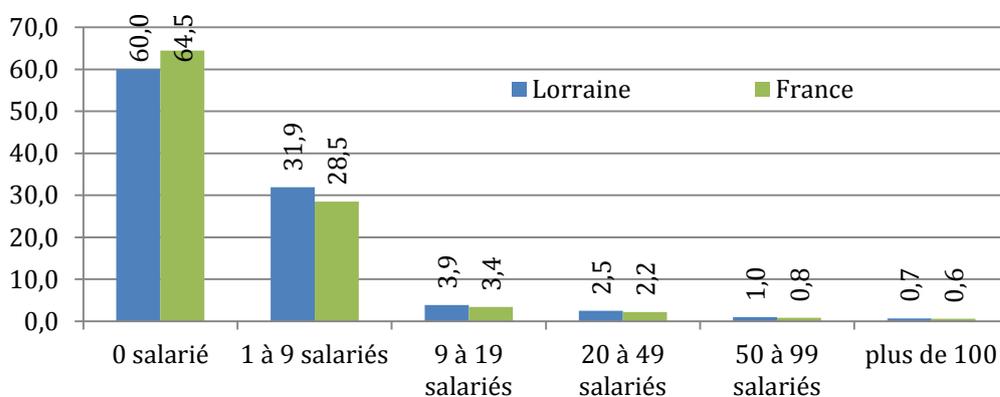
Le tissu d'entreprises en France et en Lorraine en 2010

2010	Lorraine		France		Part de la Lorraine dans la France (en %)	France hors Ile de France		Part de la Lorraine dans la France hors Ile de France (%)
	Nombre d'ent.	%	Nombre d'ent.	%		Nombre d'ent.	%	
industrie	7716	8,7	239481	7	3,2	202421	7,7	3,8
<i>dont industrie manufacturière</i>	6796	7,6	218881	6,4	3,1	184714	7	3,7
Construction	13524	15,2	468361	13,6	2,9	388232	14,7	3,5
Commerce, transport, hébergement restauration	28169	31,7	1060304	30,9	2,7	834232	31,6	3,4
<i>dont Commerce</i>	19856	22,3	729862	21,3	2,7	574122	21,7	3,5
<i>dont Transports</i>	2048	2,3	89968	2,6	2,3	63561	2,4	3,2
<i>dont Hébergement restauration</i>	6265	7	240474	7	2,6	196440	7,4	3,2
Information et communication	1859	2,1	113280	3,3	1,6	58470	2,2	3,2
Activités financières	3178	3,6	123862	3,6	2,6	30316	3,4	3,5
Activités immobilières	4139	4,7	172650	5	2,4	131521	5	3,1
Soutien aux entreprises	10667	12	563265	16,4	1,9	372278	14,1	2,9
Enseignement, santé, action sociale	11739	13,2	434142	12,6	2,7	352830	13,4	3,3
Autres services aux ménages	7961	8,9	256744	7,5	3,1	210159	8	3,8
Total	88952	100	3432089	100	2,6	2640450	100	3,4

147 114 établissements⁹

Au 1^{er} janvier 2010, la Lorraine compte **147 114 établissements** soit 2,8% du total national. 60% des établissements n'ont aucun salarié, et 2408 dépassent les 50 salariés soit 1,6% du total. L'analyse suivant les effectifs fait ressortir paradoxalement une part relative plus faible des établissements sans salarié (60% en Lorraine, et 64,5% en France hors Ile de France) ce qui mathématiquement entraîne une légère surreprésentation lorraine des classes d'établissements de 1 à 100 salariés.

Les établissements selon leur taille au 1^{er} janvier 2010



Source INSEE

⁹ Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est exercée l'activité (magasin, atelier, entrepôt...).

Etablissements en Lorraine par secteurs et taille

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus
Ensemble	147 114	100	88 274	46 902	5 779	3 751	2 409
Agriculture, sylviculture et pêche	14 243	9.7	12 342	1 843	29	16	13
Industrie	10 633	7.2	4 812	3 872	871	593	485
Construction	14 860	10.1	8 033	5 648	653	407	119
Commerce, transports et services divers	81 103	55.1	48 333	27 452	2 902	1 652	764
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	26 275	17.9	14 754	8 087	1 324	1 083	1 027

Source INSEE

II/ Les créations en 2010 : hausse due à l'auto-entrepreneuriat

Une progression de 6,3% en un an qui masque une baisse des créations « hors auto-entreprise »

En 2010, 16 545 entreprises ont été créées en Lorraine, soit 6,3 % de plus qu'en 2009 : une création sur cinq s'est faite sous la forme d'une société. Parmi celles-ci, 84 % sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et 10,5 % des sociétés par actions simplifiées (SAS). Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, la part de la Lorraine dans les créations d'entreprises reste inférieure à notre poids démographique.

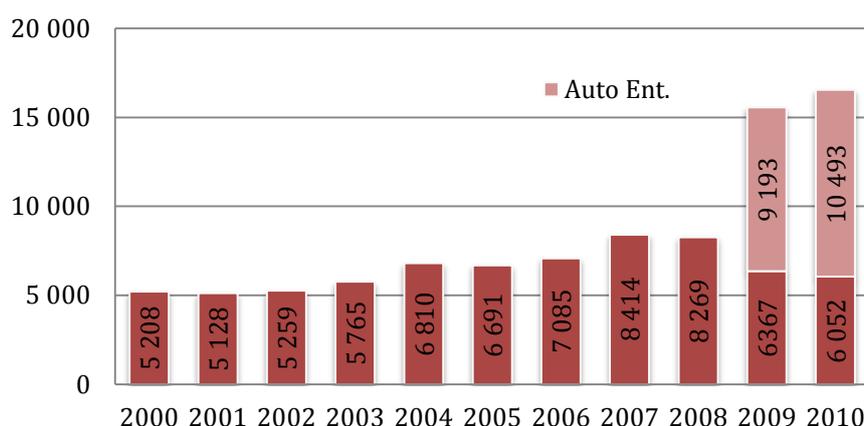
	Nombre d'entreprises créées	Part du total France	Taux de création
Lorraine	16 545	2,7	18,6
France métropolitaine	601 571	96,7	18,2

Source INSEE

Avec un nombre de **créations 2010 hors auto-entrepreneurs en baisse (-4.9%)**, et une augmentation du nombre d'entreprises créées dans l'année (+6.3%), l'auto-entrepreneur est un statut qui a, pour le moment, un succès grandissant au sein des porteurs de projets de notre région.

En effet, 6 entreprises sur 10 sont créées avec ce type régime. En Meuse par exemple 68% des créations 2010 sont des Auto-entreprises.

Nombre de créations d'entreprises en Lorraine



Source INSEE

L'auto-entreprise : un chiffre d'affaire moyen de 7 568€ en Lorraine

En 2010, au niveau national, 24 9300 auto-entrepreneurs ont déclaré un chiffre d'affaires positif d'un montant moyen de 8 350€. La moitié des Lorrains auto-entrepreneurs ont déclaré un chiffre d'affaires positif en 2010, contre près d'un tiers en 2009.

	Total des comptes actifs à fin janvier 2011	Total des créations AE 2009-2010	Auto entreprises depuis 2009	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2009	Chiffre d'affaires moyen en 2009	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positifs en 2010	Chiffre d'affaires moyen en 2010
Meurthe et Moselle	5929	6217	-288	1483	5690	3285	7943
Meuse	1484	1503	-19	370	5322	870	7065
Moselle	8611	8816	-205	2030	6377	4303	7552
Vosges	3317	3150	167	783	6074	1935	7714
Lorraine	19341	19686	-345	4666	5865,75	10393	7568,5

Source : ACCOS

Depuis Avril 2011, la déclaration de "non chiffre d'affaires" est devenue obligatoire, une contribution à la formation professionnelle sera demandée dès que l'auto-entreprise signale un chiffre d'affaires positif, et un nouveau barème a été créé offrant la possibilité d'opter pour l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL), l'équivalent dans une entreprise classique de la SARL.

La plupart des créations se fait sans salarié...

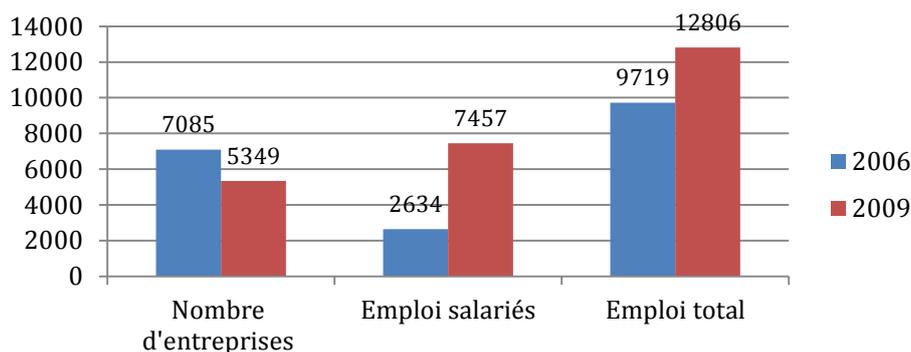
La quasi-totalité des demandes de création d'auto-entreprises se font sans salarié. Du fait de la part importante d'auto-entrepreneurs parmi les créateurs de 2010, la proportion de créations sans salarié reste donc, comme en 2009, très élevée (95%). En dehors des créations d'auto-entreprises, 87 % des créations se font également sans salarié. Dans les entreprises qui se créent avec au moins un salarié, il y a, en moyenne, trois salariés, comme en 2009 et en 2008 (tableau 2).

La création issue des auto-entreprises aboutit à une estimation de 8 670 emplois non-salariés et au total à 11 220 emplois induits par la création d'entreprises en 2010.

... mais la création a un fort effet de levier sur l'emploi à moyen terme

La création d'entreprise reste un fort vecteur de création d'emploi. Le suivi de la génération 2005 avait montré trois ans après la création, un facteur multiplicateur de 1,2 sur l'emploi total (de 9569 à 11 439) et de 2,3 sur le seul emploi salarié. Le suivi des entreprises de la génération 2006 montre que trois entreprises sur quatre sont pérennes dans les trois années qui suivent leur création. Fin 2008, cette génération s'est réduite à 5 350 entreprises regroupant 7 450 emplois salariés, soit un total de 12 800 emplois en incluant les dirigeants.

Emploi et nombre d'entreprises créées en 2006 et situation en janvier 2009



Source INSEE

Belle progression dans les Vosges. Que ce soit pour les entreprises classiques, ou pour les auto-entreprises, nous le disions auparavant, le département Vosgien, se démarque par de belles progressions cette année.

Le département semble rattraper progressivement le retard en termes de création, accumulé depuis les années 2000. Certains secteurs y contribuent particulièrement, comme l'enseignement, santé et action sociale (+35.3%) en un an, ou encore la construction (+27.2%). **Il est de plus le seul département affichant une progression positive pour l'industrie (+14%).** Les créations de la dernière décennie sont majoritairement des entreprises n'employant pas de salarié (94%) et près des 2/3 des créations 2010 sont des auto-entreprises.

La Moselle, reste le département accueillant le plus de porteurs de projets, en particulier dans les zones d'emplois de Metz et Thionville (à eux deux, près de 60% des créations Mosellanes).

Ce sont majoritairement des entreprises n'employant pas de salarié mais en 2010, 490 sont tout de même des entreprises de 1 à 9 salariés.

Les secteurs de création qui se détachent cette année sont principalement les transports (hausse notable de 56.3%), et l'hébergement/restauration (chute de -19.7%). La Moselle tire vers le haut l'évolution Lorraine depuis les années 2000 (+6.4% entre 2009 et 2010).

Un point notable pour la zone d'emploi de Sarrebourg qui note cette année une chute de 15.5% des créations d'entreprises.

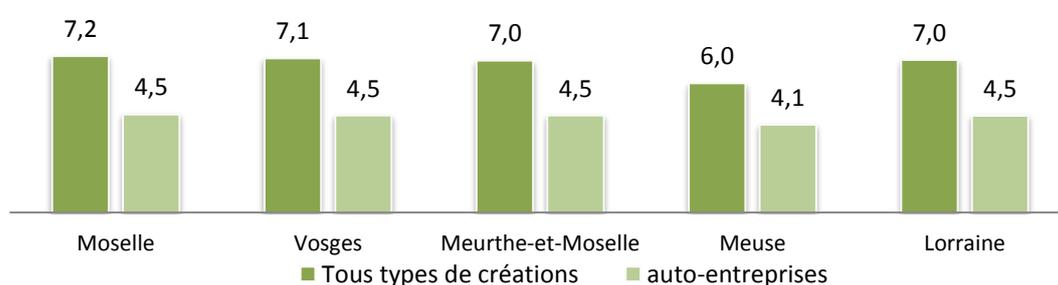
La Meurthe et Moselle est en dessous de la moyenne régionale, avec une évolution de +4.9% sur l'année. Les secteurs concernés par cette hausse sont principalement les transports (+40.4%), l'hébergement et restauration (+19.4%). L'industrie est en forte chute (-19.1%). 63% des créations 2010 sont des auto entreprises.

Comme pour les autres départements Lorrains une grande majorité des créations concerne des entreprises de 0 salariés, mais en 2010, 233 nouvelles entreprises étaient de 1 à 9 salariés et 13 de plus de 10 salariés.

Le bassin de Toul note une évolution remarquable en termes de création d'entreprise cette année : +17.9%.

La Meuse reste en recul, en effet les évolutions restent très faibles depuis quelques années (+2.3% cette année), certains secteurs sont surreprésentés : hébergements restauration, activités immobilières, enseignements, santé et action sociale. 67.9% des créations en 2010 sont des auto-entreprises et la Meuse du Nord se distingue des autres zones d'emplois Meusiennes par une progression de 3.9%.

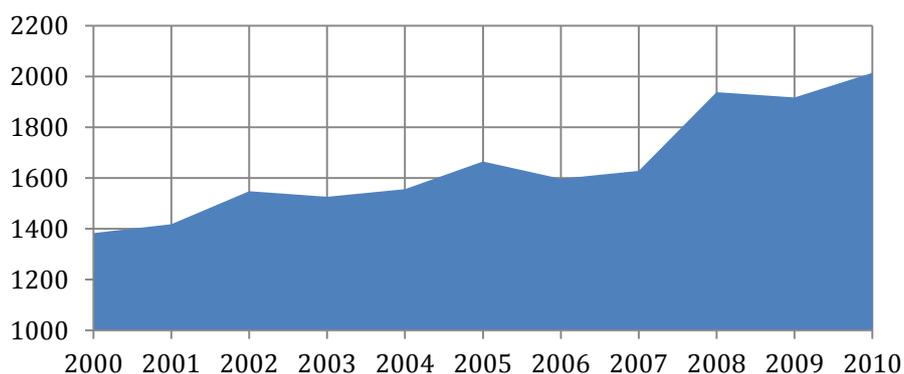
Taux de création d'entreprises pour 1000 habitants



III/ Les défaillances

L'évolution des défaillances d'entreprises montre les réactions sensibles à la conjoncture que connaît notre région. En témoigne le nombre grandissant de défaillances dès 2008.

Evolution des défaillances d'entreprises



Le contexte actuel de retournement de conjoncture génère des inquiétudes concernant cet indicateur, d'autant que l'impact social en termes d'emplois est important.

L'impact social des défaillances : 8070 emplois menacés...

Entre mai 2010 et mai 2011, 8070 emplois étaient menacés par les défaillances d'entreprises en Lorraine. Une évolution de 5.5% en 1an qui fait que la Lorraine se retrouve en très mauvaise position (20eme) des régions. Avec un nombre d'emplois menacés moyen par défaillances de 3,7, la Lorraine se positionne au dessus du ratio national (3,2).

Zoom / les créatrices

4,6 points différencient la Lorraine de la moyenne nationale de la contribution des femmes à la création d'entreprises individuelles.

En Lorraine, la part des femmes dans la création d'entreprises individuelles n'est que de 31,2% contre 35,8% en France. Une majorité de Lorraines et de Françaises se dirige vers l'enseignement, la santé, le social, les services aux ménages.

La part des Lorraines dans l'industrie n'est que de 36,5% contre 43,6% au niveau national.

Zoom / la Grande Région

Ratio pour 1000hab du nombre de créations d'entreprises en 2008



Source portail statistique de la Grande Région

Les deux régions allemandes et le Luxembourg se distinguent par un ratio élevé d'entrepreneurs. La Lorraine et la Wallonie restent largement inférieures à la moyenne dans la Grande Région.

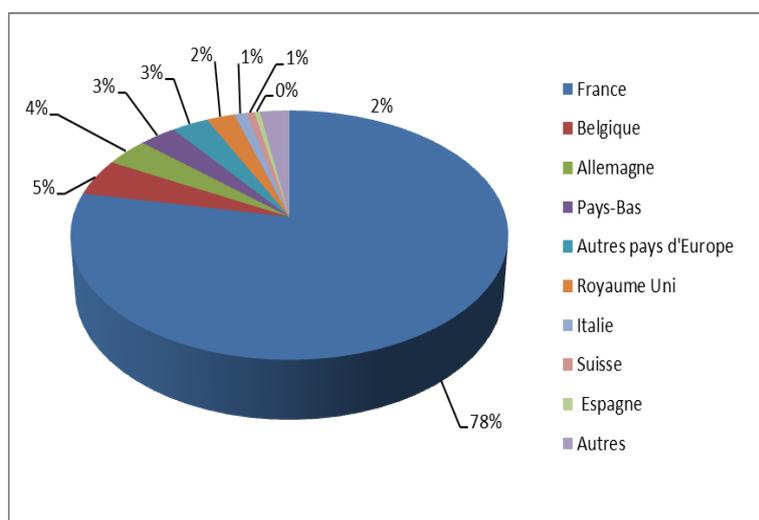
vi. TOURISME

Un nouveau dynamisme

I/ Conjoncture 2010 et été 2011

En Lorraine, le Comité Régional du Tourisme qualifie le bilan 2010 de « mitigé et moyen », à partir des données de fréquentation recueillies pour la période janvier-septembre, soit un total de 2 820 000 nuitées. Pourtant, la fréquentation hôtelière renoue bien avec la hausse, avec +1,9 % de nuitées par rapport en 2009 (contre 2,4% en France). Cette évolution s'explique principalement par une élévation de la clientèle étrangère (+7,8%), plus particulièrement de la clientèle allemande. En fait, c'est l'hôtellerie de plein air qui a pénalisé les résultats lorrains : la météorologie défavorable a entraîné une baisse de 6,2% des nuitées sur la période estivale, en grande partie imputable à la désaffection de la clientèle étrangère (-15%), notamment néerlandaise et allemande.

Fréquentation de l'hôtellerie en Lorraine, selon la nationalité de la clientèle, en 2010 (année pleine)



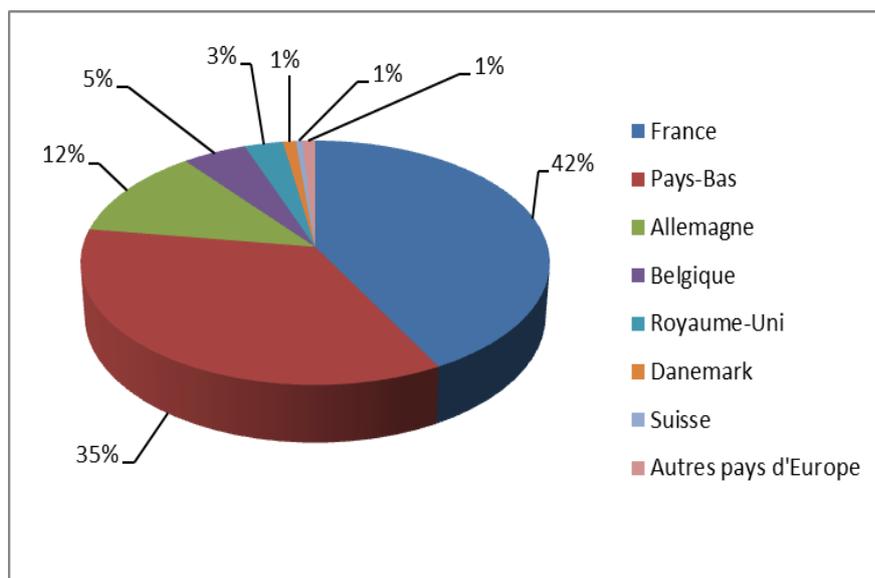
Répartition des nuitées :

- France : 78%
- International : 22%

Parmi la clientèle étrangère, les Belges, les Allemands, les Néerlandais représentent plus de 50%.

Source : Observatoire régional du tourisme,
Mise en forme CESE Lorraine

Fréquentation des campings en Lorraine en 2010, selon la nationalité de la clientèle, en 2010 (année pleine)



Répartition des nuitées :

- France : 42%

- International : 58%

Les touristes étrangers amateurs de camping en Lorraine sont européens .

Les Néerlandais demeurent en 1^{ère} position, suivis des Allemands et des Belges.

Bilan de l'été 2011 : positif, malgré de mauvaises conditions météorologiques

La saison estivale française a été meilleure qu'en 2010, malgré une météo très défavorable. Selon les estimations établies par la DGCIS¹⁰, les nuitées en hôtellerie comme en campings connaissent une progression de l'ordre de 3 à 4%, grâce aux hausses conjuguées et équivalentes des clientèles françaises et étrangères. Les villes sont les grandes bénéficiaires de la saison. Comme en 2010, les hébergements de qualité, les mieux équipés, enregistrent les plus fortes croissances de fréquentation.

En Lorraine, l'enquête régionale TNS Sofres auprès des professionnels du tourisme laisse apparaître « *un été 2011 globalement assez bon, mais perçu inégalement selon les professionnels* ». Cependant, **la tendance issue des observations des organismes départementaux est franchement positive.**

- **La Moselle** recueille les fruits de l'implication des collectivités dans le montage des deux projets-phare, Centre Pompidou Metz et Center Parcs Domaine des Trois Vallées, ouverts au public respectivement en mai et juin 2010.

Le succès exceptionnel et fulgurant du **Centre Pompidou**, qui a dépassé en septembre 2011 son millionième visiteur, en fait l'institution muséographique française la plus fréquentée en dehors de l'Île de France. Modifiant l'image culturelle de la Lorraine, il a induit une hausse de la fréquentation hôtelière de Metz.¹¹A titre d'exemple, dès l'ouverture, le nombre des nuitées a cru de 19% en mai 2010 par rapport à mai 2009 (week-end de l'Ascension) et de 23% en août 2010 comparé à août 2009.

¹⁰ Enquête « Suivi de la Demande Touristique », SDT, de la DGCIS et Banque de France, Baromètre TNS-Sofres, enquête des Comités Régionaux du Tourisme notamment

¹¹ Source : ECONOMIE LORRAINE « Événementiel 2010 : impact sur la fréquentation hôtelière en Lorraine » INSEE

Le 4^{ème} village Center Parcs de France, **le Center Parcs Domaine des Trois vallées**, ouvre en septembre 2010 près de Sarrebourg. Ciblante une zone de chalandise de 5 à 10 millions d'urbains à 2 ou 3 heures de voiture, et doté d'une capacité d'accueil de 4 000 vacanciers soit 1 200 000 nuitées annuelles (sur la base d'un taux d'occupation de 85%), il a presque eu pour effet de doubler les séjours en Moselle ! Moteur pour les économies du sud Mosellan et du Lunévillois, il s'est accompagné de la création de 610 emplois (470 à taux plein). Une extension est programmée pour mai 2012 et une 3^{ème} tranche pourrait suivre en 2014.

Des 2010, les répercussions sur les commerces et sites touristiques proches sont patents : on enregistre environ 20% de fréquentation supplémentaire sur la période janvier-juillet 2010 par rapport à la même période de 2009.

- **En Meurthe et Moselle, l'OTSI témoigne d'une bonne saison (+30%)**, grâce à une clientèle de courts séjours thématiques et de découverte urbaine et patrimoniale. Le Lorraine Mondial Air Ballons ou les Rendez-vous de la place Stanislas ont participé à l'attractivité du département.
- **L'Observatoire Départemental de l'Economie Vosgienne tire aussi un bilan positif**, avec une stabilité des clientèles françaises et étrangères.
- **Le CDT de la Meuse se réjouit de l'affluence des Français, des Belges, Néerlandais, Allemands et Britanniques sur les sites de mémoire**, ces sites concernant 2 visiteurs sur 3 dans le département.

II/ Evolution de la fréquentation des principaux sites touristiques et événements lorrains

L'évolution de la fréquentation des sites touristiques lorrains est révélatrice de l'évolution de la société française :

De 2009 à 2010, fréquentation des principaux sites touristiques lorrains, en nombre d'entrées

	2010	var.2010/ 2009	2009
CENTRE POMPIDOU METZ	615 830		NS
PARC ZOOLOGIQUE D'AMNEVILLE	534 295	-3%	548 100
CATHEDRALE DE METZ	590 900	0%	591 871
SITES DE MEMOIRE de Verdun et Douaumont	521 263	-9%	573 740
WALIGATOR PARC	486 000	21%	402 544
SNOW HALL	400 000	102%	198 000
PARC ANIMALIER DE SAINTE CROIX	222 200	3%	214 775
COLLINE DE SION	216 000	-15%	253 784
FRAISPERTUIS CITY	215 784	-2%	220 782
CONFISERIE DES HAUTES VOSGES	183 300	6%	172 600
TOTAL	3 985 572	25%	3 176 196

Source : Observatoire régional du tourisme, Mise en forme CESE Lorraine

De 1995 à 2010, fréquentation des principaux sites touristiques lorrains, en nombre d'entrées

	1995	var 2010/1995	2010
SITES DE MEMOIRE (Verdun et Douaumont)	784 436	-50%	521 263
PLAN INCLINE SAINT LOUIS ARZVILLER	184 228	-77%	103 845
ECOMUSEE DE L'IMAGERIE D'EPINAL	150 123	-225%	46 162
PARC ANIMALIER DE SAINTE CROIX	93 258	58%	222 202
MUSEE DE LA CITADELLE ET CITADELLE DE BITCHE	92 258	-56%	59 177
MUSEE AQUARIUM DE NANCY	76 327	-5%	72 796
MUSEE DES BEAUX ARTS DE NANCY	66 918	32%	98 028
MUSEE DU CRISTAL BACCARAT	63 664	-259%	17 743
MAISON NATALE DE JEANNE D'ARC DOMREMY	56 013	-143%	23 051
MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES NANCY	54 302	-15%	47 168
TOTAL	1 621 527	-34%	1 211 435

Source : Observatoire régional du tourisme, mise en forme CESE Lorraine

Depuis quelques années, les événements se multiplient, témoignant de la vigueur du milieu associatif lorrain et du goût du public pour ces manifestations. Cependant, en 2011, la diminution des marges de manœuvre des soutiens publics risque de mettre en difficulté nombre d'entre elles.

Les principaux événements lorrains en 2009

	2009
SALON LE LIVRE SUR LA PLACE à NANCY	140 000
FESTIVITES DE LA SAINT NICOLAS à NANCY	125 000
EXPOSITION NIKKI DE SAINT PHALLE à MANDEREN	107 617
NANCY JAZZ PULSATIONS à NANCY	95 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DE GEOGRAPHIE à SAINT DIE	50 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHANT CHORAL à NANCY	50 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ITALIEN à VILLERUPT	46 268
FESTIVAL RENAISSANCES à BAR LE DUC	43 000
FESTIVITES DE LA SAINT NICOLAS à SAINT NICOLAS DE PORT	40 000
FANTASTIC ARTS à GERARMER	39 500
TOTAL	736 385

Source : Observatoire régional du tourisme

III/ Investissements touristiques

Le recensement des investissements lorrains dans le domaine touristique, par des méthodes empiriques, fait apparaître pour la période février 2010-septembre 2011 **un total de près de 1 milliard d'investissements actés ou projetés.**

Les principaux investissements touristiques lorrains 2010-2011

	MONTANTS EN M€	EMPLOIS CONCERNES	DATE PREVISIONNELLE DE REALISATION	REALISES	EN COURS	EN SUSPENS
INVESTISSEMENTS ACTES						
CENTER PARCS SARREBOURG (57) Domaine des 3 forêts Tr 1	280	420	mai-10	OUI		
CENTER PARCS SARREBOURG (57) Domaine des 3 forêts Tr 2	100	75	mai-12		OUI	
CENTRE POMPIDOU METZ (57)	72	150	mai-10	OUI		
STATIONS VOSGIENNES (88)	5,3	NC	NS	OUI	OUI	
AMNEVILLE CASINO (57)	35	NC	juil.-10	OUI		
FRAISPERTUIS JEANMESNILS(88) Grand huit	4	NC	2011	OUI		
CENTRE DES CONGRES NANCY (54)	70	NC	nov.-13		OUI	
CENTRE DES CONGRES DE METZ (57)	52	NC	NC		OUI	
MADINE (55) Tr1	14,5	NC	2012-2014			OUI
TOTAL INVESTISSEMENTS ACTES	633					
INVESTISSEMENTS PROJETES						
CENTER PARCS SARREBOURG (57) Domaine des 3 forêts Tr 3	118	75	2014			OUI
DOLCE VITTEL VITTEL-CONTREXEVILLE (88)	20 à 25	50-100	2013			OUI
WALYWOOD AMNEVILLE (57)	152	NC	2015			OUI
MADINE (55) Tr2	45,5	NC	2019			OUI
TOTAL INVESTISSEMENTS PROJETES	338					
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	971					

Commentaire : les emplois du Centre Pompidou incluent les prestataires, le prix de revient du centre des Congrès de Nancy s'entend hors foncier

Source : CESE Groupe de travail suivi des investissements industriels- septembre 2011

/ Partie 1 / b

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

i. Enseignement supérieur et recherche

vii. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE EN LORRAINE

Le socle du renouveau économique

LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL ET LA CRISE ECONOMIQUE REDONNENT TOUTE LEUR VISIBILITE A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION DANS LA MESURE OU CES ACTIVITES ONT UN ROLE IMPORTANT A JOUER DANS LES POLITIQUES DE SORTIE DE CRISE. C'EST BIEN SUR LE CAS EN LORRAINE. ELLES ONT UN ROLE DANS LA TRANSFORMATION QUALITATIVE DE L'ECONOMIE ET DE LA SOCIETE, C'EST UN LEVIER DE LONG TERME DU DEVELOPPEMENT.

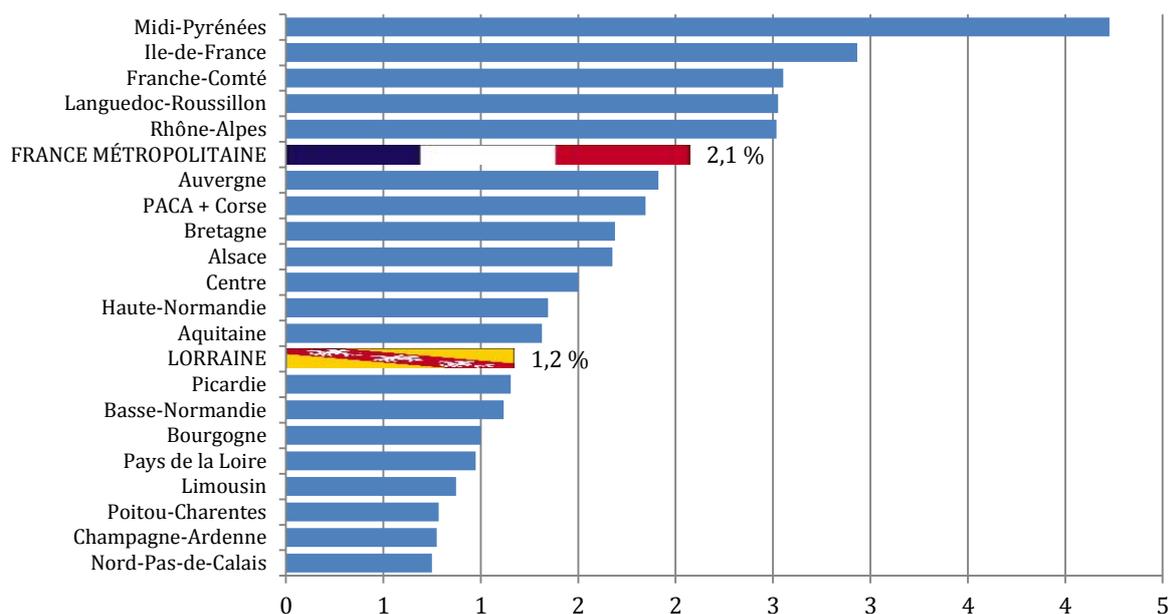
LE PAYSAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE EN LORRAINE EST RICHE ET DIVERSIFIE. AVEC 4 UNIVERSITES (DONT UN INP), 16 ECOLES D'INGENIEURS, DONT 10 ECOLES INTERNES AUX UNIVERSITES, DES LABORATOIRES DE RECHERCHE RENOMMES, LE POTENTIEL DE FORMATION ET DE RECHERCHE EST INCONTESTABLE. SI CE RICHE POTENTIEL A PARFOIS MANQUE DE LISIBILITE, LA CREATION DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE, QUI SERA OPERATIONNELLE AU PREMIER JANVIER 2012, VA ACCROITRE SPECTACULAIREMENT CETTE LISIBILITE.

L'ENTREE DE L'UDL DANS LE CLASSEMENT DE SHANGHAI, LE DEVELOPPEMENT DES INSTITUTS CARNOT DANS LEUR ROLE DE PASSERELLE AVEC LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, LA CREATION D'UN INSTITUT DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE SUR LES MATERIAUX, LA PRESELECTION DANS LA DEUXIEME VAGUE DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR POUR LES INITIATIVES D'EXCELLENCE, ... CONFORTENT LE ROLE DE PREMIER PLAN DE LA LORRAINE DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE.

Les chiffres clés de la recherche et de l'enseignement supérieur en Lorraine			
Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010	75 239	3,3 %	10 ^{ème}
Personnel de recherche (ETP)	7379	1,9 %	12 ^{ème}
Chercheurs ETP	4010	1,8 %	12 ^{ème}
Dont chercheurs publics	2650	2,8 %	11 ^{ème}
Dont chercheurs privés	1360	1%	16 ^{ème}
Chercheurs produisant dans les unités de recherche notées A+ et A	1050	3 %	10 ^{ème}
Production scientifique hors SHS en 2008		3 %	11 ^{ème}
Production scientifique (demande de brevets) en 2008		2 %	12 ^{ème}
Diplômés en master (2009)	3165	3,2 %	11 ^{ème}
Docteurs (2009)	407	3,5 %	9 ^{ème}
Dépenses totale en recherche développement (2008)	673 M€	1,7 %	14 ^{ème}
Recherche public	363 M€	2,6 %	10 ^{ème}
Recherche des entreprises	310 M€	1,2 %	16 ^{ème}

Les dépenses de R&D pèsent pour 1,2 % du PIB en Lorraine

Poids de la recherche dans l'activité économique des régions en 2008 (rapport DIRD/PIB)



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

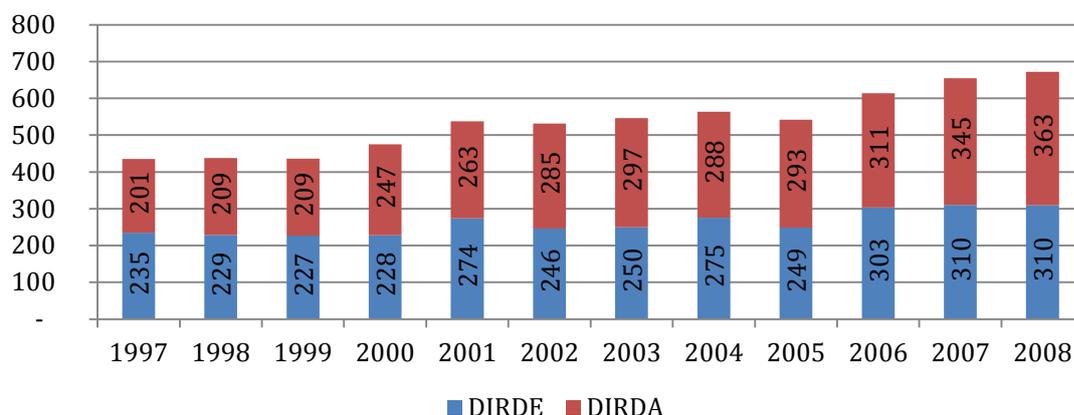
Les emplois lorrains sont nettement plus orientés vers la moyenne-haute technologie et la moyenne-faible technologie que dans les secteurs de haute technologie beaucoup plus intensifs en R&D. Ce positionnement sectoriel place la Lorraine au 14^{ème} rang des régions françaises pour l'intensité de Recherche et Développement (R&D) rapportée au PIB et au 16^{ème} rang pour la part des emplois dédiés à la conception-recherche dans la totalité des emplois.

Poids des branches de recherche dans la DIRDE en 2007 * (en %)	Branches industrielles					Branches de services
	Haute technologie	Moyenne-haute technologie	Moyenne-faible technologie	Faible Technologie	Autres (2)	
Lorraine	2,7	41,0	36,6	9,9	0,6	9,1
France	42,5	29,4	7,7	4,0	4,2	12,3

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

En 2008, en Lorraine, les dépenses en R&D s'élèvent à 673 millions d'euros, soit 1,2 % du PIB régional. En France, le ratio s'élève à 1,7%. La recherche publique représente 363 millions d'euros (54%) et la recherche privée 310 millions d'euros (46 %). La part des dépenses privées reste en deçà de la moyenne française, ce qui montre les difficultés récurrentes de notre région pour développer la recherche privée.

Dépenses des administrations (DIRDA) et des entreprises (DIRDE) en recherche et développement (millions €)

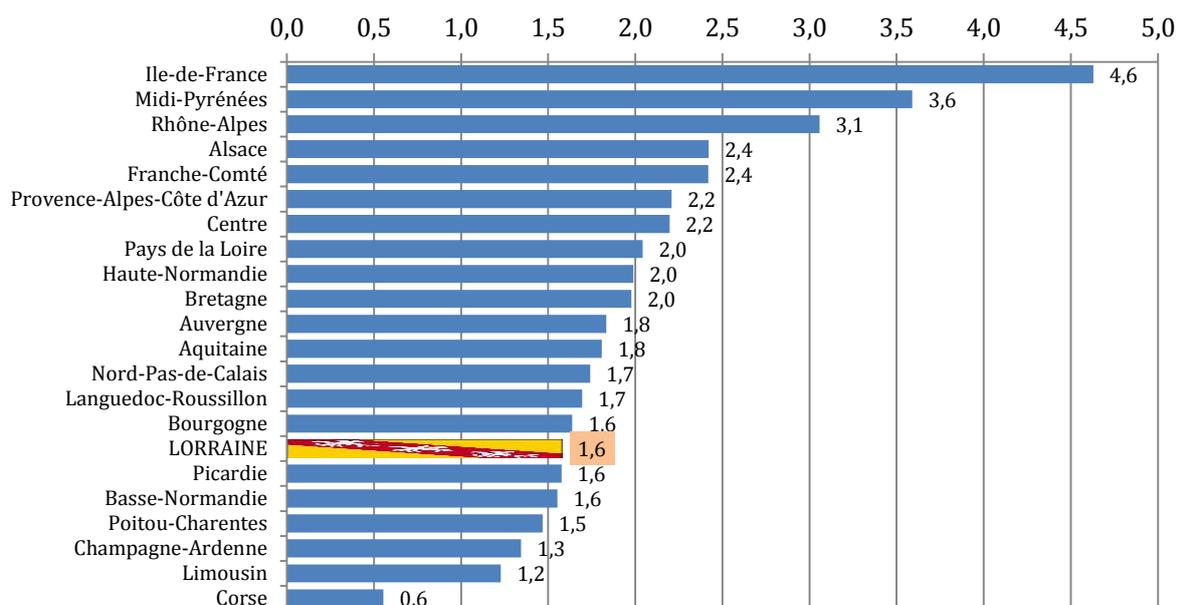


Avec une part de 1,2 %, la Lorraine reste encore très en deçà de l'objectif de Lisbonne qui fixait à 3% l'intensité de R&D pour les pays membres de l'Union européenne à l'horizon 2010. Depuis le début des années 2000, on assiste néanmoins à une augmentation des dépenses de R&D en Lorraine.

1,6 % des emplois lorrains sont dédiés à la fonction conception-recherche dans l'emploi total en Lorraine

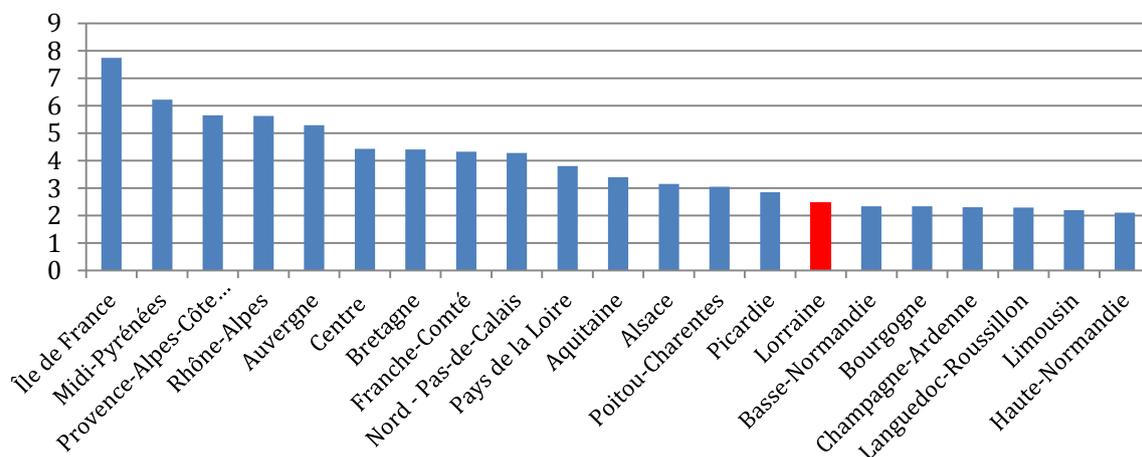
L'INSEE compte 13 700 emplois directement concernés par la fonction conception recherche en Lorraine, ce qui correspond à 1,5% du total des emplois de notre région et place la Lorraine au 16^{ème} rang des régions, au même niveau que la Bourgogne et la Picardie. Ce positionnement, malgré une recherche publique de haut niveau, reste toujours un handicap pour la valorisation et le transfert de technologie. Il montre également le positionnement de notre région dans les activités industrielles moins intensives en besoin d'emplois dans la fonction conception-recherche.

Part des emplois dédiés à la fonction conception-recherche dans l'emploi total (%)



De plus, 2,5 % des emplois totaux lorrains résident dans les secteurs de haute technologie de l'industrie manufacturière et dans les services de haute technologie à forte intensité de connaissance. Cela place la Lorraine au 15^{ème} rang des régions.

Part des emplois totaux dans les secteurs de haute technologie de l'industrie manufacturière et dans les services de haute technologie à forte intensité de connaissance (%)



Source Eurostat

Une recherche publique parmi les plus performantes des régions françaises

Si la recherche privée reste en retrait, la recherche publique lorraine affiche des résultats parmi les plus intéressants des régions françaises et devrait offrir davantage de lisibilité avec la création de l'Université de Lorraine. Les établissements d'enseignements supérieurs sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche comptent 1 671 chercheurs et représentent 3,7 % du poids national des effectifs. Le CNRS, avec 383 chercheurs, représente 2,1 % des effectifs nationaux.

Chercheurs ETP des principaux opérateurs de la recherche publique en 2008

Principaux opérateurs publics	Effectifs	Poids national des effectifs régionaux	Répartition régionale
Etablissements d'enseignement supérieur sous tutelle MESR	1671	3,7 %	63,2 %
CNRS	383	2,1 %	14,5 %
INRS	183	1,0 %	6,9 %
INRIA	134	0,8 %	5,1 %
INRA	108	0,6 %	4,1 %
Doctorants MAEE	35	0,2 %	1,3 %
INSERM	34	0,2 %	1,3 %
ANDRA	26	0,1 %	1,0 %
ADEME	21	0,1 %	0,8 %
CHU/CHR	13	0,0 %	0,5 %
ANSES	10	0,0 %	0,4 %
Autres organismes (Mines, BRGM, ...)	26	0,1 %	1,0 %
Total	2644	2,8 %	100 %

Source SIES

En ce qui concerne les publications scientifiques, la Lorraine affiche ses meilleurs résultats dans les sciences pour l'ingénieur, avec 4,6 % des publications nationales, et se classe au 6^{ème} rang des régions. Sur les disciplines retenues par l'OST, la Lorraine se classe 5 fois parmi les 10 premières régions, et son plus mauvais rang est le 12^{ème}. La Lorraine est au 6^{ème} rang pour la production scientifique en sciences pour l'ingénieur et dans les sous disciplines, au 4^{ème} rang des régions pour les matériaux et polymères, au 5^{ème} rang pour la bio-ingénierie, la physique du solide et l'énergie, le génie-chimique et industriel.

**Publications scientifiques : part nationale et rang de la région par discipline en 2008
(source OST)**

Disciplines	Biologie appliqué e-biologie	Biologie fondamentale	Recherche médicale	Sciences de l'univers	Chimie	Sciences pour l'ingénieur	Maths	Physique
Part nationale	3,1 %	1,9 %	2,4 %	2,6 %	3,8 %	4,6 %	3,4 %	2,6 %
Rang	11 ^{ème}	12 ^{ème}	11 ^{ème}	10 ^{ème}	9 ^{ème}	6 ^{ème}	8 ^{ème}	8 ^{ème}

Mais une recherche privée qui peine toujours à s'affirmer en Lorraine

La Lorraine n'est qu'au 16^{ème} rang des régions pour les dépenses de R&D exécutées par les entreprises derrière le Nord Pas de Calais. La part des entreprises dans la dépense intérieure de R&D est de 46,1% soit près de 20 points inférieure à la moyenne nationale qui est de 65% et place la Lorraine au 20^{ème} rang des régions derrière le Nord Pas de Calais. Entre 2004 et 2008, les effectifs de chercheurs en entreprise ont diminué de -11,8% alors que la moyenne nationale était en progression de +19,4%. Seuls 34% des effectifs de chercheurs relèvent du secteur privé, ce qui est très inférieur à la moyenne nationale (57%).

Une moindre progression des effectifs étudiants dans l'enseignement supérieur

La région connaît, entre 2005 et 2009, une baisse des effectifs étudiants supérieure à celle observée au niveau national. Même si on constate une légère reprise en 2008-2009 (inférieure cependant à celle observée au plan national), cette baisse est préoccupante à double titre. D'une part, elle affecte la plupart des disciplines, (à l'exception du Droit, sciences économiques, AES et de la santé), y compris les sciences et sciences de l'ingénieur qui font la réputation de la Lorraine, tant au niveau L qu'au niveau D. D'autre part, les projections démographiques de l'INSEE laissent présager une baisse des effectifs étudiants des universités lorraines d'ici 2015 supérieure à 10%, du seul fait de la baisse des naissances intervenue dans leurs régions de recrutement dès la fin des années 1980.

Dans ces conditions, une réponse adaptée à l'ampleur des problèmes, contribuant à renforcer l'attractivité de l'offre de formation, est à élaborer à l'échelle de la région.

Evolution de 2005 à 2009 des effectifs étudiants inscrits en université (hors INP)

Cursus	L	M	D	Total
Effectifs en Lorraine	30 386	16 708	1440	48 534
Evolution (%)	- 10 %	20,2 %	-14,6 %	- 1,6 %
Evolution France métropolitaine	-5,5 %	18 %	-4,7 %	2 %

Source STATER

Des dispositifs de valorisation et transfert de technologie en forte évolution (source Stater)

Le dispositif de valorisation a fait l'objet d'une importante restructuration afin de répondre aux besoins actuels des entreprises et d'améliorer une situation peu satisfaisante. En effet, le nombre de projets innovants issus des résultats de la recherche, de brevets déposés et l'absence de structures interfaces dans les domaines autres que les matériaux et procédés ne sont pas à la hauteur du potentiel scientifique. Le projet CERES de mutualisation de la valorisation de la recherche publique, labellisé de Dispositif Mutualisé de Transfert de Technologie (DMTT) par le MESR en 2005, a conduit à la création d'un service unique de valorisation placé dans le PRES de l'université de Lorraine.

Crédit Impôt Recherche 2009 : la Lorraine au 5^{ème} rang des régions pour la part des dépenses déclarées et au 13^{ème} rang pour sa part dans le total du CIR

Depuis 2004, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'est considérablement développé et touche un nombre de plus en plus important d'entreprises. La réforme de 2008 a rendu le CIR beaucoup plus simple et attractif pour les entreprises. En 2008 et 2009, le nombre d'entreprises déclarantes a fortement augmenté en Lorraine passant de 291 à 353 et le nombre d'entreprises bénéficiaires est passé de 209 à 264. Néanmoins, la part de la Lorraine dans le total du CIR est de seulement 0,9%, passant de 36 M€ en 2008 à 52 M€ en 2009 et situant la Lorraine au 13^{ème} rang des régions. En 2005 le montant du CIR pour la Lorraine était de 11 M€.

La région Alsace compte 368 bénéficiaires du CIR pour 65,8 M€ en 2009.

Cependant, il conviendrait d'étudier les réelles motivations et effets du crédit impôt recherche, dans la mesure où le risque d'effet d'aubaine est très élevé pour ce type de mesures.

	Nombre d'entreprises bénéficiaires du CIR en Lorraine	Montant en M€
2005	138	11
2006	150	14,6
2007	178	13,4
2008	209	36
2009	264	52

La Lorraine au 12^{ème} rang des régions pour les soutiens de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)

La Lorraine occupait en 2009 le 12e rang national pour les soutiens obtenus par l'ANR dans le cadre des appels à projet : 10,5 M€ (1,7 % du budget de l'ANR).

Les projets soutenus relèvent principalement des domaines de l'énergie durable et de l'environnement, de l'ingénierie, des procédés et de la sécurité, des sciences et technologies de l'information.

Une demande insuffisante de doctorants en Lorraine par les entreprises

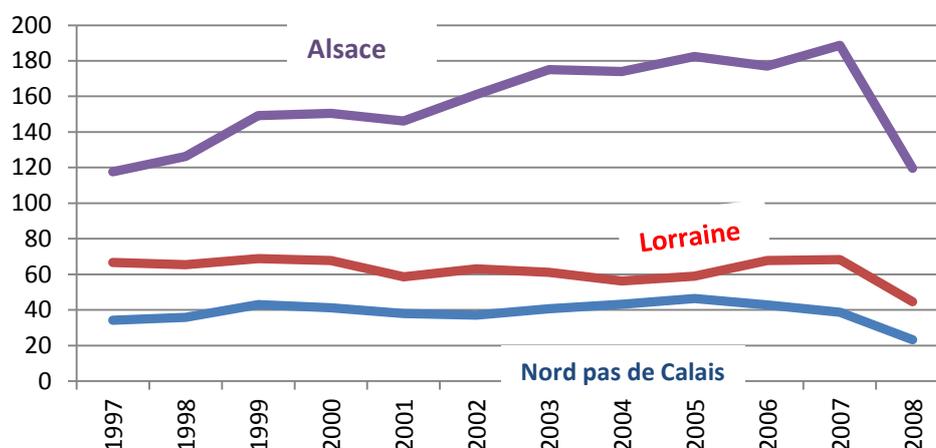
Entre 2005 et 2009, les laboratoires lorrains ont accueilli par an, en moyenne, 166 doctorants bénéficiant de la convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), ce qui place la Lorraine au 10e rang national en 2009. Cependant, les entreprises en accueillent 93 pendant la même période. Comme le souligne le rapport STATER, cela révèle à la fois la difficulté des doctorants de trouver des entreprises en Lorraine pouvant les accueillir et de la notoriété de la recherche des laboratoires universitaires lorrains appréciés des entreprises en dehors de la région.

Demande de brevets : une valorisation insuffisante

La Lorraine se situe au 12e rang pour les demandes de brevets déposées auprès de l'OEB, tous domaines confondus. En 2008, avec 155 demandes de brevets (données en compte fractionnaire), la Lorraine ne représentait plus que 1,9% de la production technologique nationale alors qu'elle représentait 2,2% en 2003, soit une baisse de 13%.

Le faible investissement des entreprises en matière de recherche conjugué à l'insuffisance des coopérations entre entreprises et chercheurs constitue sans doute un facteur explicatif de cette situation.

Nombre de brevets déposés auprès de l'OEB par million d'habitants



Source Eurostat



SITUATION SOCIALE DE LA LORRAINE



PARTIE 2

/ Partie 2 / a

DEMOGRAPHIE ET SOCIETE

- i. Tendances démographiques**
- ii. Revenus et inégalités**
- iii. La place des femmes dans l'emploi**
- iv. Pauvreté et précarité**
- v. Santé**
- vi. Economie sociale et solidaire**
- vii. Logement et construction**

i. TENDANCES DEMOGRAPHIQUES

Horizon toujours stagnant : attractivité et solde naturel au cœur des défis lorrains

LES DERNIERES PROJECTIONS DE L'INSEE PREVOIENT A L'HORIZON 2040, UNE AUGMENTATION DE MOINS DE 50 000 HABITANTS, CE QUI FERAIT DE LA LORRAINE, L'AVANT-DERNIERE REGION METROPOLITAINE EN MATIERE DE DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE.

CETTE STAGNATION EST LE REFLET D'UN SOLDE MIGRATOIRE DEFAVORABLE (-3000 PERSONNES PAR AN ENTRE 1999 ET 2007) QUI IMPACTE PROGRESSIVEMENT LE SOLDE NATUREL AVEC LE DEPART DE COUPLES DE JEUNES ACTIFS VERS D'AUTRES REGIONS.

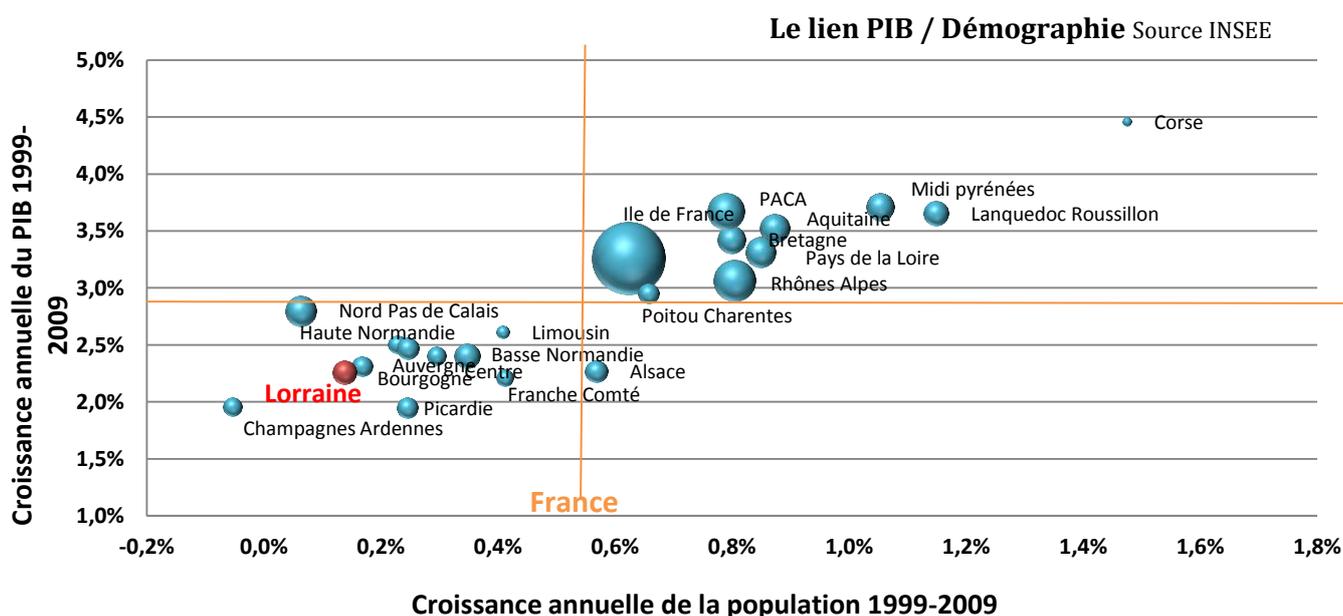
LES CONSEQUENCES EN TERMES DE STRUCTURE DE LA POPULATION ENTRAINERAIENT EGALEMENT UNE AUGMENTATION DES PERSONNES AGEES DANS LA POPULATION TOTALE PLUS MARQUEE QU'AU NIVEAU NATIONAL.

UN AUTRE PHENOMENE VISIBLE DANS LES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES EST L'ATTRACTIVITE CROISSANTE DES GRANDES COURONNES PERIURBAINES, QUI PROVOQUE UN ETALEMENT CROISSANT DE LA POPULATION LORRAINE SUR LE TERRITOIRE.

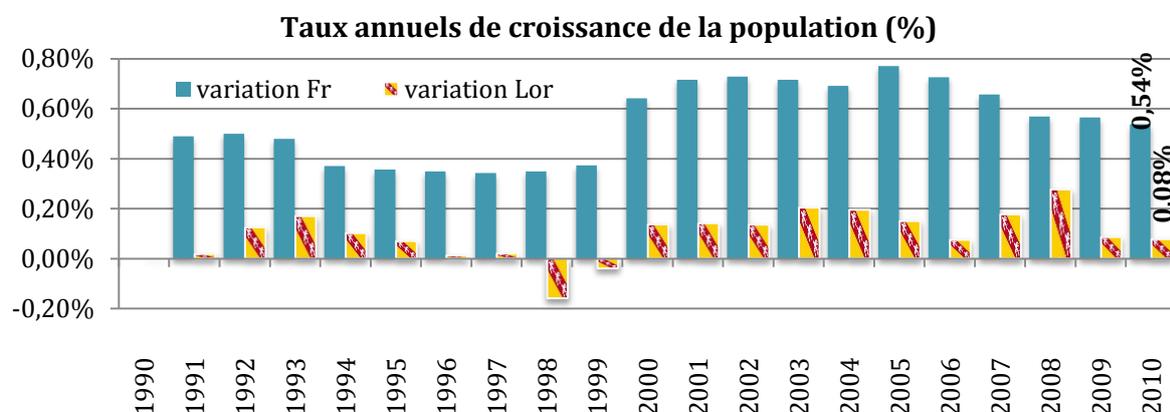
I/ Une stagnation synonyme de faible attractivité de la région

La démographie lorraine stable depuis 40 ans : la conséquence d'une crise de l'emploi

Sur les 10 dernières années (1999-2009), les régions des façades Ouest et Sud cumulent les taux de croissance démographiques et économiques (PIB) les plus élevés. Pour la France, la croissance annuelle moyenne de la population a été de 0,6% et de 3% pour le PIB. Pour la Lorraine la croissance de la population a été de 0,2% et de 2,4% pour le PIB, ce qui la place au 20^{ème} rang des régions pour la progression annuelle de la population et au 18^{ème} rang pour croissance du PIB. On remarque de plus que la part des Lorrains dans la population française n'a fait que décroître depuis 1975, pour aboutir en 2010 un taux de 3,63% (contre 3,75% en 2009 et 4,43% en 1975).



En considérant les valeurs estimées de 2010, la Lorraine ne connaît qu'une faible croissance par rapport à l'année précédente (+0,08%), alors que la progression française est de 0,54%. Sur 10 ans, la progression lorraine est de 1,59% contre 9,92% pour la France.



Source INSEE

Le département des Vosges perd des habitants

Par rapport à 1975 deux départements gagnent des habitants, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle, et deux affichent un recul, la Meuse et les Vosges. Sur la période 1999-2009, seul le département des Vosges perd des habitants.

	Population au 1 ^{er} janvier							Evolution	
	1975	1999	2006	2007	2008	2009	2010	99-09	2008/2009
Meurthe-et-Moselle	722 693	713 800	725 302	726 592	729 768	730 961	-	2,40%	0.16%
Meuse	203 799	192 200	193 696	193 962	194 218	194 237	-	1,06%	0.01%
Moselle	1 006 373	1 023 400	1 036 776	1 039 023	1 042 230	1 043 581	-	1,97%	0.13%
Vosges	397 957	381 000	379 975	380 304	380 145	379 605	-	-0,37%	-0.14%
Lorraine	2 330 900	2 311 655	2 335 749	2 339 881	2 346 361	2 348 384	2 350 209	1,59%	0.09%
France	52 590 000	58 518 400	63 186 117	63 600 690	63 961 956	64 322 785	64 668 885	9,92%	0.56%
Part Lorraine	4,43%	3,95%	3,70%	3,68%	3,67%	3,65%	3,63%		

Un manque potentiel de 450 000 habitants pour la Lorraine

Si l'on considère la période 1975 – 2009, la population de la France métropolitaine a gagné 10 millions d'habitants pour atteindre les 63 millions. Sur cette même période, la Lorraine a gagné 19 300 habitants et ne représente que 0,2% de la croissance de la population métropolitaine sur cette période.

Avec une croissance identique à la moyenne de la France métropolitaine (+19,4 %) sur la base de la population de 1975, la Lorraine compterait, en 2010, 450 000 habitants supplémentaires au lieu de 19 300. Les récentes projections de l'INSEE donnent pour la Lorraine un gain de 2% de la population à l'horizon 2040 et une progression de 8% pour la France métropolitaine.

II/ Les migrations résidentielles en cause

La Lorraine connaît un déficit migratoire persistant : -15000 habitants par an entre 1982 et 1990 et -3000 hab. par an entre 1999 et 2007. La Lorraine arrive au 4ème rang des régions métropolitaines qui perdent le plus de résidents dans les échanges migratoires, avec un taux de migration annuel moyen sur cinq ans de -25 habitants pour 10 000 habitants présents.

Ce solde défavorable s'expliquerait par une faible attractivité. En cinq ans, 94 200 habitants en provenance d'autres régions françaises sont venus s'installer en Lorraine, ce qui représente 4,3% de la population régionale moyenne sur cette période. Dans le classement des régions, ce taux en fait l'avant-dernière région, juste avant le Nord-Pas-de-Calais (2,9%). »¹²

Variations relatives annuelles dues aux soldes migratoires et naturels (%)

	Estimations de population au 1er janvier 2010 (p)	Variation relative annuelle 1999-2010 (en %)		
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties
Lorraine	2 350 209	0,2%	0,3%	-0,1%
France métropolitaine	62 799 180	0,6%	0,4%	0,2%

Source INSEE

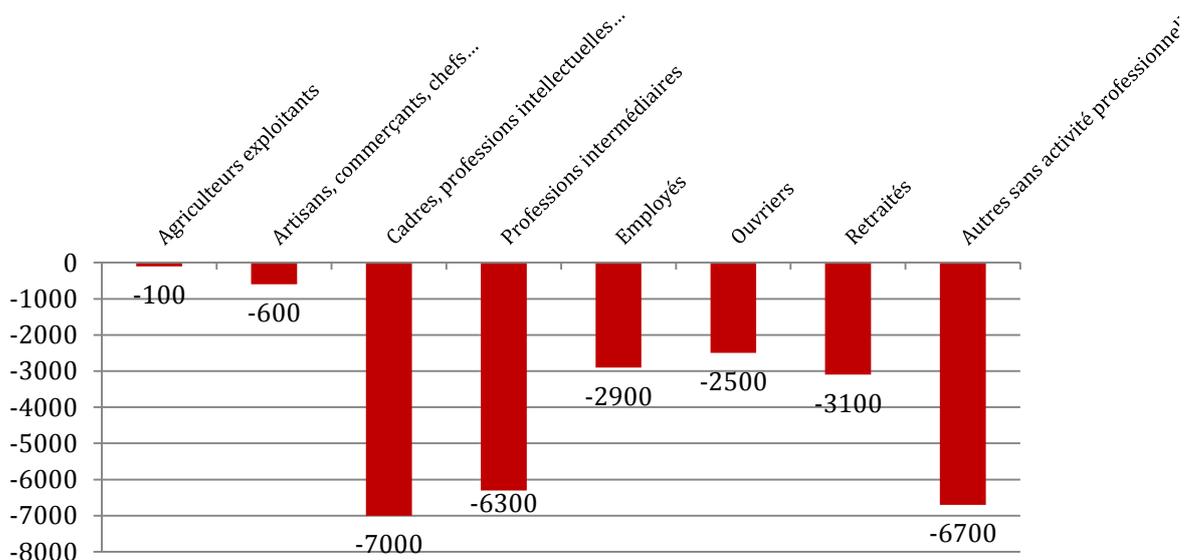
Les cadres et professions intermédiaires déficitaires en Lorraine

« Ce sont surtout les départs non-remplacés des cadres et des personnes occupant des professions intermédiaires qui sont responsables de près de 70% du déficit migratoire (36% pour les cadres et 33% pour les professions intermédiaires). Ces mouvements migratoires ont pour effet de diminuer fortement le poids de ces deux catégories sociales dans la population régionale et de façon beaucoup plus marquée pour les cadres. Par exemple, l'excédent des départs sur les entrées enregistrées dans la région, s'élève à 7 000 cadres en 5 ans. C'est avec l'Île de France que les échanges ont été les plus nombreux sur cette période, avec 2 600 cadres franciliens venus s'installer en Lorraine, à l'inverse, ce sont 5 600 qui sont partis, soit une perte nette de 3 000 personnes en emploi supérieur rien qu'avec la région capitale. »¹³

¹² INSEE Lorraine, *La population active en prospective*, Présentation à la Section Prospective du CESL, Octobre 2009

¹³ INSEE Lorraine, *Les migrations en Lorraine, un bilan préoccupant pour l'avenir*

Solde migratoire par catégorie socioprofessionnelle entre 2001 et 2006*

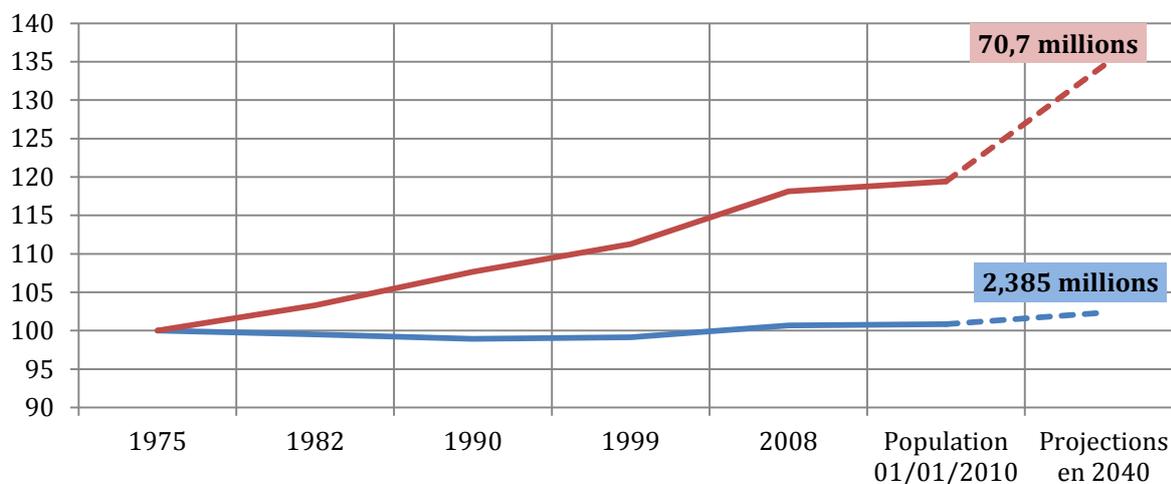


*Population résidant en Lorraine en 2006 et qui résidait en métropole 5 ans plus tôt
Source INSEE

III/ Des tendances à inverser au risque de creuser l'écart

Dans son dernier exercice de projection de population, l'INSEE a confirmé la tendance à la stagnation d'un certain nombre de régions (dans un grand quart Nord-Est), dont la Lorraine. Si les tendances se poursuivent de la sorte, 2040 verra une population métropolitaine proche des 71 millions, alors que la Lorraine s'approcherait difficilement des 2,385 millions.

Evolution de la population depuis 1975 et projections 2040 (base 100 en 1975)

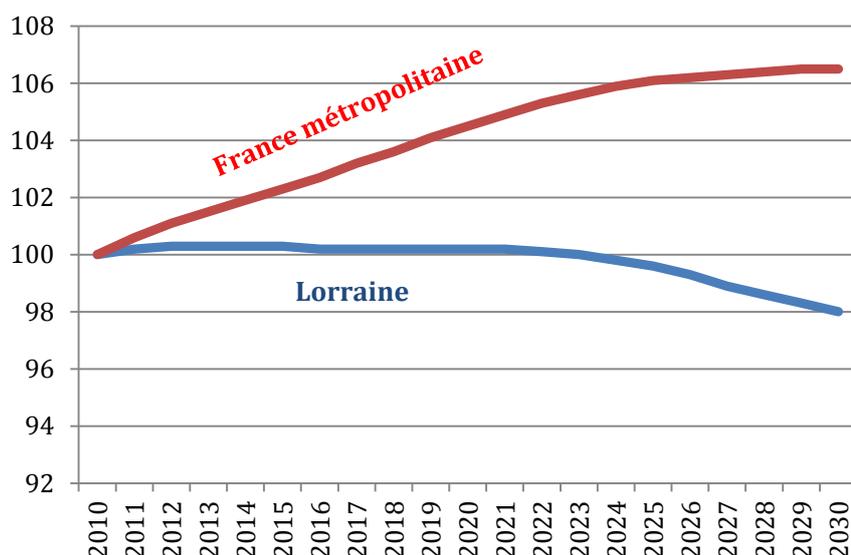


Source INSEE

La population active impactée

Les migrations résidentielles sont très défavorables à la population des actifs lorrains. Si les tendances se poursuivent, la baisse pourrait s'élever à -2,3% à l'horizon 2030 pour la région, et les écarts avec la moyenne nationale et les régions les plus attractives, pourraient se creuser fortement.

Evolution de la population active en Lorraine et en France métropolitaine (base 100 en 2010) selon les projections de l'INSEE



La carte de France des projections de population active fait apparaître 3 régions déficitaires : la Champagne Ardenne (-5,3%), la Lorraine (-2%) et la Bourgogne (-0,9%). A l'opposé, des régions comme Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées pourraient connaître des augmentations supérieures à 15%.

Une Lorraine vieillissante

D'après ce modèle, quel qu'en soit le scénario envisagé, la Lorraine est appelée à vieillir. L'âge moyen passerait de 39 à 45 ans entre 2007 et 2040 (vieillessement plus soutenu qu'au niveau national 39 à 43,7 ans). Un Lorrain sur trois aura plus de 60 ans en 2040. Ces projections ne s'expliquent pas uniquement par l'arrivée dans les grands âges des enfants nés pendant les trente glorieuses, mais aussi par une baisse du taux de natalité et une émigration sans faille des jeunes Lorrains (chute de 13% des 20-59ans).

Ce changement aurait un impact important sur les politiques publiques (prise en charge de la dépendance, accès aux équipements et services en milieu rural, transports, logement). Le taux de dépendance (part des moins de 20 ans et plus de 60 ans par rapport aux actifs potentiels) augmenterait sensiblement en passant de 0,83 en 2007 à 1,14 en 2040, avec un contraste important entre les départements lorrains (1,04 en Meurthe-et-Moselle et 1,34 dans les Vosges).

Les moins de 25 ans : de la 9^{ème} à la 12^{ème} place à l'horizon 2040

L'accumulation des migrations résidentielles en Lorraine impliquera à terme une modification accélérée de la structure de sa population. La part des jeunes s'éloignera dû la représentation moyenne française, de même pour les plus de 60 ans, qui seront sensiblement surreprésentés dans les régions « stagnantes ».

Actuellement, il n'y a pas de grandes différences entre la pyramide des âges française et la pyramide lorraine. On note un dépassement lorrain pour les catégories de jeunes entre 18 et 26 ans, expliqué par une immigration étudiante (3,4% de la population est étudiante, 8^{ème} rang des régions). La part de cette catégorie de population montre un net et immédiat recul après 30 ans, expliqué par des émigrations résultant d'une faible attractivité de la région.

Concernant les populations au-delà de 60 ans, la représentation de cette catégorie vieillissante est tout à fait semblable à la moyenne française en 2010.

La différence va donc se jouer dans l'avenir, car d'après le modèle Omphale d'estimations démographiques de l'INSEE, les populations estimées pour 2040 dépendraient beaucoup du niveau du déficit migratoire.

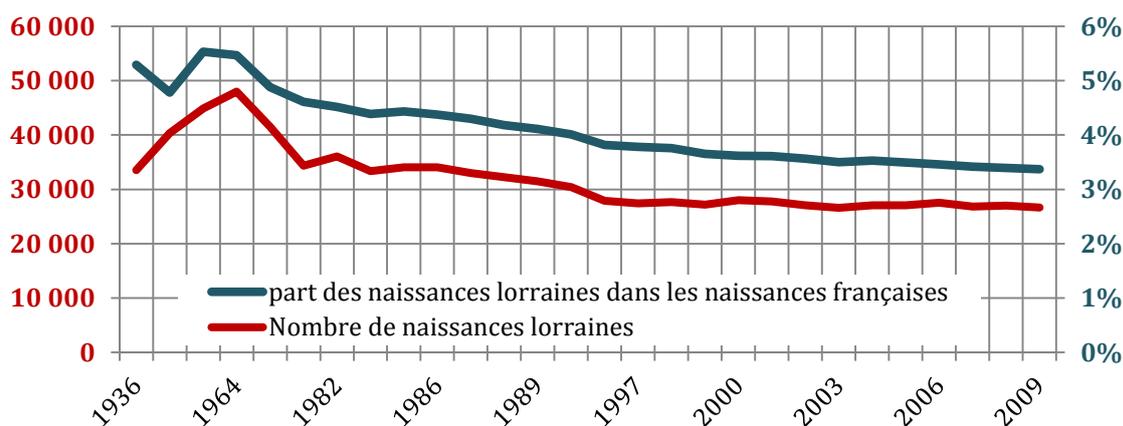
En 2009 la part de la population des moins de 25 ans est estimée à 30,5% de la population en Lorraine contre 30,9 % pour la France métropolitaine, ce qui situe la Lorraine au 9^{ème} rang des régions et une place en dessous de notre rang démographique. Les projections réalisées par l'INSEE pour 2040 montrent un recul relatif des jeunes de moins de 25 ans avec un taux de 26,8 % pour nous placer au 12^{ème} rang des régions.

	Population estimée en 2009			Projection en 2040		
	Population totale	Les moins de 3 ans	Les moins de 10 ans	Les moins de 25 ans	Les moins de 3 ans	Les moins de 25 ans
Lorraine	2 348 384	3,4	11,6	30,5	3,1	26,8
France métropolitaine	62 473 876	3,7	12,3	30,9	3,4	28,1
France	64 322 785	3,8	12,4	31,1	3,4	28,3

En 2009, la Lorraine ne représente plus que 3,3 % des naissances

Alors que la Lorraine a représenté jusqu'à 5,5% des naissances nationales dans les années 1960, sa part n'a cessé de baisser pour ne plus représenter en 2009 que 3,3% (à comparer à son poids démographique de 3,65%).

Evolution des naissances en Lorraine

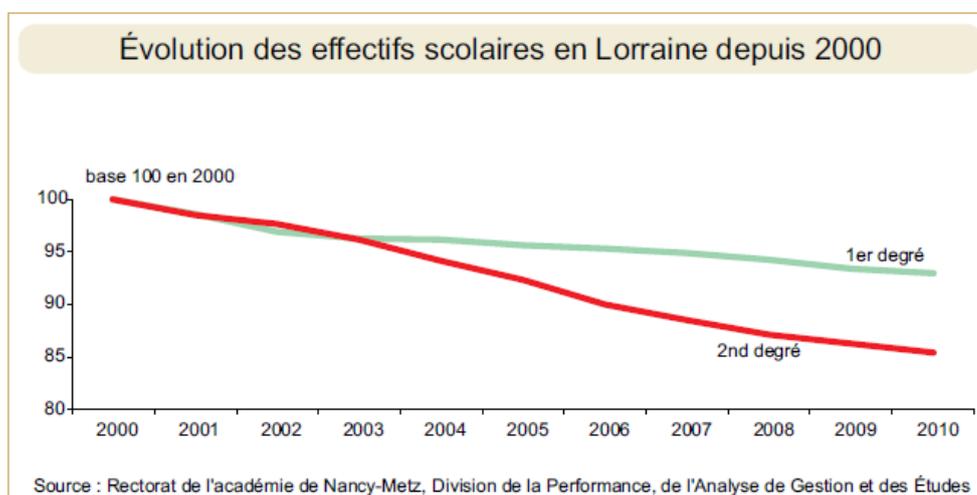


Source INSEE

Cette situation a bien entendu des effets négatifs sur la population scolaire qui connaît une baisse régulière des élèves dans notre académie.

Effectifs scolaires : la Lorraine la plus touchée

En Lorraine, la rentrée 2010 s'est caractérisée une fois de plus par une baisse des effectifs scolaires. Si l'ampleur de la baisse n'est pas aussi marquée qu'au cours de la décennie écoulée, l'académie de Nancy-Metz a néanmoins perdu 2 964 élèves, soit 0,7% de ses effectifs, de la maternelle à la terminale.



Graphique
Rectorat

Zoom : 1 201 694 Lorraines ...

En 2008, 51.2% des Lorrains sont des femmes, un chiffre semblable à la moyenne française (51.5%). Comme à l'image française, les femmes ont une espérance de vie plus longue que les hommes (83.2 contre 76.7ans), un écart qui tend à se réduire puisque les prévisions 2040, estiment à 86,6ans pour les femmes contre 83.1ans pour les hommes.

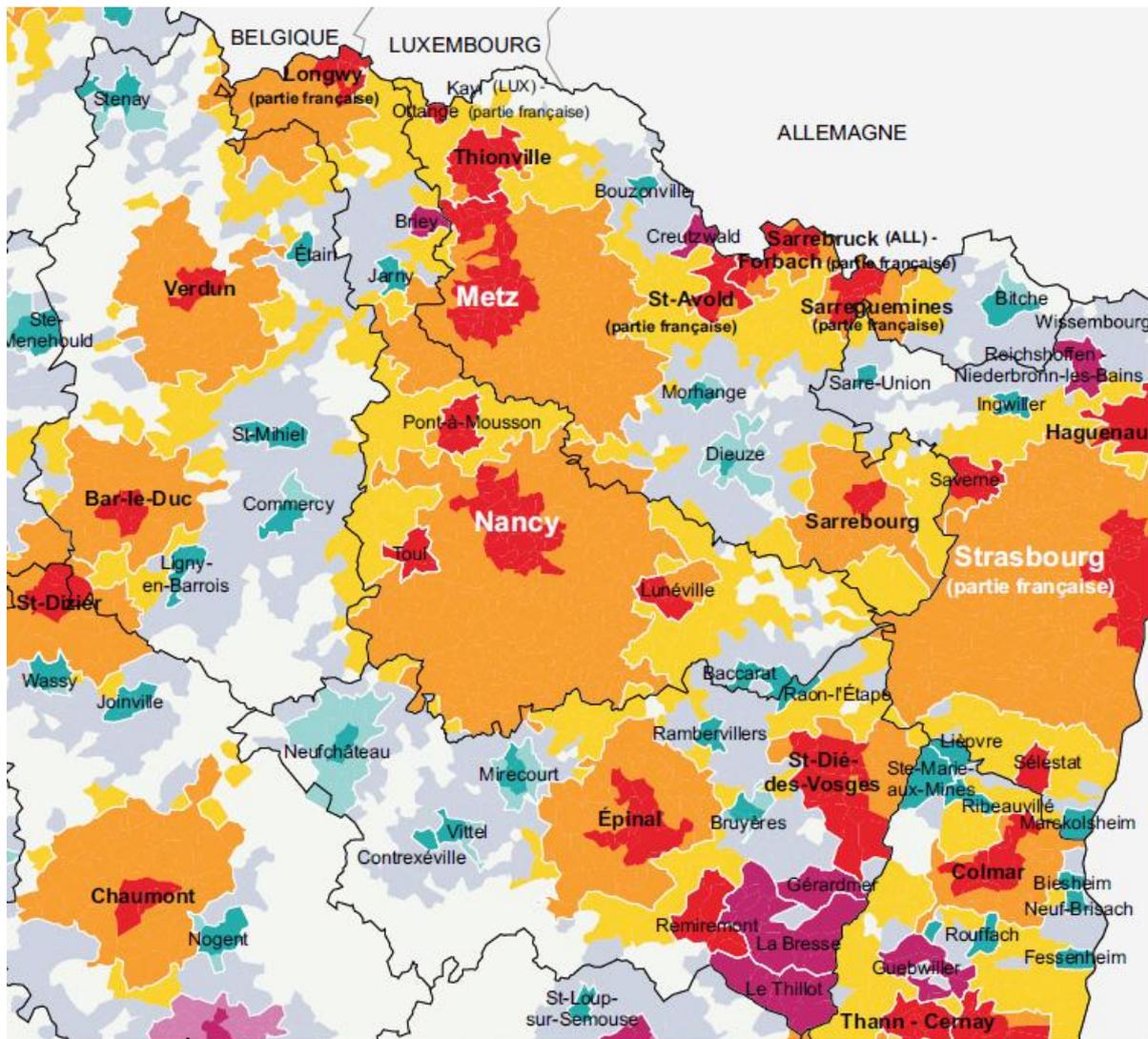
1.84, est en moyenne le nombre d'enfants qu'aura une Lorraine tout au long de sa vie.

Un Indice Conjoncturel de Fécondité légèrement inférieur à la moyenne française (2.0).

Il est à noter que les deux départements lorrains les plus peuplés (57 et 54) sont aussi ceux qui affichent les ICF les plus faibles.

IV/ Malgré la stabilité démographique, l'étalement de la population se poursuit

C'est l'une des principales caractéristiques de l'évolution de la population française : l'essor des espaces périurbains. La Lorraine n'échappe pas à ce phénomène, comme le montrent les études successives de l'INSEE depuis plusieurs années.



- Grands pôles (10 000 emplois ou plus)
- Couronne des grands pôles
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
- Pôles moyens (de 5 000 à 10 000 emplois)
- Couronne des pôles moyens
- Petits pôles (de 1 500 à 5 000 emplois)
- Couronne des petits pôles
- Autres communes multipolarisées
- Communes isolées, hors influence des pôles

Typologie des communes suivant le zonage en aires urbaines 2010

(Données du recensement 2008)

Carte INSEE Lorraine

Croissance des couronnes par desserrement urbain

L'engouement pour les couronnes urbaines se produit à démographie « constante » pour notre région. Ces espaces convoités le sont au détriment d'autres espaces et notamment les agglomérations de Metz et Nancy.

« Depuis neuf ans, les grandes aires urbaines renforcent leur poids en progressant par étalement géographique [...]. Ce phénomène illustre les choix résidentiels de nombreux ménages tant lorrains que français : quitter le centre, pour s'installer dans les espaces périphériques des villes, tout en revenant y travailler chaque jour. En neuf ans, 36 000 habitants des 17 grands pôles lorrains ont déménagé vers la couronne, dont 72% de trentenaires avec enfants, contre 20 000 qui ont fait le chemin inverse, dont 38% ont entre 15 et 30 ans. »¹⁴

Les pôles de Metz et Nancy ont gagné des emplois : entre 1999 et 2008, gains respectifs de +15 000 (+12%) et +12 000 emplois (+9%) alors qu'ils perdaient 25 222 et 44 630 habitants sur la même période. Cela montre bien que les habitants de ces aires urbaines qui ont occupé ces emplois ont majoritairement décidé de s'établir en couronne.

Un enjeu majeur d'aménagement du territoire

Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à ce phénomène sont majeurs. L'éloignement des lieux de résidence, de travail et de consommation est un défi de l'aménagement du territoire de la Lorraine. Les déplacements ne peuvent qu'augmenter. Les offres de transports publics, la fréquentation des infrastructures, la facture énergétique des navetteurs, la qualité de vie, les émissions de CO₂, sont autant de conséquences à intégrer dans les politiques publiques.

Ce phénomène est donc à prendre en compte dans les débats actuels sur la réorganisation territoriale. La question de la géographie des intercommunalités est posée et la cohérence de la future carte intercommunale sera déterminante pour traiter ces questions par la suite.

De plus, l'artificialisation des sols qu'implique un tel étalement est une conséquence environnementale qui doit être intégrée dans les schémas d'aménagement du territoire de la Lorraine. Elle se justifie difficilement aux yeux des tendances démographiques.

¹⁴ INSEE Lorraine, Economie Lorraine n°269, *Le zonage en aires urbaines 2010 : un éclairage sur notre nouvelle façon d'habiter et de vivre l'espace*, octobre 2011

ii. REVENUS ET INEGALITES

LA LORRAINE SE SITUE AU 15^{ÈME} RANG DES REGIONS POUR LES REVENUS FISCAUX MOYENS PAR MENAGE. IL S'ÉLEVE EN MOYENNE A 21 369€ EN 2008, CONTRE 23 451 EN FRANCE METROPOLITAINE (SOIT UN ECART MOYEN DE 9,7%). SI L'ON CONSIDERE LA NOTION DE REVENU DISPONIBLE, C'EST A L'ENSEMBLE DES RESSOURCES DES MENAGES QUE S'APPLIQUENT LES OPERATIONS DE REDISTRIBUTION, LA LORRAINE SE SITUE AU 12^{ÈME} RANG DES REGIONS. CE GAIN DE 3 PLACES MONTRE NOTAMMENT LES EFFETS POSITIFS DE LA POLITIQUE DE REDISTRIBUTION.

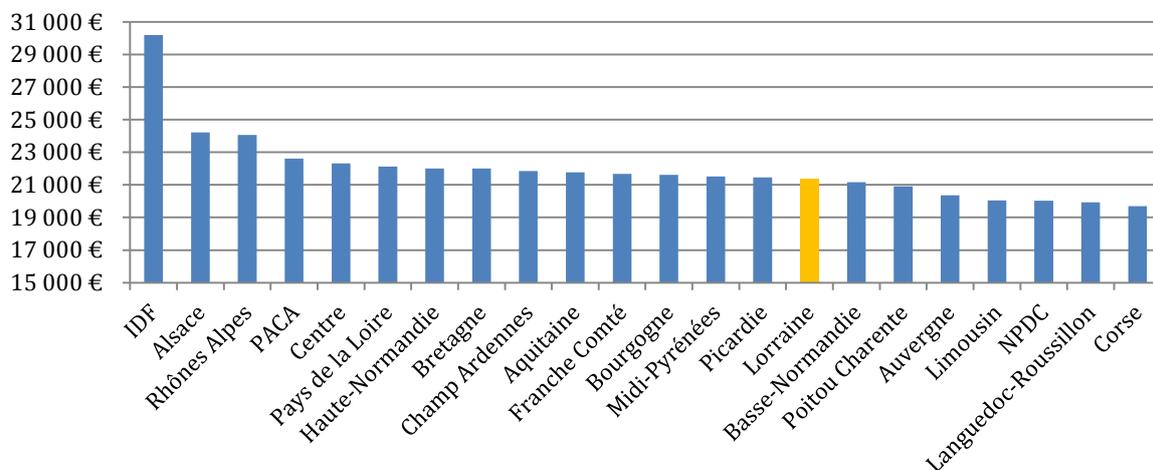
LES REVENUS LES PLUS ELEVES SE SITUENT DANS LES ZONES D'EMPLOI A DOMINANTE URBAINE (NANCY ET METZ), MAIS EGALEMENT PROCHES DES FRONTIERES (THONVILLE, LONGWY ET SARREGUEMINES). CES ZONES FONT EGALEMENT APPARAITRE DES INEGALITES RELATIVEMENT PLUS IMPORTANTES (A L'EXCEPTION DE SARREGUEMINES).

I/ les revenus fiscaux des ménages : la Lorraine au 15^{ème} rang des régions

Avec 27,781 milliards d'euros, la Lorraine représente 3,36% des revenus nets fiscaux imposables déclarés en France Métropolitaine en 2008. Il est intéressant de mettre en parallèle ce chiffre avec le poids de la Lorraine dans le PIB national, inférieur à 3%. Cela est en partie dû aux revenus des travailleurs frontaliers, qui déclarent environ la moitié de leur revenu au titre des exonérations fiscales.

Le revenu fiscal moyen est de 21 369€ par ménage, contre 23 451€ en France métropolitaine. L'évolution par rapport à 2007 est de +2,2% pour la région contre +2,7% en moyenne nationale. Pour l'indicateur des revenus fiscaux, la Lorraine se situe au 15^{ème} rang des régions.

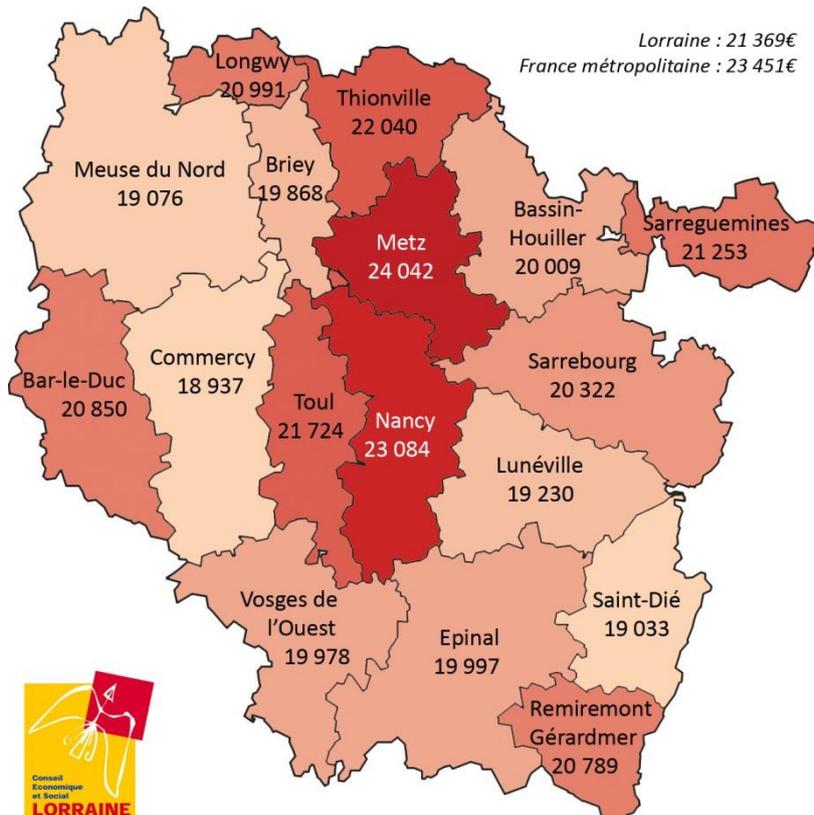
Revenus nets fiscaux moyens des ménages en 2008



Source INSEE

C'est dans les zones urbaines et frontalières que se trouvent les revenus les plus importants en Lorraine.

Revenus nets fiscaux imposables moyens en 2008



Données INSEE, carte CESEL

Revenu disponible et niveau de vie

Revenu disponible¹⁵

Le revenu disponible moyen des ménages lorrains est également inférieur à la moyenne nationale (32 914€ contre 33 252€ pour la France, hors Ile de France). La Lorraine se situe ainsi au 12^{ème} rang des régions.

Le niveau de vie¹⁶ permet d'avoir une approche plus concrète des revenus disponibles des individus. En Lorraine, il s'établit à 20 934€ en moyenne en 2008, contre 21 284€ en moyenne pour la France hors Ile de France, ce qui classe la région au 11^{ème} rang.

¹⁵ Le revenu disponible d'un ménage est la somme de toutes les ressources composant le ménage (salaires, revenus du patrimoine, transferts sociaux, ...) duquel on déduit les impôts directs (impôts sur le revenu et taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

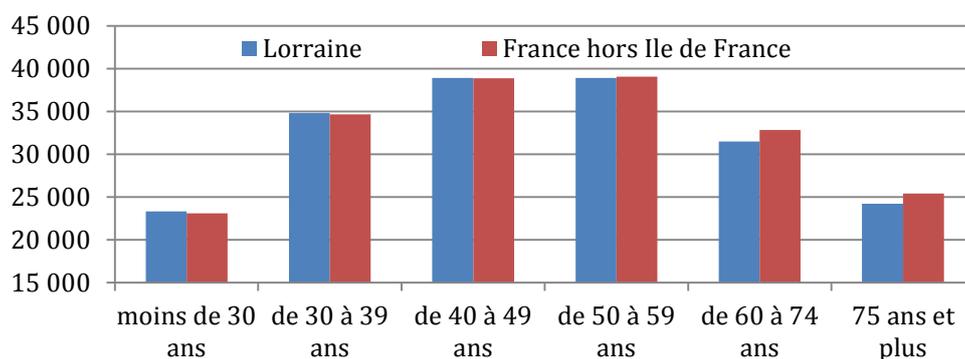
¹⁶ C'est le rapport du revenu disponible du ménage auquel appartient l'individu au nombre d'unités de consommation. Par convention, tous les individus d'un même ménage ont le même niveau de vie.

II/ Inégalités de revenus

Des revenus inégaux selon les âges

Les revenus disponibles des ménages sont très proches de la moyenne nationale, sauf au-delà de 60 ans, où ils marquent un retrait (-4,1% pour les 60-74ans et -4,8% pour les plus de 75 ans).

Revenus disponibles moyens selon l'âge en 2008

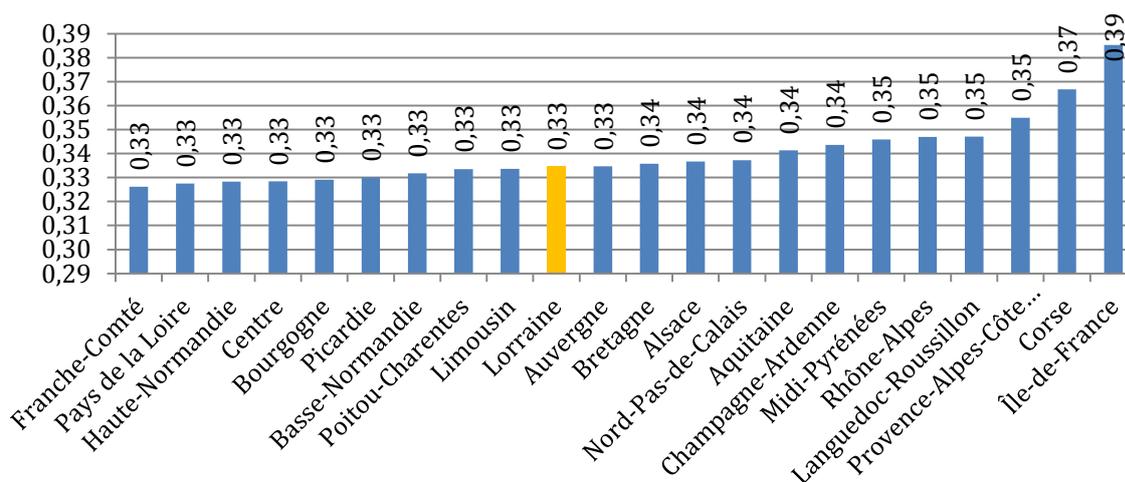


Source INSEE

Inégalités : la Lorraine au 10^{ème} rang

Avec un coefficient de Gini de 0,33, la Lorraine se situe légèrement en dessous de la moyenne nationale pour les inégalités de revenus disponibles (0,35).

Indice de Gini¹⁷ des revenus disponibles des ménages (2008)



¹⁷ L'indice de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités des revenus. Il varie entre 0 et 1. Plus le coefficient est proche de 0, plus la situation est égalitaire ; plus il tend vers 1, plus il reflète la présence d'inégalités.

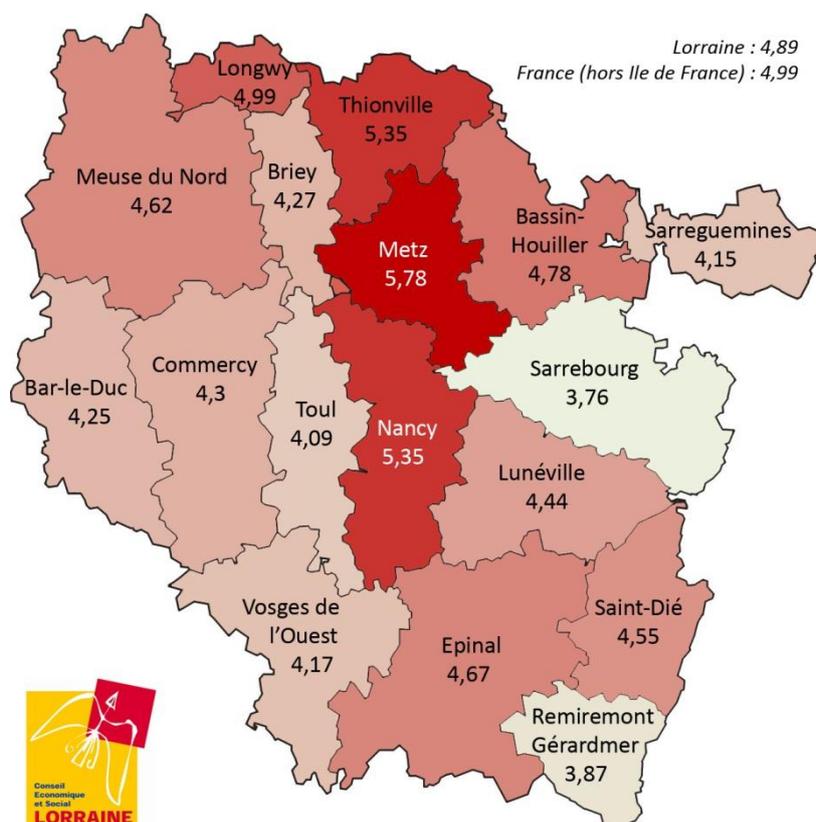
Les inégalités sont plus fortes dans les zones d'emploi où les revenus moyens sont importants

Le rapport inter décile mesure l'écart de revenus entre les 10% « les plus riches » et les 10% « les plus pauvres » dans une population. Traditionnellement, c'est dans les zones urbaines, où les emplois cadres sont les plus présents et où le revenu moyen par ménage est plus élevé que les inégalités de revenus se concentrent.

Le niveau d'inégalités de revenus en Lorraine est légèrement inférieur à la moyenne nationale (4,89 contre 4,99).

Attention cependant à l'interprétation de ces résultats qui ne permettent pas d'identifier si les différences entre les territoires sont le fait d'inégalités qui se creusent « par le haut » ou « par le bas ».

Rapport inter décile des revenus fiscaux des ménages en 2007



iii. LA PLACE DES FEMMES DANS L'EMPLOI

La Lorraine affiche encore un retard

L'ACTIVITE DES FEMMES RESTE UN MARQUEUR ET UN FACTEUR DU DYNAMISME DES TERRITOIRES. EN LORRAINE, LE TAUX D'EMPLOI DES FEMMES EST INFERIEUR A LA TENDANCE NATIONALE, POUR TOUTES LES CATEGORIES D'AGE. ELLES SONT EGALEMENT SURREPRESENTÉES DANS LES EMPLOIS PRECAIRES, TOUT COMME AU NIVEAU NATIONAL.

AU DEBUT DE LA CRISE, CE SONT SURTOUT LES HOMMES QUI ONT SUBI LA HAUSSE DU CHOMAGE (2008-2009), EN RAISON DU RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITE DANS LE BATIMENT ET L'INDUSTRIE ET DE L'EFFONDREMENT DE L'INTERIM. DEPUIS 2010, LES FEMMES SONT LES PREMIERES CONCERNÉES. DANS LES NOUVEAUX DEMANDEURS D'EMPLOI DE SEPTEMBRE 2010 A SEPTEMBRE 2011 EN LORRAINE, 88% SONT DES FEMMES.

Taux d'emploi et d'activité

En Lorraine le taux d'emploi des hommes est environ supérieur de 12 points à celui des femmes, l'écart le plus creusé est celui des 25-54ans (environ 15 points).

La supériorité du taux d'emploi masculin est vérifiée au niveau national, mais d'un niveau moindre (10 points).

Ces chiffres démontrent bien la fragilité féminine face à la précarité, les femmes étant moins présentes dans l'activité économique. Plus de 80% des chefs de familles monoparentales sont des femmes, et lorsqu'elles travaillent, la sur-pauvreté est expliquée par de faibles salaires et un écart de salaire homme/femme persistant (en 2006 l'écart de salaire horaire entre un homme et une femme travaillant à temps complet dans les mêmes conditions était encore de 16%).

A ceci s'ajoute encore les conditions de travail pas forcément adaptées (les temps partiels non souhaités, horaires flexibles ...) qui expliquent les bas salaires.

		Hommes	Femmes	Ecart hommes-femmes en Lorraine	Ecart hommes-femmes en France
Taux d'emploi	15 à 24 ans	38,6	30	-8,6	-7,4
	25 à 54 ans	86,1	71,4	-14,7	-12
	55 à 64 ans	36,9	30,8	-6,1	-6
	Ensemble	68	56,3	-11,7	-9,9
Taux d'activité	15 à 24 ans	48,5	39,5	-9	-7,9
	25 à 54 ans	93,7	81,1	-12,6	-10,1
	55 à 64 ans	39,9	33,9	-6	-6,3
	Ensemble	75,3	64,8	-10,5	-8,8

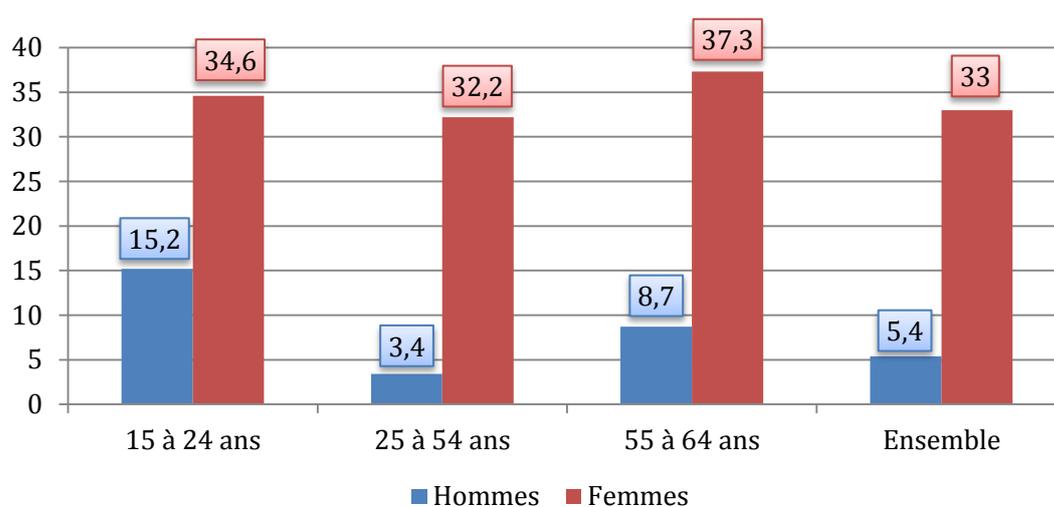
Source INSEE

Les femmes surexposées aux emplois précaires

Les temps partiels subis concernent dans la plupart des cas les personnes seules, les familles monoparentales, ou les couples sans enfants, et sont en général d'un faible volume horaire. Les temps partiels choisis concernent quant à eux dans la plupart des cas des couples avec enfants, (afin de se concentrer à l'éducation des enfants), eux sont donc en général à volume horaire plus élevé, puisque le parent choisit de passer d'un temps plein à un temps partiel.

Les femmes sont surreprésentées dans le temps partiel.

Emplois à temps partiels en Lorraine (% , 2008)



Source INSEE

Représentation dans les secteurs de l'économie lorraine

Les femmes représentent 47% de l'emploi total en Lorraine. Elles sont sous représentées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la construction. En revanche, dans les domaines tertiaires du commerce, de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, leur part est plus significative.

Les femmes sur le marché du travail en Lorraine (2006)

	Nombre	%	dont femmes en %
Ensemble	864 991	100	46,9
Agriculture	19 218	2,2	25,4
Industrie	151 785	17,5	24,8
Construction	59 665	6,9	9,8
Commerce, transports, services divers	333 465	38,6	48,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	300 857	34,8	65,2

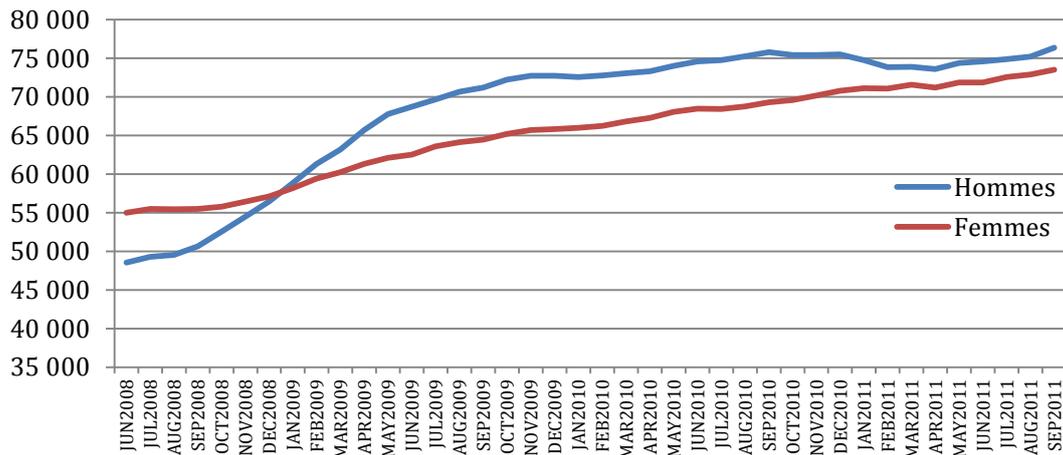
Source INSEE

Cela implique notamment une plus faible réactivité de l'emploi féminin à la conjoncture économique, ce qui est visible dans les chiffres du chômage.

Les femmes face à « l'après-choc » de la crise ?

Avant la crise, les demandeurs d'emploi de catégories A, B et C étaient majoritairement des demandeuses. Dans une première période de la dernière crise, les nouveaux demandeurs d'emploi étaient majoritairement des hommes, la situation semble beaucoup plus contrastée les derniers mois. La nature beaucoup plus « industrielle » de la récession de 2008-2009 explique en grande partie les écarts visibles entre juin 2008 et juin 2009.

Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C en Lorraine



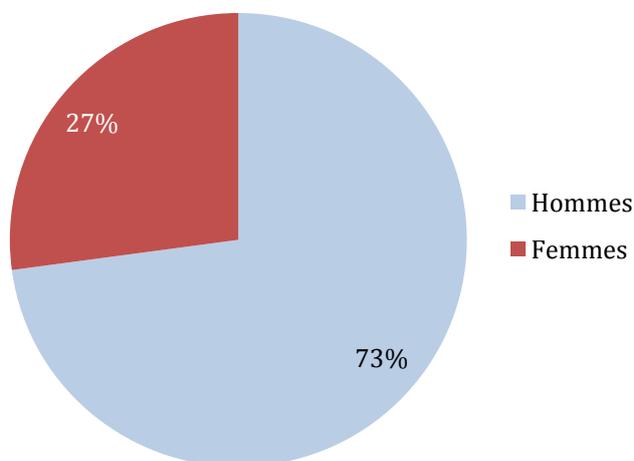
Source Pôle emploi

Les nouveaux demandeurs d'emploi sont des demandeuses...

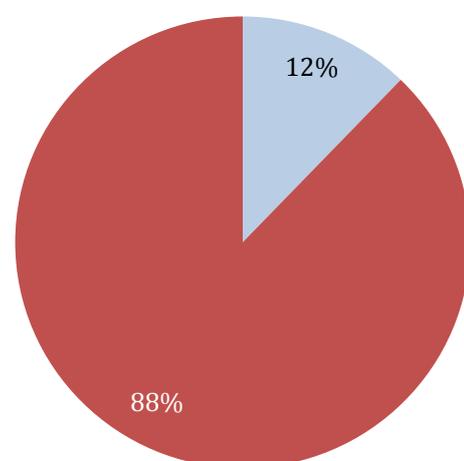
La comparaison entre les évolutions du début de crise et les évolutions récentes montrent bien que les femmes et les hommes de Lorraine ne sont pas exposés aux mêmes difficultés conjoncturelles.

Répartition hommes - femmes dans l'évolution des demandeurs d'emploi entre...

Juin 2008 et juin 2009



Septembre 2010 et septembre 2011



iv. PAUVRETE ET PRECARITE

L'impact social de la crise

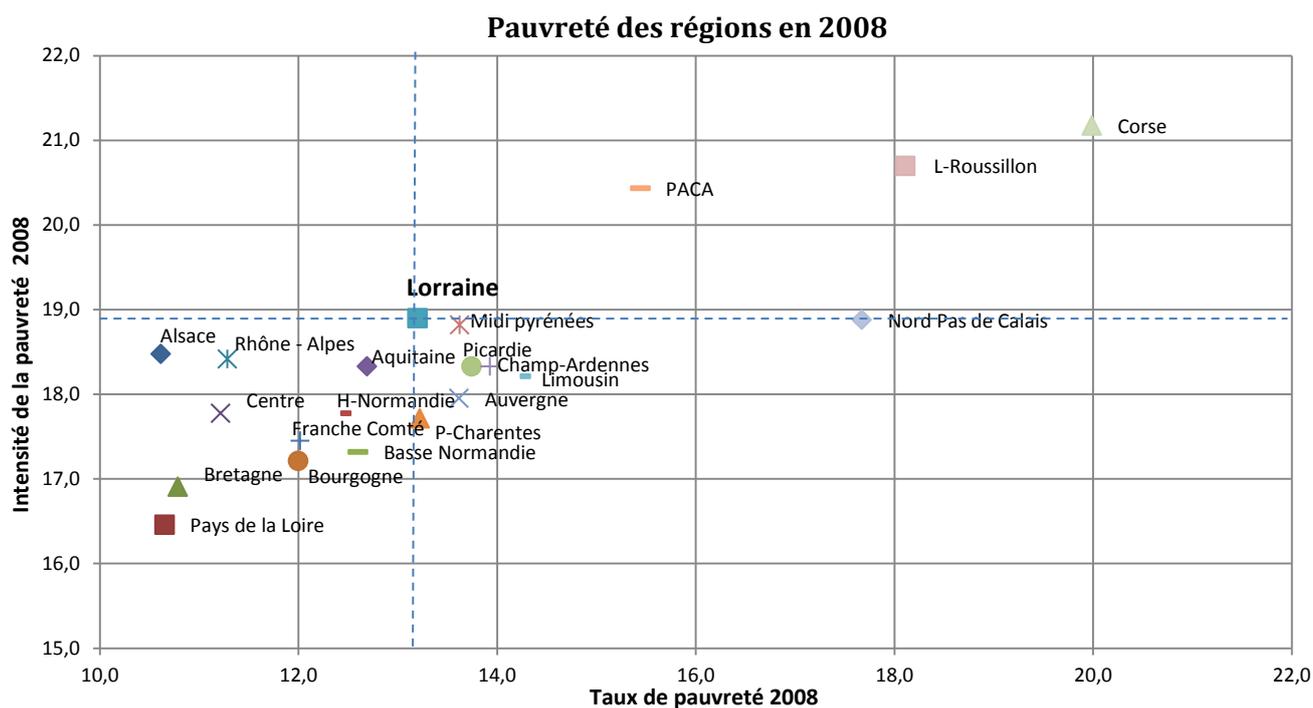
LES DONNEES PRESENTEES SUR LA PAUVRETE MONETAIRE DANS LES REGIONS DATENT DE 2008, ANNEE OU LA CRISE FINANCIERE ET ECONOMIQUE A DEMARRE. LA LORRAINE AFFICHAIT ALORS UN TAUX DE PAUVRETE DE 13,2%, CE QUI LA PLACE AU 12^{EME} RANG DES REGIONS. CEPENDANT, L'INTENSITE DE CETTE PAUVRETE EST PLUS FORTE QUE LA MOYENNE NATIONALE.

LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES FEMMES SEULES SONT PLUS EXPOSEES A LA PAUVRETE QUE LA MOYENNE FRANÇAISE. EN CE QUI CONCERNE LES JEUNES, PREMIER PUBLIC CONCERNE, LA LORRAINE AFFICHE EGALEMENT DES INDICATEURS PLUS DEGRADES.

CETTE SITUATION D'AVANT CRISE, RISQUE DE SE DEGRADER SENSIBLEMENT AVEC LES EVOLUTIONS DU RSA, DU CHOMAGE LONGUE DUREE ET DU SURENDETTEMENT.

Indicateurs de pauvreté

La Lorraine au 12^{ème} rang des régions pour le taux de pauvreté et au 18^{ème} rang pour l'intensité de pauvreté¹⁸



Source INSEE

Le taux de pauvreté varie fortement selon les régions. En 2008, le Languedoc-Roussillon et le Nord-Pas-de-Calais enregistrent un taux de pauvreté monétaire élevé : respectivement 18,1% et 17,7%.

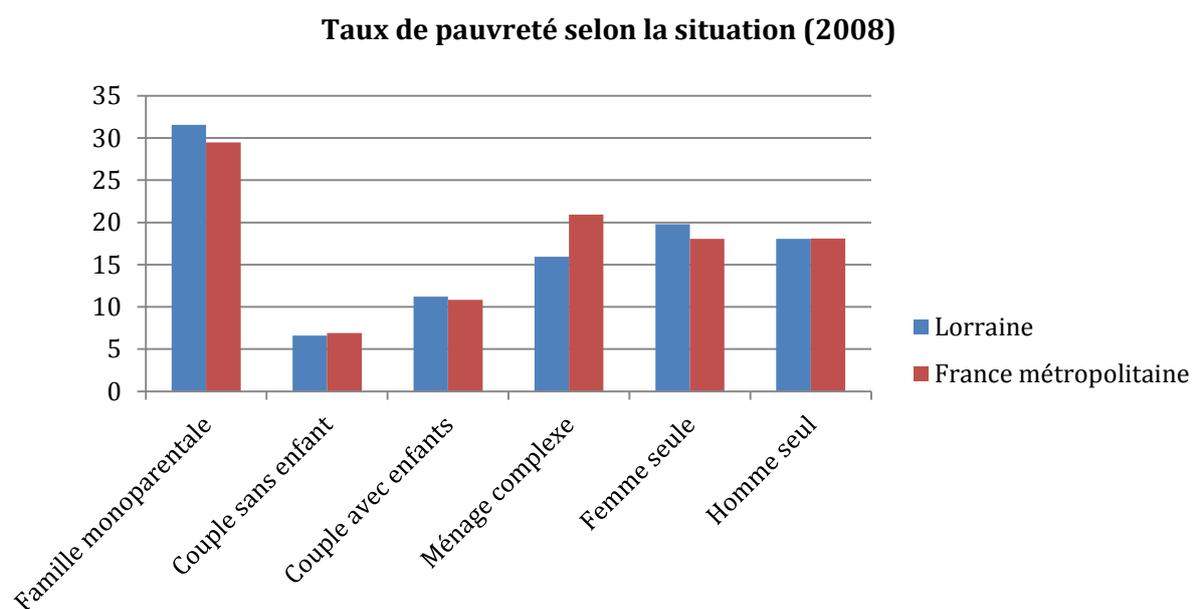
¹⁸ **NOTE DE LECTURE** : Plus une région est située à droite du cadran, plus la part de la population gagnant moins de 60% du revenu médian est forte. Plus une région est située en haut du cadran, plus les faibles revenus sont éloignés du seuil des 60%.

L'Alsace est la région la moins touchée, avec un taux de pauvreté à 10,6 %. Avec un taux de 13,2%, la Lorraine est au 12^{ème} rang des régions.

La monoparentalité, une situation surexposée à la pauvreté

La pauvreté touche davantage les femmes que les hommes. Si l'isolement est un facteur de pauvreté, la monoparentalité en est un plus aigu encore. Plus d'une mère de famille monoparentale allocataire sur deux est en situation de pauvreté ; situation qui s'explique par la charge financière liée aux enfants et par les difficultés qu'elles rencontrent sur le marché du travail.

Nous développons plus précisément la situation des femmes dans le chapitre consacré.



Source INSEE

Le taux de pauvreté varie sensiblement selon l'espace habité

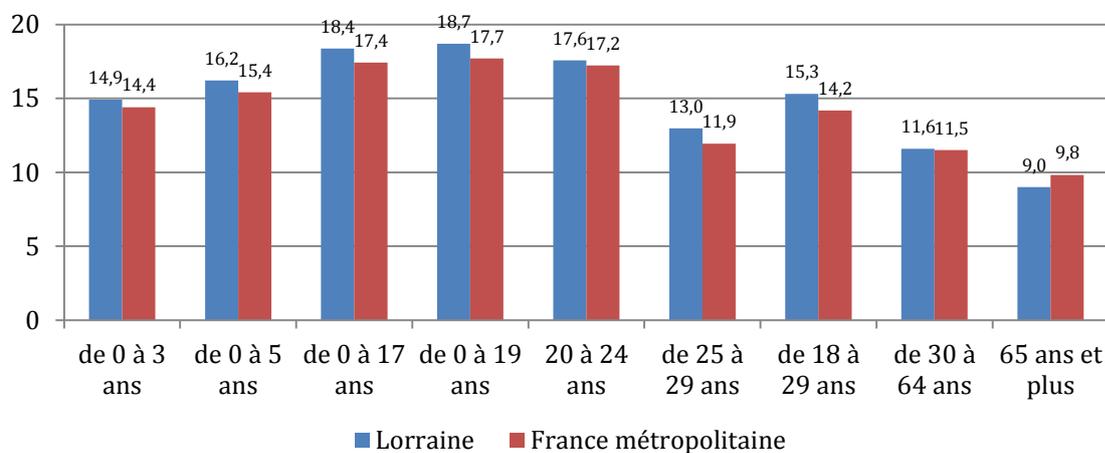
Les pôles ruraux et urbains sont les espaces enregistrant les plus forts taux de pauvreté. Les couronnes de ces espaces, en particulier les couronnes des pôles urbains connaissent des situations plus favorables à la moyenne.

Taux de pauvreté selon la catégorie d'espace (%)							RURAL/URBAIN	
	pôle urbain	Couronne périurbaine	Commune multipolarisée	Pôle Rural	Couronne pole rural	Autres communes espace rural	Rural	Urbain
Lorraine	15,4	7,4	10,5	15,5	9,8	13,5	14,0	13,0
France métropolitaine	14,5	7,8	9,9	14,6	11,2	14,4	14,4	12,7

Source INSEE

Le phénomène de pauvreté s'est considérablement rajeuni

Depuis le début des années 1980, la France a assisté à un déplacement du curseur de la pauvreté en fonction des âges. La Lorraine n'a pas échappé à ce phénomène.



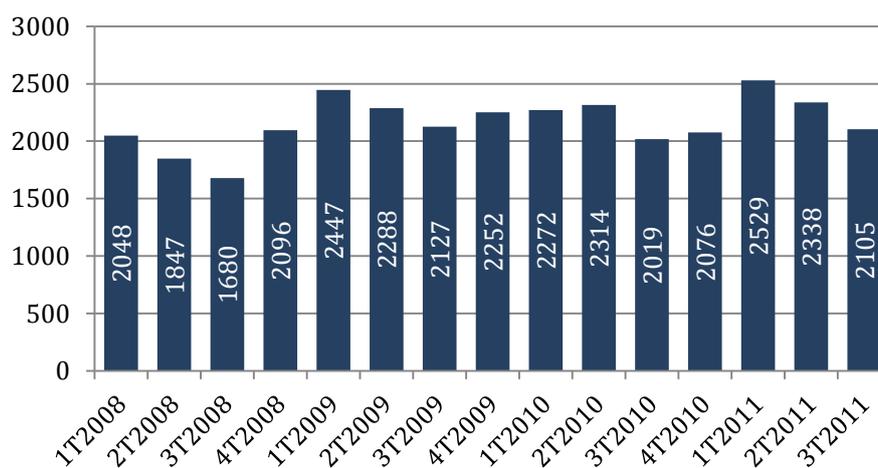
Source INSEE

Indicateurs de précarité

Surendettement : un niveau toujours élevé

Le surendettement reste à des niveaux élevés. Sur les 12 derniers mois, 9 048 dossiers ont été déposés en Lorraine, soit une hausse de 2,15% par rapport aux 12 mois précédents.

Nombre de dossiers de surendettement déposés à la Banque de France

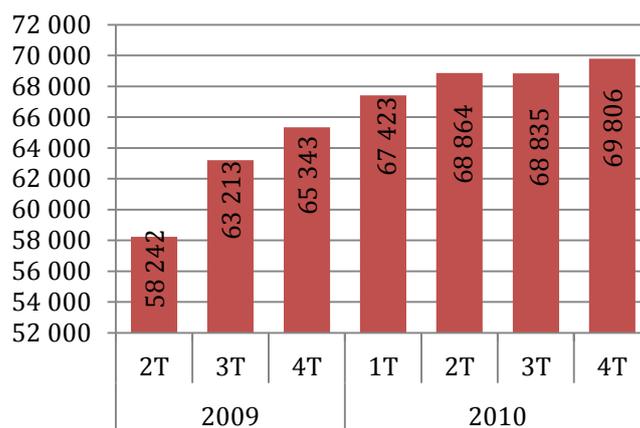


Source Banque de France

Augmentation des bénéficiaires de revenus garantis

Le nombre de bénéficiaires des revenus garantis par les CAF de Lorraine a sensiblement augmenté en 2010. Il est passé de 96 491 à 102 331, soit une hausse de 6,1%. Une grande partie concerne le RSA, qui après la montée en puissance du dispositif en 2009, a connu une progression continue en 2010, sans doute liée aux premiers effets de la crise. La situation actuelle du marché du travail, peu favorable à la réinsertion des publics en difficultés, se traduit par des tensions croissantes sur les finances publiques, y compris pour les CAF.

Allocataires du RSA en Lorraine

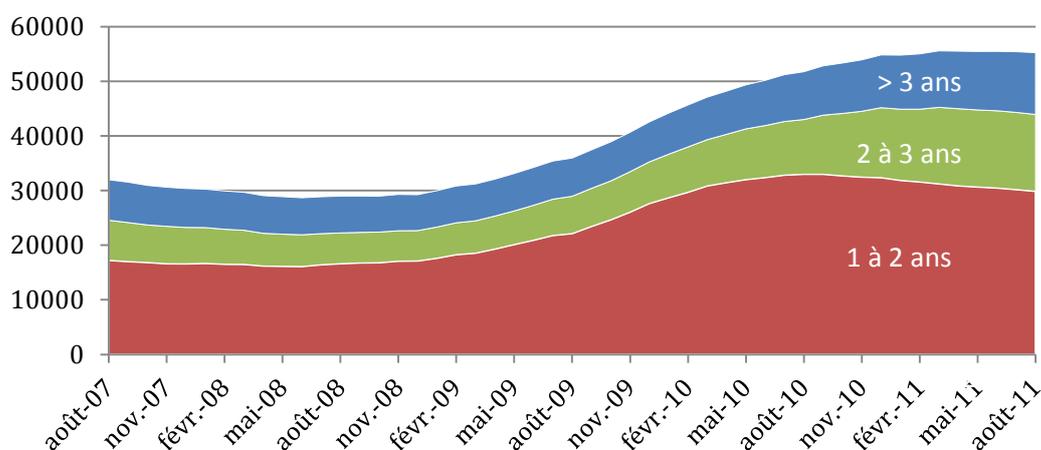


Source CAF

Contexte de forte hausse du chômage longue durée

Nous y revenons plus loin dans ce rapport, une donnée marquante des principales évolutions d'après crise est l'envol du chômage de longue durée, dont la durée même s'allonge significativement à partir de mi-2010.

Evolution des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C de plus d'un an



Source Pôle emploi

v. SANTE

Des disparités territoriales à corriger

CETTE THEMATIQUE S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE MARQUE PAR UNE REFORME IMPORTANTE DE NOTRE SYSTEME DE SANTE, DECOULANT DE LA LOI PORTANT REFORME DE L'HOPITAL ET RELATIVE AUX PATIENTS, A LA SANTE ET AUX TERRITOIRES DU 21 JUILLET 2009, PLUS CONNUE SOUS L'EXPRESSION « HOPITAL, PATIENTS, SANTE ET TERRITOIRE ».

PRINCIPALE INNOVATION DE LA LOI HPST, LES AGENCES REGIONALES DE SANTE SE SONT PROGRESSIVEMENT MISES EN PLACE.

EN LORRAINE, INSTALLEE DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2010, L'ARS EST « CHARGEE DE METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE REGIONALE DE SANTE, EN COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES ET EN TENANT COMPTE DES SPECIFICITES DE LA REGION ET DE SES TERRITOIRES », AVEC POUR AMBITION AFFICHEE « D'AMELIORER LA SANTE DE LA POPULATION ET DE RENDRE LE SYSTEME DE SANTE PLUS EFFICACE ».

DEFI MAJEUR DANS NOTRE REGION OU L'ETAT DE SANTE DE SES HABITANTS RESTE GLOBALEMENT MOINS BON QUE DANS CERTAINES REGIONS FRANÇAISES, ET OU LES INEGALITES SOCIALES DANS L'ACCES AUX SOINS SE CUMULENT SOUVENT A DES INEGALITES TERRITORIALES.

I/ Le diagnostic : la santé des Lorrains

Comme partout ailleurs en France, l'état de santé des Lorrains s'est considérablement amélioré au cours des dernières décennies. Toutefois, comparé à la moyenne française, et à certaines régions en particulier, l'état de santé général des Lorrains reste globalement moins bon.

En 2007, la Lorraine se classe au 18^{ème} rang des régions métropolitaines pour l'espérance de vie à la naissance des hommes et au 20^{ème} rang pour l'espérance de vie des femmes. **Un retard que la Lorraine peine encore à rattraper en dépit des gains obtenus entre 1990 et 2007** (+3,1 années pour les hommes et +2,1 années pour les femmes).

Espérance de vie à la naissance par département lorrain

	1968		1995		2003		2007	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Meurthe et Moselle	66,6	74,3	73,9	81,4	74,7	82,3	76,7	83,6
Meuse	65,9	74,6	72,9	80,8	74,7	82,4	76,3	82,4
Moselle	65,5	73	73	80,4	75,1	81,1	76,1	82,7
Vosges	66,7	74,4	72,5	81,4	74,5	82,1	75,8	83,6
Lorraine	66,1	73,8	73,2	81	74,9	81,8	76,3	83,1
France métropolitaine	67,5	75	73,9	81,9	75,8	82,8	77,5	84,3

Source INSEE

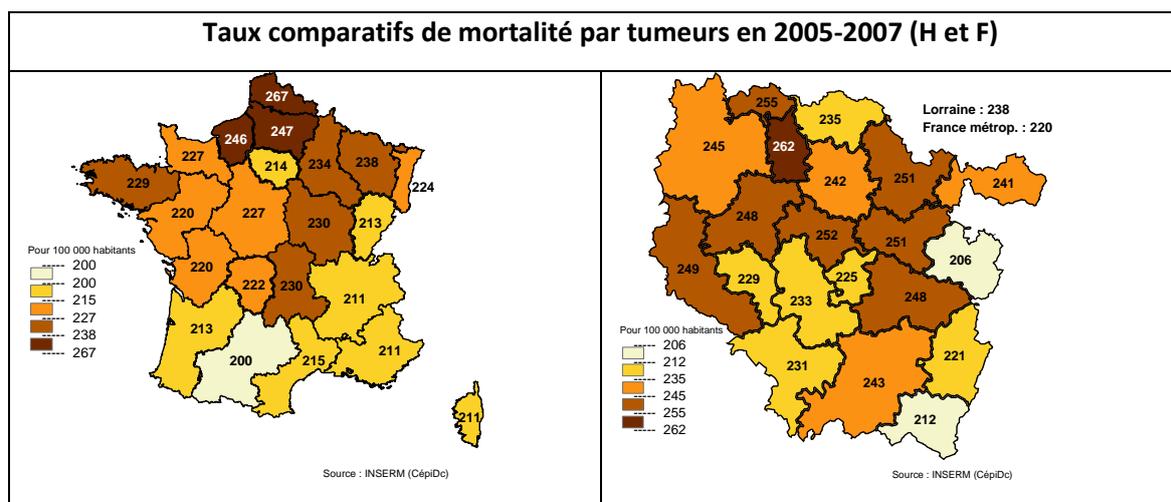
L'augmentation de l'espérance de vie à la naissance est liée à deux facteurs : d'une part à la **baisse significative de la mortalité infantile** (en 2008, la Lorraine se classe au 14^{ème} rang avec un taux de 3,7, proche de celui constaté au niveau national), et d'autre part au **recul de la mortalité prématurée (avant 65 ans)** laquelle reste toutefois au dessus de la moyenne nationale.

Bien qu'en baisse de près de 10% par rapport à la période 2003/2005, **le taux comparatif de mortalité est supérieur de 11,5% à la moyenne française sur la période 2005/2007**. Avec un taux comparatif de 836 pour 100 000 habitants, la Lorraine, avec le Nord-Pas-de-Calais (920) et la Picardie (858), se place parmi les 3 régions pour lesquelles cet indicateur de santé est le plus mauvais. **Il semblerait que les régions où l'on vit le moins longtemps sont principalement d'anciennes régions ouvrières et industrielles.**

Les cancers, première cause de mortalité en Lorraine

Avec 6 213 décès en 2007, les **cancers** représentent la **première cause de mortalité en Lorraine**, devant les maladies cardiovasculaires (5 682). **Ils sont la première cause de décès chez les hommes (35 %) et la seconde chez les femmes (25 %) après les maladies cardiovasculaires.**

Sur la période 2005-2007, la Lorraine se classe parmi les 4 régions françaises (Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Poitou-Charentes) présentant un taux comparatif de mortalité par tumeur nettement supérieur à celui constaté au niveau national (238 pour 100 000 habitants contre 220).



Exploitation : ORSAS

La Lorraine se caractérise également par une surmortalité liée aux maladies respiratoires (bronchites chroniques, pneumopathies)

Sur la période 2005/2007, le taux de mortalité pour bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives est de 20% supérieur à la moyenne française, avec un taux particulièrement élevé dans les territoires de santé et de proximité du nord de la Lorraine.

II/ L'offre de soins¹⁹

Un déficit global en professionnels de santé libéraux accentué par des perspectives démographiques défavorables ...

La Lorraine se caractérise par un déficit global de professionnels libéraux. L'ensemble des départements se situe en-dessous des densités moyennes nationales, à l'exception de la Meurthe-et-Moselle pour les médecins généralistes et les chirurgiens dentistes.

On constate par ailleurs de très fortes **disparités entre les départements**, et plus particulièrement entre la Meurthe-et-Moselle et la Meuse. Disparités accentuées s'agissant des **médecins spécialistes libéraux**.

Entre le 1^{er} janvier 2008 et le 1^{er} janvier 2009, la Lorraine enregistre l'une des plus fortes baisses des effectifs de médecins inscrits au tableau de l'Ordre : - 5,5% en Lorraine et - 11,7% en Meurthe-et-Moselle²⁰.

Ajoutée à l'accroissement de besoins de soins de proximité d'une population vieillissante, la diminution du nombre de médecins explique ainsi la **difficulté croissante d'accès aux soins dans de nombreux territoires ruraux mais également dans des zones urbaines défavorisées**.

Par ailleurs, comme dans de nombreuses régions françaises, la Lorraine se caractérise par un vieillissement des médecins libéraux²¹, et **plus inquiétant encore, par une fuite devant l'exercice libéral généraliste, pourtant indispensable à la couverture santé des zones rurales**. Au 1^{er} janvier 2009, seuls 8% des nouveaux médecins inscrits à l'Ordre avaient choisi un mode d'exercice libéral exclusif et 71% le statut de salarié.

S'agissant des **infirmiers libéraux**, il est à noter que la Lorraine accusait en 2003 un retard beaucoup plus important avec un différentiel de 27 points par rapport à la moyenne nationale qui s'établissait à 82,5 pour 100.000 habitants.

Enfin, la Lorraine se caractérise par un manque important de **masseurs-kinésithérapeutes**. Problème démographique particulièrement accentué dans les territoires ruraux (Meuse et Vosges) lequel doit être mis en perspective avec le vieillissement de la population.

¹⁹ DRASS Lorraine, Statistiques et indicateurs de la santé et du social - Statiss 2009, juillet 2009

²⁰ Conseil National de l'Ordre des médecins, Atlas de la démographie médicale en région Lorraine, situation au 1^{er} janvier 2009

²¹ D'ici 2015, c'est environ 700 médecins généralistes qui partiront à la retraite

	Professionnels de santé libéraux	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine	France Métropolitaine
<i>Médecins généralistes</i>	Densité	121	89	97	98	104	111
	% de plus de 55 ans	25%	42%	27%	37%	29%	
<i>Médecins spécialistes</i>	Densité	83	32	60	47	63	81
	% de plus de 55 ans	36%	43%	35%	47%	37%	
<i>Chirurgiens dentistes</i>	Densité	68	36	58	52	58	61
<i>Infirmiers</i>	Densité	85	90	105	77	93	113
<i>Masseurs Kinésithérapeutes</i>	Densité	63	52	51	58	56	83

Densité des professionnels de santé pour 100 000 habitants au 01/01/2008 (Source Statiss 2009)

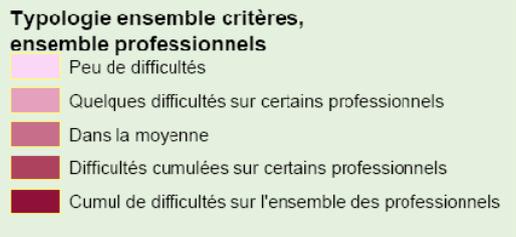
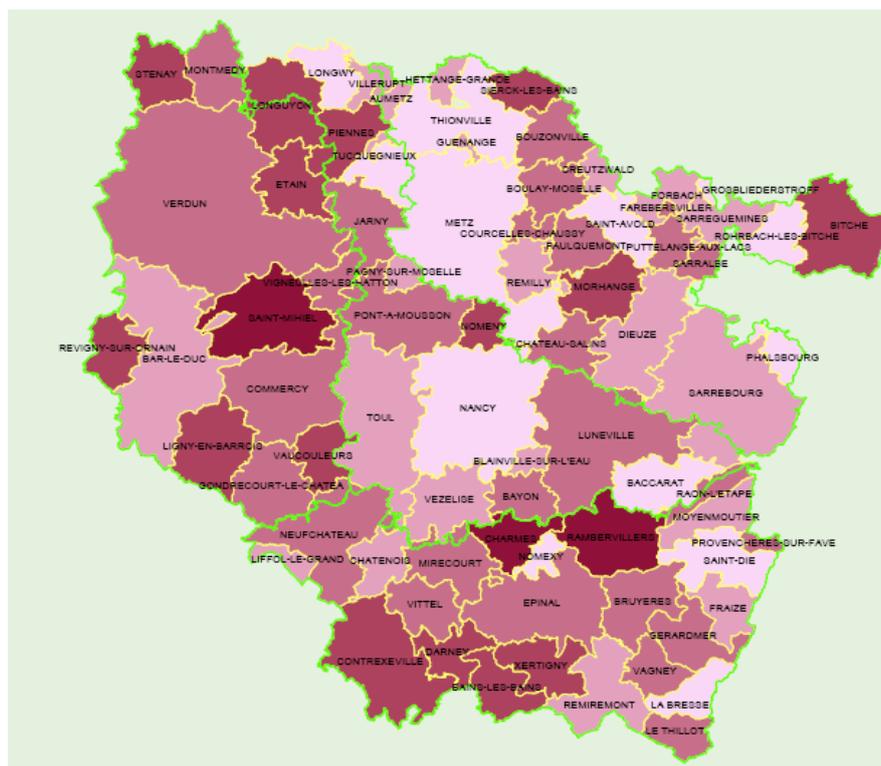
... mais un taux d'équipement supérieur à la moyenne nationale en soins hospitaliers.

S'agissant du **court séjour hospitalier**, la Lorraine présente un taux d'équipements en lits et en places pour 1 000 habitants supérieur à la moyenne nationale.

- Médecine : 2,53 contre 2,09
- Chirurgie : 1,67 contre 1,57
- Gynécologie-Obstétrique : 1,76 contre 1,57

III/ L'accès aux soins : des inégalités sociales cumulées à des inégalités territoriales

Le préambule de la Constitution de 1946 garantit le droit à la « protection de la santé » à tous les citoyens qui doivent **avoir accès à des soins de proximité de qualité quels que soient leurs revenus, leur lieu d'habitation et leurs niveaux d'information**. Or, des **inégalités** dans l'accès aux soins subsistent qu'elles soient **d'ordre territorial** ou **économique**.



Carte ADELI, Données INSEE

La **répartition inégale de l'offre de soins** sur l'ensemble du territoire régional accentue les inégalités géographiques de santé des Lorrains.

D'un côté les territoires ruraux et les anciens bassins miniers qui cumulent les difficultés, et de l'autre le sillon lorrain qui profite de la proximité de Metz et Nancy. Par ailleurs, **l'inégalité sociale dans l'accès aux soins s'amplifie en raison de l'absence de réponse apportée aux inégalités géographiques d'offre de soins et de santé.**

Aux difficultés d'accès à des soins de proximité s'ajoutent parfois des difficultés d'accès aux soins pour des raisons économiques.

D'une part, les récentes mesures visant à limiter les dépenses de santé et à responsabiliser le patient ont eu pour conséquence d'accroître les difficultés de certaines personnes à accéder aux soins (ex. franchises médicales).

D'autre part, **les dépassements d'honoraires et les refus de soins ont un impact sur les populations déjà fragilisées.**

En 2005, les dépassements d'honoraires représentaient 2 milliards d'euros (sur 18 milliards totaux) dont les deux tiers pèsent directement sur les ménages, après intervention des organismes

d'assurance complémentaire²². **En Lorraine**, les premiers résultats²³ de l'observatoire des dépassements montrent que **si le montant des dépassements est relativement peu important en secteur 1²⁴ (0,6% en moyenne), il représente 29,64% en moyenne en secteur 2²⁵.**

Enfin, si la **Couverture Maladie Universelle (CMU)**, mise en place au 1^{er} janvier 2000, a constitué un progrès considérable permettant à plus de 4 millions de nos concitoyens (dont **121 772 en Lorraine en 2009**) vivant sous le seuil de pauvreté de bénéficier d'une couverture complémentaire, **de nombreuses enquêtes semblent démontrer l'existence d'un « risque » pour les bénéficiaires de la CMU de ne pas être acceptés par tous les professionnels de santé.**

²² IGAS, Les dépassements d'honoraires médicaux, avril 2007.

²³ URCAM, Dossier de presse, dépassements d'honoraires en Lorraine, octobre 2008.

²⁴ Secteur 1 : le médecin conventionné de secteur 1 applique le tarif conventionnel et un dépassement n'est autorisé qu'en cas d'une demande particulière de la part du patient. Dépassement non remboursé par l'Assurance Maladie.

²⁵ Secteur 2 : le médecin conventionné de secteur 2 pratique des honoraires libres et est autorisé à pratiquer des dépassements avec tact et mesure. Dépassement non remboursé par l'Assurance Maladie.

IV/ La prévention : le parent pauvre de la politique de santé

Les dépenses de prévention isolées dans les Comptes Nationaux de la Santé s'élevaient, en 2008, à **3,2 milliards d'euros pour la prévention individuelle** et **2,3 milliards d'euros pour la prévention collective**, soit 2,55% de la Dépense Courante de Santé (DCS). Toutefois, il faut préciser qu'en dehors de ces dépenses affectées à des programmes ou institutions spécifiques, **une part non négligeable de la prévention échappe à cette estimation** (exemple : l'activité préventive intégrée à la pratique courante des professionnels de santé)²⁶.

Cependant, cette dépense reste relativement faible prouvant, s'il en était encore besoin, que **la prévention n'occupe toujours pas aujourd'hui la place qui devrait être la sienne dans un système de santé performant.**

4 558 546 € consacrés à la prévention en Lorraine

En Lorraine, l'appel à projet 2009 du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) a permis le financement de **312 actions** pour un **montant total de 2 641 186 €**, auxquels se rajoutent les crédits alloués dans le cadre des commandes (1 917 360 €), soit un **total de 4 558 546 €**.

Financement de la prévention en Lorraine

FINANCEURS	APPEL A PROJET	%	COMMANDES	%
DRASS	1 420 854,00 €	53,80%	1 103 460,00 €	57,55%
URCAM	826 696,00 €	31,30%	653 900,00 €	34,10%
CARMI	79 137,00 €	3,00%	-	-
Services Pénitentiaires	34 000,00 €	1,29%	-	-
TOTAL GIP	2 360 687,00 €	89,38%	1 757 360,00 €	91,65%
Conseil Régional	227 749,00 €	8,62%		
Régime Local	46 250,00 €	1,75%	160 000,00 €	8,35%
Sports	6 500,00 €	0,25%		
TOTAL HORS GIP	280 499,00 €	10,62%	160 000,00 €	
TOTAL	2 641 186,00 €	100,00%	1 917 360,00 €	100,00%

²⁶ Un rapport de l'IRDES a démontré en 2008 que la dépense totale consacrée à la prévention en France, pour 2002, pouvait être évaluée à plus de 10 milliards d'euros, soit un peu plus de 6% de la DCS – IRDES, Les dépenses de prévention en France. Estimation à partir des Comptes Nationaux de la Santé 2002, avril 2008.

vi. ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une stratégie de développement économique et social à privilégier

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE REPRESENTE 14 % DE L'EMPLOI DU SECTEUR MARCHAND LORRAIN EN 2010 ET CONSTITUE UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIALE A PRIVILEGIER.

ALORS QUE LA CREATION D'EMPLOIS EST PLUTOT A LA PEINE, L'ECONOMIE SOCIALE CONTINUE DE RECRUTER EN FRANCE. CE SECTEUR AFFICHE UNE PROGRESSION ANNUELLE DE 1,3% EN TERMES D'EMPLOIS ET DE 2,8% EN MASSE SALARIALE EN 2010. LE SECTEUR REPRESENTE 12,5% DE L'EMPLOI SALARIE PRIVE EN 2010, CONTRE 12,2% EN 2009, ET 10% DU PIB.

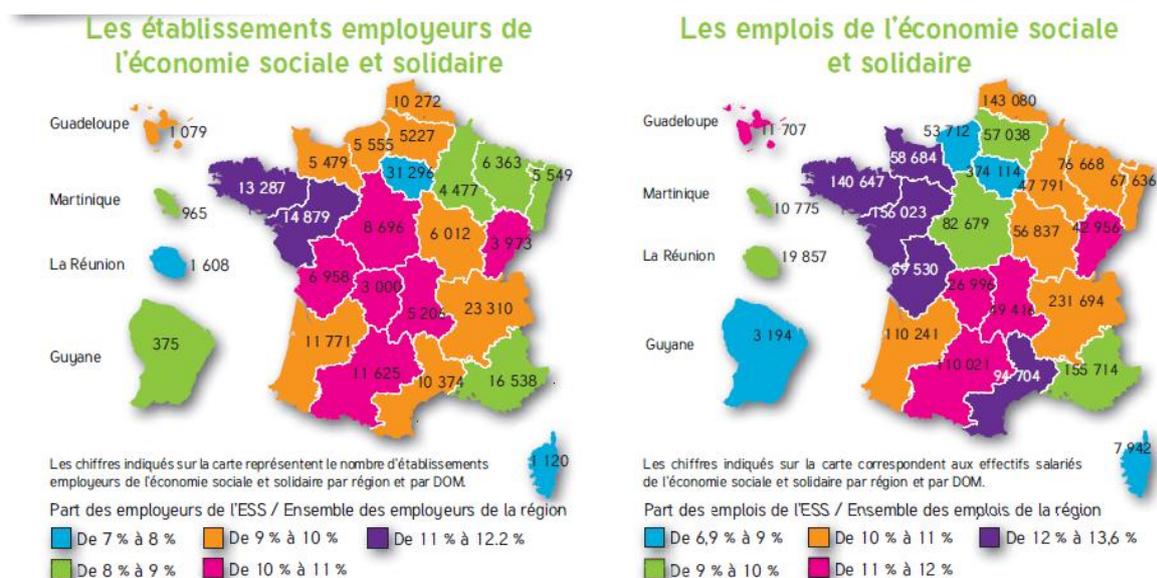
UN RECU NATIONAL DU SECTEUR ASSOCIATIF

DEPUIS DEUX ANS, AU PLAN NATIONAL, LE NOMBRE DE NOUVELLES ASSOCIATIONS FAIBLIT : 73 000 EN 2008-2009, 69 000 EN 2009-2010 ET MOINS DE 67 000 CETTE DERNIERE ANNEE 2010-2011. DEVANT LES DIFFICULTES RESENTIES PAR LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS, LES BATISSEURS SONT MOINS NOMBREUX : PEUT-ETRE UN SIGNAL IMPORTANT MARQUANT LE REPLI SUR SOI, LA PEUR DU LENDEMAIN, LA MOROSITE... NEANMOINS, EN LORRAINE, LE NOMBRE DE CREATIONS D'ASSOCIATIONS S'EST MAINTENU A PLUS DE 1 750 PAR AN.

EN DECALAGE AVEC L'ENSEMBLE DU SECTEUR PRIVE, LE SECTEUR ASSOCIATIF PERD A SON TOUR DES EMPLOIS : AU DERNIER TRIMESTRE 2010 ET AUX DEUX PREMIERS TRIMESTRES 2011, LE NOMBRE DES SALARIES EST EN BAISSA CONTINUE, SOIT, EN CUMUL 26 000 EMPLOIS PERDUS DEPUIS L'ETE 2010. POUR LES ASSOCIATIONS, PLEBISCITEES PAR LES FRANÇAIS, LA CONJONCTURE EST PREOCCUPANTE, D'AUTANT PLUS QUE CES EMPLOIS NE SERONT PAS REMPLACES PAR DES BENEVOLES DONT LE NOMBRE EVOLUE TRES PEU. LA LORRAINE MARQUE UN RECU DE L'EMPLOI ASSOCIATIF DE L'ORDRE DE 1 700 EMPLOIS SUR LA PERIODE.

LE MOMENT EST MAL VENU : DES BUDGETS EN BAISSA ET DES EFFECTIFS MOINS NOMBREUX QUAND LES BESOINS EXPLOSENT ET QUAND LES LIENS SOCIAUX DOIVENT PLUS QUE JAMAIS ETRE RENFORCES.²⁷

Etablissements et emplois de l'économie sociale et solidaire



Source : Insee, Clap 2008 - Traitement : Observatoire national de l'ESS / CNCRES

²⁷ Recherche et Solidarité

I/ La place de l'économie sociale et solidaire en Lorraine

14,2 % des emplois du secteur marchand et 1,7 milliard de masse salariale

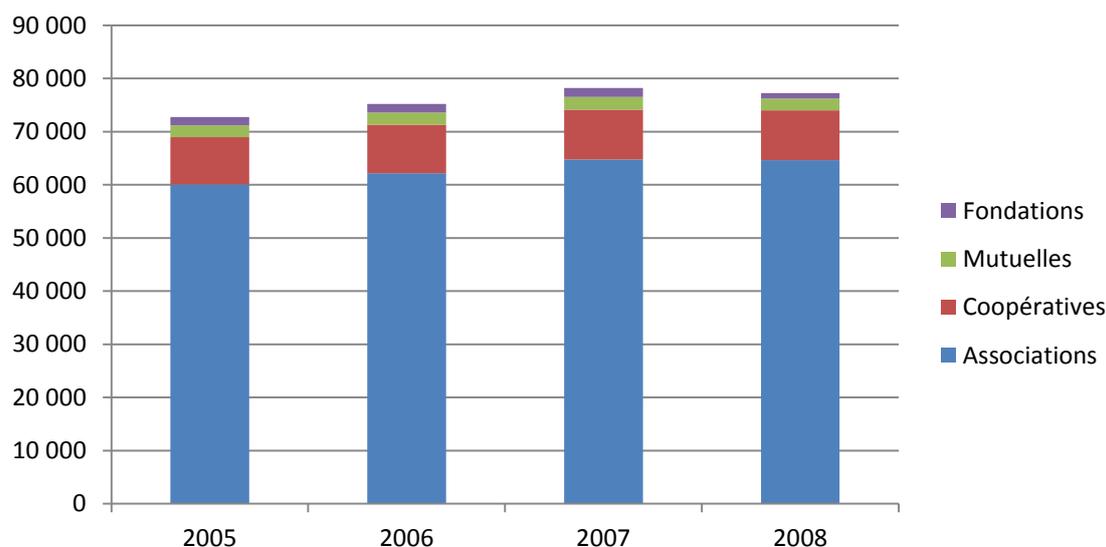
Un emploi privé sur sept se situe dans l'économie sociale et solidaire en Lorraine : c'est au-dessus du repère national (12,5%), et de la moyenne des régions hors Ile de France (13,8%). L'emploi de l'économie sociale en Lorraine a évolué de 1,5% en 2010, alors que l'emploi privé régional enregistrait une diminution de 1,2%. Par rapport à l'emploi privé, la région présente une proportion de salariés associatifs supérieure au repère national (12,0% contre 9,7%). On note toutefois des différences entre le département des Vosges (9,9%) et celui de Meurthe-et-Moselle (13,1%). En 2009, l'économie sociale et solidaire a distribué une masse salariale de 1,6 milliard et 1,7 milliard en 2010.

Une progression de plus de 6 % des emplois en Lorraine de 2005 à 2008

Alors que la progression de l'emploi total a reculé de 4 000 emplois de 2005 à 2008 en Lorraine, le secteur de l'économie sociale et solidaire a créé 4 500 emplois, principalement dans le secteur des associations qui gagne 4 600 emplois, alors que le secteur des fondations perd 500 emplois. Par rapport à l'emploi du secteur marchand, la Lorraine présente une proportion de salariés associatifs supérieure à la moyenne nationale (11,2% contre 9,2%).

Avec 64 649 salariés, le secteur associatif représente 84% des emplois de l'économie sociale et près de 80% des employeurs. Plus de 80% des emplois du secteur sont concentrés dans les domaines de l'éducation, la santé et l'action sociale ainsi que dans les activités financières.

Evolution du nombre de salariés dans les secteurs de l'économie sociale



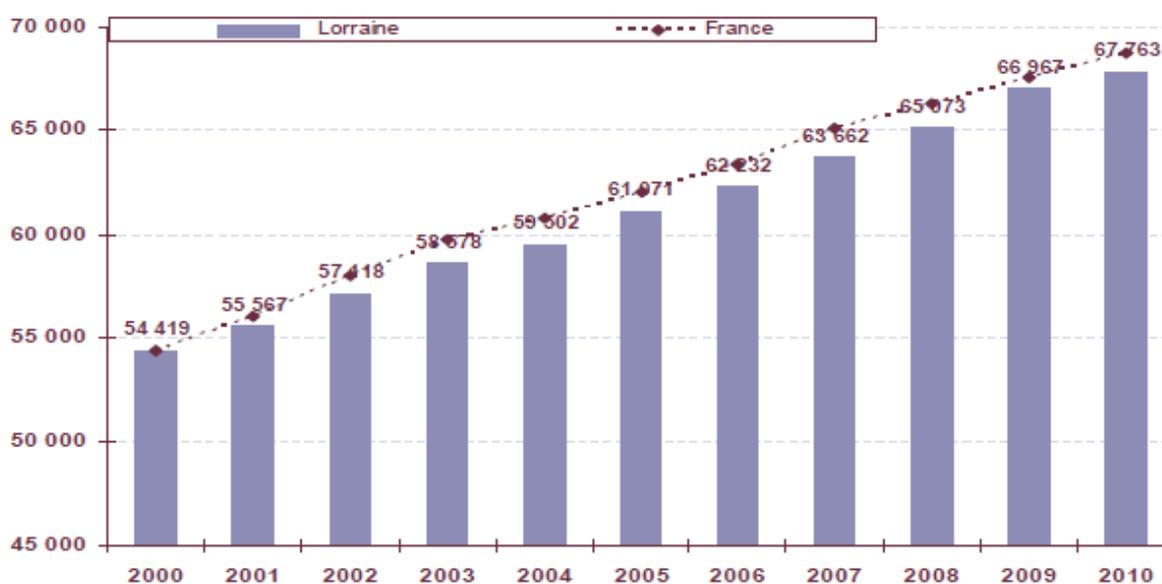
Sources INSEE, ACOSS, MSA

II/ Repli de l'emploi associatif depuis 2011 après 10 ans de croissance ininterrompue

Une forte dynamique de création d'emplois depuis 2000...

Depuis 2000, le secteur associatif a créé plus de 13 300 emplois avec des évolutions comparables à celles observées au niveau national.

Evolution des emplois dans le secteur associatif en Lorraine



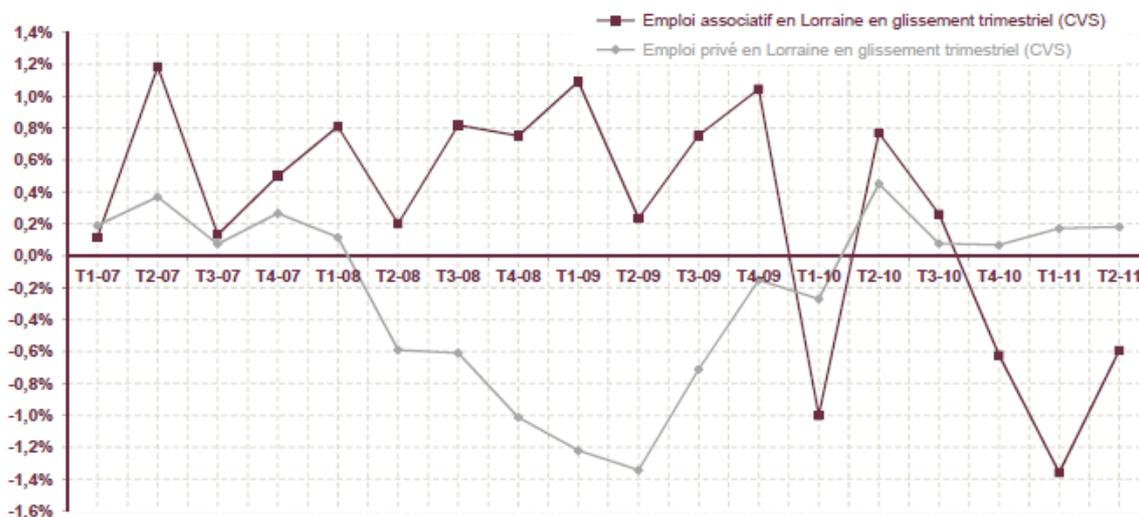
Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S

... mais un recul de l'emploi associatif en Lorraine depuis le début 2011

L'emploi associatif régional suit la croissance nationale jusqu'au 4^{ème} trimestre 2009. Il souffre davantage depuis le 1^{er} trimestre 2010, régressant de -2,1% au 1^{er} trimestre 2011, soit 1 700 emplois perdus. C'est un phénomène nouveau qui montre que la crise touche également aujourd'hui le secteur associatif. Cette baisse semble beaucoup plus marquée, notamment dans les activités d'aide à domicile, en raison de la baisse des dépenses des ménages et de celle des aides des Conseils Généraux. Elle semble pour l'instant peu perceptible dans le domaine de la santé et de l'hébergement médico-social.

Les responsables associatifs interrogés témoignent d'une grande prudence dans les prévisions de recrutement pour 2011 et 2012.

Taux de croissance de l'emploi salarié privé et de l'emploi associatif en Lorraine (%)



Source : ACOSS-URSSAF. Données corrigées des variations saisonnières (CVS)

L'économie sociale et solidaire est devenue un vivier d'emplois en termes tant qualitatifs que quantitatifs et possède des atouts indéniables pour prendre une place plus grande dans l'économie lorraine par exemple dans les services, le commerce équitable, la création d'entreprises, l'accompagnement,... Il faut aussi rappeler qu'un euro donné à une association génère 10 euros pour son action, mais 1 euro de moins en détruit 10²⁸.

²⁸ Le Monde de l'économie 1^{er} novembre 2010 – *L'économie sociale gagne du terrain là où l'Etat recule*

vii. LOGEMENT ET CONSTRUCTION

LE LOGEMENT EST UN VECTEUR FORT D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES. IL EST AU CŒUR DES PROBLEMATIQUES DES MENAGES AVEC UNE PART GRANDISSANTE DANS LES DEPENSES.

OR, DEPUIS 2006, LE RYTHME DE CONSTRUCTION MARQUE LE PAS EN FRANCE COMME EN LORRAINE. MALGRE UNE HAUSSE DES AUTORISATIONS DE CONSTRUCTION EN 2010, LA LORRAINE AFFICHE ENCORE UN RETRAIT DE 19% PAR RAPPORT AU RYTHME DE CONSTRUCTION DE 2000 A 2008 QUI S'ELEVAIT A ENVIRON 12 900 LOGEMENTS PAR AN.

SI FIN 2010-DEBUT 2011, LES AUTORISATIONS ONT MARQUE UNE HAUSSE SENSIBLE, LA TENDANCE SE TASSE DES LE DEUXIEME TRIMESTRE 2011, A L'INSTAR DE NOMBREUX INDICATEURS ECONOMIQUES.

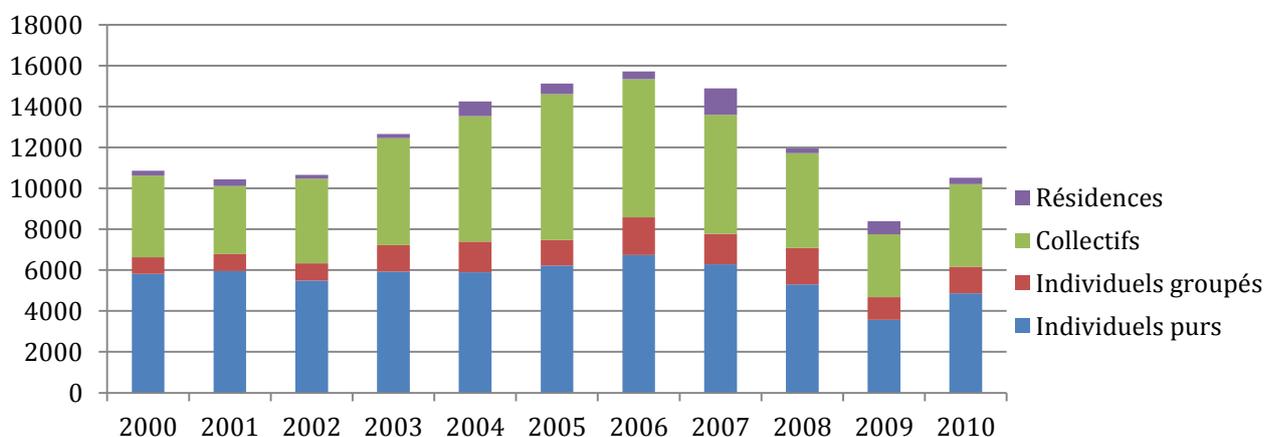
LA PROBLEMATIQUE DE LA PRECARITE ENERGETIQUE SE POSE EGALEMENT DANS NOTRE REGION QUI COMPTE 208 000 LOGEMENTS CONSIDERES COMME ENERGIIVORES QUI PESENT LE PLUS SOUVENT SUR LE BUDGET DE MENAGES MODESTES.

I/ Evolution des autorisations de construction

Une reprise en 2010, mais loin des niveaux d'avant crise

Les autorisations de construction de logements neufs ont marqué une hausse de +25% en 2010 en Lorraine. Cependant, avec 10 516 logements autorisés, le chiffre reste en retrait de 19% par rapport à la moyenne annuelle des autorisations entre 2000 et 2008 (12 924 logements/an). La Lorraine représente 2,6% des autorisations de France Métropolitaine, ce qui est inférieur à son poids démographique (3,65%). Les efforts réels consentis de 2003 à 2008 ne permettent cependant toujours pas de compenser le déficit constaté dans le milieu des années 90. Il y a lieu également de prendre en compte le décalage qui existe, entre le nombre de logements autorisés et celui toujours inférieur des logements financés, commencés ou mis à la disposition de leurs occupants.

Evolution du nombre de logements autorisés en Lorraine



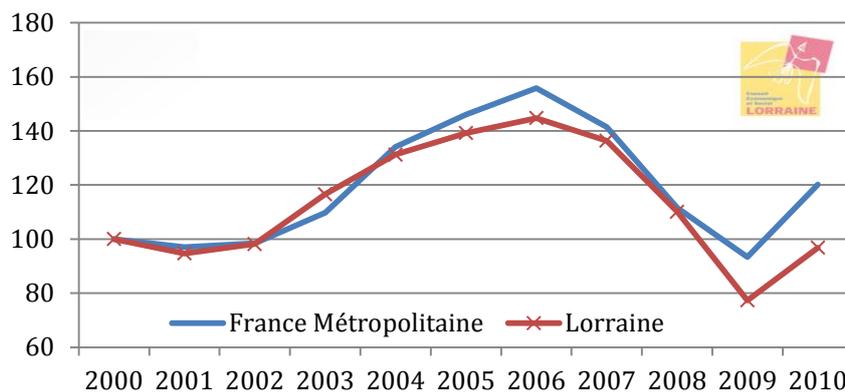
Données SITADEL, Traitement CESEL

Un retard par rapport à la France dû à la crise de 2008-2009

Si de 2000 à 2008, les taux de croissance des logements français et lorrains étaient proches (+11% pour la France et +10% pour la Lorraine), la crise a imposé un retard en termes d'autorisations pour la Lorraine. Les corrections des données de 2009 par le ministère montrent que la Lorraine a bel et bien enregistré une plus forte baisse des autorisations que la France pendant la récession de 2009.

De 2008 à 2010, la France marque une progression de +7,6% des autorisations alors que la Lorraine est en recul de 12% pour l'indicateur.

Evolution des autorisations de construction de logements (base 100 en 2000)

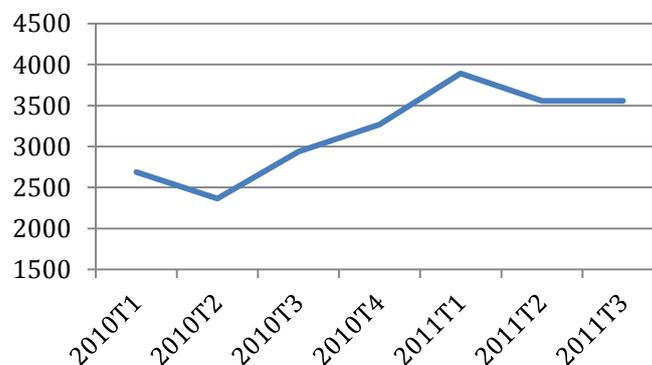


Données SITADEL, Traitement CESEL

Situation en 2011 et perspectives 2012

Une année contrastée qui sera sans doute caractérisée par une hausse des données annuelles, grâce notamment à une reprise marquée fin 2010 et au premier trimestre 2011. Cependant, on note un réel tassement de la reprise, qui, dans un contexte conjoncturel difficile, avec des restrictions sur les financements bancaires et les aides de l'État (PTZ, Scellier, financement du logement social), marquera peut-être le début d'une baisse d'activité dans le secteur de la construction de logement.

Logements autorisés en Lorraine



Données SITADEL, Traitement CESEL

II/ Le parc locatif social en Lorraine

Le parc locatif social concerne 151 000 logements dans la région, 33% en Meurthe-et-Moselle, 7% en Meuse, 44% en Moselle et 16% dans les Vosges. Les deux tiers des Lorrains sont éligibles au logement social.

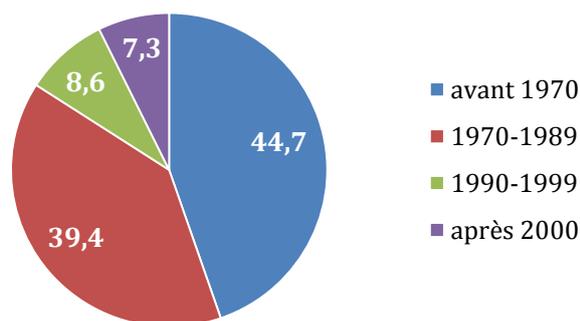
Une augmentation en 2010, inférieure à la moyenne nationale

Le parc de logements locatifs sociaux marque une hausse de 0,7% en 2010, contre +1,2% au niveau national. Mais sur une période plus longue il faut constater une baisse du nombre de logements publics sociaux due à la restructuration de ce parc dans le cadre des opérations de Rénovation Urbaine (ANRU), ou par la vente ou le changement de destination de logements opérés par les bailleurs publics.

Le patrimoine immobilier concerné est plus ancien que la moyenne nationale, près d'un logement sur deux datant d'avant les années 1970. Ce retard pris sur la moyenne nationale ne semble d'ailleurs pas en voie de rattrapage, dans la mesure où 78% des nouveaux logements de 2010 concernent des constructions neuves, contre 58% pour la moyenne métropolitaine.

Date de construction des logements sociaux lorrains (%)

Source DREAL Lorraine

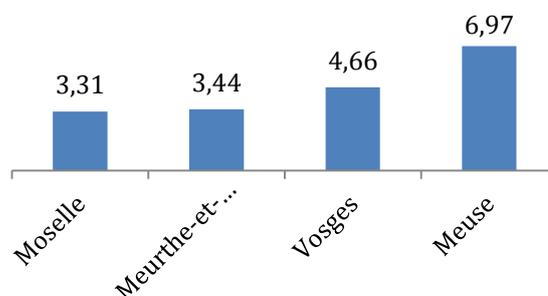


Un taux de vacance en augmentation, inégal selon les départements

Le taux de vacance est passé de 3,5% en 2009 à 3,8% en 2010. La vacance structurelle (c'est-à-dire les logements laissés vacants pendant une période supérieure à 6 mois) est sensiblement plus importante qu'au niveau national (2,1% contre 1,4%).

Il y a lieu de pondérer ce constat selon les bassins d'habitat : si effectivement le taux de vacance est important dans les départements ruraux, la demande de logements sociaux reste forte sur les zones urbaines et en particulier dans les principales villes du sillon mosellan où les ménages précaires ont tendance à se concentrer.

Taux de vacance par département en 2010 (%)

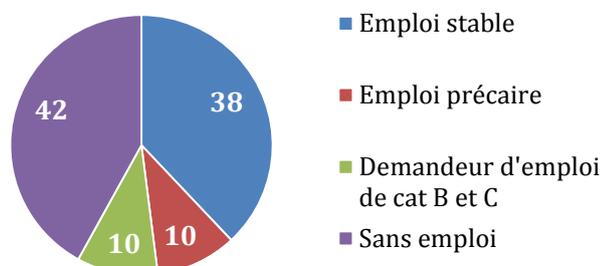


Source DREAL Lorraine

Précarité et paupérisation croissantes des locataires

La situation des locataires des logements sociaux fait état d'une précarité relativement élevée, et croissante depuis 2003. 50% sont sans emploi et/ou demandeurs d'emplois des catégories A, B et C et 10% sont en emploi précaire.

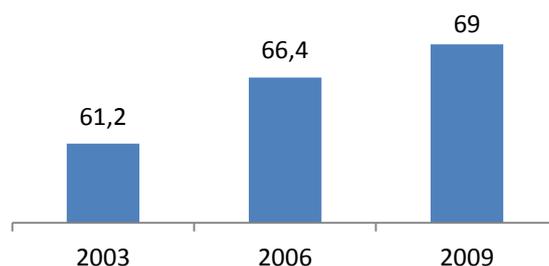
Situation face à l'emploi des locataires du parc (%)



Source ARELOR, Les chiffres clés 2011 du logement social en Lorraine

On constate une érosion du niveau de revenu par rapport au plafond PLUS (prêt locatif à usage social) depuis 2003.

Part des ménages dont le revenu est inférieur ou égal à 60% du PLUS (%)



Source ARELOR, Les chiffres clés 2011 du logement social en Lorraine

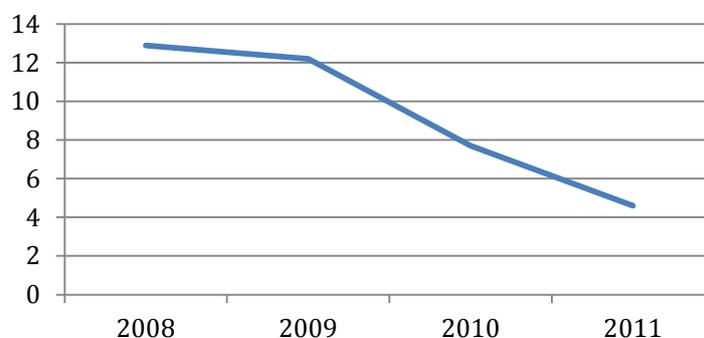
La Lorraine « non prioritaire » : baisse de 64% des aides à la pierre

Depuis 2008, la stratégie initiée par le Secrétariat d'État recentre les efforts de construction sur les zones les plus tendues en France en matière de logement (Ile de France, Paca, Rhones-Alpes...). Cette stratégie est très défavorable à la Lorraine où la baisse des aides à la pierre est la plus importante de toutes les régions française. Si la demande de logements sociaux est en moyenne moins importante que dans d'autres régions, certaines zones (frontière, sillon mosellan) restent d'autant plus tendues que notre région a été particulièrement touchée par les conséquences de la crise économique, ce qu'indiquent bien les chiffres de la fragilisation des ménages dans le parc public.

Concomitamment, le financement de l'hébergement d'urgence et d'insertion a subi en 2011 une baisse de 3%, baisse qui devrait se poursuivre dans la prochaine décennie pour atteindre un niveau de 13% inférieur à celui de 2009. La stratégie du «Logement d'abord» imprimée par le Ministère est tout à fait souhaitable, mais elle se heurte à la fois aux effets de la crise économique et à la pénurie de logements économiquement accessibles pour ces ménages. Elle risque également de mettre en

danger la pérennité de tout le réseau associatif et par voie de conséquence, des outils mis à la disposition des ménages les plus fragiles.

Montant des aides à la pierre en Lorraine (M€)



Source ARELOR, Les chiffres clés 2011 du logement social en Lorraine

III/ La précarité énergétique

Dans une récente étude en partenariat avec le CESEL²⁹, l'INSEE Lorraine a mis en lumière une proportion plus forte de logements énergivores en Lorraine en comparaison à la moyenne nationale. Face aux objectifs de réduction des consommations d'énergie d'au moins 38% en 2020 du Grenelle de l'environnement, le défi est important. Il prend également un aspect social, car la facture énergétique va croître avec la hausse des prix de l'énergie... et la situation parfois dégradée des ménages lorrains.

Un logement lorrain sur cinq énergivore. 208 000 logements lorrains sont considérés comme énergivores (classe G), soit 22% contre 15% en France. Les raisons de cette spécificité résident à la fois dans la situation géographique, mais également dans les caractéristiques mêmes du parc lorrain, avec une forte proportion de maisons individuelles et de logements construits avant 1975.

Pour atteindre l'objectif de réduction de 38% en 2020, il faut agir sur l'existant. Il est nécessaire d'opérer en priorité les rénovations des 208 000 logements de classe G, pour un montant estimé entre 10 000 et 15 000 € par logement, ce qui devrait permettre une réduction de 34% de la consommation d'énergie totale. Pour réaliser ce marché énorme en termes financiers, mais indispensable si le prix des énergies devait continuer d'augmenter, deux conditions doivent cependant être réunies. D'une part, il convient d'inciter fiscalement la capacité et la volonté des propriétaires des logements en question et, d'autre part, de s'assurer de la capacité des métiers de la construction, en termes de technicité et de compétence, de répondre à cette demande. Force est de constater que les enveloppes de financements proposées aujourd'hui par l'ANAH ne sont pas en rapport avec cet enjeu.

²⁹ INSEE Lorraine, *Pour une prospective de l'amélioration de la performance énergétique du parc de logement lorrain*, EL n° 223-224, juin 2010

Un soutien important des pouvoirs publics est la condition nécessaire à la réalisation de cet objectif. En effet, 1 propriétaire de logement énergivore sur 3 aura potentiellement des difficultés financières à entamer des travaux de rénovation.

Les efforts sur le parc du logement social en termes de précarité énergétique

- **Une forte mobilisation de l'éco-prêt de la CDC**

A la fin 2011, 5 800 logements sociaux ont été rénovés en bénéficiant d'un éco-prêt, pour un investissement consenti de 128M€. Le montant moyen des travaux de rénovation est de 20 850€ par logement. La Lorraine est la seconde région consommatrice d'éco-prêts au niveau national derrière l'Île de France.

- **Forte consommation du FEDER en 2010**

A ce jour, 10M€ provenant des aides européennes ont été programmés pour la rénovation thermique de 4 350 logements sociaux.

- **Le Conseil Régional, grand soutien en 2009 et 2010**

Sur cette période, 15M€ ont permis la rénovation de 5 000 logements. Sur la base des opérations financées, pour 1€ investi par la Région, les bailleurs sociaux ont déployé 13,5€ soit près de 270M€ de 2009 à 2010

Source : CDC – Union sociale pour l'habitat – ARELOR

/ CPartie 2 / b

SITUATION DE L'EMPLOI

- i. Emploi marchand**
- ii. Emploi public**
- iii. Emploi frontalier**
- iv. Chômage**

CHIFFRES CLES

L'EMPLOI TOTAL DE LA LORRAINE REPRESENTE 860 488 POSTES EN 2008. IL CONTRIBUE A 3,28% DE L'EMPLOI NATIONAL TOTAL. L'EQUILIBRE ENTRE LES SECTEURS INDUSTRIEL, TERTIAIRE, AGRICOLE ET DE LA CONSTRUCTION CONTINUE D'EVOLUER SUR LE LONG TERME. LA SPECIFICITE INDUSTRIELLE RESTE NEANMOINS MARQUEE DANS LA REGION, SI L'ON SE COMPARE A LA REPARTITION NATIONALE DES EMPLOIS.

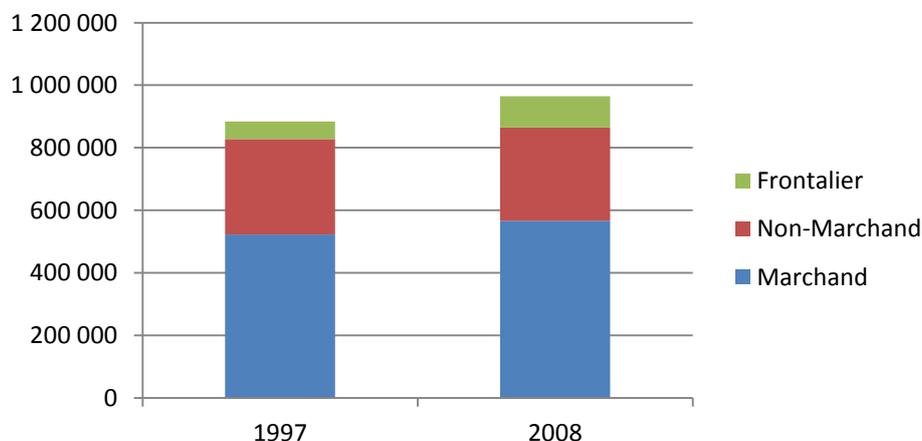
Evolutions de l'emploi total et salarié

	Lorraine			France 2008	Part Lorraine 2008
	1990	2000	2008		
Emploi total	803 328	844 884	860 488	26 225 500	3,28%
Emploi salarié	724 735	790 332	793 083	23 854 200	3,32%
Emploi total industrie	222 018	188 604	148 419	3 640 900	4,08%
Emploi salarié industrie	215 598	183 102	144 171	3 511 800	4,11%
% industrie dans l'emploi total	27,6%	22,3%	17,2%	13,9%	
Emploi total agriculture	28 790	22 236	17 410	672 500	2,59%
Emploi salarié agriculture	5 595	7 605	5 308	227 100	2,34%
% agriculture dans l'emploi total	3,6%	2,6%	2,0%	2,6%	
Emploi total construction	56 190	51 781	60 278	1 767 000	3,41%
Emploi salarié construction	48 481	46 597	51 490	1 480 000	3,48%
% construction dans l'emploi total	7,0%	6,1%	7,0%	6,7%	
Emploi total tertiaire	496 030	586 263	634 300	20 145 100	3,15%
Emploi salarié tertiaire	454 588	553 325	592 100	18 635 300	3,18%
% tertiaire dans l'emploi total	61,7%	69,4%	73,7%	76,8%	

Source INSEE

UNE AUTRE SPECIFICITE DE LA LORRAINE EST QUE SES RESIDENTS NE DISPOSENT PAS UNIQUEMENT D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE REGIONAL, MAIS EGALEMENT A L'ETRANGER. LES NAVETTES TRANSFRONTALIERES CONCERNENT EN EFFET 100 000 PERSONNES EN 2011. LA PLACE DE L'EMPLOI FRONTALIER A ETE PREPONDERANTE DANS L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DES LORRAINS SUR LA DERNIERE DECENNIE.

Répartition de l'emploi des Lorrains



Source INSEE, extractions CESEL

i. L'EMPLOI MARCHAND

Un retard accentué par la dernière crise

CE CHAPITRE PROPOSE UNE ANALYSE DE L'EMPLOI SALARIE DU SECTEUR MARCHAND EN LORRAINE. EN JUIN 2011, IL REPRESENTE 548 579 POSTES DANS LA REGION, SOIT 3,1% DES EMPLOIS FRANÇAIS DANS CE DOMAINE. IL FAUT REMONTER A DECEMBRE 1999 POUR RETROUVER UN TEL NIVEAU D'EMPLOI DANS LA REGION.

LES EVOLUTIONS SUR PRES DE 15 ANS MONTRENT TROIS GRANDES PHASES DE L'EMPLOI LORRAIN AVEC DEUX POINTS MARQUANTS : UN DEBUT DE DECROCHAGE DE LA DYNAMIQUE NATIONALE A PARTIR DU DEBUT DES ANNEES 2000 ET UN RECU PLUS MARQUE LORS DE LA CRISE DE 2008-2009. (PARTIE I/)

UNE ANALYSE SECTORIELLE DE L'EMPLOI SALARIE FAIT APPARAÎTRE UNE IMPORTANTE DESINDUSTRIALISATION QUI N'EST PAS COMPENSEE PAR DES CREATIONS D'EMPLOIS A MEME HAUTEUR DANS LES SECTEURS TERTIAIRES, MEME SI CERTAINS DOMAINES DES SERVICES PROGRESSED SENSIBLEMENT. (PARTIE II/)

LA CRISE TRAVERSEE DEPUIS 2008-2009 A SENSIBLEMENT ACCELERE LES DIFFICULTES DE L'EMPLOI DE LA REGION. LA LORRAINE A ENREGISTRE 11% DES PERTES D'EMPLOI AU NIVEAU NATIONAL. L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE ACCUSE UN RECU DE 25 500 EMPLOIS DEPUIS JANVIER 2008. LES CONSEQUENCES SONT INEGALES DANS LE DOMAINE DES SERVICES. (PARTIE III/)

LES DYNAMIQUES TERRITORIALES DE L'EMPLOI MARCHAND NE SONT PAS EGALES EN LORRAINE. CERTAINS BASSINS D'EMPLOI COMME LONGWY, SAINT-DIE, BAR-LE-DUC, GERARDMER ET LES VOSGES-DE-L'OUEST ONT VU LE NOMBRE D'EMPLOIS RECULER TRES FORTEMENT SUR LA DECENNIE. (PARTIE IV/)

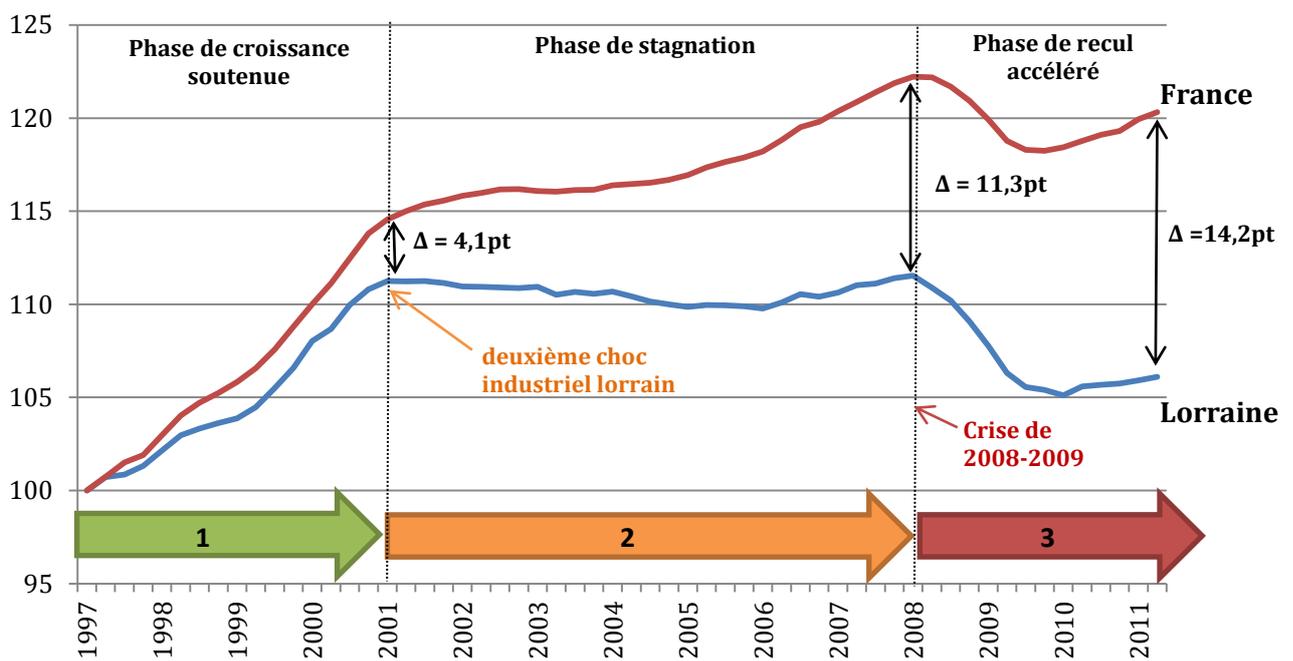
➔ FACE A CE CONSTAT, LA RECONQUETE DE L'EMPLOI DOIT ETRE UNE PRIORITE POUR LA LORRAINE. CELA PASSE PAR UNE MOBILISATION AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIERES INDUSTRIELLES (MATERIAUX, BOIS, FIBRES, CHIMIE, EAU ET AUTOMOBILE), MAIS AUSSI PAR LA CONSOLIDATION DU TISSU EXISTANT, FORTEMENT EXPOSE A LA CONCURRENCE ET PAR LA RECHERCHE DE NOUVEAUX DEBOUCHES DANS LE DOMAINE TERTIAIRE.

I/ Les phases d'évolution de l'emploi lorrain : un décrochage qui s'amplifie

Le premier évènement marquant le décrochage de la dynamique d'emploi lorraine est la période du début des années 2000. Le « deuxième choc industriel » identifié alors par le CESEL, est caractérisé par une accélération des pertes d'emplois industriels. Au total, entre 2000 et 2011, ce sont près de 43 000 postes de l'industrie manufacturière qui ont été perdus. En l'espace de 10 ans, leur part dans l'emploi salarié est passée de 24,4% à 17,5%.

Ce phénomène s'explique sans doute principalement par la forte spécialisation de l'industrie lorraine dans des domaines exposés à la concurrence internationale des émergents, voire des nouveaux entrants de l'Union Européenne. Les pertes d'activités industrielles ont freiné le développement des services aux entreprises (voir rapport SITECO 2010, chapitre 20), ce qui explique en partie l'insuffisante croissance du tertiaire en comparaison à la dynamique française.

Evolution de l'emploi salarié du secteur marchand (mars 1997=100)



Données ACOSS - URSSAF base SEQUOIA

1. Mars 1997-septembre 2001 : Croissance lorraine et française.

Les dynamiques d'emploi en Lorraine et en France sont soutenues. En quatre années, la France crée 1,8 million d'emplois (+15,4%) et la Lorraine 58 000 (+11,3%).

2. Décembre 2001 – juin 2008 : Croissance française et stagnation lorraine.

En 2001 se produit une rupture entre les deux dynamiques. La vitesse de croissance de l'emploi en France diminue tandis que le nombre d'emplois marchand diminue en Lorraine entre 2001 et 2006 pour recroître timidement en 2006-2007. Au total sur cette période, la France crée 986 000 emplois (+5,7%) et la Lorraine en voit disparaître 1 340 (-0,2%).

3. Septembre 2008 - ? : Un nouveau choc dans une région en difficulté et une reprise inégale

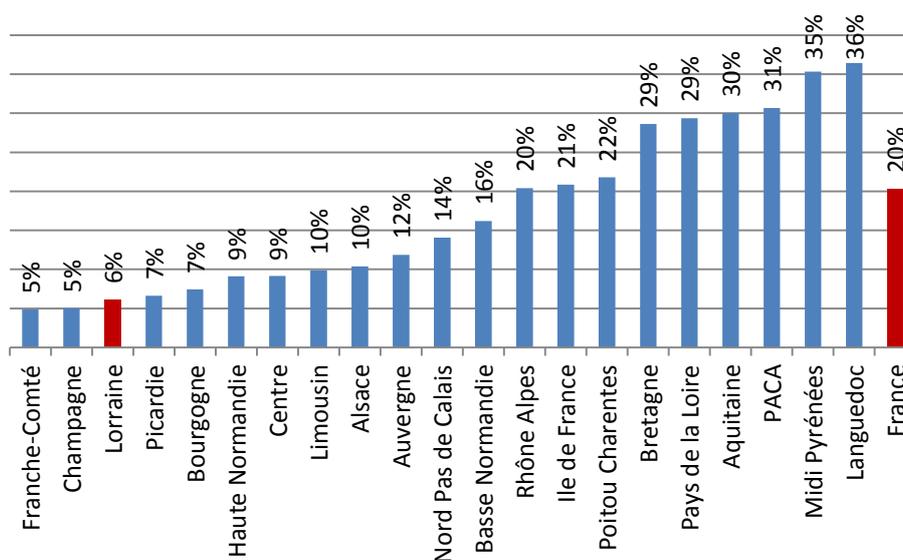
La récession mondiale touche fortement la France et particulièrement les régions industrielles comme la Lorraine. C'est donc dans un contexte fragile, marqué par un difficile rattrapage de l'emploi lorrain, que se produit ce choc. Le bilan de trois ans de crise est un recul de -4,3% de l'emploi salarié lorrain (-24 663 postes) et un recul de -1,5% au niveau national (-279 052 postes).

La reprise a été entamée au quatrième trimestre 2009 au niveau national, alors que le début des créations d'emplois n'est intervenu qu'à partir du deuxième trimestre 2010 en Lorraine.

La Lorraine au 19^{ème} rang des régions

Entre mars 1997 et juin 2011, la Lorraine a créé +6% d'emplois salariés marchands, contre +20% en moyenne pour la France. Seules les régions Champagne-Ardenne et Franche-Comté ont connu des évolutions moins importantes.

Evolution 1997-2011 de l'emploi salarié marchand

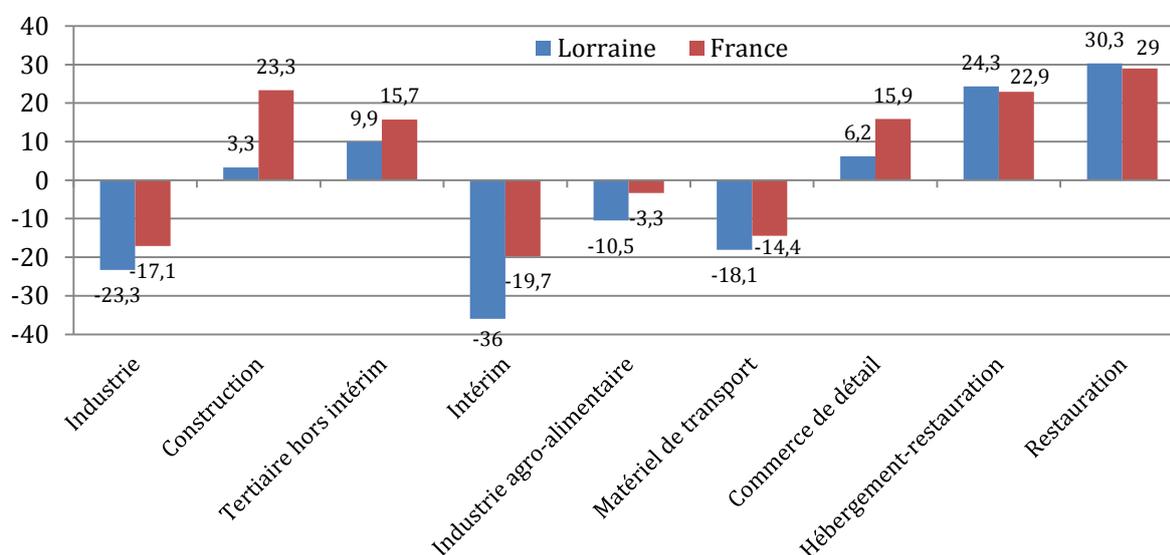


Données ACOSS – URSSAF base SEQUOIA

II/ Analyse sectorielle : une tertiarisation encore faible et qui ne compense pas les pertes d'emplois industriels

L'approche sectorielle des évolutions de l'emploi marchand sur la période 2000-2010 ci-dessous montre un recul dans 4 secteurs (industrie, intérim, matériel de transport et industrie agroalimentaire) et une progression dans 5 secteurs (construction, tertiaire, commerce de détail, hébergement-restauration et restauration). Les secteurs en recul connaissent tous des pertes d'emplois supérieures à la moyenne nationale et les secteurs en croissance, à l'exception de l'hébergement et restauration, connaissent des évolutions plus faibles que la moyenne nationale.

Evolution de l'emploi salarié du secteur marchand entre 2000 et 2010 par secteur en Lorraine et en France métropolitaine (%)



Données ACOSS – URSSAF, *Acosss Stats n°129*

Si l'on classe la région Lorraine dans l'évolution des emplois des différents secteurs marchands, sur 4 secteurs, elle affiche les plus mauvaises performances des régions. Le meilleur rang concerne l'hébergement-restauration où elle se place en 11^{ème} position des 22 régions.

	Rang/22
Industrie	19
Construction	22
Tertiaire hors intérim	22
Intérim	22
Industrie agro-alimentaire	21
Matériel de transport	15
Commerce de détail	22
Hébergement-restauration	11
Restauration	12

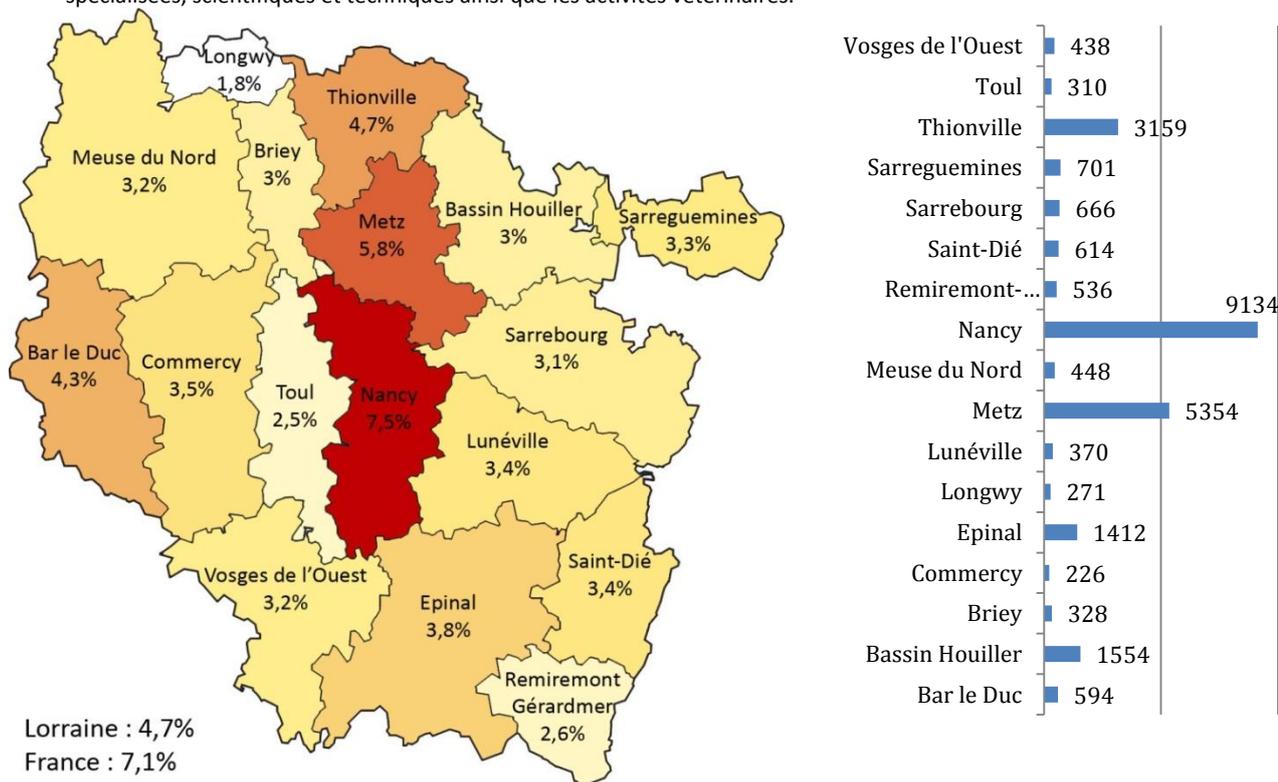
Classement de la Lorraine dans ces évolutions sur les 22 régions métropolitaines

Croissance dans les services professionnels et activités scientifiques et techniques³⁰, mais une représentation inférieure à la moyenne française

Ce secteur regroupe de nombreuses activités de services aux entreprises à haut niveau de compétences. Ils représentent des emplois fortement liés à la société de la connaissance, décisifs à la redynamisation de l'économie lorraine. Ce secteur marque une progression de +3 044 emplois, soit +13,2% depuis 2000. Ils représentent aujourd'hui 4,7% de l'emploi salarié total, contre 7,1% en moyenne française. On note une forte concentration de ces emplois sur les zones d'emploi du Sillon Lorrain (Thionville, Metz et Nancy). Avec 7,5% des emplois concernés, la zone d'emploi de Nancy affiche les meilleurs résultats, et dépasse même la moyenne nationale.

Part des emplois des services professionnels et activités scientifiques et techniques dans l'emploi salarié marchand (en %, juin 2011) et nombre d'emplois dans ces secteurs

³⁰ Le secteur regroupe : les activités juridiques et comptables, les activités de sièges sociaux, de conseil de gestion, les activités d'architecture et d'ingénierie, la recherche et développement, la publicité et études de marché, les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que les activités vétérinaires.



Données ACOSS-URSSAF, exploitation CESEL

III/ Bilan de trois années de crise en Lorraine : l'industrie manufacturière représente 67% des pertes d'emploi

Entre janvier 2008 et juin 2011, l'emploi salarié marchand a reculé de 4,5% en Lorraine. Cela représente la disparition de **25 650 emplois**. Sur la même période, il affiche un recul de -1,3% en France (-233 000 emplois). La Lorraine enregistre 11% des pertes nationales alors qu'elle ne représente que 3,1% des emplois nationaux.

Le schéma de la page suivante donne un éclairage sur les évolutions du secteur marchand durant les trois années de crise.

Accélération de la désindustrialisation : la crise alourdit le bilan de la décennie

L'évolution la plus marquante est incontestablement le recul de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière. Ce secteur marque un recul de 17 230 emplois en 3 ans, soit 67% des pertes de la région. Avec ces trois années de crise, le bilan de la décennie est très alourdi puisque le recul s'élève à -30,8%, soit **-42 800 postes** ! En 11 ans, le poids de ce secteur est passé de 24,4% à 17,5% de l'emploi marchand.

Deux secteurs des services ont résisté pendant la crise : santé-action sociale et hébergement-restauration

Si le bilan des activités tertiaires est négatif sur la période 2008-2011, avec un recul de -1,2%, soit -4 360 postes, cela cache des disparités dans les évolutions.

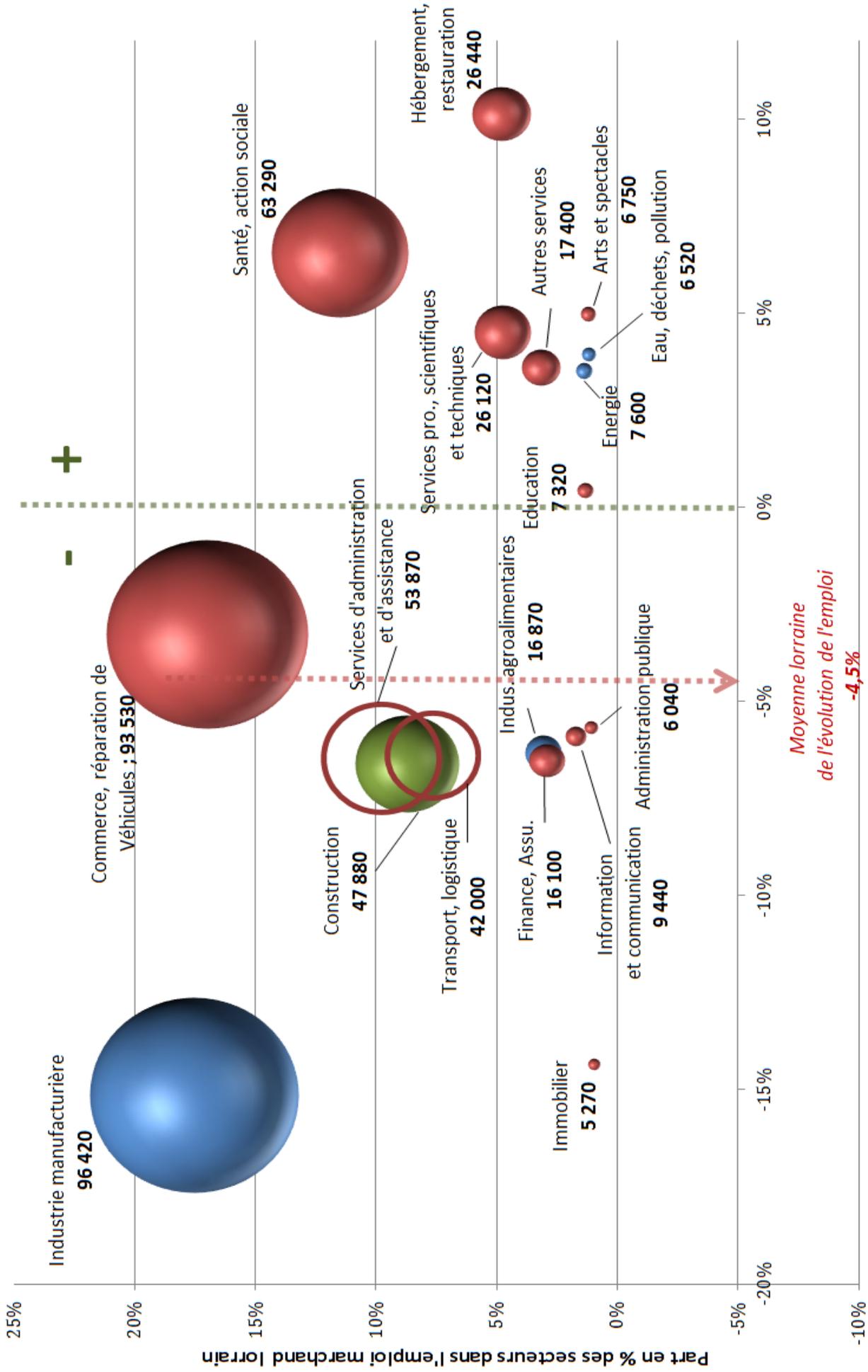
Six secteurs des services identifiés marquent une hausse de l'emploi salarié marchand entre 2008 et 2011. Il s'agit pour l'essentiel de secteurs tertiaires. Les plus fortes progressions en volume sont la **santé et l'action sociale**, avec +3 882 postes et **l'hébergement et restauration**, avec +2 430 emplois. Les **services professionnels et les activités scientifiques et techniques** ont continué à créer de l'emploi pendant la crise (+1 124 postes). Les **autres domaines des services** sont également en progression (+600 emplois) ainsi que **l'éducation**, dans une moindre mesure (+30 emplois).

Certains secteurs des services ont, à l'inverse, détruit des emplois. Les **services administratifs et d'assistance**³¹ reculent de 3 725 postes, le **commerce et la réparation de véhicules** de 3 181 postes, le **transport et entreposage** de 2 872, les **services financiers et assurances** de 1 127 les **services immobiliers** de 883, les TIC de 593, et enfin, les **emplois marchands liés à l'administration publique**³² de 364.

Note de lecture du graphique page suivante : plus une bulle se situe à gauche et plus l'emploi a reculé sur la période. Plus elle se situe en haut et plus son poids dans l'emploi salarié marchand est important en Lorraine. La taille de la bulle est fonction du nombre d'emplois en juin 2011.

³¹ Activités de location et de location-bail, activités liées à l'emploi, agences de voyages, services du bâtiment et paysagers, enquêtes et sécurité, activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

³² Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire



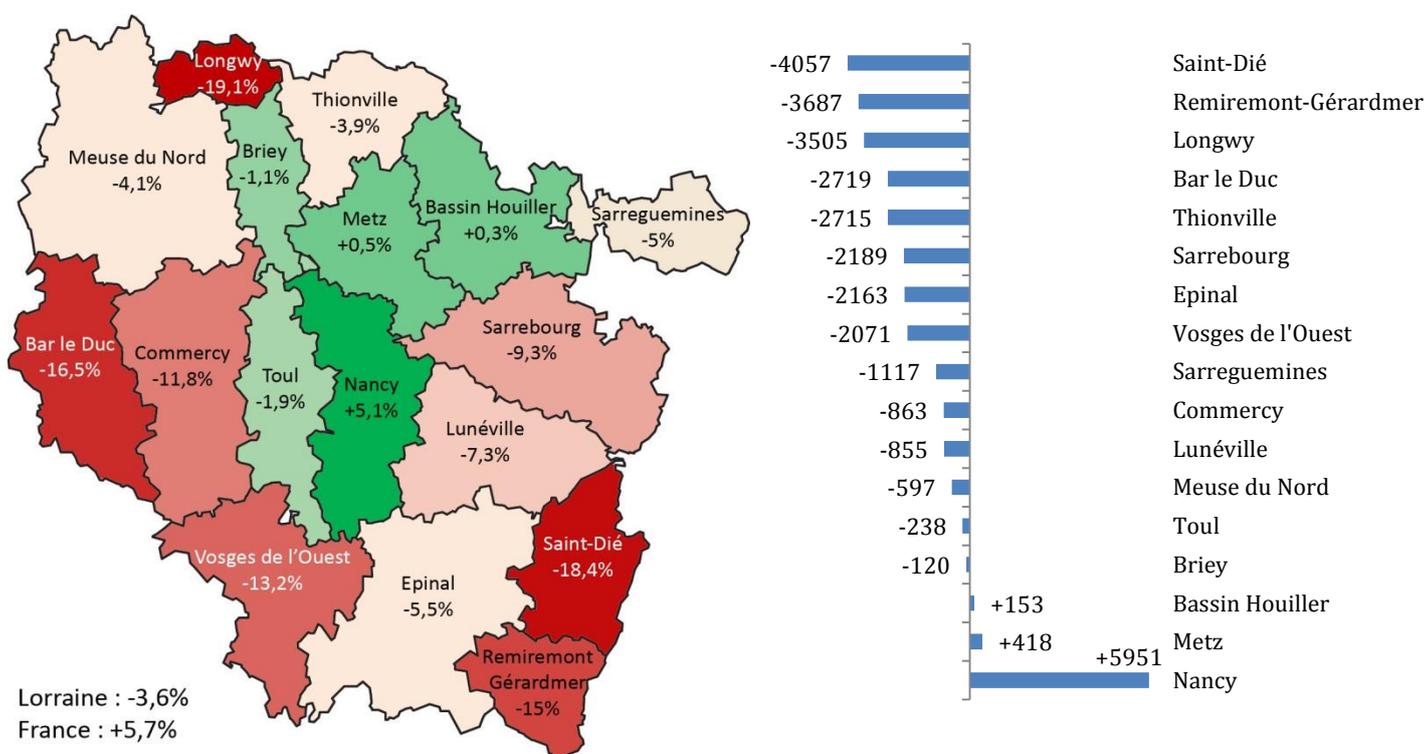
Evolution janvier 2008 et juin 2011 de l'emploi salarié marchand (%)

IV/ Analyse territoriale des évolutions de la dernière décennie

Nous avons représenté, pour les 17 zones d'emploi, l'évolution totale de l'emploi marchand, dans l'industrie manufacturière, et dans les services. Il apparaît que la zone d'emploi de Nancy a mieux résisté sur la décennie 2000-2010 avec une croissance de 5,1% des emplois et en faisant presque jeu égal avec la progression nationale (5,7%). A l'inverse, la zone d'emploi de Saint-Dié affiche une perte de 18,4% des emplois dont près de 40% dans l'industrie manufacturière et les secteurs des services qui affichent également un solde négatif avec -6,5% des emplois.

Les évolutions cachent en effet des fortes disparités territoriales, tant au niveau des évolutions dans les secteurs industriels que tertiaires.

Evolution de l'emploi salarié marchand (2011 T2/2000)

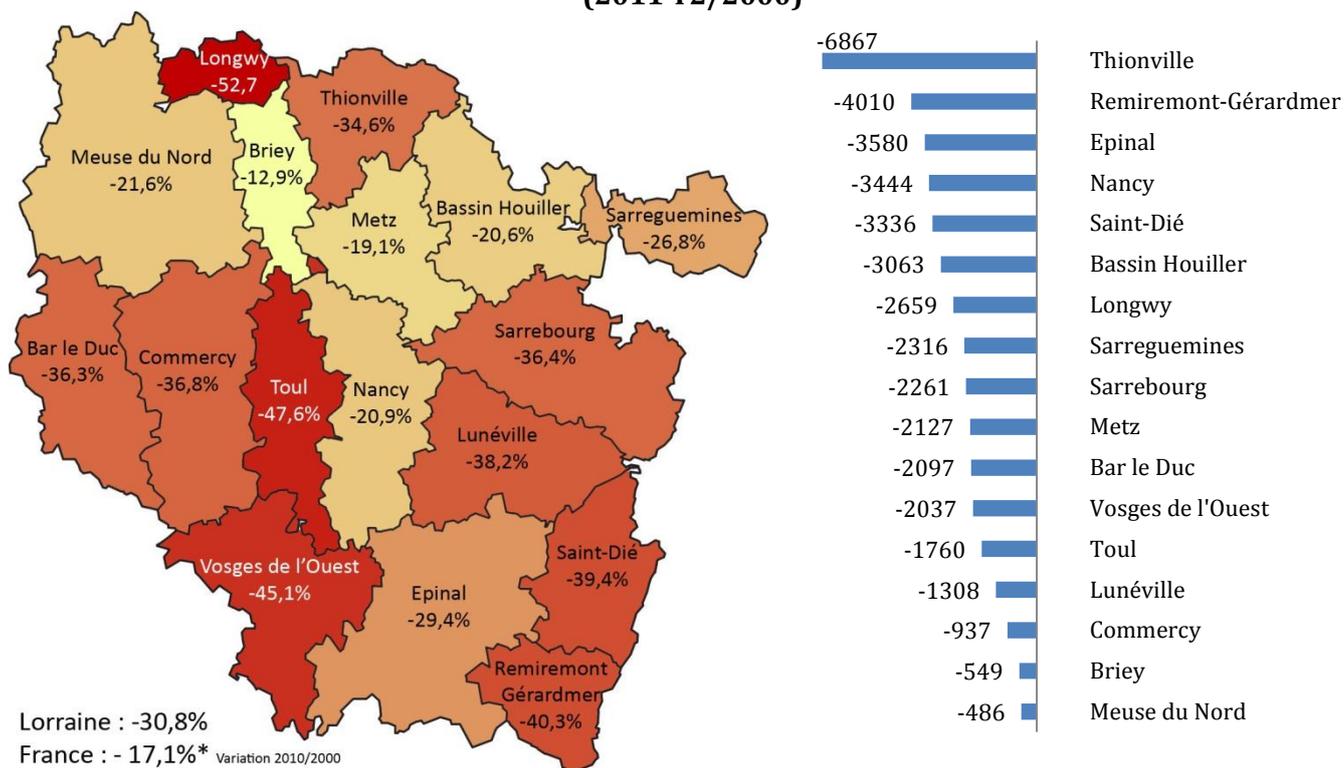


Données ACOSS-URSSAF, exploitation CESEL

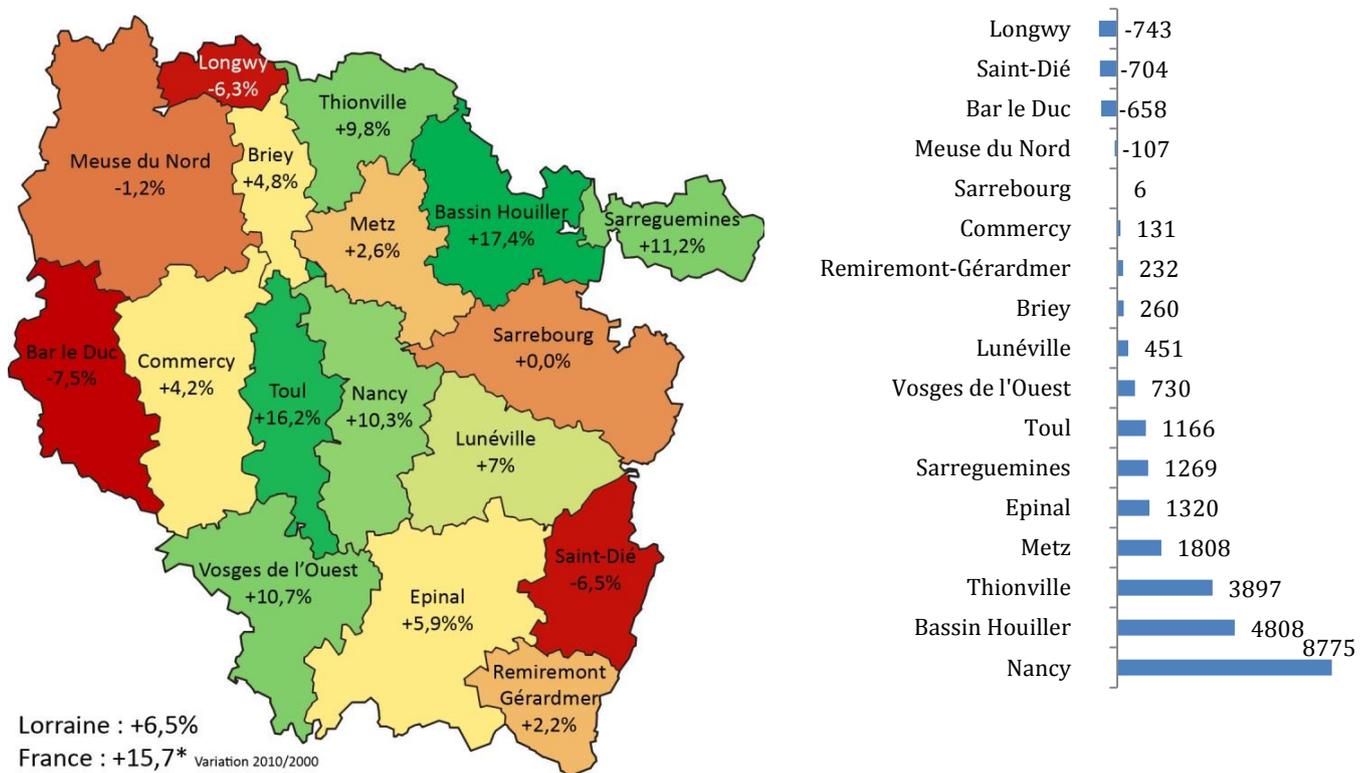
Dans l'industrie manufacturière, toutes les zones d'emploi sont déficitaires. Les plus forts reculs de l'emploi sont enregistrés à Longwy (-52,7%), Toul (-47,6%), Vosges-de-l'Ouest (-45,1%).

Concernant les services marchands, seules 4 zones d'emploi affichent un déficit. Il s'agit de Bar-le-Duc (-7,5%), Saint-Dié (-6,5%), Longwy (-6,3%) et la Meuse du Nord (-1,2%).

Evolution de l'emploi salarié marchand dans l'industrie manufacturière (2011 T2/2000)



Evolution de l'emploi salarié marchand dans les services (2011 T2/2000)



Zoom / les effectifs des principaux employeurs de Lorraine pendant trois années de crise

Moins 10 % des emplois

Au cours de la période 2007-2010, sur 23 sociétés du secteur privé implantés en Lorraine comptant des effectifs supérieurs à 500 salariés, nous avons suivi l'évolution de l'emploi dans cette période de crise particulièrement difficile pour l'emploi. Seules 5 sociétés ont connu une évolution positive des emplois sur cette période, et 18 ont connu une évolution négative. L'emploi total est passé de 24 165 à 21 808 salariés soit une baisse de 10 % des emplois sur ces trois années.

Estimations de l'emploi salarié dans 23 établissements de plus de 500 salariés en Lorraine

ETABLISSEMENT	Eff 2007	Eff 2008	Eff 2009	Eff 2010	Evolution 2010/2007	Evolution 2010/2007 (%)
ArcelorMittal Gandrange	998	864	564	547	-451	-45,2
ArvinMeritor LVS France St Dié	578	544	515	478	-100	-17,3
Ascometal - Hagondange	703	668	643	612	-91	-12,9
Continental France - Sarreguemines	1326	1396	1299	1287	-39	-2,9
Cristallerie de Baccarat	739	729	694	681	-58	-7,8
Delipapier - Frouard	436	459	476	500	64	14,7
EDF CNPE - Cattenom	1161	1137	1128	1212	51	4,4
Eurostamp - Villers la montagne	518	503	474	375	-143	-27,6
Ferco International - Reding	1002	975	945	928	-74	-7,4
Michelin - Golbey	710	634	562	551	-159	-22,4
Nestlé Waters Vosges Vittel	1223	1158	1049	1018	-205	-16,8
Nestlé Waters Vosges - Contrexeville	710	671	608	590	-120	-16,9
Papeteries de Clairefontaine- Etrival	686	666	643	644	-42	-6,1
PSA Peugeot Citroën Site de Metz	2326	2133	2088	1966	-360	-15,5
PSA Peugeot Citroën Site de Trémery	4179	3893	3865	3657	-522	-12,5
Rehau Industrie SA - Morhange	575	553	564	567	-8	-1,4
Saint-Gobain Pont-à-Mousson	1056	1089	1072	1050	-6	-0,6
SOCAM - Laxou	393	326	446	660	267	67,9
Sovab - Batilly	2518	2469	2410	2357	-161	-6,4
Trane - Golbey	562	545	456	482	-80	-14,2
Trane - Charmes	504	507	483	511	7	1,4
TRW - Bouzonville	762	713	647	621	-141	-18,5
Viessmann - Faulquemont	500	520	520	514	14	2,8
Total	24165	23152	22151	21808	-2357	-9,8

Estimations réalisées avec l'aide de Valoris Lorraine sur des données de Pôle emploi Lorraine

Attention, ces données sont des estimations et ne prennent pas en compte l'emploi intérimaire.

ii. L'EMPLOI PUBLIC EN LORRAINE

Des difficultés d'évaluation des tendances

L'EMPLOI PUBLIC DANS LA REGION REPRESENTE **182 141 EMPLOIS EN 2008**, SOIT **23%** DE L'EMPLOI SALARIE TOTAL. CETTE REPRESENTATION EST SUPERIEURE A LA MOYENNE NATIONALE (**20,3%**) ET PLACE LA LORRAINE AU **5^{EME}** RANG DES REGIONS METROPOLITAINES.

Agents de la fonction publique en France et en Lorraine en 2008

	Nombre d'agents de la fonction publique	Agents pour 100 habitants	Agents pour 100 emplois salariés
Lorraine	182 141	7,8	23,0
France métropolitaine	4 838 133	7,7	20,3
Part de la Lorraine	3,8%		

	Agents de la fonction publique d'État	dont éducation, jeunesse, recherche	Agents des collectivités territoriales	Agents de la fonction publique hospitalière
Lorraine	89 310	47,7	57 282	35 549
France métropolitaine	1 993 256	50,4	1 943 690	901 187
Part de la Lorraine	4,5%			

Source INSEE

Le CESEL regrette la faible disponibilité de données dans les évolutions de l'emploi public en Lorraine. En effet, le contexte de révision générale des politiques publiques, les transferts de compétences aux collectivités territoriales, les mouvements dans les intercommunalités nécessiteraient une analyse fine des secteurs ayant connu des évolutions d'emploi.

De plus, les mouvements de rééquilibrage de l'intensité de l'emploi public entre les régions peuvent laisser supposer que les suppressions de postes sont plus importantes en Lorraine. On remarque à ce titre que le taux d'encadrement des élèves dans l'Education Nationale en Lorraine tend à diminuer pour se rapprocher du taux national. Cette logique « chiffrée » ne prend nullement en compte les spécificités régionales et les priorités qui s'imposent, en l'occurrence ici la crise de l'emploi et la nécessité d'élever les niveaux de qualification des jeunes Lorrains.

Enfin, une connaissance plus fine des évolutions de l'emploi dans les collectivités territoriales permettrait d'avoir une vision d'évaluation des transferts de compétences liées à la décentralisation.

Zoom / les emplois de cadres des fonctions métropolitaines

Quand la Lorraine représente 3,4% des emplois français, elle ne représente que 1,9% des emplois de cadres des fonctions métropolitaines.

La part des cadres des fonctions métropolitaines³³ est un indicateur de l'insertion des régions et des villes dans l'économie de la connaissance et de leur rayonnement décisionnel. Ces emplois stratégiques, à contenu décisionnel élevé, se concentrent majoritairement dans les métropoles.

En 2006, la France compte 2,3 millions de cadres des fonctions métropolitaines, soit un peu plus de 9% du total des emplois. Près de la moitié de ces emplois est concentrée dans l'aire urbaine de Paris où ils représentent plus de 18 % de l'emploi total. Pour l'ensemble de la Lorraine, sur les 867 570 emplois en 2006, les CFM représentent 44 270 personnes soit 5,1 % des emplois (9% pour la France métropolitaine), ce qui la classe au 15^{ème} rang des régions.

Les aires urbaines lorraines insuffisamment dotées en cadres des fonctions métropolitaines

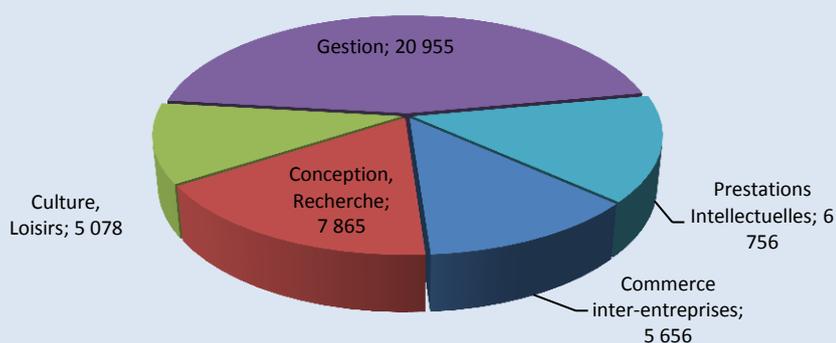
Au niveau français, c'est essentiellement dans les aires urbaines de plus de 200 000 emplois que la part des cadres des fonctions métropolitaines dépasse les 10 %. Pour les aires urbaines de Nancy et Metz elle n'est que de 7,8 % et 5,9 %.

Aire urbaine	Nombre d'emploi en 2006	Nombre de CFM en 2006	Part des CFM en 2006 (%)	Part des CFM en 1982	Rang en 2006	Rang en 1982
Nancy	176 859	13 876	7,8	5,3	16	15
Metz	186 837	11 029	5,9	3,7	48	44

Position nationale des zones urbaines de Metz et Nancy dans les emplois de cadres des fonctions métropolitaines (Source INSEE)

La Lorraine doit davantage attirer ce type d'emploi pour mieux assurer son développement et son rayonnement économiques et culturels. C'est à la fois une cause et une conséquence de son attractivité encore trop faible.

Emplois des cadres des fonctions métropolitaines par secteur en Lorraine (2008)



Source INSEE

³³ Une nouvelle grille d'analyse des emplois par grandes fonctions, **transversales aux secteurs d'activité**, a été réalisée par l'Insee. Parmi elles, 5 fonctions sont particulièrement présentes dans les métropoles et grandes agglomérations ; aussi sont-elles qualifiées de métropolitaines. Ces fonctions concernent la Conception et la recherche, les prestations intellectuelles, le commerce inter-entreprises, la gestion et la culture-loisirs.

iii. EMPLOI FRONTALIER

Le cap des 100 000 frontaliers franchi en 2011

L'EMPLOI FRONTALIER EST DEPUIS PLUSIEURS ANNEES UN ELEMENT STRUCTURANT AU PREMIER PLAN DES DYNAMIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE NOTRE REGION. MALGRE DES EVOLUTIONS FREINEES AU PLUS FORT DE LA CRISE DE 2008-2009, LE NOMBRE DE LORRAINES ET DE LORRAINS OCCUPANT UN EMPLOI EN DEHORS DES FRONTIERES DU PAYS NE CESSE D'AUGMENTER : ILS SONT PRES DE 100 000 EN 2011.

LA PART DES FRONTALIERS DANS LE TOTAL DES ACTIFS SALARIES DU PRIVE ATTEINT DESORMAIS 15% EN LORRAINE ET DECOLLE JUSQU'A 60% DANS LA ZONE D'EMPLOI DE LONGWY ET 40% DANS CELLE DE THIONVILLE.

CETTE CROISSANCE EST ESSENTIELLEMENT DUE AUX EVOLUTIONS DU MARCHÉ LUXEMBOURGEOIS, ET, DANS UNE MOINDRE MESURE, DU MARCHÉ BELGE. LE NOMBRE DE NAVETTEURS VERS L'ALLEMAGNE, EN BAISSÉ CES DERNIERES ANNEES, SEMBLE SE STABILISER.

CE PHENOMENE FORTEMENT POURVOYEUR D'EMPLOIS POSE NEANMOINS LA QUESTION DES QUALIFICATIONS ET DES BESOINS DE DEMAIN.

I/ Près de 100 000 frontaliers : 15% des salariés du secteur marchand habitant en Lorraine

La mobilité transfrontalière est une caractéristique forte du marché du travail dans la Grande Région. Le flux des travailleurs frontaliers ne cesse d'augmenter et représente près de 196 000 personnes fin 2006.³⁴ Ce phénomène devenu structurant pour la région est sans doute un des éléments les plus visibles de l'intégration européenne pour la Lorraine.

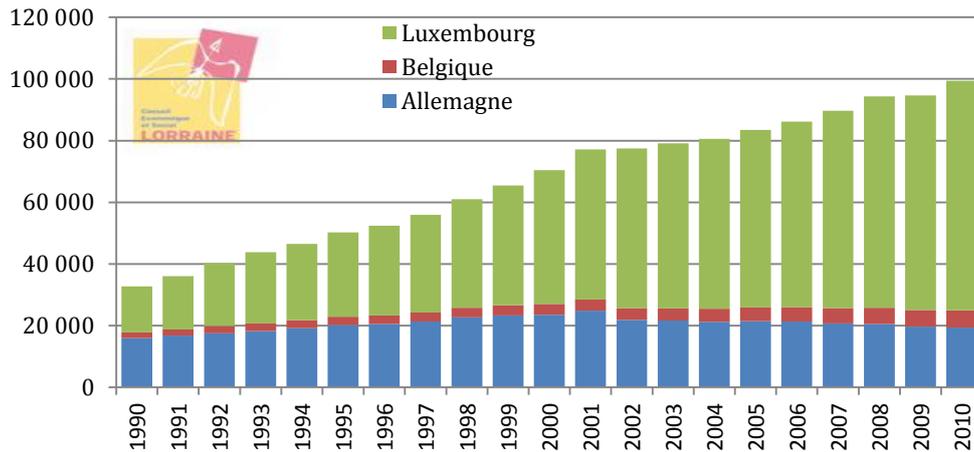
Le nombre de frontaliers a presque triplé en 20 ans

Le nombre de travailleurs frontaliers ne cesse d'augmenter en Lorraine. En 2010, il est proche des 100 000 et marque une augmentation de 2,1% par rapport à 2009³⁵. Entre 1990 et 2009, leur nombre a triplé. La progression des effectifs est surtout tirée par une dynamique luxembourgeoise retrouvée rapidement après la crise. Sur les 99 400 frontaliers, les trois quarts se rendent au Luxembourg, un sur cinq en Allemagne et 5% en Belgique.

³⁴ Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi, Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région, Avril 2009

³⁵ INSEE Lorraine, *Bilan économique de l'année 2010*

Evolution du nombre de frontaliers en Lorraine selon les pays de destination



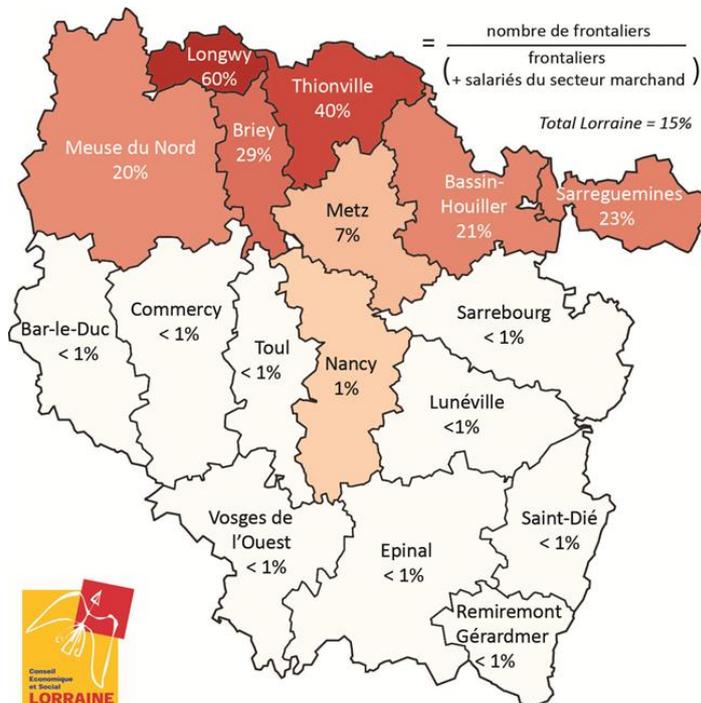
Source INSEE

Le phénomène frontalier fait de la Lorraine la région à la plus forte « intensité frontalière » du pays. Si l'on additionne les salariés lorrains du secteur marchand et les frontaliers, ces derniers représentent 15% de cet ensemble.

Le Nord de la Lorraine majoritairement concerné

Le phénomène de l'emploi frontalier ne revêt pas la même importance sur tout le territoire lorrain. Dans certaines zones d'emploi, il représente une part très importante de l'activité salariée privée totale. Autre élément important, les frontaliers ne résident plus exclusivement sur les zones d'emploi frontalières.

Intensité frontalière des zones d'emploi



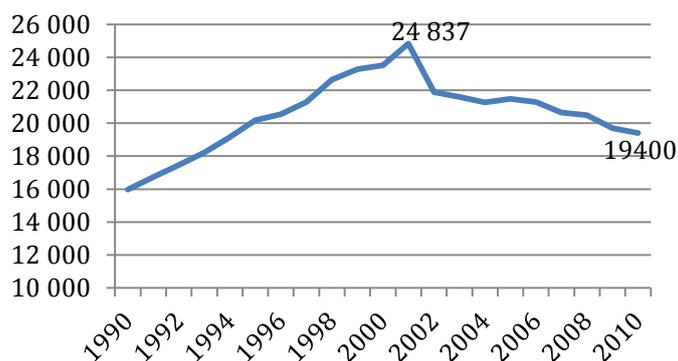
Estimation du poids des emplois frontaliers dans le total des emplois salariés du secteur marchand et frontaliers par Zone d'Emploi en 2009

Source INSEE, Pôle emploi /Calculs CESEL

II/ Une baisse du nombre de travailleurs frontaliers en Allemagne

Après avoir atteint près de 25 000 emplois en 2001, le phénomène a connu un renversement de tendance en 2002, date à partir de laquelle il ne cesse de s'éroder. En 2009, les navetteurs lorrains vers l'Allemagne sont même passés sous la barre des 20 000 et ils ne sont plus que 19 400 en 2010. Cette baisse semble néanmoins se stabiliser depuis 2010.

Nombre de travailleurs frontaliers lorrains vers l'Allemagne



Source INSEE

« Le rebond du PIB allemand (+3,6%) ne compense pas totalement son très fort recul de 2009 (-4,7%) et le repli des effectifs de frontaliers lorrains vers l'Allemagne se poursuit (-1,5%). Cependant, cette baisse est deux fois moins importante qu'entre mi-2008 et mi-2009 (près de -4%) et s'inscrit dans un long repli structurel, engagé en 2002. Comme en 2009, le recul des effectifs s'accompagne d'un vieillissement des individus et la participation des jeunes générations au travail frontalier en Allemagne est systématiquement moindre que celle des seniors. »³⁶

Plus de 600 millions d'euros de salaires

D'après une estimation de l'INSEE Lorraine, les salaires nets gagnés par les navetteurs qui habitent en Lorraine et travaillent en Allemagne (dont un nombre important d'Allemands), permettent à celle-ci de bénéficier de **revenus salariés de l'ordre de 618 à 636 millions d'euros** en 2010.

La faible dynamique de l'emploi allemand peut expliquer le recul du nombre de frontaliers

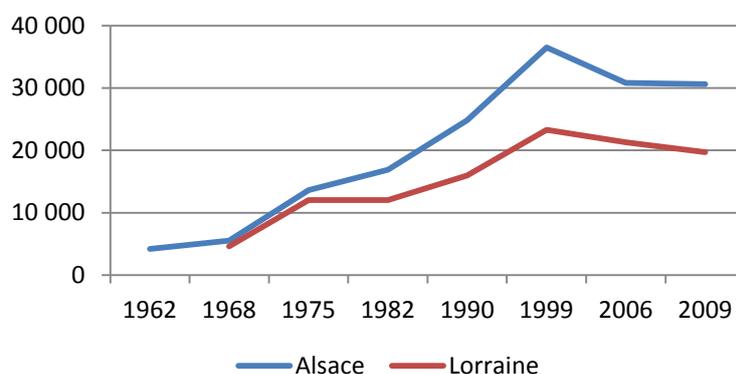
Comme présenté dans le chapitre 1 de ce rapport, il est important de garder à l'esprit que malgré des chiffres du chômage très faible Outre-Rhin (et également en Sarre et en Rhénanie-Palatinat), les dynamiques de croissance et d'emploi ont été inférieures aux moyennes de la zone euro durant la dernière décennie. Les emplois frontaliers ont incontestablement souffert de cette faible croissance de l'emploi.

³⁶ INSEE Lorraine, *Bilan économique de l'année 2010*

Ce phénomène de baisse ne concerne pas que la Lorraine

Si l'on observe l'évolution du nombre de frontaliers vers l'Allemagne en Alsace, on constate la même tendance de recul de l'emploi frontalier. Ce n'est donc pas une spécificité lorraine. **Le CESEL suggère que cette question soit étudiée de très près par les acteurs lorrains et alsaciens concernés. Au delà de la question des langues, quelles sont les raisons de cette baisse ?**

Nombre de travailleurs frontaliers lorrains et alsaciens vers l'Allemagne

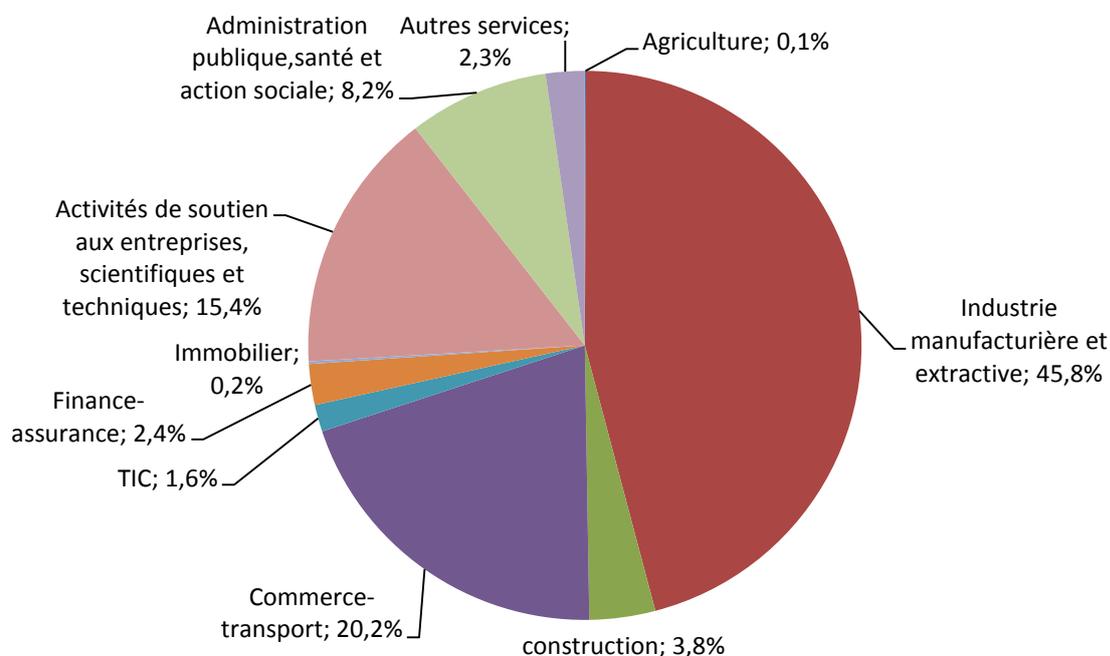


Source INSEE

Un emploi majoritairement industriel

Près d'un emploi frontalier en Sarre sur deux concerne l'industrie manufacturière.

Répartition par secteur des frontaliers entrants en Sarre en juin 2010



Source INSEE d'après les données du Statistisches Landesamt des Saarlandes

L'impact des difficultés dans les secteurs industriels sarrois et rhénan-palatins

Certains bassins industriels ayant historiquement accueilli de nombreux frontaliers ont subi des transformations importantes lors des vingt dernières années, se traduisant par une baisse de l'emploi. On pense ici à l'industrie de la chaussure dans le bassin de Pirmasens en Rhénanie-Palatinat, à la zone houillère et sidérurgique de Saarbrücken/Saarlouis, à l'industrie de la faïence à Mettlach/Merzig en Sarre par exemple. Ces industries employaient historiquement de nombreux frontaliers, relativement peu qualifiés, mais ayant à leur avantage une pratique du dialecte.

Sur les évolutions de la demande en main d'œuvre frontalière, des évolutions qualitatives importantes ont eu lieu. Les deux points les plus marquants dans ces évolutions sont :

- **Plus de qualifications requises dans l'industrie (y compris en langue) ;**
- **Un essor du commerce avec des frontaliers bilingues appréciés.**

Une étude intéressante de l'OREFQ analyse le Bassin de Sarreguemines et avance des éléments pertinents sur la transformation du marché frontalier.

A consulter sur www.orefq.fr

III/ Une progression continue vers le Luxembourg

Luxembourg : plus d'un salarié sur cinq est lorrain

Entre 2000 et 2010, ce sont 2 800 Lorrains de plus par an qui occupaient un emploi au Luxembourg. Un nouveau record a été atteint en juin 2011, avec près de 77 000 frontaliers (données brutes).

Le Grand-Duché comptabilise en juin 2011 quelque 353 000 salariés, dont 76 960 Lorrains, soit 22% du total. Alors qu'en 1990, ils n'en représentaient que 9%.

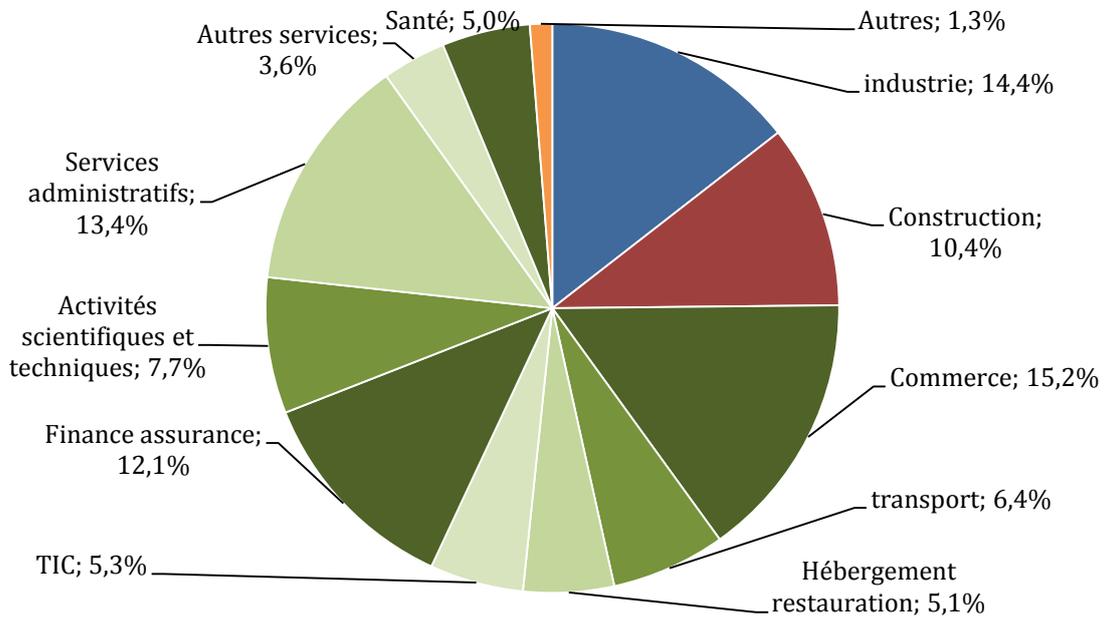
Evolution des frontaliers français au Luxembourg (données brutes)



Source STATEC

75% des frontaliers français au Luxembourg travaillent dans les services

Répartition sectorielle des frontaliers français au Luxembourg (mars 2010)

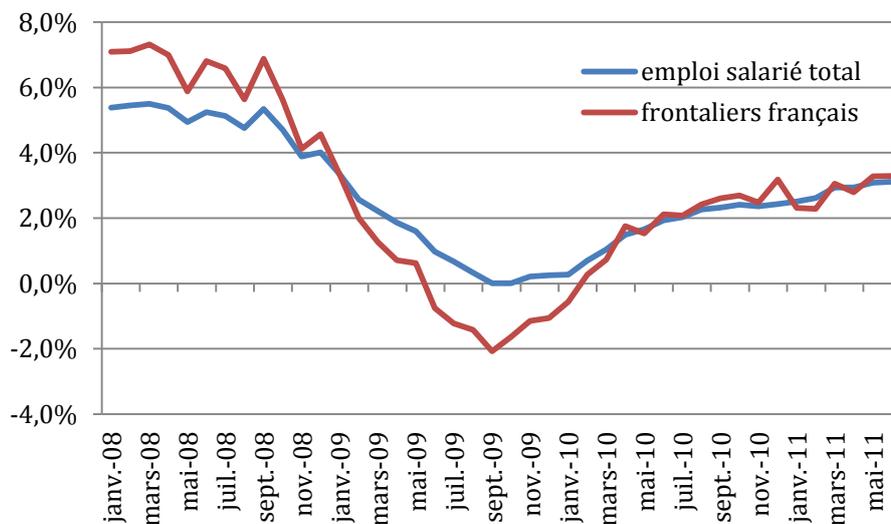


Données IGSS Luxembourg

Une reprise certaine, mais une croissance ralentie

Les rythmes de croissance de l'emploi au Grand-Duché, y compris pour les frontaliers français, sont inférieurs aux niveaux connus avant la crise. Si globalement, les effets de la récession ont été rapidement gommés, on constate que les effectifs des frontaliers ont été plus fortement ajustés que l'emploi total. De plus, la croissance de l'emploi frontalier se fait désormais au même rythme que celle de l'emploi total, alors qu'avant 2008 elle était sensiblement supérieure.

Glissements annuels de l'emploi salarié total et frontalier français (en%)

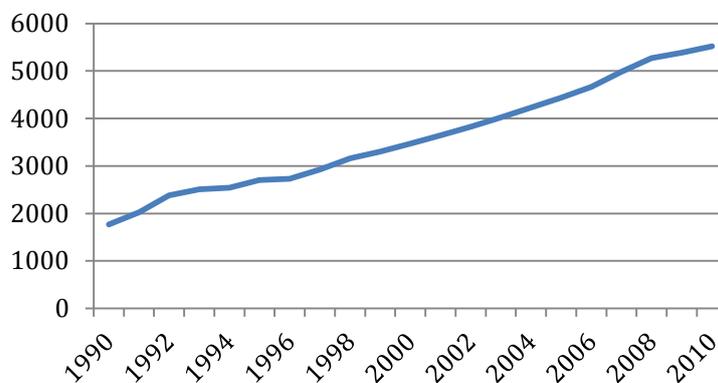


Source STATEC

IV/ Belgique : une croissance surprenante

Le nombre de travailleurs frontaliers vers la Belgique marque une hausse constante en Lorraine. En 20 ans, il a marqué une hausse de 212% en passant de 1 767 personnes en 1990 à 5 519 en 2010.

Nombre de frontaliers lorrains travaillant en Belgique



Source INSEE

Une étude qualitative de cette dynamique mériterait d'être menée afin de déterminer quels sont les déterminants de l'attraction des résidents lorrains pour le marché du travail wallon.

iv. CHOMAGE

148 140 personnes en Lorraine : une situation qui s'enkyste

LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI TOTAL EN LORRAINE (CATEGORIES A, B ET C) A MARQUE UNE TRES FORTE HAUSSE DEPUIS LE DEBUT DE LA CRISE EN 2008. ILS SONT 44 500 DE PLUS QU'EN JUIN 2008, SOIT UNE HAUSSE DE 40%, CONTE +34% EN FRANCE METROPOLITAINE.

PARMI LES PUBLICS LES PLUS IMPACTES CES TROIS DERNIERES ANNEES, LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE PLUS DE 50 ANS CONNAISSENT LA SITUATION LA PLUS DEGRADEE.

SUR LES 148 000 DEMANDEURS D'EMPLOI, LES PLUS REPRESENTES SONT LES EMPLOYES (AVEC UNE MAJORITE DE FEMMES) ET LES OUVRIERS (AVEC UNE MAJORITE D'HOMMES). LES NIVEAUX DE QUALIFICATIONS BEP-CAP REPRESENTENT 40% DES DEMANDEURS D'EMPLOIS.

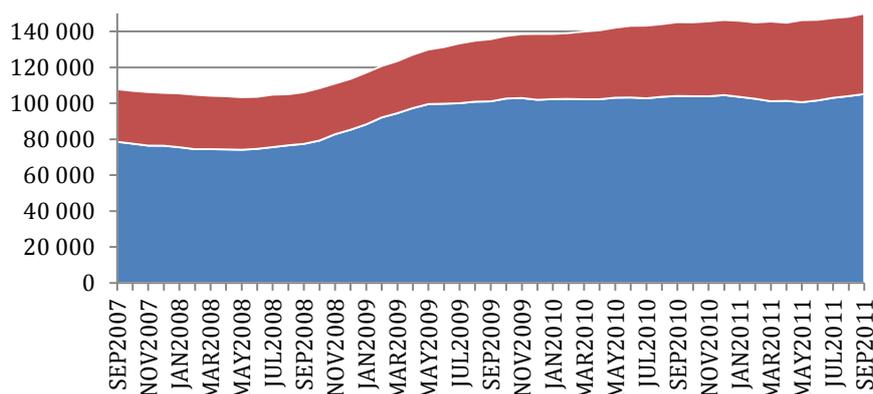
LA SITUATION SUR LE FRONT DU CHOMAGE A CONNU UNE AMELIORATION FIN 2010-DEBUT 2011, MAIS LE RETOURNEMENT DE CONJONCTURE AUQUEL NOUS ASSISTONS ACTUELLEMENT A DEJA EFFACE CETTE AMELIORATION.

I/ Une hausse du chômage continue depuis la crise de 2008

Depuis juin 2008, la crise a touché 44 480 demandeurs d'emploi supplémentaires en Lorraine

A la fin août 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C est de 148 140. Cela représente 44 480 demandeurs d'emploi supplémentaires depuis le commencement de la crise au début du second semestre 2008. La Lorraine représente 4,1% de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC de la France métropolitaine. Près de 70% de cette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi s'est réalisé au cours du 12 premiers mois de la crise de juin 2008 à juin 2009.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en Lorraine de catégories A et B et C³⁷



Données Pôle emploi / DIRECCTE

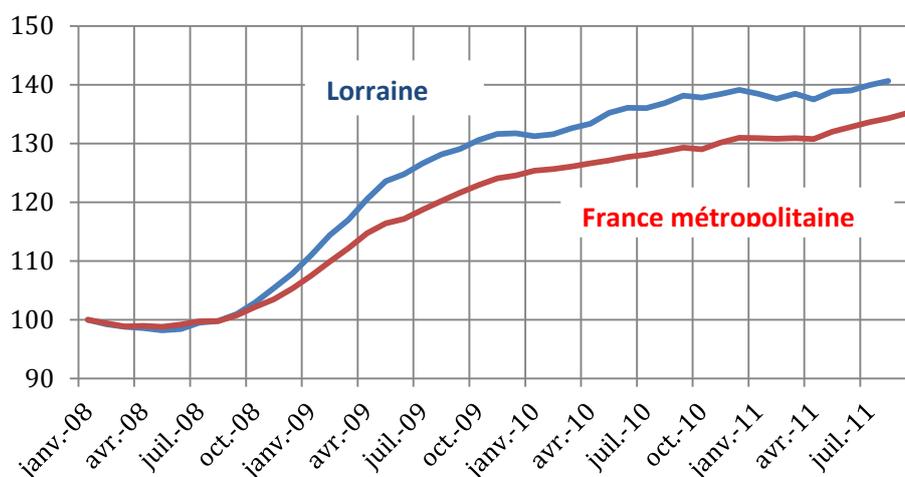
- ³⁷ catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ; Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ; Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Une croissance du nombre de demandeurs d'emploi supérieure de 6 % à la France métropolitaine

Trois ans après le début de la crise, la Lorraine affiche encore une croissance du nombre de demandeurs d'emploi des catégories ABC supérieure de 6 pts avec la progression nationale, et de 2,4pts pour la catégorie A. On observe depuis juin 2011 une nouvelle progression du nombre de demandeurs d'emploi liée aux difficultés économiques actuelles (voir III/ situation du marché du travail à l'automne 2011).

Le graphique ci-dessous montre l'écart qui s'est creusé avec la dynamique nationale dans les premiers mois de la crise (octobre 2008 – octobre 2009).

**Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC
(Base 100 en janvier 2008)**



Données Pôle emploi

Au début des années 1980, avec un taux de chômage de 6,9 % (à égalité avec la moyenne nationale), la Lorraine était au 14^{ème} rang des régions pour son taux de chômage. En 2000, la région affichait même un volant inférieur de 1,1 point au taux national et se situait au 15^{ème} rang des régions. C'est à partir du second choc de l'emploi industriel (2002-2003) que la situation s'est fortement dégradée. Au début de l'année 2011, la Lorraine connaît un taux de chômage supérieur de 0,7 point au taux national et se place 6^{ème} dans le classement des régions. La Lorraine est la région qui a connu le plus fort recul de son positionnement dans les régions pour cet indicateur.

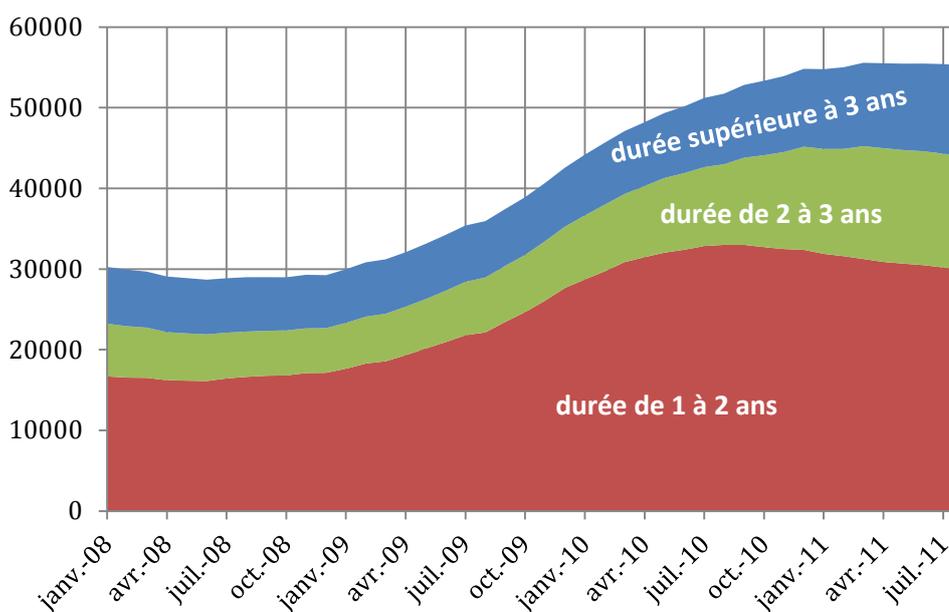
Evolution du taux de chômage					
	1982	1990	2000	2005	2011
Taux de chômage en Lorraine (%)	6,9	8	8	8,7	9,9
Taux de chômage en France (%)	6,9	8	9,1	8,7	9,2
Différence Lorraine- France (%)	0	-0,2	-1,1	0	+0,7
Classement de la Lorraine	14	15	15	9	6

Chiffres du chômage au 1^{er} trimestre de chaque année, source INSEE et traitement CESEL

Le chômage de longue durée

A la fin août 2011, on compte 37% des demandeurs d'emploi dont la durée du chômage dépasse un an. Leur nombre est passé de 28 700 à 55 200 au cours de ces 3 années de crise. Les demandeurs d'emploi dont la durée est supérieure à 2 ans passe de 12 000 à 25 000.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée



Données Pôle emploi

A la fin 2010, on estime que le chômage de longue durée concerne pour plus de la moitié des demandeurs d'emploi des plus de 50 ans (52,4 %), les 25-49 ans (20,5 %) et les moins de 25 ans (20,5%). Les ouvriers sont la catégorie socioprofessionnelle la plus percutée par l'évolution du chômage de longue durée.

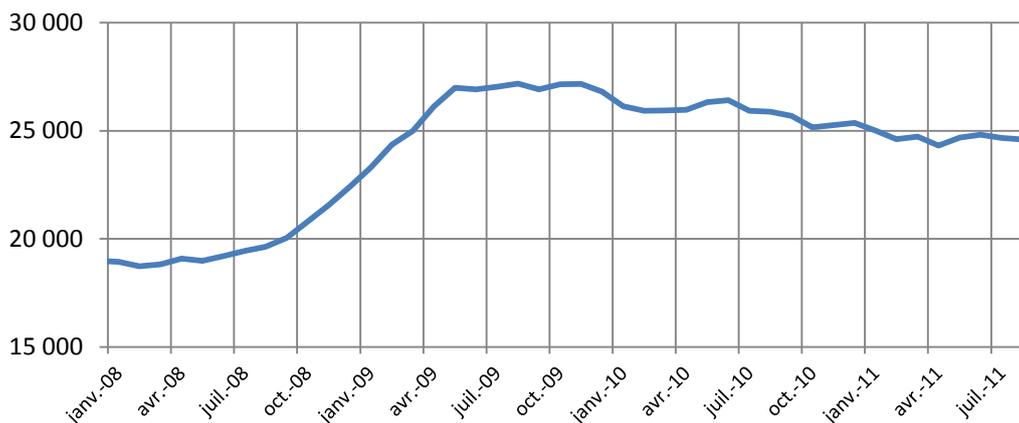
L'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C a augmenté de 88 jours en 2 ans (juillet 2009 à juillet 2011). Elle est passée de 337 à 425 jours.

II/ Une situation inégale des demandeurs d'emplois

Les jeunes Lorrains ballotés dans la crise

Les 12 premiers mois de la crise ont été extrêmement difficiles pour les jeunes dans la mesure où le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est passé de 19 000 à 27 000. Il s'agissait pour plus de 70% d'entre eux, des jeunes hommes. Ce phénomène s'explique notamment par les ajustements dans le secteur de l'intérim.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi chez les moins de 25 ans



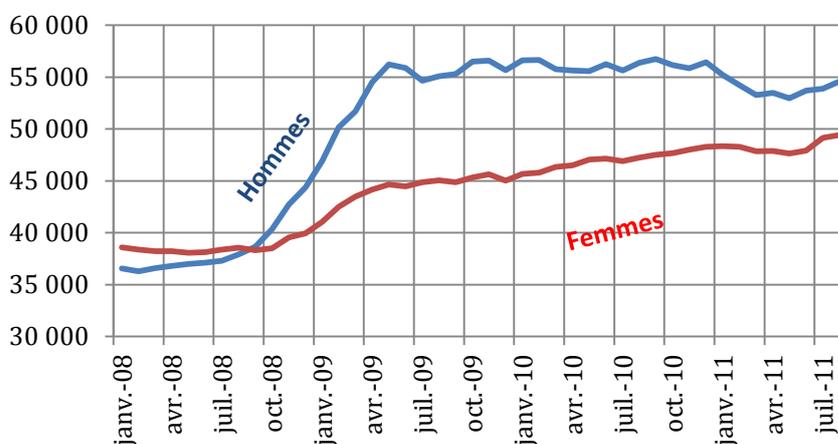
Les femmes moins touchées par la hausse du chômage en début de crise, voient leur situation progressivement dégradée

Les femmes salariées en Lorraine ont vu leur situation de l'emploi épargnée dans les tous premiers mois de la crise. Cela s'explique par la forte exposition, dans un premier temps, du secteur de l'industrie et de l'intérim qu'il utilisait, majoritairement occupé par des hommes. Dans les années 1990, le taux de chômage des femmes était supérieur à celui des hommes d'environ 3 points. Par contre, en 2010, les femmes font jeu égal avec les hommes.

Pour la catégorie des moins de 25 ans, leur taux de chômage est devenu inférieur à celui des hommes. Il faut cependant considérer la hausse du travail à temps partiel qui a sensiblement progressé au cours de cette période et qui touche fortement les femmes, notamment les jeunes.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi chez les hommes et les femmes

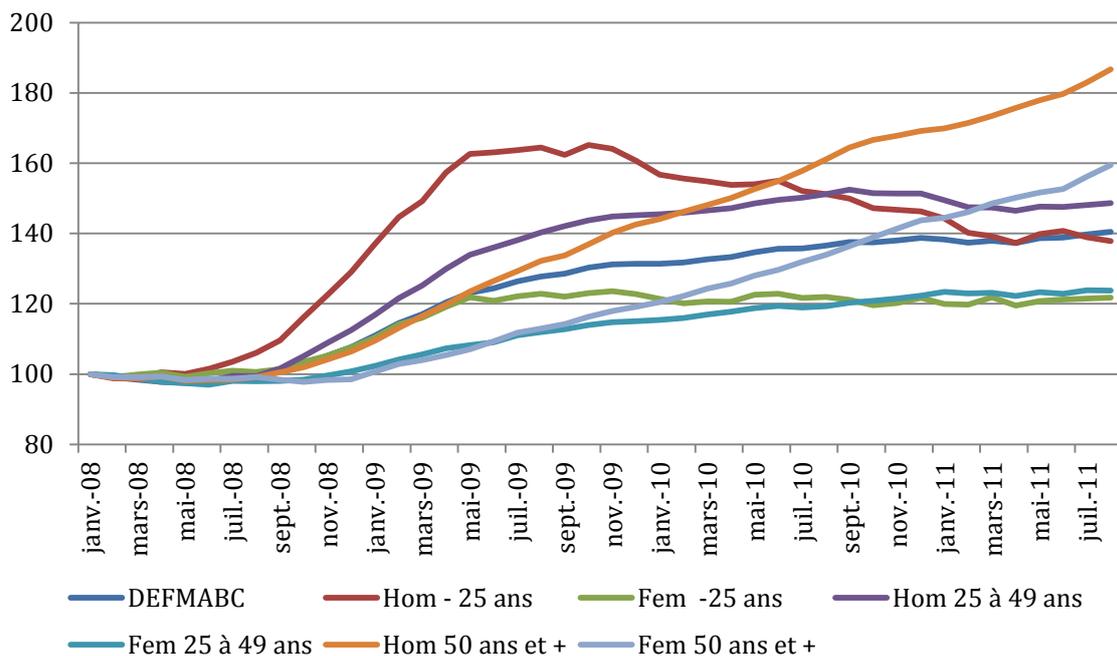
Données Pôle emploi



Les seniors les plus touchés par la crise

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi chez les plus de 50 ans montre une progression constante et régulière dès le début de la crise. Mais, alors que les autres catégories de demandeurs d'emploi connaissent une diminution ou une stabilité, la dégradation du nombre de demandeurs d'emploi dans cette classe d'âge continue chez les hommes comme chez les femmes. Pour ces dernières la dégradation a commencé avec un certain décalage.

Evolution des demandeurs d'emploi de catégories ABC - base 100 en janvier 2008

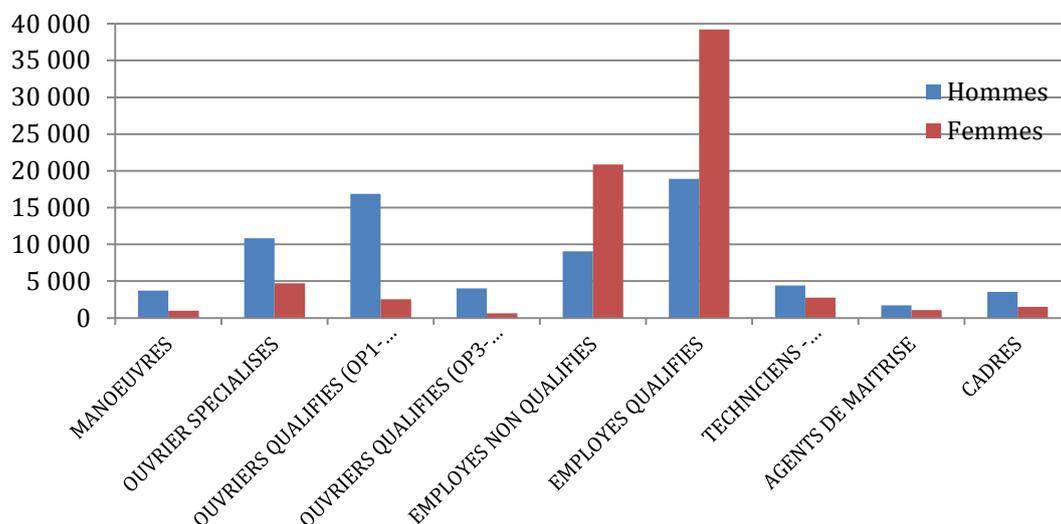


La Lorraine reste en retard par rapport à l'emploi des seniors puisque avec un taux d'activité de 35,1% pour les 55-65 ans elle affiche un retard de 15 pts par rapport à la moyenne de l'UE à 15 et de 10 pts par rapport à la moyenne de la Grande Région.

Les employés et les ouvriers les plus touchés

A l'exception des employés, catégories dans lesquelles les femmes sont les plus représentées, on note que les hommes sont systématiquement plus nombreux dans les autres catégories de demandeurs d'emploi (Manœuvres, ouvriers, techniciens, agents de maîtrise et cadres).

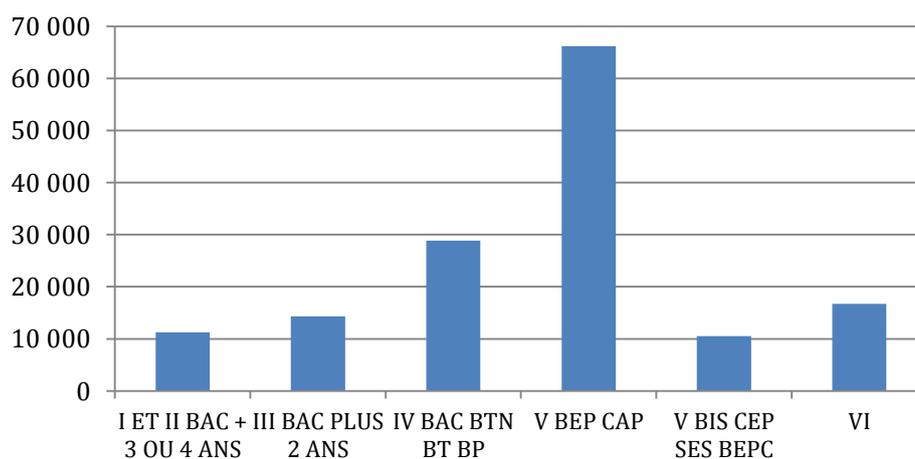
Répartition des demandeurs d'emploi par niveau de qualification en août 2011 (catégories A, B et C)



Une majorité de bas niveaux de diplômes chez les demandeurs d'emploi

40% des demandeurs d'emploi sont titulaires d'un niveau BEP-CAP (niveau V).

Répartition des demandeurs d'emploi par niveau de formation en août 2011 (Catégories A, B et C)



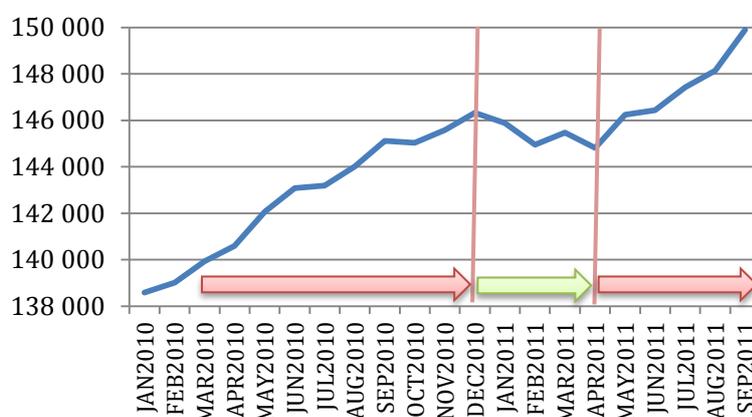
Source Pôle emploi

III/ Situation du marché du travail à l'automne 2011

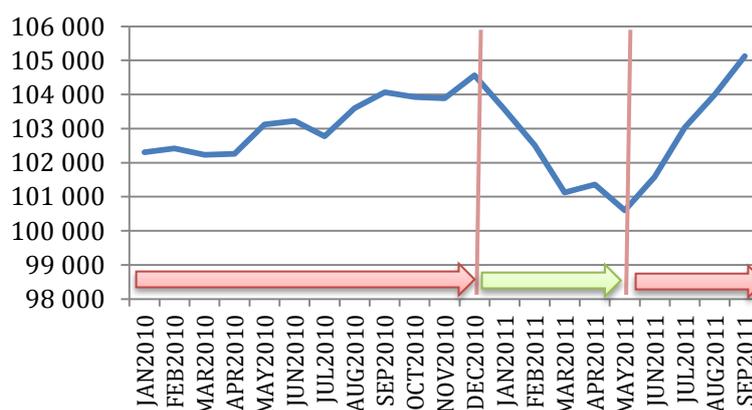
Une reprise déjà rattrapée par le retournement de conjoncture

Le tableau de bord mensuel du CESEL faisait état dans les premiers mois de l'année 2011 d'une phase d'amélioration des indicateurs conjoncturels régionaux, traduite sur le marché de l'emploi par une baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et des catégories A, B, C. Cependant, le deuxième semestre 2011 a vu un retournement de conjoncture, visible dans le nombre d'inscrits à Pôle emploi. L'amélioration de la situation du chômage est « effacée » par la hausse des derniers mois.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (CVS)



Catégories A, B et C



Catégorie A

Des offres qui restent insuffisantes et de durée plus courte

Les offres d'emploi supérieures à 6 mois connaissent une baisse régulière pour ne représenter en moyenne que 40 % des offres sur la dernière période. Parallèlement à cela, les entrées à Pôle emploi dépassent les sorties depuis le début de la crise, à l'exception de 3 mois en début d'année 2011. Ces indicateurs caractérisent la fragilité de l'économie lorraine en termes de création d'emplois.

/ Partie 2 / c

CAPITAL HUMAIN

i. Formations et qualifications

i. FORMATIONS ET QUALIFICATIONS

DANS LES GRANDES TENDANCES DEPUIS 1968, LA POPULATION ACTIVE LORRAINE MARQUE DES EVOLUTIONS SEMBLABLES AUX TENDANCES NATIONALES. CEPENDANT, LES SPECIFICITES INDUSTRIELLES RESTENT VISIBLES DANS LES QUALIFICATIONS DES ACTIFS LORRAINS. PAR EXEMPLE, LES TITULAIRES D'UN BEP-CAP REPRESENTENT 28% DE CETTE POPULATION, C'EST 5 POINTS DE PLUS QU'AU NIVEAU NATIONAL ET LES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR REPRESENTENT 18% CONTRE 22 AU NIVEAU NATIONAL. CELA SE VOIT EGALEMENT DANS LES EVOLUTIONS DES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES.

CHEZ LES JEUNES LORRAINS, LE TAUX DE SCOLARISATION EST INFERIEUR A LA MOYENNE NATIONALE, QU'IL S'AGISSE DES 18-21 ANS OU DES 22-24 ANS. LA PART DES ETUDIANTS DANS LA POPULATION TOTALE LAISSE PENSER QU'IL MANQUE 5 000 ETUDIANTS DANS NOTRE REGION POUR SE RAPPROCHER DE LA MOYENNE NATIONALE.

LA LORRAINE EST AU 8^{EME} RANG NATIONAL POUR LA PROPORTION DE BACHELIERS DANS UNE GENERATION, CECI EST DU A LA TRES FORTE REPRESENTATION DES BACHELIERS TECHNOLOGIQUES (2^{EME} RANG NATIONAL). LES TAUX DE REUSSITE AU BACCALAUREAT AFFICHENT EGALEMENT DES PERFORMANCES SUPERIEURES A LA MOYENNE FRANÇAISE, MAIS L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RESTE EN RETRAIT.

PAR AILLEURS, LA PART DES NON-DIPLOMES CHEZ LES JEUNES ACTIFS PLACENT TOUS LES DEPARTEMENTS LORRAINS PARMIS LES 50 PREMIERS DEPARTEMENTS ET LA PART DES ILLETTRES SITUENT LA LORRAINE DANS LES 7 PREMIERES REGIONS.

I/ Niveaux de formation de la population active en Lorraine

Diplômes

En ce qui concerne l'ensemble de la population active des plus de 25 ans, les évolutions de long terme montrent, tant au niveau national qu'au niveau lorrain une diminution sensible de la part des non diplômés dans la population active et une augmentation de l'ensemble des diplômés. A l'heure actuelle, la part des non-diplômés reste cependant importante (22% en Lorraine et 19% en France), et semble marquer un palier sur la période 1999-2006.

En 2006, il subsiste un écart entre la population active lorraine et française pour toutes les catégories (non diplômés : +3 points, BEP-CAP : +5 points, Baccalauréats -1 point et enseignement supérieur -4 points).

Part dans la population active de plus de 25 ans en fonction du plus haut diplôme 2006 (%)

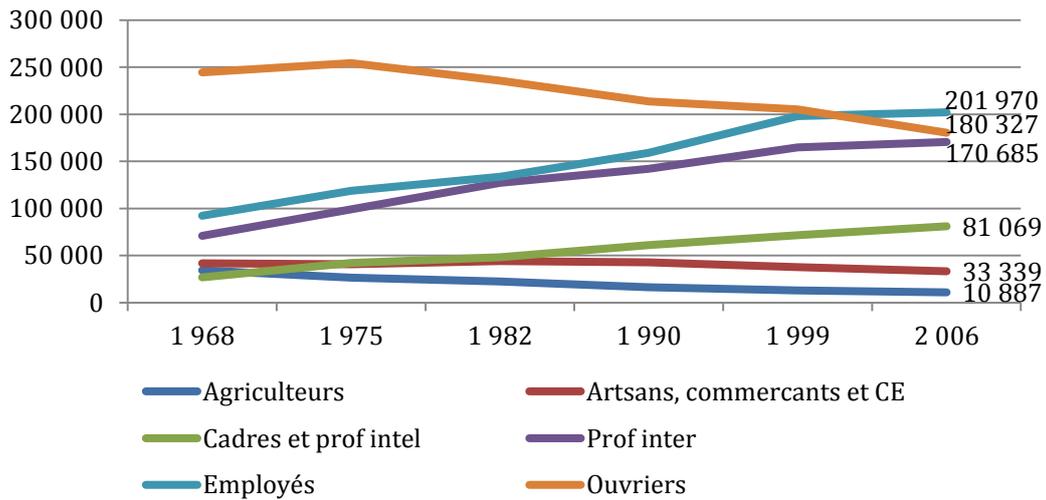
	Lorraine		France	
	1968	2006	1968	2006
non diplômés	51	22	48	19
titulaires d'un BEP-CAP	10	28	8	23
titulaires d'un baccalauréat général ou technologique	5	13	5	14
diplômés de l'enseignement supérieur	3	18	3	22

Source INSEE

Métiers

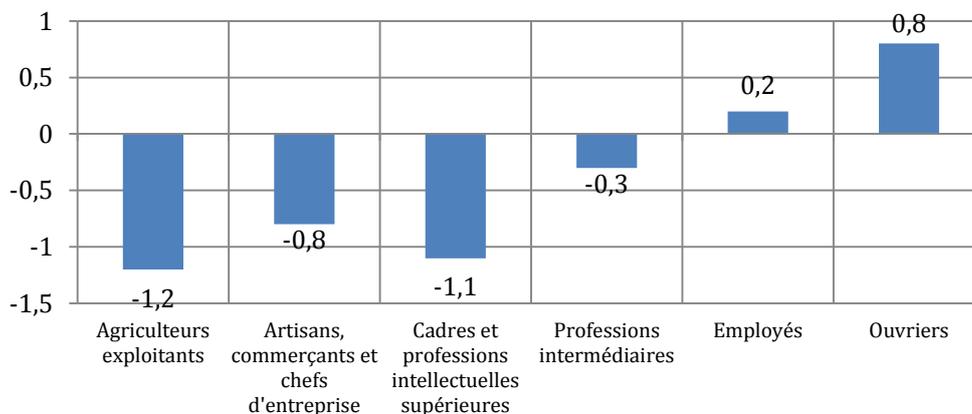
La Lorraine s'inscrit également dans le mouvement de tertiarisation des économies développées. Le nombre d'employés a dépassé le nombre d'ouvriers à partir du début des années 2000. On assiste également à une augmentation des professions intermédiaires ainsi que des cadres et professions intellectuelles. Le nombre d'artisans et de commerçants marque une stagnation, voire un léger recul sur le long terme.

Evolution des catégories socioprofessionnelles dans la population active lorraine



Cependant, des différences avec la moyenne nationale persistent. Les ouvriers et employés restent surreprésentés. En ce qui concerne les cadres et professions intellectuelles, la Lorraine est au 20^{ème} rang des régions dans la différence entre le poids dans la population active et le poids dans cette catégorie d'emplois.

Représentation des CSP en Lorraine par rapport au poids de la population active lorraine*



***Note de lecture :** La Lorraine représente 3,8% de la population active française mais 1,2 point de moins des agriculteurs exploitants (c'est à dire 2,6%). Le graphique permet ainsi de voir quelles sont les catégories socioprofessionnelles surreprésentées ou sous-représentées dans la région

II/ Enjeux de la formation des jeunes

Un taux de scolarisation inférieur à la moyenne nationale

En 2006, le taux de scolarisation des jeunes Lorrains est inférieur à la moyenne nationale, qu'il s'agisse des 18-21 ans ou des 22-24 ans. Les écarts s'élèvent respectivement à 3 points et 4,4 points pour ces deux tranches d'âge.

La Lorraine compte une part des étudiants dans la population totale également inférieure à la moyenne nationale, ce qui représente un manque potentiel de 5 000 étudiants. L'accès à l'enseignement supérieur reste marqué par des divergences territoriales.

Taux de scolarisation et part des étudiants dans la population totale en 2006

En 2006	Lorraine	France
Taux de scolarisation entre 18 et 21 ans	65,10%	68,10%
Taux de scolarisation entre 22 et 24 ans	25%	29,40%
Part des étudiants dans la population totale	3,40%	3,60%

Bac technologique : la Lorraine au 2^{ème} rang

La proportion des bacheliers dans une génération en Lorraine est supérieure à la moyenne nationale (66,7% contre 65,8%), ce qui place l'Académie de Nancy-Metz au 8^{ème} rang national. Cette spécificité est principalement due à la très forte part de bacheliers technologiques dans la génération des jeunes Lorrains où la région se situe au 2^{ème} rang.

Proportions de bacheliers dans une génération en 2009 (en %)

Académie de scolarisation	Bac général	Bac Techno	Bac pro	Total	Part des bacheliers scientifiques
NANCY	33,4	17,7	15,7	66,7	46,0
FRANCE METRO	35,4	16,0	14,4	65,8	44,6
Rang de l'Académie	19	2	10	8	7

Source Ministère de l'éducation nationale, *Géographie de l'école*

Le taux de réussite au baccalauréat est légèrement supérieur à la moyenne nationale (87% en 2009, contre 86% au niveau national). Néanmoins, le taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur est quasiment identique à la moyenne nationale (74% en 2009-2010 contre 74,6% en France). Les jeunes Lorrains entrent en moyenne plus tôt dans la vie active que les jeunes

métropolitains ; les taux d'activité des 20-24 ans sont de 2,5 points supérieurs à la moyenne nationale ; ils concordent avec la moindre présence des jeunes Lorrains dans l'enseignement supérieur au niveau master et doctorat.

Moins de non-diplômés chez les jeunes Lorrains... et moins de diplômés du supérieur

Une approche départementale de la part des non diplômés et des diplômés du supérieur au sein de la population des 25-34 ans (non inscrite en établissement scolaire) fait apparaître des disparités, à la fois entre les territoires et entre les hommes et les femmes. Les femmes restent en moyenne beaucoup plus diplômées que les hommes. Certains départements enregistrent un retard important dans la part des diplômés du supérieur chez les jeunes actifs, en particulier la Meuse et les Vosges. La Meurthe-et-Moselle se situe au-dessus de la moyenne nationale.

Part des diplômés de l'enseignement supérieur selon le sexe, au sein de la population des 25-34 ans non inscrite en établissement scolaire (2008, %)

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Part des diplômés	rang	Part des diplômés	rang	Part des diplômés	rang
Meurthe-et-Moselle	35,9	19	45,3	26	40,5	24
Meuse	23,0	96	35,9	87	29,3	91
Moselle	32,2	36	41,0	53	36,5	45
Vosges	27,6	66	36,6	85	32,1	79
Province	33,2		43,9		38,6	
France métropolitaine	36,7		46,6		41,7	

La part des non-diplômés chez les femmes est inférieure à celle des hommes. Tous les départements lorrains se situent en dessous des moyennes nationales pour la population des 20-24 ans, que ce soit pour les hommes ou les femmes.

Part des non- diplômés selon le sexe, au sein de la population des 20-24 ans non inscrite en établissement scolaire (2008, %)

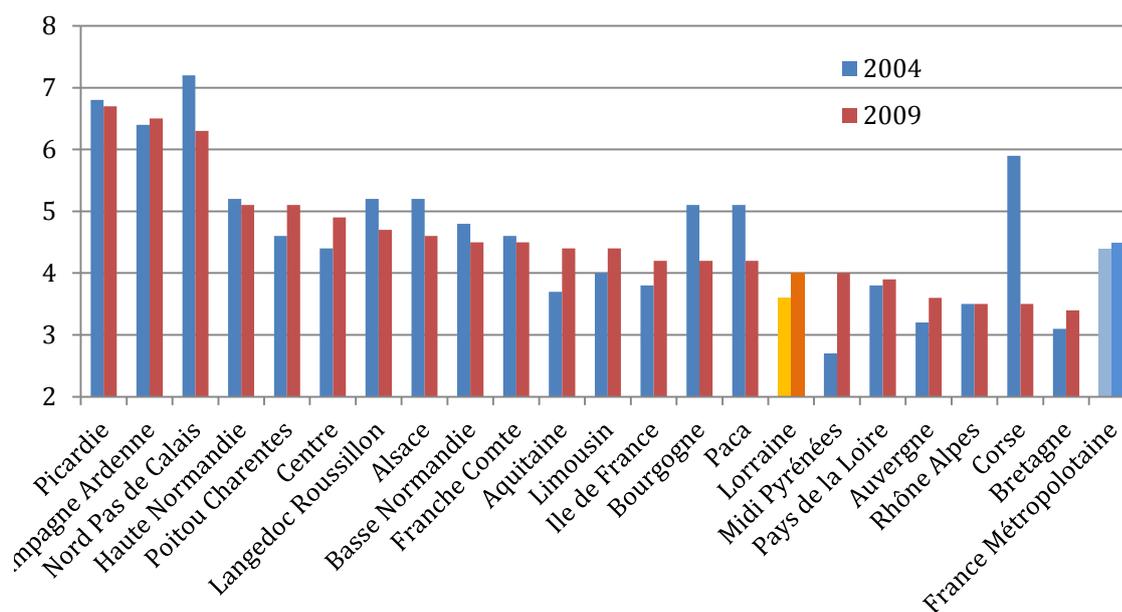
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Part des non diplômés (%)	rang	Part des non diplômés (%)	rang	Part des non diplômés (%)	rang
Meurthe-et-Moselle	20,6	29	17,7	27	19,2	29
Meuse	22,6	47	17,1	25	20,2	38
Moselle	22,7	48	19,2	41	21	50
Vosges	20,6	30	18,6	38	19,7	33
France Hors Ile de France	22,9		19,4		21,2	
France métro.	23,4		19,5		21,6	

Illettrisme

La Lorraine affiche des résultats meilleurs que la moyenne nationale en termes d'illettrisme. Ces résultats sont à croiser avec des résultats également meilleurs que la moyenne nationale dans l'évaluation de CM2 dans les mathématiques et conformes à la moyenne en français.

Malgré cela, on note une hausse du phénomène, tout comme en France.

Part des jeunes illettrés parmi les reçus à la JAPD (%)



Observatoire de l'illettrisme

SITUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA LORRAINE



PARTIE 3

/ Partie 3 / a

BIODIVERSITE ET RESSOURCES NATURELLES

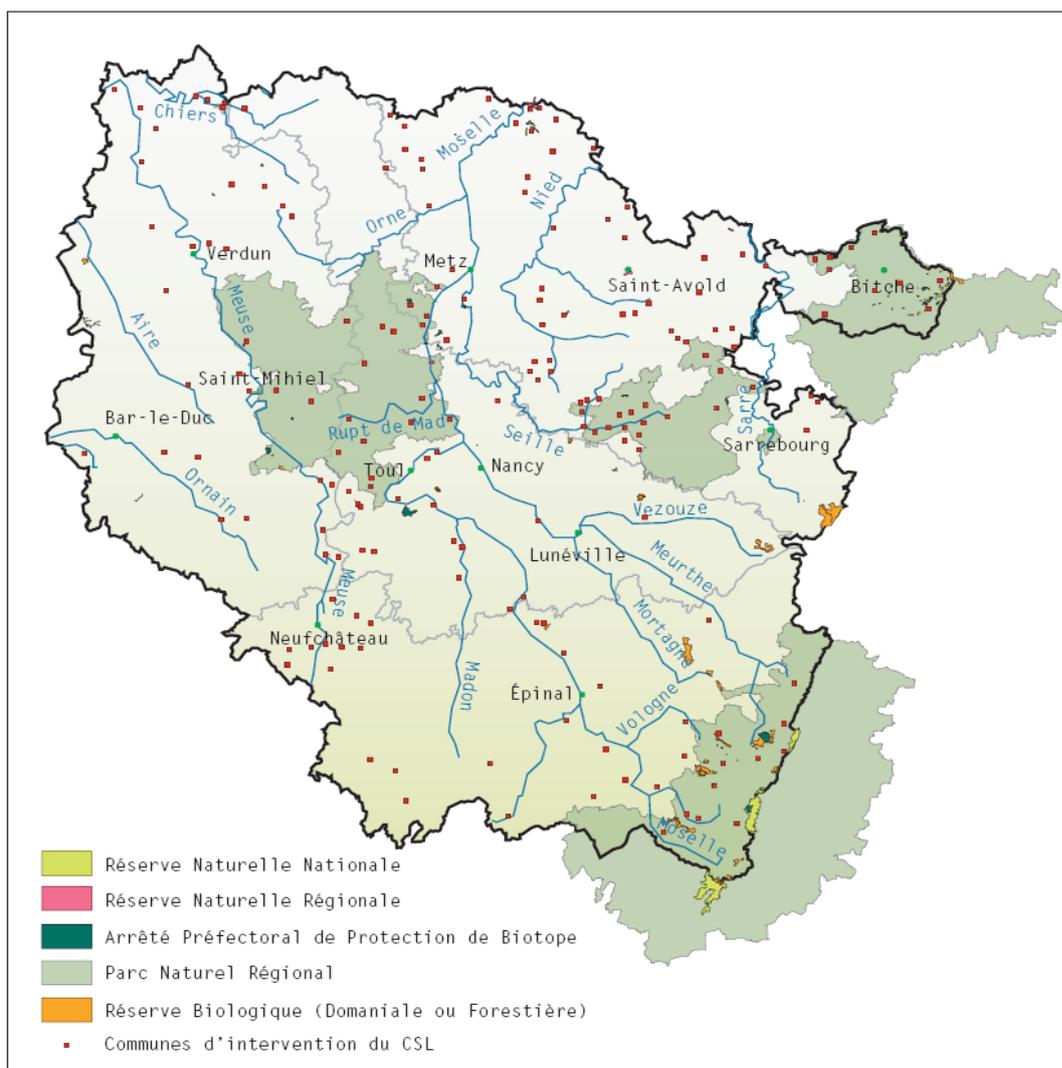
- i. Sols et sous-sols**
- ii. Eau et milieux aquatiques**

LA LORRAINE, PARMIS LES REGIONS LES PLUS RICHES EN BIODIVERSITE

LA LORRAINE, UN CARREFOUR D'INFLUENCES CLIMATOLOGIQUES ET GEOMORPHOLOGIQUES QUI EN FONT UNE DES REGIONS FRANÇAISE LES PLUS RICHES EN TERMES DE BIODIVERSITE. LA LORRAINE COMPTE A CE TITRE 3 PARCS NATURELS REGIONAUX, 7 RESERVES NATURELLES NATIONALES, 6 RESERVES NATURELLES REGIONALES, 11 RESERVES NATURELLES VOLONTAIRES, 22 ARRETES PREFECTORAUX DE PROTECTION DE BIOTOPE, 26 RESERVES BIOLOGIQUES DOMANIALES OU FORESTIERES.

254 SITES SONT PROTEGES PAR LE CONSERVATOIRE DES SITES LORRAIN (CSL) POUR UN TOTAL D'UN PEU PLUS DE 5000 HECTARES, CE QUI EN FAIT L'UN DES PREMIERS RESEAU DE FRANCE POUR LES CONSERVATOIRES. CE RESEAU EST LE RESULTAT D'UN ENGAGEMENT DE NOMBREUX ACTEURS (ETAT, CONSEIL REGIONAL, CONSEILS GENERAUX, UNION EUROPEENNE, ...).

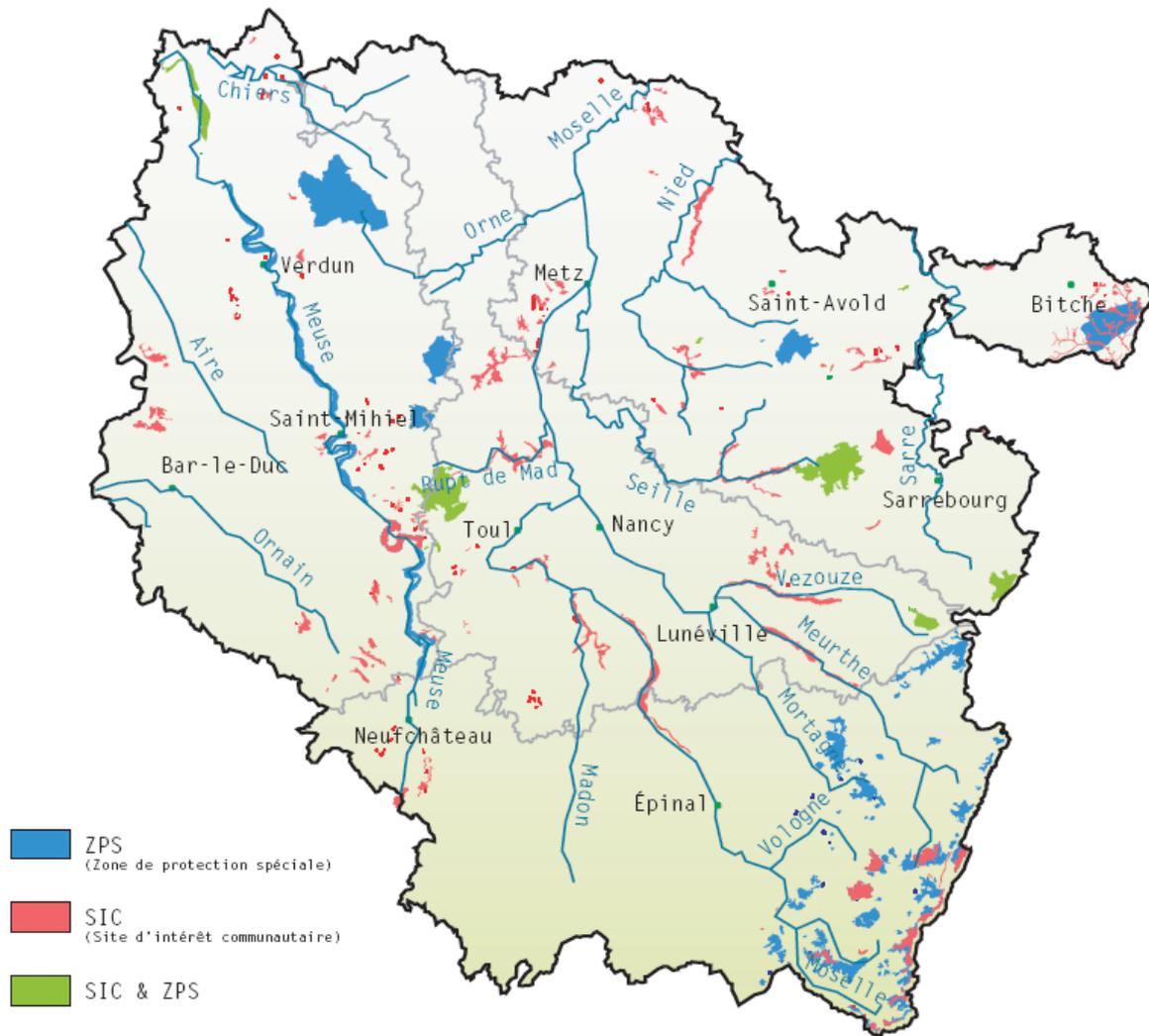
Espaces naturels protégés en Lorraine



Carte des espaces réglementairement protégés de Lorraine
(Réserves Naturelles Nationales et Régionales, APPB, PNR, RBD, RBF)

LE RESEAU NATURA 2000 EN LORRAINE EST EGALEMENT TRES PRESENT, IL CONCERNE 7,2% DE LA SURFACE REGIONALE SUR 87 SITES COUVRANT 170 000 HA. CES ESPACES NATURELS OU SEMI-NATURELS ONT UNE GRANDE VALEUR PATRIMONIALE PAR LA FAUNE ET LA FLORE EXCEPTIONNELLES QU'ILS CONTIENNENT.

Le réseau Natura 2000 en Lorraine



Source DREAL

i. SOLS ET SOUS-SOLS

Alerte à l'artificialisation

I/ l'artificialisation des sols : la contrainte oubliée de l'aménagement du territoire ?

L'artificialisation des prairies au profit du résidentiel et des zones d'activités

Alors que l'artificialisation des sols a progressé deux fois moins vite en Lorraine qu'en France entre 1990 et 2000 (respectivement +0.26%/an, +0.48%/an), son rythme s'est accéléré sur la période 2000 et 2006 pour rejoindre la tendance nationale (resp. +0.45%/an ; 0.5%). La « pression territoriale » (somme des cultures intensives et des sols artificialisés) exercée sur la biodiversité s'amplifie donc en Lorraine, comme en France, (respectivement 35,2 et 35,7% du territoire), mais avec de fortes disparités entre les départements : en dehors des Vosges (17,1%) elle est supérieure à 40%.

Le tableau ci-dessous permet d'identifier la nature de l'évolution de l'occupation des sols entre 2000 et 2006 : une des lectures possibles est que l'artificialisation de 3 600 ha s'est faite principalement au détriment des prairies (-2 500 ha) et des zones agricoles hétérogènes (-465 ha).

	LORRAINE			France métropolitaine		
	répartition 2006	Evolution 2000-2006	Evolution 2000-2006	Répartition 2006	Evolution 2000-2006	Evolution 2000-2006
	%	ha	%	%	ha	%
Territoires artificialisés	5,7	3594	2,7	5,1	82792	3
Territoires agricoles	55,6	-2977	-0,2	59,8	-78081	-0,2
Forêts et milieux semi-naturels	38,1	-774	-0,1	34,0	-7146	0
Zones humides	0,1	7	0,5	0,3	59	0
Surfaces en eau	0,6	150	1	0,7	2376	0,6
Total du territoire	100,0			100,0		

Source : Corine Land Cover – MEEDDM – retraitement CESEL

Cette augmentation des territoires artificialisés au profit des zones industrielles et commerciales, des réseaux de communication ainsi que des espaces urbanisés dans une région où la démographie est stable, pose une vraie question sur la stratégie d'aménagement du territoire, qui mériterait sans doute des objectifs plus ambitieux et termes de protection des sols naturels.

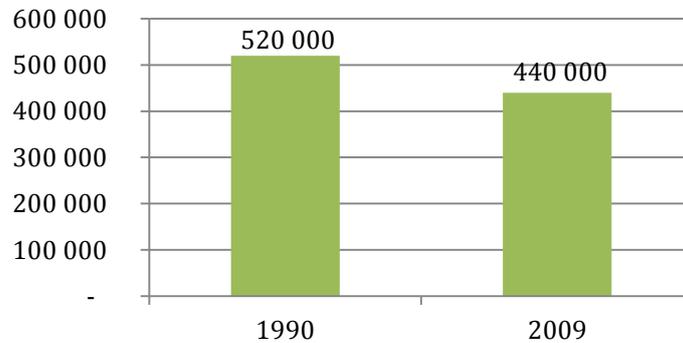
	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine	France
Superficie en ha 2006	524591	621144	621627	587378	2354740	54396535
part en territoire artificialisé %	6,8	2,4	9	4,6	5,7	5,1
part en territoire agricole %	59,2	59,7	58,5	44,8	55,6	59,8
part en milieu naturel %	33,2	37,5	31,1	50,5	38,1	34
part en eau %	0,8	0,4	1,2	0,1	0,6	0,7
part en zone humide %	0	0	0,2	0	0,1	0,3

Source INSEE

Les prairies en diminution

La pression de la rentabilité pour les agriculteurs et l'étalement urbain font pression sur l'espace régional couvert de prairies. Cette diminution des espaces enherbés a des impacts considérables sur la biodiversité ainsi que sur l'érosion des sols.

Surface en prairies en Lorraine (ha)



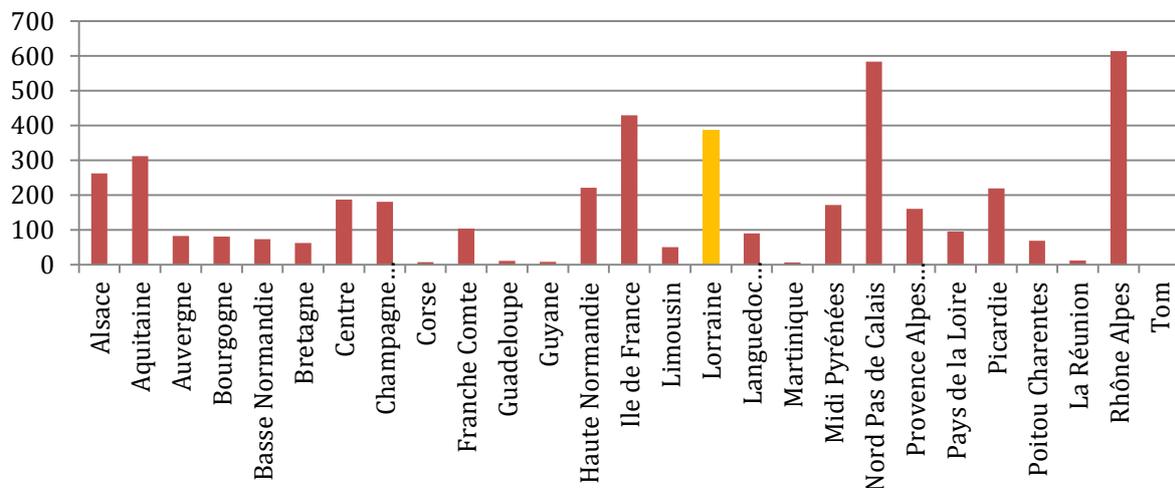
Données DRAAF

II/ Sols pollués : un potentiel de R&D pour accélérer la dépollution

La Lorraine au 4^{ème} rang des régions pour les sites pollués

La base de pollution des sols du ministère du développement durable répertorie 385 sites pollués en Lorraine, ce qui représente 8,61% des sites au niveau national.

Localisation des sites pollués par région en octobre 2011



Source : base de données BASOL

Cette forte concentration est bien évidemment liée au passé industriel de la région. Au total, ce sont près de 6 000 ha de friches industrielles qui ont peu à peu été abandonnés avec la fin des activités traditionnelles telles que les activités charbonnières, sidérurgiques, le textile.

	Total	dont sites traités libres de toute restriction	dont sites traités avec restriction	dont sites devant faire l'objet d'un diagnostic ou en cours de travaux
Meurthe-et-Moselle	105	17	56	32
Meuse	29	7	11	11
Moselle	164	25	76	63
Vosges	62	9	27	26
LORRAINE	360	58	170	132
France	4805	601	2147	2057

Un pôle de compétences à consolider pour accentuer le traitement des sols

Le potentiel des compétences lorraines en matière de traitement des sols est très important. Il pourrait faire l'objet d'un réel pôle de compétences et donner une lisibilité de la région dans ce domaine.

Il concerne notamment :

- Le laboratoire des sols et environnement de l'INPL (Sols anthropisés, phytoremédiation, bio-disponibilité, pédogenèse) ;
- L'institut Carnot ICEEL ;
- L'IUT de Thionville (compétences en phytoremédiation, ...) ;
- L'IUT de Saint-Avold (compétences dans le domaine de la chimie).

II.3. Vers plus d'équilibres entre les différents usages des sols

Dans la continuité de la réglementation environnementale, les objectifs visant à un plus grand équilibre entre les différents usages des sols se poursuivent, et doivent être renforcés, dans le cadre de la planification (SCOT, PLU) et de la contractualisation territoriales (Parcs Naturels Régionaux, Pays, intercommunalités etc.).

La territorialisation du Grenelle de l'environnement prévoit également la mise en œuvre, dans chaque région, d'un Schéma de cohérence territorial élaboré par l'ensemble des acteurs régionaux, sur le principe de la gouvernance à cinq. Ce schéma est principalement axé sur la constitution d'une trame verte et bleue incluant les corridors écologiques qui permettent les transferts entre les différents milieux, ordinaires et remarquables, actuellement limités par la fragmentation des espaces.

ii. EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Maintenir la vigilance sur les eaux de surface

LES RISQUES LIÉS À LA SUREXPLOITATION DE CETTE RESSOURCE ONT CONSIDÉRABLEMENT ÉTÉ RÉDUITS PAR L'ARRÊT DES EXHAURES MINIÈRES, MAIS SUBSISTENT TOUTEFOIS LOCALEMENT OU DE FAÇON SAISONNIÈRE.

MAIS LA PROBLÉMATIQUE DE LA QUALITÉ DES EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES RESTE PRÉOCCUPANTE, DU FAIT DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES, PONCTUELLES ET LOCALISÉES (SEL, MATIÈRES ORGANIQUES OXYDABLES, RADIOACTIVITÉ) ET SURTOUT DOMESTIQUES ET AGRICOLES, QUI SONT PLUS DIFFUSES (PESTICIDES ET NITRATES).

SUR LA TOTALITÉ DES PRÉLEVEMENTS DE LA RESSOURCE EN EAU, 71% RELEVANT DES BESOINS DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE (ESSENTIELLEMENT EAUX DE SURFACE), 15% DE L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE, ET 14% DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE (NAPPES SOUTERRAINES).

Les eaux de surface plus polluées que la moyenne nationale

Les mesures effectuées en 2008 sur les eaux de surface ont révélé des dépassements des limites pour la consommation humaine dans 8,5% des cas pour les pesticides (présence de traces dans 90% des cas) et 3% de cas pour les nitrates (4,8 % en dépassement ponctuel). Plus d'un quart du territoire, soit une surface de 6 722km², a été classé en zone vulnérable vis-à-vis des nitrates en 2007.

L'altération de la qualité des eaux superficielles par les pesticides dépasse les niveaux nationaux.

Qualité des eaux superficielles pour l'altération des pesticides en 2006

	Lorraine	France
Très bonne	10,0%	20,4%
Bonne	27,8%	38,4%
Moyenne	37,8%	24,5%
Médiocre	11,1%	6,0%
Mauvaise	13,3%	10,6%

Source DREAL (Données réalisées sur 90 relevés en Lorraine et 986 en France Métropolitaine)

Une menace directe pour la biodiversité aquatique

Les peuplements de poisson sont d'excellents indicateurs de la qualité écologique des cours d'eau. La Lorraine affiche de moins bons résultats que la France Métropolitaine pour l'état des peuplements piscicoles comme le montre le tableau suivant.

L'état des peuplements piscicoles (2006)

	Lorraine	France
Excellente	5%	8%
Bonne	32%	44%
Médiocre	33%	29%
Mauvaise	25%	14%
Très mauvaise	5%	5%

Source DREAL (Données réalisées sur 40 relevés en Lorraine et 472 en France Métropolitaine)

Les eaux du robinet

Elles constituent un véritable enjeu de santé publique et leur qualité est bien évidemment liée à la protection des milieux naturels.

La part des captages avec arrêté de déclaration d'utilité publique permet d'assurer la sécurité sanitaire de l'eau destinée aux consommateurs en protégeant les points de captages. Le plan régional santé environnement s'est fixé l'objectif de 100% en 2010. Bien que non atteinte, la part des captages protégés augmente.

Indicateurs de protection des captages et de qualité de l'eau en Lorraine

		2007	2008	2009	D 07-09 en points
Protection des captages	Captages protégés avec DUP ³⁸ (%)	54,86	57,92	60,55	+5,69
	Débits captés avec DUP (%)	48,83	60,74	62,79	+13,96
Bactériologie	Part des UDI ³⁹ conformes en qualité bactériologique (%)	73,59	76,44	75,22	+1,63
	Population alimentée par une eau conforme en bactériologie (%)	90,52	90,47	92,25	+1,73
Nitrates	Qualité des eaux distribuées vis-à-vis des nitrates (% des UDI >25mg/L)	13,28	11,93	11,14	-2,14
	% de la population alimentée par de l'eau à la moyenne annuelle >25mg/L	6,33	4,73	4,61	-1,72
Pesticides	% des UDI non conformes en pesticides (Situation B1+B2, au moins une analyse non conforme dans l'année)	6.18	5.38	4	-2,18
	% de la population alimentée par des eaux non-conformes en pesticides	4.17	4.22	3.2	-0.97
	% des UDI non conformes en pesticides avec la nécessité de restriction d'usage	0.93	0.16	0.08	-0.85
	% de la population alimentée par une eau non conforme en pesticides avec la nécessité de restriction d'usage	0.21	0.03	0.02	-0.19

Source ARS

Nitrates et pesticides. La tendance générale des concentrations en nitrates de l'eau distribuée est qualifiée de stable par l'ARS. Le pourcentage des populations lorraines alimentées en eaux non conformes vis-à-vis des pesticides se maintient sous la barre des 5%. Les restrictions d'usages en raison de concentrations trop élevées en pesticides sont restées peu fréquentes, moins de 1% des UDI représentant moins de 0,3% de la population lorraine.

L'eau : levier de développement des filières de l'économie verte. Les travaux de recherche et développement ainsi que les axes de développement économique de ce secteur sont importants, notamment du fait de la présence du **pôle HYDREOS**, pôle de compétitivité de l'eau en Alsace Lorraine. C'est un levier fort du développement régional par l'émergence des filières de l'économie verte.

³⁸ Déclaration d'Utilité Publique

³⁹ Unités de distribution d'eau

/ Partie 3 / b

CLIMAT, AIR, ENERGIE

- i. Qualité de l'air**
- ii. Transports**
- iii. Profil énergétique de la Lorraine**
- iv. Le défi du changement climatique**

i. QUALITE DE L'AIR

Accroître la vigilance sur les particules fines et l'ozone

DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL CLIMAT-AIR-ENERGIE, L'OBSERVATOIRE AIR LORRAINE A FOURNI UN DIAGNOSTIC DES PRINCIPALES EVOLUTIONS DE LA QUALITE DE L'AIR EN LORRAINE ET DES ENJEUX QUI SONT POSES.

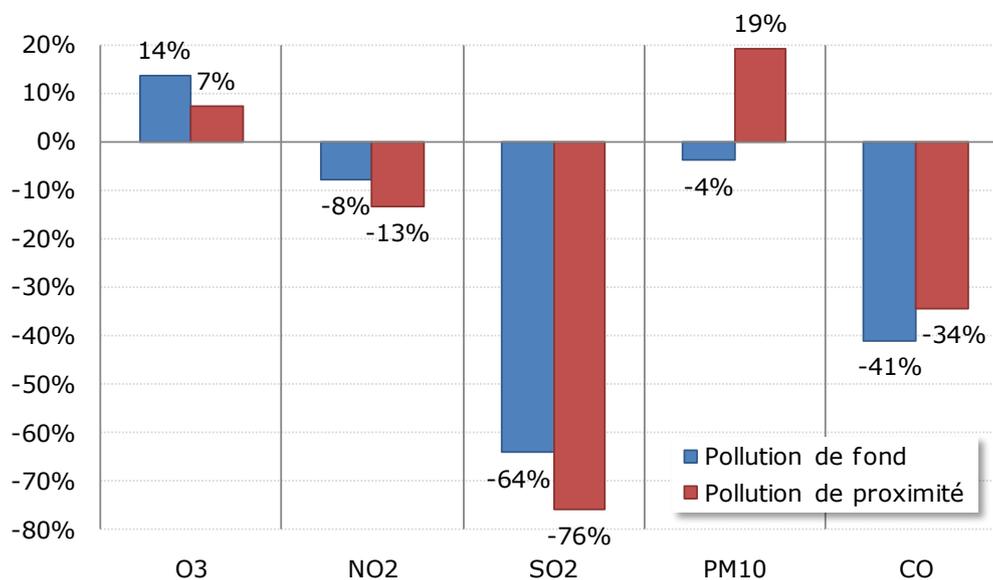
LE DIAGNOSTIC SE BASE SUR UNE ANALYSE, PAR ZONE ADMINISTRATIVE DE SURVEILLANCE, DU RESPECT OU NON DES SEUILS REGLEMENTAIRES DEFINIS DANS LES DIRECTIVES EUROPEENNES.

« PARMIS L'ENSEMBLE DES POLLUANTS REGLEMENTES, CERTAINS PROBLEMES DE DEPASSEMENT DES VALEURS REGLEMENTAIRES SONT OBSERVES. LA POLLUTION REGIONALE DE FOND EST MARQUEE PAR UNE PROBLEMATIQUE PERSISTANTE DES PARTICULES FINES ET DE L'OZONE. EN SITUATION DE PROXIMITE INDUSTRIELLE DES DEPASSEMENTS OCCASIONNELS DE DIOXYDE D'AZOTE, DIOXYDE DE SOUFRE, DE BENZENE ET D'HYDROCARBURES (HAP) SONT OBSERVES. LA PROXIMITE AU TRAFIC RESTE UN ENJEU IMPORTANT AU REGARD DES NIVEAUX ELEVES RELEVES EN DIOXYDES D'AZOTE ET BENZENE. »⁴⁰

CES DEUX POLLUANTS POSENT DES ENJEUX IMPORTANTS EN TERMES DE SANTE DES POPULATIONS ET DE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

I/ Evolution de la qualité de l'air par polluant en Lorraine

Evolution des concentrations des polluants^{41*42} en Lorraine entre 2000 et 2010 (%)



Graphique AIR LORRAINE

⁴⁰ AIR LORRAINE, Schéma Régional Air Climat Energie : évaluation de la qualité de l'air, juin 2011

Les principaux constats d'AIR Lorraine sur les évolutions :

- **Dioxyde de soufre (SO₂)** : le polluant est en forte baisse, mais nécessite toutefois le maintien d'une vigilance en proximité industrielle. Ce polluant n'est pas considéré comme un enjeu majeur prioritaire dans la région, mais nécessite toutefois une surveillance obligatoire sur des secteurs de proximité industrielle où des pics et des dépassements sont encore observés.
- **Dioxyde d'azote (NO₂)** : malgré une légère baisse des niveaux de fond, les niveaux en proximité industrielle et trafic routier restent préoccupants. Ce polluant a des impacts néfastes sur la santé et constitue également un enjeu climatique dans la mesure où il participe au mécanisme de formation d'ozone. Les grandes installations industrielles peuvent être source de pointes de pollution.
- **Ozone (O₃)** : un polluant problématique en constante évolution. Les augmentations sont à mettre en parallèle avec les évolutions des conditions climatiques et des émissions des principaux composés précurseurs de l'ozone, comme les oxydes d'azote ou les composés organiques volatiles.
- **Particules (PM₁₀ et PM_{2,5})** : un enjeu majeur pour la protection de la santé humaine. En ce qui concerne les PM₁₀ (les plus dangereuses pour la santé), la Lorraine fait partie des régions où des dépassements de la valeur limite pour la protection de la santé humaine sont fréquemment observés. Les seuils sont dépassés.
- **Monoxyde de carbone (CO)** : des niveaux acceptables en air ambiant. Ce polluant reste néanmoins problématique en air intérieur, responsable d'intoxications et de décès.
- **Plomb et autres métaux lourds** : des premières investigations rassurantes. Les évaluations préliminaires sur des secteurs jugés prioritaires les valeurs limites du plomb, de l'arsenic, du nickel et du cadmium ont été respectées.
- **Benzène** : la vigilance s'impose en proximité de trafic et industrielle (notamment pour les activités pétrochimiques et sidérurgiques).

⁴² Concentration des principaux polluants réglementés et surveillés / O₃ = Ozone / NO₂ = Dioxyde d'azote / PM₁₀ = Particules fines / CO = Monoxyde de carbone / SO₂ = Dioxyde de soufre

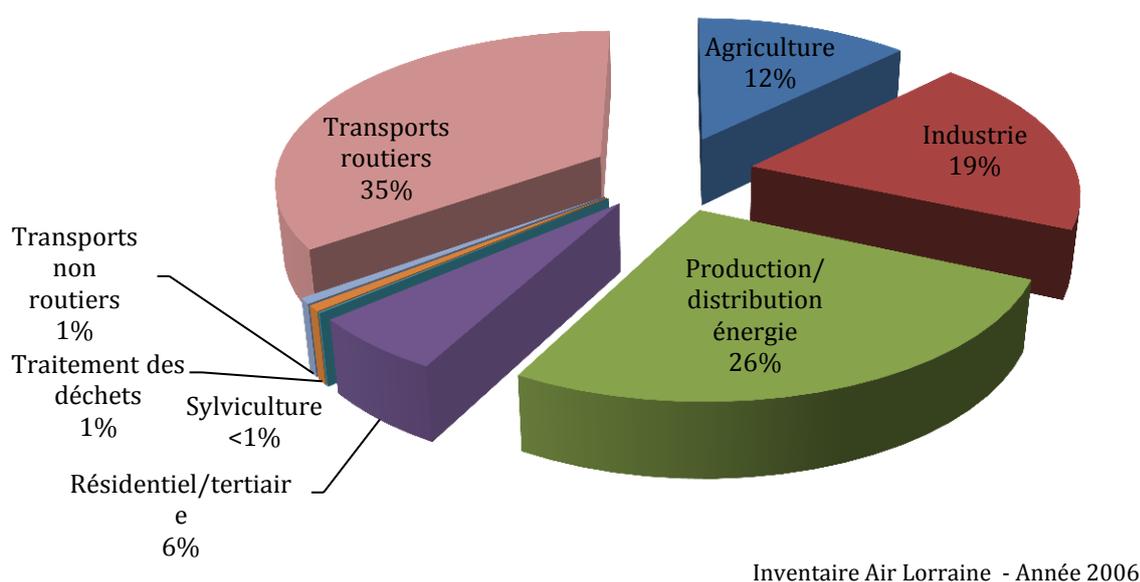
II/ Deux polluants à surveiller de près⁴³

II.1 Oxyde d'azote

Ce polluant présente le double enjeu de la santé publique et du réchauffement climatique, dans la mesure où il participe au mécanisme de formation de l'ozone.

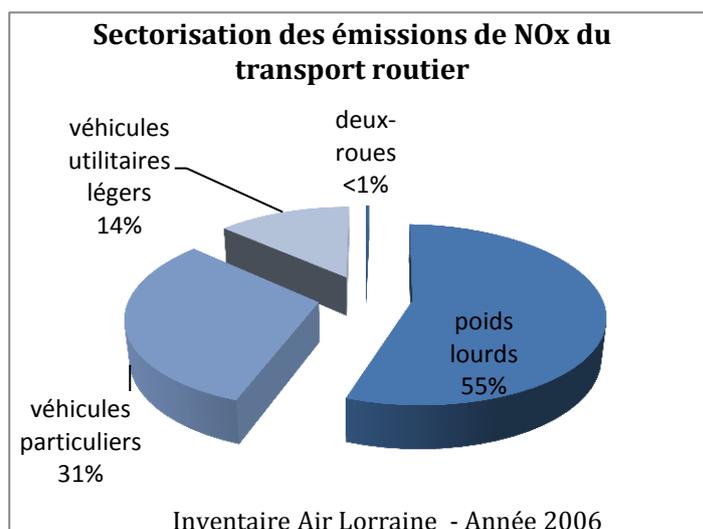
En 2006, les émissions totales d'oxydes d'azote en Lorraine s'élèvent à 97 420 tonnes. Le graphique ci-après présente la sectorisation de ces émissions.

Sectorisation des émissions de NOx de la région Lorraine



C'est le secteur des transports routiers qui représente la plus forte contribution aux émissions d'oxyde d'azote (plus du tiers).

Le secteur énergétique est le deuxième contributeur. Les 26% qu'il représente sont notamment liés à la présence de centrales thermiques dans la région.

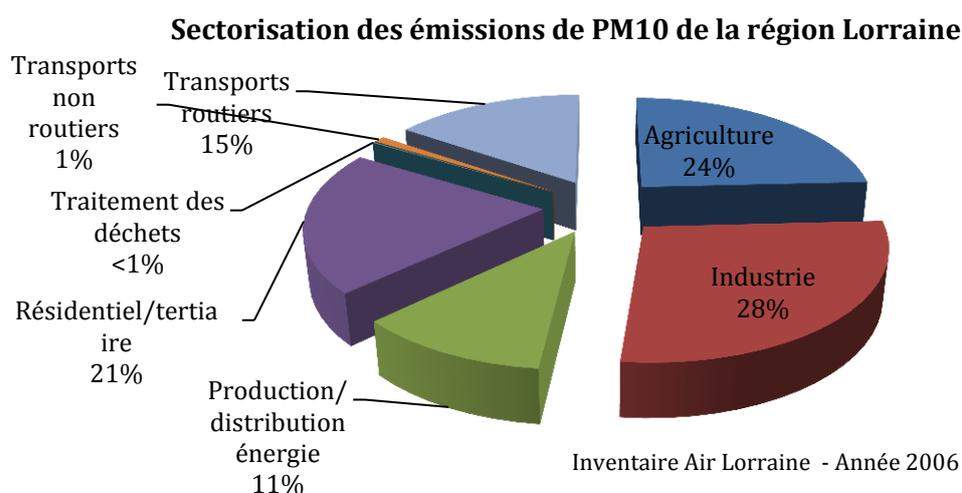


⁴³ Données : AIR LORRAINE, Schéma Régional Air Climat Energie : évaluation de la qualité de l'air, juin 2011

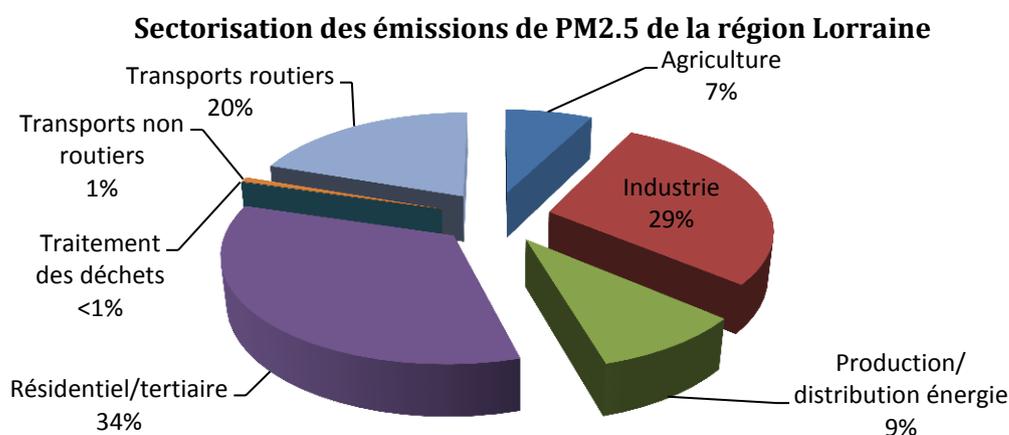
II.2 Particules fines

Les émissions régionales totales pour l'année 2006 en PM₁₀ sont d'environ 19 000 tonnes dont environ 11500 tonnes de PM_{2.5}.

« Concernant les émissions de PM₁₀, on retrouve 3 secteurs émetteurs importants. Avec environ un quart des émissions totales chacune, l'industrie et l'agriculture sont les deux contributeurs principaux, suivis de près par le secteur résidentiel/tertiaire. Il est important de noter que les émissions des secteurs agricoles et industriels n'ont pas pour origine principale la combustion, au contraire du secteur résidentiel/tertiaire pour lequel l'utilisation du bois est prépondérante (environ 80% des émissions du secteur). »



« L'origine des PM_{2.5} est pour sa part légèrement différente par rapport à la sectorisation des émissions de PM₁₀. En effet, on voit alors se détacher le secteur résidentiel/tertiaire avec environ un tiers des émissions toujours en raison de l'utilisation du bois. Le second secteur le plus émetteur est l'industrie avec 29% des émissions totales. Enfin le transport routier ressort également avec 20% des émissions avec diverses origines comme l'utilisation des moteurs diesels (véhicules particuliers et poids lourds) ou encore l'abrasion de la chaussée et des composants mécaniques des véhicules (freins, embrayages, pneus...). »



ii. TRANSPORTS

SUR L'ACTIVITE DES SERVICES DE TRANSPORT, EN DEHORS DE LA BRANCHE « VOYAGEURS » GLOBALEMENT EN ESSOR, LE FRET DE MARCHANDISES ENREGISTRE A NOUVEAU DES PERTES IMPORTANTES EN 2011 APRES UN REBOND EN 2010.

SUR LES INFRASTRUCTURES, 2011 A ETE UNE ANNEE DE RECONNAISSANCE DE LA PLACE DE LA LORRAINE DANS LA STRATEGIE NATIONALE ET EUROPEENNE EN FAVEUR DES MODES DE TRANSPORTS PLUS DURABLES. LES PRINCIPAUX SCHEMAS D'ORIENTATION ET DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES ONT EN EFFET CONSACRE LA SPECIFICITE D'OUVERTURE ET LE ROLE D'INTERCONNEXION DE LA LORRAINE. LE DEFI POSE A L'ENSEMBLE DES ECHELONS TERRITORIAUX CONSISTE A REEQUILIBRER LA REPARTITION ENTRE LES MODES EN MISANT SUR LEUR COMPLEMENTARITE ET EN ASSURANT LEUR ARTICULATION. IL S'AGIT EN PARTICULIER DE RECONQUERIR OU DE RENFORCER LA PLACE DU FERROVIAIRE ET DU FLUVIAL QUI SUBISSENT NON SEULEMENT LES FLUCTUATIONS DES MARCHES MAIS FONT EGALEMENT FACE A DES TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES.

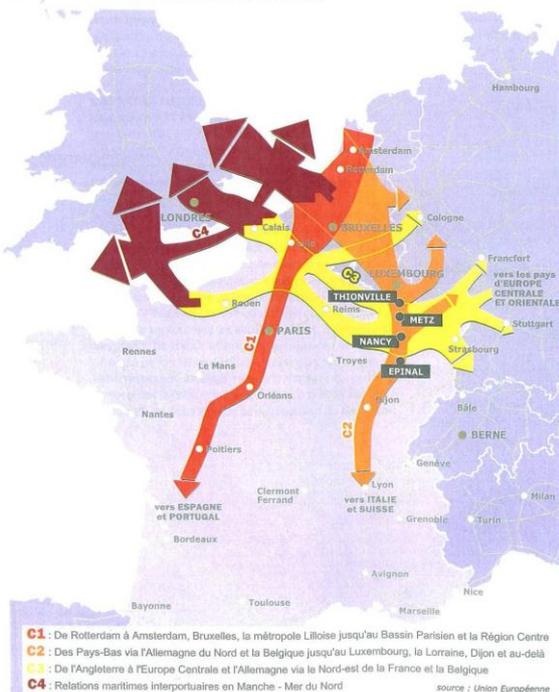
C'EST POURQUOI, EN COMPLEMENT DE CES GRANDS ENGAGEMENTS QUI DOIVENT ETRE CONFIRMES, IL EST TOUT AUSSI PRIMORDIAL DE PERSEVERER DANS LES DEMARCHES D'ANIMATION ECONOMIQUE LOCALE, A L'INSTAR DE CELLE AMORCEE SUR LE FRET FERROVIAIRE DE PROXIMITE, SOUS L'EGIDE DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DES TRANSPORTS ET DE LA LOGISTIQUE EN LORRAINE (ORT2L).

SI UN DES MAILLONS EST EN DANGER C'EST TOUTE LA CHAINE DE TRANSPORT QUI EST EN PERIL. IL SERA EN EFFET DIFFICILE DE CONSTRUIRE UNE OFFRE « OPTIMODALE » DES TRANSPORTS VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SI LA DESSERTE FINE DES TERRITOIRES N'EST PLUS ASSUREE. OR CETTE BIEN CETTE AMBITION QUI DOIT PREVALOIR POUR L'AVENIR DURABLE DE LA LORRAINE.

I/ La Lorraine, carrefour de flux

La Lorraine au croisement des Eurocorridors Nord-Sud Est-Ouest : tous modes confondus

→ LE SILLON LORRAIN SUR L'EUROCORRIDOR ROTTERDAM DIJON



La Lorraine est la **1^{ère} région française d'échanges**, en volume, et la **2^{nde} région la plus internationalisée** après l'Alsace (respectivement 39 Mt, 22.5 % du trafic et 36 Mt, 29%).

La forte **corrélation** entre **l'implantation de groupes étrangers** et **l'intensité de leur présence logistique** expliquent ces résultats (40% des effectifs pour la Lorraine, 47% en Alsace contre 31% de moyenne française).

Source : Sitram 2006, ORT2L

Etude Samarcande – Préfecture Lorraine : « Optimisation de la logistique dans le Grand Est de la France ».

II/ Transport de marchandises

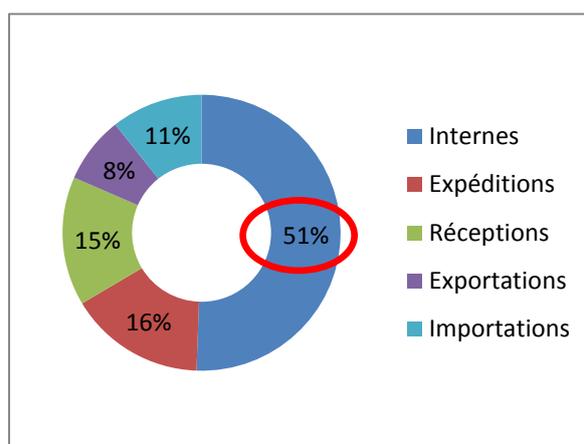
II.1 Routier : le mode des échanges internes à la région (à 51%)

Reflet de l'activité économique régionale, la branche transport routier a subi de plein fouet l'impact de la crise, à la fois dans les échanges internes à la Région, qui représentent plus de la moitié des flux du secteur, et dans les échanges avec les autres régions françaises et l'international.

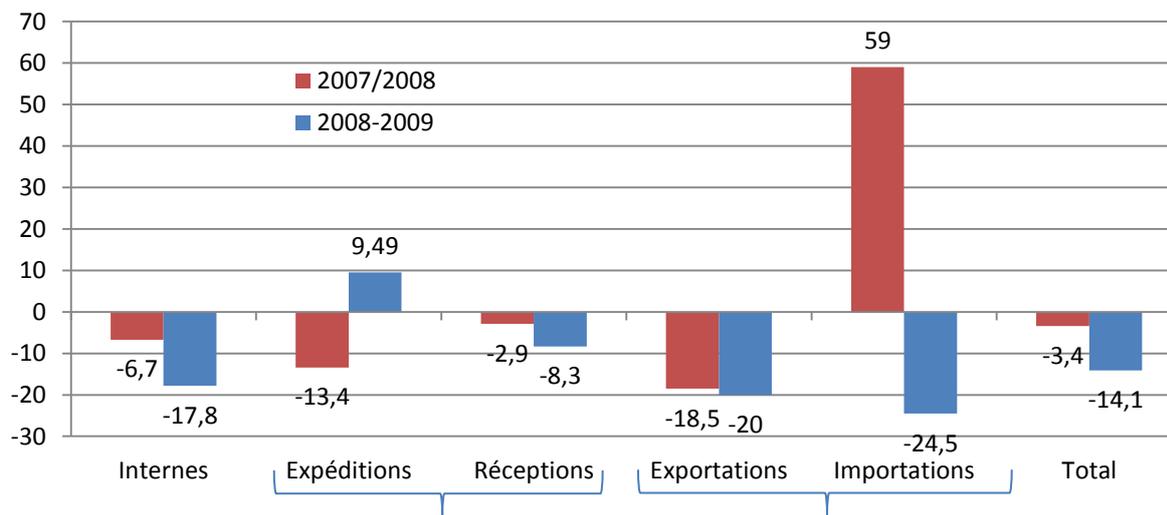
Répartition des flux routiers par type de marchandises et par nature en 2009 en Lorraine

flux 2009	Total	Part
Agroalimentaire	18820	17%
énergie	7674	7%
minerais et produits métallurgiques	11604	10%
matériaux de construction	37051	33%
engrais, produits chimiques	6678	6%
produits manufacturés	30856	27%
Total	112683	100%

ORT2L



Évolution des flux de transports routiers par zone de prise en charge (%)



Trafic national / interrégional

Trafic international

ORT2L

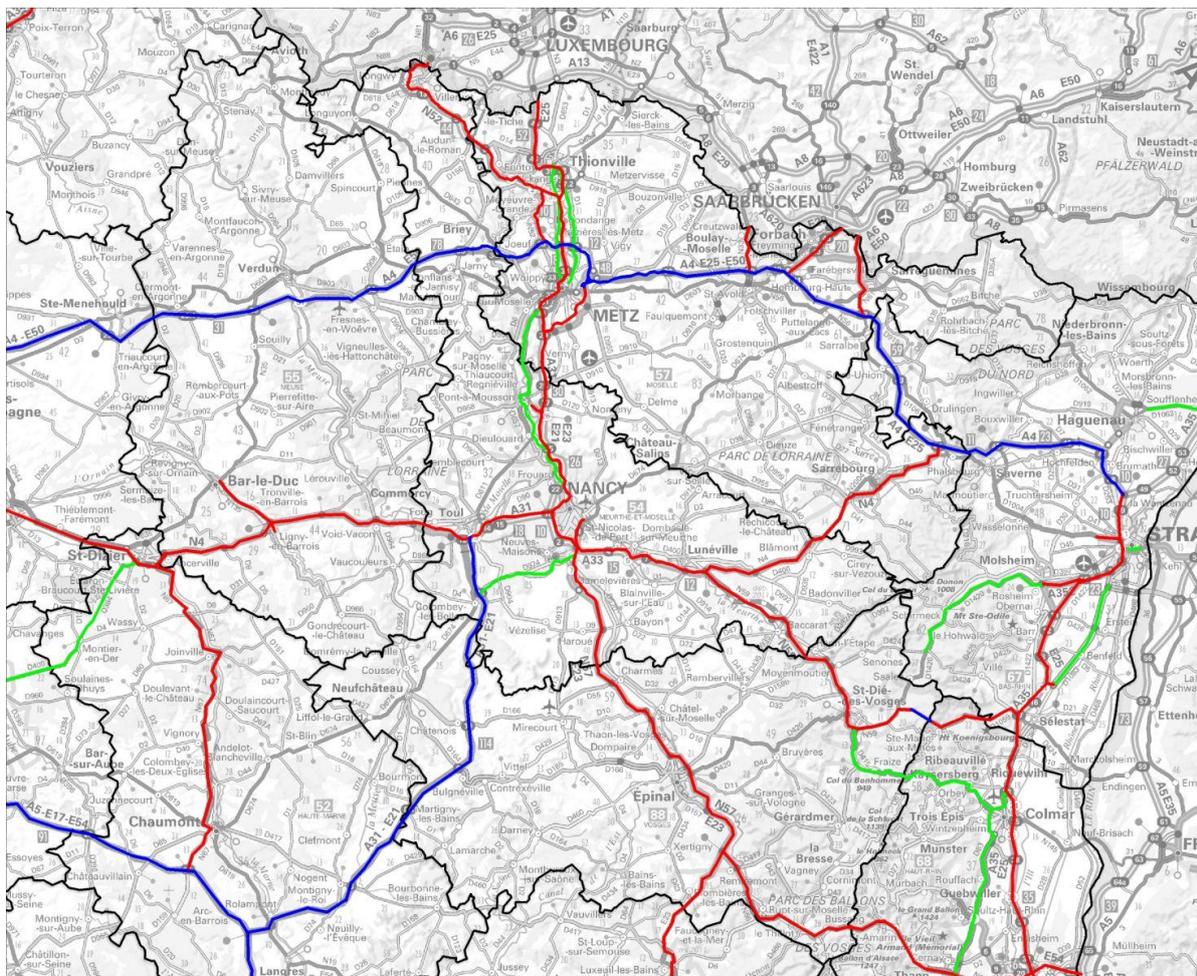
Flash actualité : l'écotaxe Poids lourds

Après plusieurs rebondissements, l'écotaxe poids-lourds, mesure phare du Grenelle de l'Environnement, **entrera en vigueur mi-2013**, après une expérimentation réduite à 3 mois en Alsace.

Le Conseil d'État a validé en juin 2011 l'attribution du contrat de mise en œuvre de la taxe à la Société Ecomouv', consortium détenu à 70% par la société italienne Autostrade et à 30 % par les entreprises SFR, SNCF, Steria et Thales. Elle aura à sa charge le financement, la conception, le déploiement, l'exploitation et la maintenance du dispositif de collecte et de contrôle de la taxe perçue sur les **poids lourds français (environ 600 000) et étrangers (200 000) de plus de 3,5 tonnes circulant sur le réseau routier non concédé (15.000 km de routes nationales et départementales en France métropolitaine).**

D'après les estimations officielles calculées sur la base d'un taux moyen de 12 centimes par kilomètre, cette mesure devrait engendrer chaque année **1.2 Md €** de recettes réparties comme suit : **240 Millions de redevance à Ecomouv', 160M€ aux Collectivités locales et 760 Millions à l'AFIT** (Agence de Financement des Infrastructures de Transport) pour la modernisation et la construction d'infrastructures de transports.

Le réseau lorrain soumis à l'écotaxe Poids lourds



En rouge : le réseau national taxé.
En vert : le réseau départemental taxé.
En bleu : le réseau concédé (non taxé)

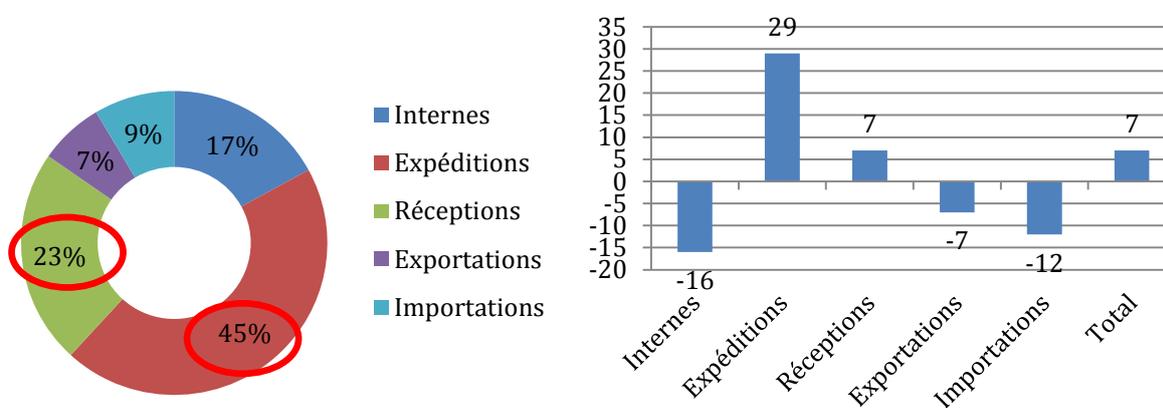
ORT2L

II.2 Ferroviaire : le mode des échanges interrégionaux (à 68%)

Répartition des flux ferroviaires par type de marchandises en 2010 en Lorraine

flux 2010	Total	Part
Agroalimentaire	1150	6%
énergie	2550	12%
minerais et produits métallurgiques	6050	29%
matériaux de construction	7100	35%
engrais, produits chimiques	1500	7%
produits manufacturés	2200	11%
Total	20550	100%

Répartition des flux de transports ferroviaires par zone de prise en charge en 2010 et évolution 2006-2010 (%)



ORT2L

Le mode ferroviaire est davantage utilisé sur les échanges interrégionaux qui permettent au secteur d'enregistrer une **hausse globale de 7% entre 2006 et 2010**. Les chutes des importations et des exportations sont principalement dues aux aléas de l'activité des grands chargeurs industriels.

Quelques signes encourageants à la SNCF : la reprise des embauches

Après une année 2010 plutôt morose sur le plan de l'emploi, le groupe SNCF recrute à nouveau

Les autorisations d'embauches **passent de 60 en 2010 à 200 en 2011**. Le taux de réalisation était de 60% en octobre 2011. Ces données concernant des « flux », elles ne donnent pas d'indication sur l'évolution de la masse salariale globale de l'entreprise.

Pour mémoire, le Groupe SNCF Géodis emploie environ 9000 personnes en Lorraine, dont 5500 pour l'activité ferroviaire.

L'autoroute ferroviaire Bettembourg-Perpignan

24 000 semi-remorques et 8200 ont été transportées entre le Luxembourg et le Roussillon en 2010, sur l'autoroute ferroviaire, en transit sur les voies ferrées lorraines. Lorry-Rail avait transporté l'année précédente 14 600 semi-remorques, soit une augmentation de deux tiers en un an.

L'activité de transport combiné prend son essor en 2010, avec 8 200 conteneurs transportés, soit une multiplication de son activité par plus de 6. (Source ORT2L).

Flash actualité : Les Assises du ferroviaire

Les Assises du ferroviaire ont été lancées le **15 septembre 2011 pour ouvrir un débat national sur l'avenir du modèle français** en associant entreprises ferroviaires, constructeurs, usagers des transports, collectivités locales, associations environnementales, représentants des employeurs et des salariés.

Le ferroviaire est ainsi érigé en « cause nationale », toutes les énergies et expertises sont mobilisées pour relever les nombreux défis auxquels doit faire face le secteur : ouverture à la concurrence du transport de voyageurs, stagnation voir dégradation des parts de marchés de certains services de transport, besoin de modernisation du réseau pour absorber l'augmentation du trafic et améliorer la qualité de services pour le voyageur

Alternant Assemblées plénières et Commissions thématiques, la production des travaux des Assises devrait être remise au Ministère en janvier 2012. Quatre commissions plancheront sur : « **le ferroviaire français au cœur de l'Europe** » ; « **la gouvernance du système ferroviaire** », « **l'économie du ferroviaire** » et « **l'avenir de la filière ferroviaire** ».

II.3 Fluvial : un mode tourné vers les échanges internationaux (à 90%)

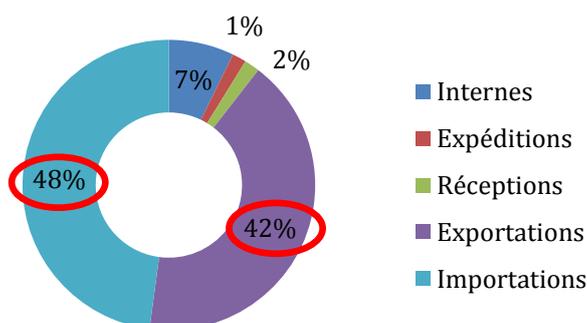
Le secteur fluvial **renoue avec la croissance en 2010 (+26%)** après une année 2009 fortement marquée par la crise (-28%). Ces évolutions sont toutefois contrastées selon les sites et le type de marchandise.

Évolution des flux de transports fluviaux par type de marchandise (%) en Lorraine

flux 2010	Total	Part	Évolution 2009-2010
Agroalimentaire	3 246 695	32,6%	16,2
énergie	3 187 822	32,0%	26,9
minerais et produits métallurgiques	2 047 583	20,6%	81,8
matériaux de construction	1 125 864	11,3%	-8,3
engrais, produits chimiques	334 687	3,4%	44
produits manufacturés	7 124	0,1%	-44,8
Total	9 949 775	100%	25,9

ORT2L

Répartition des flux de transports fluviaux par zone de prise en charge en 2010



ORT2L

Conjoncture 2011

Conséquence du repli de l'activité économique globale, **de fortes baisses du trafic fluvial** ont été enregistrées par le secrétariat de la commission de la Moselle **sur les principales écluses entre janvier et juin 2011. Une diminution de 15%** est constatée à l'écluse de **Coblence** (6.4 millions de tonnes contre 7.6 Mt au 1^{er} semestre 2010), **de 10.7%** à **Apach**, **de 11.6%** à **Grevenmacher, au Luxembourg**, **et de 18.5%** à **Kanzem**, à l'entrée de la Sarre. Les plus importantes chutes d'activité « en remonte » concernent **les marchandises des combustibles minéraux solides et les produits agricoles et sylvicoles sur l'activité** « en descente ».

Le trafic devrait encore diminuer au second semestre, notamment pour le minerai et le charbon, en raison de la baisse d'activité de la sidérurgie en Lorraine avec l'arrêt, depuis début juillet, d'un des deux hauts fourneaux d'ArcelorMittal, à Florange-Hayange.

III/ Transport de voyageurs

III.1 Les déplacements domicile travail : 1^{ère} source de la demande

En France, sur l'ensemble de la période 1990-2007, toutes choses égales par ailleurs, les **gains d'ordre technologique** (baisse du contenu en CO₂ des carburants et de la consommation moyenne) auraient entraîné **une diminution de 12.5% de la quantité de CO₂** émanant des véhicules particuliers des ménages alors qu'à l'inverse, **la distance parcourue l'augmentait de 13,2 %**.

Facteurs d'évolution des émissions de CO₂ des ménages avec leurs voitures particulières entre 1990 et 2007 en France

Contenu en CO ₂ moyen des carburants	Consommation moyenne de carburant par voyageur-kilomètre	Distance par personne	Taille de la population	Total
-0,7	-12,5	13,5	9	10

Extrait de Pasquier J.-L., " CO₂ et activités économiques de la France - Tendances 1990-2007 et facteurs d'évolution ", Études & documents n° 27, CGDD, août 2010. Sources : SOeS, calculs d'après Citepa (émissions), CVS consultants (énergie), Insee

Déplacements domicile travail en Lorraine

Les déplacements quotidiens domicile-travail							
2006	Actifs et travail frontalier		Part des modes de transports principaux				
	Nombre d'actifs ayant un emploi	% travail frontalier	Pas de transport %	A pied s %	Deux roues %	Voiture %	Transports en commun %
Meurthe-et-Moselle	299 183	6,4%	3,5%	8,9%	2,5%	75,9%	9,1%
Meuse	78 222	3,4%	6,3%	10,8%	3,0%	78,0%	1,9%
Moselle	429 262	14,0%	3,4%	7,1%	1,9%	81,0%	6,5%
Vosges	152 778	0,2%	4,8%	9,7%	3,4%	79,7%	2,4%
LORRAINE	959 446	8,6%	3,9%	8,4%	2,4%	79,0%	6,3%
FRANCE	25 569 883	nd	4,5%	7,8%	4,0%	70,1%	13,7%
FRANCE (hors IdF)	20 304 014	nd	4,7%	7,9%	4,0%	76,9%	6,6%

Source: Recensement de la population, INSEE 2006

Tableau DREAL

L'usage de la voiture est toujours aussi prépondérant dans les déplacements domicile – travail

La voiture est encore largement majoritaire dans les déplacements domicile-travail : **en Lorraine cette part est de 79% en 2006** (94% pour les frontaliers vers le Luxembourg), soit 2 points de plus que la moyenne française hors Ile-de-France (IDF).

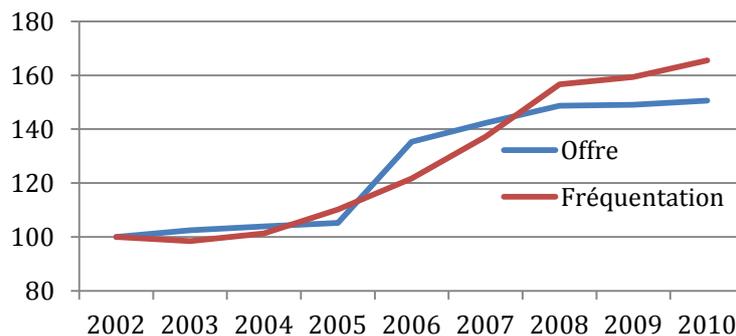
Cette proportion est beaucoup plus faible pour les actifs travaillant dans leur commune de résidence 54% (90% pour les autres), ce qui confirme l'effort nécessaire pour **améliorer les transports alternatifs dans les liaisons inter-villes**.

L'écart avec la moyenne nationale (hors IDF) atteint 10 points pour le pourcentage **d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence** (69 % en Lorraine en 2006). Le poids de l'emploi frontalier y est pour beaucoup (77000 en 2011, 105 000 estimés à l'horizon de 2025).

TER : fréquentation et offre en hausse

La politique volontariste de la Région Lorraine en faveur du TER Métrolor a eu un impact déterminant sur la hausse de la fréquentation.

Évolution de la fréquentation et de l'offre de TER en Lorraine (2002=100)



Comme le montre ce graphique, **l'augmentation de l'offre de 51% entre 2002 et 2010** peut expliquer en grande partie la hausse de la **fréquentation de 66%** sur la même période. À cela s'ajoute des leviers plus qualitatifs tels que l'amélioration du matériel roulant (100% neuf ou rénové), l'exigence de régularité et la politique tarifaire.

Dans les **5 à 10 prochaines années un double défi est posé : l'entretien et la rénovation du réseau** pour maintenir l'offre de desserte sur l'ensemble du territoire. L'issue de ce défi est liée à la capacité qu'auront RFF, l'État et la Collectivité Régionale à déterminer la contribution financière de chacun la plus équitable et la plus juste. En attendant, **l'avenir de trois lignes dites « malades » est particulièrement en danger : Nancy-Merrey, Sarreguemines-Bitche et Conflans-Verdun**.

L'enjeu du développement de l'écomobilité dépend également des partenariats à organiser entre les différentes Autorités Organisatrices de Transports à l'échelle régionale pour mettre en place une **chaîne de déplacements otpimodale**. Il s'agit là d'accompagner la mise en place du projet porté depuis plusieurs années par la Région Lorraine à travers le SMIRT, Syndicat Mixte Intermodal Régional des Transports.

→ **Pour plus de précisions cf. rapport « Mobilités métropolitaines : nouveau regard » du CESEL juin 2010**

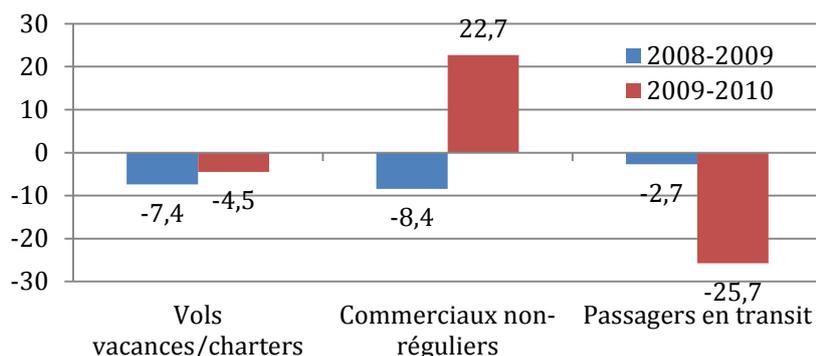
III.2 Aéroport : Metz- Nancy-Lorraine (MNL)

Passagers commerciaux à l'aéroport MNL

	2008	2009	2010
Passagers commerciaux	291006	263020	254204
Variation/année précédente		-9,6%	-3,4%

ORT2L

Évolution des passagers commerciaux (%)



L'aéroport régional enregistre toujours une baisse d'activités en 2010 (-3.4%) mais celle-ci est largement inférieure à celle constatée en 2009 (-9.6%).

La bonne évolution des vols non-réguliers, qui représentent 45% des vols commerciaux, ne suffit pas à compenser à la fois la chute des vols réguliers et celle des passagers en transit.

L'activité de l'aéroport a été modifiée de façon structurelle depuis la mise en service du TGV Est Européen en juin 2007. La 1^{ère} destination régulière est devenue Lyon, la 2^{ème} Alger devançant ainsi Nice et Marseille. Elle est également toujours très sensible à la conjoncture économique.

Les tendances 2011 repartent à la hausse sur toutes les destinations des vols réguliers soit une moyenne de plus 20% sur les six premiers mois. Les vols vacances connaissent quant à eux une évolution plus faible de + 2%.

Sur le fret, avec 69,6 tonnes transportées en 2010, l'activité reste **très marginale pour un aéroport ouvert H24. Au plan national, le fret est en hausse de 20.6% en 2010** après une baisse de 10.1% en 2009. D'après Alain Chaillé, vice-président des opérations Europe du Sud chez FedEx Express, « **cet indicateur positif met en évidence la montée ne puissance des Pays émergents** »*.

Le déploiement du fret est donc un des leviers crédibles de la relance de l'établissement public industriel et commercial « EPMNL », en complément de l'offre de nouvelles destinations régulières et saisonnières. Les capacités de rebonds de l'activité sont également à rechercher dans les partenariats, en particulier avec l'aéroport du Luxembourg. La prise de participation **de 35% de Qatar Airways dans Cargolux**, un des leaders européens du transport cargo aérien, témoigne bien de l'intérêt du **positionnement géostratégique de la Grande Région pour l'aérien***.

*source : Aviation Civile Magazine octobre 2011

iii. PROFIL ENERGETIQUE DE LA LORRAINE

Le défi d'une économie en transition

HISTORIQUEMENT, LA LORRAINE EST UNE TERRE D'ENERGIES. ELLE REPRESENTE 8% DE LA PRODUCTION D'ENERGIE FRANÇAISE. CELA EST NOTAMMENT LIE A SES SPECIALISATIONS INDUSTRIELLES, DONT LES SECTEURS CONSOMMENT 40% DE L'ENERGIE TOTALE CONTRE 21% EN FRANCE. DEPUIS PLUSIEURS ANNEES, ON NOTE UN REcul DE LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE, EN PARTIE DU A L'IMPACT DE LA CRISE, A LA DESINDUSTRIALISATION ET A L'EFFORT ENTREPRIS. POUR L'ENSEMBLE DES ENERGIES, LA CONSOMMATION INDUSTRIELLE PASSE DE 5 000 A 3 500 Ktep DE 1990 A 2009. LA CONSOMMATION DES PARTICULIERS NE CEsSE D'AUGMENTER.

LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES S'ELEVE A 454 Ktep EN 2009. LEUR PART AUGMENTE REGULIEREMENT, MAIS NE REPRESENTE QUE 5,5% DE LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE TOTALE. LA MONTEE EN PUISSANCE DE CES ENERGIES « PROPRES » DOIT ETRE ENCOURAGEE, NOTAMMENT DANS LE CADRE DU MIX ENERGETIQUE QU'IMPOSE LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ELABORATION DES PRIORITES DU SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE.

I/ La Lorraine, terre d'énergie

Production

La Lorraine a toujours occupé une place particulière en matière d'énergie tant au niveau de la production que de la consommation liée principalement aux besoins de son industrie.

L'énergie produite en Lorraine a représenté près de 10% de la production d'énergie en 1990 et 8,1 % en 2009. La production d'énergie repose essentiellement sur l'énergie nucléaire.

Evolution de la production d'énergie en Lorraine et en France métropolitaine (Ktep)			
	Lorraine	FM	% Lorraine
1990	10 096	101 784	9,9 %
2009	8 849	109 298	8,1 %

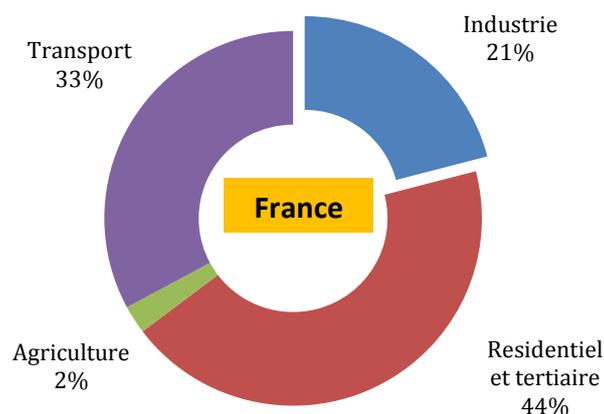
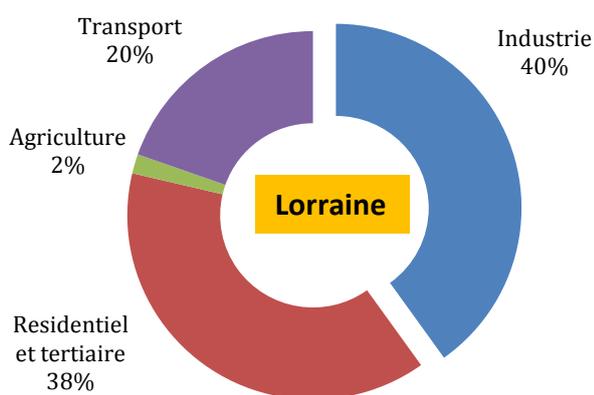
Source Ministère du développement durable

Consommation

La consommation a représenté 6,3% de la part nationale en 1990 et 5% en 2009, mais avec une forte consommation de l'industrie qui représente 40% de la consommation régionale contre 21% en moyenne nationale et près de 10% de la consommation française de ce secteur. Avec une consommation de 3,6 TEP par habitant, la région lorraine est très au dessus de la moyenne nationale qui est de 2,6 Tep/habitant.

Evolution de la consommation d'énergie en Lorraine et en France métropolitaine (Ktep)

	Lorraine	FM	% Lorraine
1990	8 507	153 967	6,3 %
2009	7 401	148 810	5 %



Source Ministère du développement durable

Salariés et établissements relevant du secteur de l'énergie en Lorraine (2008)

	Nombre d'établissements				Nombre de salariés			
	Ensemble	Industries extractives	Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets, dépollution	Ensemble	Industries extractives	Production et distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets, dépollution
Lorraine	2 397	7,7	41,0	51,3	14 837	7,0	50,4	42,6
France	50 405	8,9	51,5	39,6	374 575	6,7	44,7	48,6
% Lorraine	4,7 %				4 %			

Source INSEE

II/ Un processus de mutation en cours

Consommation d'électricité en Lorraine

La consommation d'énergie électrique distribuée par RTE sur la période 2005-2010 marque des fortes évolutions liées à l'impact de la crise, à la désindustrialisation et aux efforts entrepris.

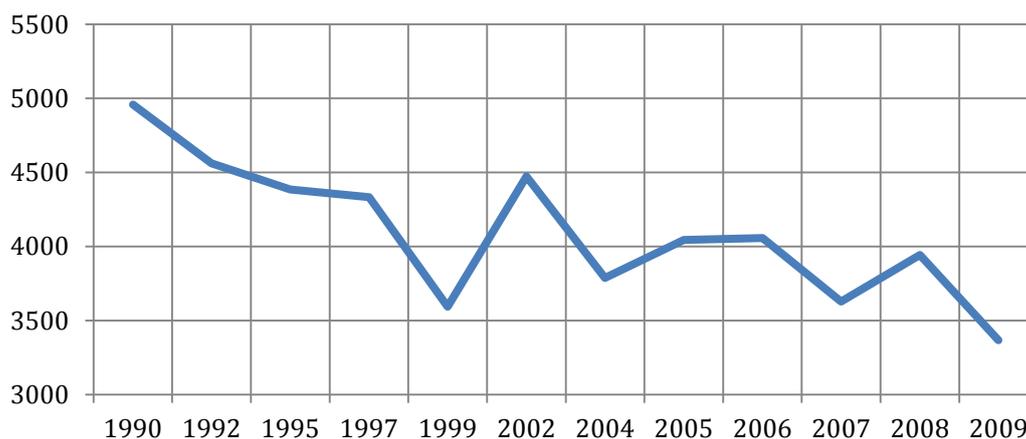
Evolution de la consommation d'énergie électrique en Lorraine							
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evol 05/10
Particuliers	6,5	6,6	6,5	7	7,2	7,7	18,5
PMI-PME	6,7	6,6	6,5	6,4	6	6,2	-7,5
Grande industrie	8	8,1	7,9	7,7	5,6	6,1	-23,8
Total Lorraine (TWh)	21,2	21,3	20,9	21,1	18,8	20	-5,7
France	483,2	478,4	480,4	494,5	486,7	513	6,2
% Lorraine	4,4	4,5	4,4	4,3	3,9	3,9	

Source Ministère du développement durable

Cependant, la consommation des particuliers augmente fortement sur la période et dépasse la consommation totale des grandes industries. Sur la période 2005-2010, la grande industrie connaît en effet une baisse de 23,8 % de la consommation d'électricité, et les PME-PMI une baisse de 7,5%, alors que la consommation des particuliers connaît une progression de 18,5 %. En 2005 la Lorraine affichait une part de 4,4 % de la consommation d'électricité nationale, en recul à 3,9% en 2010.

Depuis 1990, pour l'ensemble des énergies, la consommation dans l'industrie passe de 5 000 Ktep à moins de 3 500 Ktep soit une baisse de 30%.

Consommation totale d'énergie dans l'industrie (Ktep)

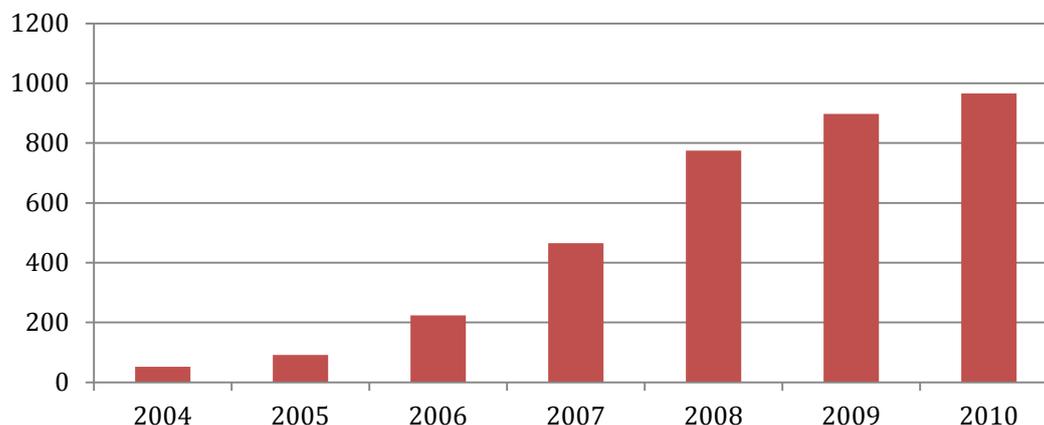


Source Ministère du développement durable

III/ Les énergies renouvelables

La montée en puissance des énergies renouvelables est visible en Lorraine. Elles représentent en 2010 près de 1 000 GWh. Cela représente l'équivalent de 3% de la production d'électricité de la centrale nucléaire de Cattenom.

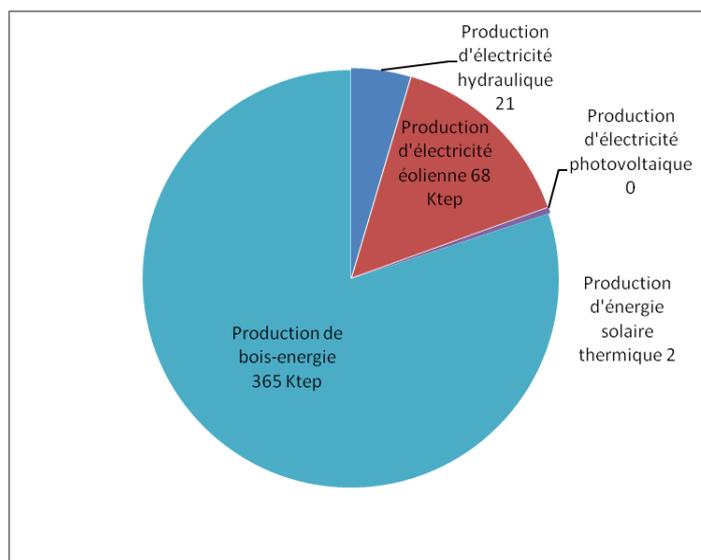
Production d'énergies renouvelables en Lorraine (GWh)



La répartition par type de secteur fait apparaître une prépondérance de la production de bois-énergie (365 Ktep, soit 4,5% de la production française). La production d'électricité éolienne (68 Ktep) représente 10% de la production française.

Sur la période 2005-2008, la Lorraine est au 3^{ème} rang des régions pour la production d'électricité renouvelable (hors hydraulique). C'est la région qui a connu l'une des plus fortes progressions des régions.

Production d'énergies renouvelables en Lorraine en 2009



En 2008, la Lorraine représente 8,6% de la production d'électricité renouvelable (hors hydraulique).
La part d'électricité renouvelable dans la consommation électrique en 2008 est de 5,5%.

	Production d'électricité renouvelable (hors hydraulique) en GWh				Production totale d'électricité renouvelable en 2008 (en GWh)	Part de l'électricité renouvelable dans la consommation électrique en 2008 (%)
	2005	2006	2007	2008		
Lorraine	93	226	468	818	1143	5,5 %
France métropolitaine	4107	5320	7602	9451	76 092	17,7 %
Part Lorraine (%)	2,7 %	4,2 %	6,1 %	8,6 %	1,5 %	

Source INSEE

iv. LE DEFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des contributions et des impacts en Lorraine

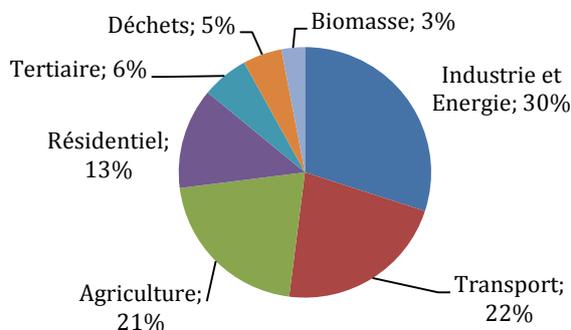
LES ENJEUX LIES AU DEFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SONT NOMBREUX EN LORRAINE. DES ACTIONS SE DESSINENT DANS CE CONTEXTE :

- LES PLANS CLIMAT TERRITORIAUX ET LE SCHEMA REGIONAL CLIMAT, AIR, ENERGIE (SRCAE)
- LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE, CROISEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- LA PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DES ENJEUX
- ULCOS, REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE DE LA PRODUCTION D'ACIER : UNE PREMIERE MONDIALE EN LORRAINE ?
- LE DEFI ENERGETIQUE, LIE A L'AUGMENTATION DE LA PART DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LA PRODUCTION ENERGETIQUE DE LA LORRAINE.

I/ Emissions de gaz à effet de serre

« Les principaux gaz à effet de serre, pris en compte dans le protocole de Kyoto, sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et les gaz industriels fluorés (HFC, PFC, SF₆). Le CO₂ provient principalement de la combustion des énergies fossiles, le méthane de la dégradation de la matière organique, le protoxyde d'azote de la fertilisation minérale. La Lorraine figure parmi les régions françaises les plus émettrices des principaux gaz à effet de serre, troisième rang pour le CH₄, cinquième rang pour le CO₂ notamment en raison de la forte influence du secteur de production d'énergie et du secteur industriel qui représentent plus de 50% du Potentiel de Réchauffement Global (PRG). (Source: CITEPA AIRLOR inventaire 2000-2005) Le résidentiel/tertiaire, les transports routiers et l'agriculture sont les autres principaux secteurs émetteurs. »⁴⁴

Répartition sectorielle des émissions de gaz à effet de serre en 2005 (%)



Source ADEME

⁴⁴ DREAL Lorraine, Profil environnemental de la Lorraine, 2010

II/ Les effets du changement climatique : une réalité en Lorraine

Le climat a changé et continuera de changer en Lorraine

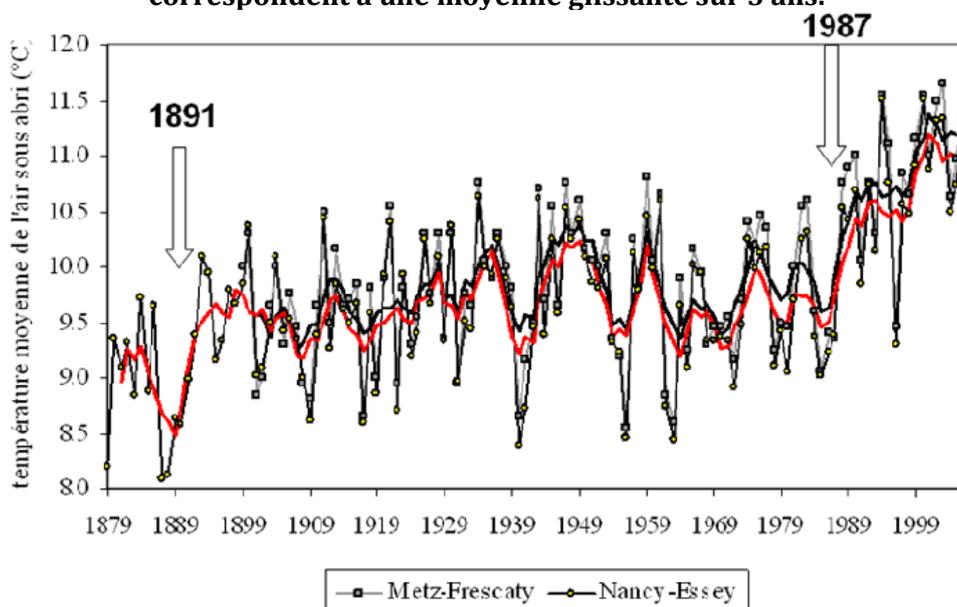
En décembre 2006, la Préfecture de la région Lorraine a commandé une étude des effets du changement climatique sur les politiques publiques dans notre région. Volonté prémonitoire, car si le sujet était déjà d'actualité, le Grenelle de l'environnement et la conférence de Copenhague ne lui avaient encore pas donné une visibilité médiatique forte et une impulsion nationale décisive en matière de politiques publiques.

Cette étude, pilotée par le SESGAR Lorraine, a été commandée au cabinet indépendant MCM Conseil associé à l'université Paul Verlaine de Metz⁴⁵.

Élévation des températures : +1°C en 2025, +2°C en 2050 en Lorraine

Cette étude dégage le constat suivant pour la région : une élévation annuelle des températures minimales et maximales située autour de +1,0°C en 2025 et de +2,0°C en 2050. Ceci correspond pour le climat lorrain à un glissement de 400 à 600 km vers le sud.

Température moyenne annuelle de l'air sous abri aux stations météorologiques de Metz-Frescaty et Nancy-Essey depuis le XIXe siècle. Les deux courbes en trait gras correspondent à une moyenne glissante sur 5 ans.



Graphique Préfecture de Lorraine, données Météo France

⁴⁵ Disponible sur le site de la Préfecture (<http://lorraine.pref.gouv.fr>, rubrique documents de références / liste des études téléchargeables)

Les impacts constatés se font déjà sentir et ne feront que se confirmer les prochaines années en Lorraine. L'étude s'est penchée sur plusieurs domaines :

- Eaux et sols ;
- Forêts et biodiversité ;
- Agriculture ;
- Activité économique ;
- Santé (animale ou humaine) ;
- Energie et transports ;
- Habitat et urbanisme.

Les effets du réchauffement climatique représentent des coûts dans ces domaines.

La prise de conscience des décideurs de la région, à l'image de celle de la population, est réelle, bien qu'inégale, mais en tout état de cause les comportements et les adaptations qu'implique cette évolution demeurent encore modestes. De plus elle est surtout axée sur la diminution des G.E.S. et moins sur l'adaptation nécessaire aux changements d'ores et déjà inéluctables.

/ Partie 3 / c

ECONOMIE VERTE

- i. Secteurs et emplois de l'économie verte**
- ii. Les déchets**

i. SECTEURS ET EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE VERTE

Amplifier la croissance verte en Lorraine

LA TRANSITION VERS UNE CROISSANCE VERTE EST UNE RÉALITÉ EN LORRAINE. ELLE SE DÉSSINE PEU À PEU DANS L'ÉMERGENCE PROGRESSIVE DE PROJETS STRUCTURANTS DANS DES ACTIVITÉS NOUVELLES OU APPLIQUÉES AUX MUTATIONS DURABLES DES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES DE LA RÉGION. ON PEUT CITER :

- LA CHIMIE VERTE ;
- LES FIBRES ;
- LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ;
- LE BOIS
- LE TRANSPORT MULTIMODAL ;
- L'EAU ;
- LA DÉPOLLUTION DES SOLS ;
- L'ÉCO-CONCEPTION DANS L'APPROCHE CYCLE DE VIE DES PRODUITS ;
- L'ÉCO-CONSTRUCTION DANS LE BATIMENT ;
- LES MATÉRIAUX ET RESSOURCES RARES ;
- L'ENFOUISSEMENT DU CO₂ ;
- LES VÉHICULES DU FUTUR ;
- ...

TOUTES CES ACTIVITÉS SONT GÉNÉRATRICES DE CROISSANCE ET D'EMPLOI, EN PRODUISANT DES BIENS OU SERVICES AYANT POUR FINALITÉ D'ACCROÎTRE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT OU DE GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES.

I/ Croissance verte : un concept à intégrer dans le développement des filières industrielles stratégiques

La protection de l'environnement est devenue une opportunité d'investissement génératrice de croissance et d'emplois. Cette évolution est perçue comme essentielle dans la plupart des pays.

Les filières de la croissance verte sont les conditions du développement économique et industriel et devront se construire dans un objectif d'optimisation de l'utilisation de la ressource énergétique et des matières premières non-renouvelables.

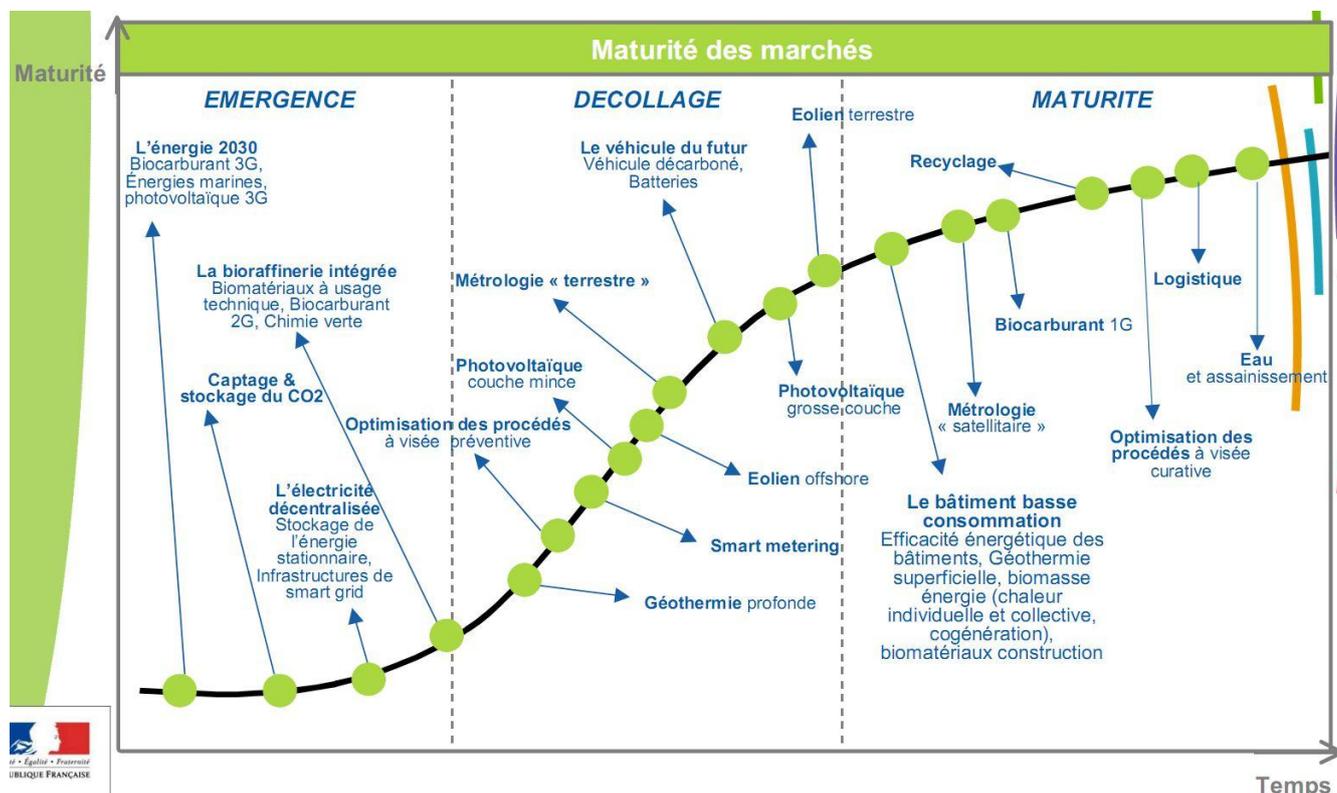
Le rapport sur les filières industrielles de l'économie verte⁴⁶, produit en 2010 par le CGDD met en avant 18 filières pour la France :

Biomasse énergie ; Biocarburants ; Énergies marines ; Éolien ; Photovoltaïque ; Géothermie ; Captage, stockage et valorisation du CO₂ ; Bâtiment à faible impact environnemental ; Véhicule

⁴⁶ Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), *Filières industrielles stratégiques de l'économie verte*, juin 2010

décarboné ; Logistique et gestion de flux ; Réseau énergétique intelligent ; Stockage de l'énergie ; Recyclage des déchets ; Chimie verte ; Biomasse matériaux ; Eau et assainissement ; Métrologie/instrumentation ; Optimisation des procédés.

La Lorraine est capable d'être identifiée sur certains de ces secteurs, classés par le Ministère en fonction de leur maturité.



Graphique CGDD

La Lorraine apparaît en effet dans un certain nombre de ces secteurs avec des capacités réelles de développement : eau (Pôle Hydreos), recyclage et cycle de vie (Ecorévia, Labex Ressources 21), biomasse de deuxième génération (Bure), captage et stockage du CO2 (ULCOS), réseaux électriques intelligents (Ecocité Alzette Belval), ... et également dans des problématiques transverses : matériaux (Pôle Matéria), chimie verte, transport durable, etc.

II/ Les emplois de l'économie verte

Il est difficile de mesurer le nombre d'emplois liés à l'économie verte. Ils sont visibles dans deux approches :

- **L'activité des entreprises** qui modifient les processus techniques de fabrication et les moyens nécessaires à une bonne utilisation des ressources. L'emploi ainsi défini concerne le nombre d'emplois dans les entreprises concernées.

- **Les métiers des personnes actives.** L'identification repose notamment sur les qualifications des actifs, les compétences particulières mobilisées ou à acquérir en vue de l'adaptation aux transformations des activités des entreprises.

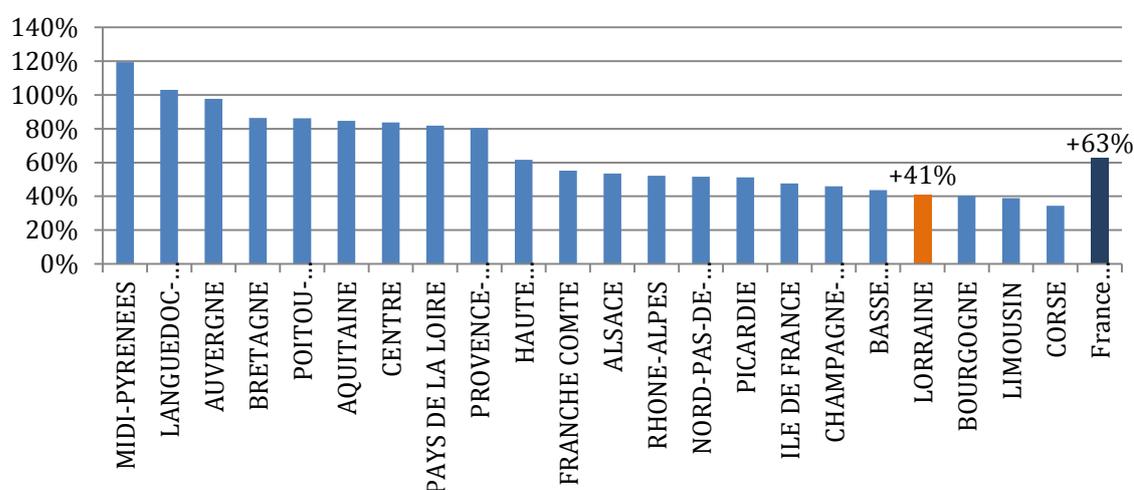
Les secteurs identifiés par le Ministère du développement durable en matière d'économie verte pour la production des statistiques correspondent aux activités suivantes :

- démantèlement d'épaves
- récupération de déchets triés
- captage, traitement et distribution d'eau
- collecte et traitement des eaux usées
- collecte des déchets non dangereux
- collecte des déchets dangereux
- traitement et élimination des déchets non dangereux
- traitement élimination des déchets dangereux
- dépollution et autres services de gestion des déchets
- travaux d'isolation
- gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles

Près de 6 000 emplois salariés dans le secteur marchand en Lorraine, 3,9% des emplois verts français

La Lorraine se situe au 19^{ème} rang pour l'évolution entre 1993 et 2009 des emplois dans les principaux secteurs de l'économie verte. La Lorraine représente 3,9% des emplois dans ces secteurs, ce qui est nettement supérieur à son poids dans l'emploi marchand qui se situe à 3,1% en 2011.

Evolution 2009/1993 de l'emploi salarié marchand dans les principaux métiers de l'économie verte (%)



Données UNEDIC / Base Eider Ministère du développement durable

Certains secteurs plus représentés

Les secteurs des traitements et de l'élimination des déchets dangereux, non-dangereux, le traitement des eaux et la récupération de déchets triés représentent chacun plus de 4% des emplois nationaux dans ces domaines

Emplois dans les principaux secteurs de l'économie verte en France et Lorraine

	Lorraine		France métr.		Part de la Lorraine (%)
	Nombre d'emplois en 2009	Evolution 2009/1993	Nombre d'emplois en 2009	Evolution 2009/1993	
démantèlement d'épaves	231	-18%	5688	24%	4,1
récupération de déchets triés	1016	12%	23713	48%	4,3
captage, traitement et distribution d'eau	1048	48%	33709	30%	3,1
collecte et traitement des eaux usées	617	769%	11982	158%	5,1
collecte des déchets non dangereux	814	352%	34395	138%	2,4
collecte des déchets dangereux	111	61%	3175	32%	3,5
traitement et de l'élimination des déchets non dangereux	929	22%	13419	51%	6,9
traitement et de l'élimination des déchets dangereux	277	131%	6620	154%	4,2
dépollution et autres services de gestion des déchets	208	201%	2612	2412%	8
travaux d'isolation	590	-43%	16187	16%	3,6
gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	116	582%	1636	241%	7,1
TOTAL	5957	41%	153 136	63%	3,9

Données UNEDIC / Base Eider Ministère du développement durable

ii. DECHETS

Vers l'approche du cycle de vie des produits

DECHETS MENAGERS OU INDUSTRIELS, LE DOUBLE DEFI DE LEUR REDUCTION ET DE LEUR VALORISATION (RECYCLAGE MATIERE ET ORGANIQUE) QUESTIONNE LE PROCESSUS DE FABRICATION DES PRODUITS DANS SA GLOBALITE. LA LOGIQUE DU CYCLE DE VIE DES PRODUITS POURSUIT CES OBJECTIFS EN CHERCHANT A LIMITER L'USAGE DES RESSOURCES ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL D'UN PRODUIT, DEPUIS L'EXTRACTION DES MATIERES PREMIERES JUSQU'A SON ELIMINATION OU SA REINTRODUCTION, POUR PARTIE, DANS LA CHAINE DE PRODUCTION. CETTE APPROCHE DEVELOPPEMENT DURABLE A EGALEMENT POUR EFFET D'AMELIORER LA CHAINE DE VALEUR DES PRODUITS.

I/ La collecte des déchets ménagers à la hausse : à contre-courant des objectifs du Grenelle

La collecte des déchets ménagers représente en 2007 **1,3Mt pour la Lorraine**, soit **558 kg par habitant**. Elle est en augmentation de **+3,6%** entre 2005 et 2007, soit **+ 14 kg/hab.** en 2 ans.

Les marges de progrès sont conséquentes au regard des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement :

- sur le plan quantitatif : objectif de réduction des déchets produits de **7% en 5 ans**, soit - **28kg/hab.**
- sur le plan qualitatif : **augmenter le tri et le compostage domestique**, une poubelle contient encore environ 1/3 de déchets biodégradables et 1/3 de déchets recyclables ; **diminuer l'enfouissement et augmenter la valorisation** (recyclage matière ou organique) : 27%, contre pour un objectif de 35% en 2012 et 45% en 2015.

Filières d'élimination / valorisation des déchets collectés (t et %)

2007, tonnes / %	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Enfouissement	145508	49710	306091	55822	562131
	39,7%	55%	56,1%	28,2%	46,8%
Compostage	31102	4362	42479	18207	96150
	8,5%	4,8%	7,8%	9,2%	8%
Tri/Valorisation de matière	68840	16480	96325	43222	224867
	18,8%	18,2%	17,7%	21,8%	18,7%
Traitement thermique	97727	9301	94127	74735	275890
	26,7%	10,3%	17,3%	37,7%	23%
Filières spécifiques	816	145	1393	299	2653
	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%
Non-défini	22554	10387	5089	5969	38999
	6,2%	11,5%	0,9%	3%	3,2%
Total	366548	90384	545504	198254	1200690
	100%	100%	100%	100%	100%

Source DREAL

II/ Une grande proportion de déchets industriels, mais un meilleur taux de valorisation qu'au plan national

Sur les déclarations 2008 de déchets industriels non dangereux, la Lorraine en recense **3,3 Mt, soit 14% de la quantité nationale** (compte tenu des seuils d'obligation de déclaration des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, une étude de l'ADEME a estimé que les quantités déclarées représentaient 1/3 des quantités totales).

2,4 Mt de déchets ont été traités : 52% sont éliminés par stockage ou incinération, **48% sont valorisés par récupération d'énergie ou par recyclage**, contre respectivement 65.4% et 34.6% pour la moyenne nationale.

A noter que plus de 70% des déchets traités dans un département sont issus de ce département, 25% proviennent d'autres départements et 3% sont issus de l'étranger.

Sur les déclarations 2008 de déchets industriels dangereux, la Lorraine représente **4,3% des quantités nationales avec 200 000 t sur 4.8 Mt** (selon la même étude de l'ADEME 2004, ces déclarations représentent 80% des déchets dangereux totaux). 41% de ces déchets proviennent de la métallurgie et de l'industrie chimique.

2/3 des déchets produits en Lorraine sont traités en région : 233 000 t en 2008 (4.1% du national) : là encore **le taux de valorisation en Lorraine est supérieur au niveau national avec 47% contre 44 %**.

En revanche, ne sont pas comptabilisées dans cette analyse les 700 000 t de déchets dangereux importés par an par la Lorraine (principalement Meurthe-et-Moselle et Moselle), **qui en exporte également 85 000 t** (Vosges et Moselle).

Enfin, la question des déchets radioactifs est toujours prégnante en Lorraine : avec la centrale de Cattenom, d'une part, et l'éventualité du stockage profond des déchets haute et moyenne radioactivité à Bure (débat public en 2013), d'autre part.

La centrale de Cattenom

4 réacteurs de 1 300 MW chacun
Déchets d'1 tranche de 1 000 MW par an :
500 t de déchets de faible radioactivité
200 t de déchets de moyenne radioactivité
25 t de déchets de haute radioactivité
Stockés en surface sur site et dans le centre de stockage de l'Aube.

CHANGER D'ECHELLE



Chapitre 3

Une nécessaire prise de conscience des difficultés L'émergence des processus créatifs

LA LORRAINE EST AINSI UNE REGION DE PARADOXES, CAPABLE D'AVANCEES REMARQUABLES TELLES QU'ELLES ONT ETE RAPPELEES DANS LA PREMIERE PARTIE DE CE RAPPORT ET TOUJOURS CONTRAINTE PAR DES HANDICAPS SOCIO-ECONOMIQUES LOURDS QUI PESENT SUR SES CAPACITES DE REDRESSEMENT. CETTE SITUATION FAIT PLANER SUR LA LORRAINE DEUX MENACES MAJEURES : UNE BAISSSE CONSTANTE DE LA DEMOGRAPHIE QUI TOUCHE EN PRIORITE LES HABITANTS DE 20 A 40 ANS, DIPLOMES ET AYANT DES ENFANTS, ET UNE INCAPACITE A RECREER DE L'EMPLOI. DES LORS, LES ACTEURS LORRAINS DOIVENT AVOIR DEUX OBJECTIFS PRINCIPAUX : ENTRER DANS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE ET FAIRE EMERGER UNE ECONOMIE CREATRICE D'EMPLOIS. PARVENIR A CES DEUX OBJECTIFS SUPPOSE UNE ACTION REPOSANT SUR TROIS PILIERS : UNE ATTRACTIVITE RENOUVELEE DES TERRITOIRES, LA COMPETITIVITE RETROUVEE DE L'ECONOMIE ET UNE QUALITE DE VIE PERFORMANTE.

L'ENJEU EST TEL QU'IL SUPPOSE UN VERITABLE CHANGEMENT D'ECHELLE DANS LA DEFINITION, LA CONDUITE ET L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES. CE NOUVEL ETAT D'ESPRIT SUPPOSE DE S'INSCRIRE DANS UN CHAMP « CREATIF » OU L'INNOVATION DOIT ETRE PERMANENTE ET L'APPROCHE DEVELOPPEMENT DURABLE INTEGREE A L'ENSEMBLE DES CHAMPS DE L'INTERVENTION PUBLIQUE AINSI QUE DANS LA GOUVERNANCE.

C'EST CE NOUVEL ETAT D'ESPRIT LORRAIN QUI PERMETTRA A LA LORRAINE DE RETROUVER UNE CROISSANCE, ATTRACTIVE, SOUCIEUSE DES FEMMES ET DES HOMMES ET RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT.

L'APPROPRIATION EFFECTIVE DE CE NOUVEL ETAT D'ESPRIT DEPEND QUANT A ELLE DE DEUX FACTEURS :

- **UNE PRISE DE CONSCIENCE BEAUCOUP PLUS FORTE PAR LES ACTEURS EUX-MEMES, DES ENJEUX QUE DOIT AFFRONTER LE TERRITOIRE DANS LA PERIODE MAIS AUSSI DANS LES ANNEES A VENIR ;**
- **UNE CAPACITE NOUVELLE A INNOVER ET A DEVELOPPER UNE CREATIVITE SUFFISAMMENT FORTE POUR PRODUIRE UNE VERITABLE ATTRACTIVITE.**

Prendre véritablement conscience des difficultés et des enjeux de l'heure particulièrement en matière de démographie

Les constats chiffrés présentés dans ce rapport sont sans appel : malgré une légère reprise, la Lorraine continue à décrocher au début de la deuxième décennie de ce siècle.

La démographie reste sa préoccupation principale. Les comparaisons par rapport à la France mais aussi à l'Union Européenne sont en effet révélatrices. Alors que la Lorraine continuait à voir sa population stagner en 2010, les 27 pays européens se peuplaient de 1,4 million d'habitants supplémentaires. Huit pays seulement enregistrent une croissance naturelle négative. Parmi eux la Lettonie, la Bulgarie, la Norvège et l'Allemagne.

Cette dernière a perdu 50 700 habitants en 2010 (8 000 en Sarre) ce qui n'est pas sans conséquence pour la Lorraine. Notre autre voisin **le Luxembourg**, connaît par contre une **dynamique démographique exceptionnelle** qui impacte elle aussi la région.

Le présent rapport fait également apparaître un **décrochage important par rapport au reste du pays**. Le fossé se creuse de plus en plus nettement entre les régions de tradition industrielle et les régions françaises situées au sud ou à l'ouest du pays (à l'exception de l'Alsace). Cela se vérifie en matière de démographie (six régions françaises, toutes situées au nord, ont un solde migratoire négatif : Haute et Basse Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne Ardenne, Picardie et Lorraine) mais aussi en **matière d'emploi**.

A l'évidence, la Lorraine ne peut pas se satisfaire de cette atonie démographique. Elle dispose certes de quelques marges de manœuvre pour tenter d'accroître son solde naturel en améliorant son taux de natalité mais **l'essentiel de l'effort doit porter sur l'arrivée de nouveaux habitants**.

L'avenir de la Lorraine est entièrement concentré dans cet objectif : **faire venir en Lorraine de nouveaux Lorrains**. Cela passe bien sûr par le développement de l'emploi mais corrélativement par une amélioration considérable de **l'attractivité lorraine** s'appuyant sur le désir profond de venir s'installer dans la région.

Pour tenter de progresser vers cet objectif, les acteurs lorrains doivent d'abord prendre **pleinement conscience de sa nécessité** : cela peut paraître une évidence mais rien ne prouve que cette exigence soit totalement partagée.

Bien sûr au plan local, au niveau d'une commune ou d'un micro territoire, chacun perçoit bien les dangers qu'engendrerait une perte de population. Mais dès qu'il s'agit de mettre en œuvre les moyens propres à l'endiguer ou de penser le développement dans un espace plus large, **des divergences apparaissent**. Tel investissement d'infrastructure (une gare, un tramway ou plus encore une autoroute) se révèle alors totalement inutile ou pour le moins disproportionné.

Le **découragement**, une tendance naturelle à **vivre tranquillement** sans penser aux générations futures, une certaine attirance intellectuelle pour les théories de la **décroissance**, la crainte de voir arriver de nouveaux habitants qui pourraient être **en concurrence** avec les plus anciens, entrent dès lors en conflit avec la nécessité absolue d'augmenter le nombre de Lorrains. L'atonie démographique est aussi un handicap pour un territoire dans la mesure où elle agit comme un **mal indolore** qui bride souvent les capacités d'innovation, de construction ou de création dont il aurait pourtant bien besoin.

De ce point de vue, il est significatif de constater que la Lorraine se distingue parfois par des **fronts de refus** qui s'organisent çà et là pour **s'opposer** à des projets. Il ne s'agit évidemment pas de

soutenir aveuglément n'importe quelle initiative. Mais la Lorraine ne retrouvera de la croissance que **si l'ardente obligation du rebond démographique est présente dans l'esprit**, dans le discours et **dans l'action de chacun**, et si toutes et tous la portent au-delà des clivages et des intérêts immédiats.

Cela suppose à l'évidence une **grande visibilité sur les projets** qui sont à l'œuvre, **une vision partagée des enjeux**, une capacité **d'innovation**, d'autres formes de **gouvernance**. Cela passe aussi par un soutien ferme et sans arrières pensées pour les efforts engagés au cours des dernières années tels qu'ils ont été décrits dans la première partie du présent rapport en étant attentifs à ce qu'ils se développent dans la clarté et avec l'adhésion et/ou l'implication de chacun. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de soutenir les projets déjà engagés.

La prise de conscience de la nécessité de réagir et d'agir est bien un impératif absolu. Elle ne doit pas s'appuyer seulement sur quelques initiatives dispersées, aussi brillantes soient elles, mais doit être partagée par une grande majorité de Lorrains.

Le développement de la Lorraine **ne saurait en effet s'appuyer exclusivement sur l'action d'une seule catégorie d'acteurs**. Chacun a un rôle à jouer. Personne ne doit faire défaut.

Faire émerger des processus créatifs qui débloquent l'attractivité de la région

En matière d'image, de capacité à provoquer le **désir de venir y vivre**, la Lorraine apparaît à l'évidence comme étant relativement en retard malgré les efforts décrits dans la première partie de ce rapport et en dépit de quelques campagnes de communication assez opportunes (« Il voulait s'installer à Metz » « Tout le monde voit la vie en Vosges ») mais sans doute trop isolées.

Dans un pays tel que la France, maritime et méditerranéen, marqué par les puissants vecteurs d'attractivité que sont **la lumière, la mer et les grandes métropoles**, la Lorraine apparaît relativement dépourvue. Son développement s'est très longtemps appuyé sur la richesse de son sous-sol, la puissance de ses industries de base, une relation privilégiée avec l'Etat entretenue au fil des siècles par sa vocation à défendre la Nation face à l'ennemi extérieur venu de l'Est.

La disparition de ces éléments constitutifs d'une attractivité exceptionnelle place la région face à la nécessité **d'inventer de nouveaux moteurs de développement**. Les efforts engagés depuis dix ans vont dans ce sens. Certains d'entre eux apparaissent essentiels : **le rapprochement Nancy-Metz**, la création de **l'Université de Lorraine**, l'apparition de **nouveaux investissements culturels** ou touristiques, la mise en service du **TGV** vont dans ce sens. Ils demeurent toutefois actuellement encore insuffisants.

Dès lors, une réflexion plus précise sur les **vecteurs d'attractivité** mérite d'être engagée. A cet égard, il convient de porter un regard attentif sur les travaux engagés par l'INSEE Lorraine sur « les déterminants de la classe créative ». Ils ont largement inspiré les lignes qui suivent.

L'INSEE constate en effet que les **régions au fort développement** sont aussi celles qui sont animées par des « **individus créatifs** » et par des groupes de citoyens attirés par certaines régions plutôt que par d'autres. Il s'agit actuellement en France des territoires situés autour de deux axes : **Paris-Lyon-Marseille** et **Nice-Montpellier-Toulouse**. Ils rassemblent l'essentiel des pôles d'individus créatifs français. Sans trancher définitivement la question qui consiste à savoir si c'est le fait d'attirer des créatifs vers ce territoire qui engendre la croissance ou si c'est l'inverse, l'INSEE souligne malgré tout la corrélation étroite existante entre la **proportion d'individus créatifs et la croissance d'une ville ou d'une région**.

L'INSEE complète son étude en identifiant les « territoires forts de la créativité » dans notre pays. Trois groupes de régions se situent aux premiers rangs :

- Ile de France
- Rhône-Alpes, PACA, Midi Pyrénées, Languedoc-Roussillon
- Aquitaine, Alsace, Centre, Bretagne, Pays de la Loire

Les deux premiers groupes concentrent à eux seuls l'ensemble de ce que l'INSEE appelle les « **cantons créatifs** ». La Lorraine se situe dans un quatrième groupe dans lequel figurent aussi Nord-Pas-de-Calais, Bourgogne, Franche Comté, Poitou Charentes et Picardie. On notera qu'elle ne figure toutefois pas dans les toutes dernières positions. Un cinquième groupe rassemblant Haute Normandie, Basse Normandie, Auvergne, Champagne Ardenne et Limousin présente un bilan plus faible en matière de canton créatif. La région est toutefois caractérisée par un **seul pôle créatif**, Nancy, qui a lui seul représente la moitié de ces cantons.

Il convient de souligner que le **dynamisme d'un territoire est aussi dû à sa puissance d'attractivité vers de nouveaux habitants ayant le désir de s'y installer, d'y vivre et de l'animer**. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en Lorraine tout au long du XXème siècle : de nombreux émigrants venus notamment de Pologne, d'Italie, du Portugal et du Maghreb, se sont progressivement intégrés à la vie économique sociale et culturelle de la région et ont fini par constituer un des socles identitaires lorrains. **C'est ce processus interrompu qu'il convient aujourd'hui de renouveler** en actualisant les raisons susceptibles de provoquer l'arrivée de nouveaux Lorrains. Celles-ci ne peuvent plus être les mêmes que celles qui ont conforté la Lorraine durant tant d'années. Il convient donc de les réexaminer. Le travail de l'INSEE apporte de ce point de vue de nombreux enseignements.

Les « nouveaux créatifs » (pour reprendre la terminologie utilisée par l'INSEE), ou, si l'on préfère, les citoyens qui s'investissent dans la vie de la cité, participent fortement à son développement et à son animation, et sont intéressés par **des valeurs** et **des lieux**.

Les valeurs sont celles qui passent par un climat **d'ouverture** et de **tolérance**, ouvert aux **nouvelles idées** et capable d'accueillir sans problème de nouveaux arrivants.

Les lieux privilégiés sont **les villes**. Ce sont elles qui diffusent le plus fortement les valeurs citées précédemment et qui déterminent l'attraction pour une région (ou a contrario son rejet).

Les villes doivent certes être comprises dans une acception assez large, en intégrant leur immédiate périphérie mais il est fondamental de comprendre et d'accepter que **ce sont elles qui fondent la visibilité et l'attractivité d'une région**. Une réflexion empirique permet aisément de le vérifier : nous identifions d'abord **Montpellier** ou **Nîmes** avant le Languedoc-Roussillon, **Toulouse** avant Midi Pyrénées.

Ceci ne signifie pas qu'il faille concentrer l'effort exclusivement sur les villes et délaisser les territoires moins urbanisés. La nécessité d'un **projet global associant ville et campagne**, anciens et nouveaux habitants demeure. Mais il est essentiel de faire porter **l'effort de visibilité sur les villes**, porteuses d'attractivité. Il convient dès lors **d'éviter de disperser l'effort**.

Il faut également envoyer des signaux positifs montrant une région ouverte, disponible à l'innovation, tolérante, fière de ses valeurs, fière de son passé mais sachant ne pas s'y enfermer. Une région capable de ne pas s'enfermer dans d'interminables querelles et de ne pas suivre sans cesse de nouveaux fronts. Une région qui soit capable d'activer des moteurs de croissance suffisamment puissants.

1) Des politiques publiques prioritaires innovantes et durables

a. Au cœur de l'économie : l'innovation et la priorisation

Dans un contexte de concurrence internationale accrue, les gains de compétitivité des économies développées se font en grande partie par des innovations multiformes : dans les technologies, les produits et les processus. Les défis rencontrés par les entreprises sont en effet nombreux. Ils concernent la nécessité de conserver des marchés « mûrs » toujours plus concurrentiels en intégrant une nouvelle division internationale du travail, de se positionner dans les zones émergentes, de minimiser l'empreinte environnementale des processus productifs, d'engager une démarche de responsabilité sociale des entreprises, de maîtriser les nouvelles technologies toujours plus complexes, de penser en termes de cycle de vie des produits, d'appréhender sereinement la raréfaction des matières premières... Nul doute que les acteurs capables de répondre à ces défis constitueront les moteurs de la croissance de demain.

i. Une nécessité : le triptyque enseignement supérieur-recherche/innovation/transferts de technologie

Il apparaît alors nécessaire de penser, au cœur des politiques de développement économique, un ensemble d'actions qui amènera les acteurs à engager des processus d'innovation permanents. Le triptyque **enseignement supérieur – recherche – innovation** est un élément phare des politiques économiques du XXIème siècle. Il doit être pensé à la fois dans les actions de mutation et de consolidation du tissu existant, mais aussi dans la recherche des niches qui constitueront les filières de l'économie de demain. La réponse se trouve dans des grands mouvements amorcés ces dernières années. Il faut les amplifier et/ou passer aux phases d'actions concrètes. On pense ici au mouvement de rapprochement entre le monde universitaire et le monde de l'entreprise et à la mutualisation des moyens de recherche et développement entre les PME (et les grandes entreprises) d'un même secteur.

Plusieurs pistes existent dans les politiques régionales :

- **La valorisation de la recherche publique** est présente au sein des composantes de l'UDL, elle doit continuer à progresser. C'est un des principaux leviers détenus par l'université pour appuyer une politique régionale d'innovation par les transferts scientifiques et technologiques. Cette activité participe à un véritable échange « gagnant-gagnant » entre les acteurs académiques, économiques, institutionnels, la société civile et le monde de l'entreprise. Elle ne se réduit pas à une marchandisation des activités de recherche mais constitue bien un point de rencontre entre les

travaux universitaires et les enjeux régionaux de développement en bénéficiant de l'expertise des chercheurs. Les **instituts Carnot** participent à cette logique de valorisation.

- **L'incubateur lorrain** doit être développé. Ses résultats semblent encore faibles au regard de ceux du « *Starter Zentrum* » de l'Université de la Sarre⁴⁷. Le potentiel de l'Université de Lorraine est très grand, riche d'une diversité des disciplines (sciences humaines, filières scientifiques et technologiques) tant dans leurs approches fondamentales qu'appliquées. Il existe une grande marge de progression dans la sensibilisation des étudiants, chercheurs et enseignants à la création d'entreprises. S'inspirer de l'expérience du *Starter Zentrum* dans son approche de sensibilisation et d'options dès le cycle licence pourrait faire partie de la feuille de route de la nouvelle Université de Lorraine.

- **Les investissements d'avenir.** Les **projets labellisés** dans ce cadre doivent rapidement passer dans une phase opérationnelle en respectant un cadre d'action stratégique qui répond aux enjeux de développement économique de notre région. L'Institut de Recherche Technologique M2P sera une réelle vitrine technologique dans les domaines des matériaux, des métaux et des processus. La forte implication des industriels, du pôle de compétitivité Matériaux, des établissements publics scientifiques et techniques de la région et des collectivités territoriales, constitue en soi une réelle valeur ajoutée. Cet outil contribuera à l'attractivité de la Lorraine, notamment en offrant des opportunités aux étudiants, élèves ingénieurs et chercheurs de la région. Les **projets déposés en deuxième vague** doivent être portés de manière collective par les acteurs lorrains, y compris par les collectivités territoriales. Au-delà des projets financés dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, il existe **d'autres axes financés par le programme**⁴⁸ (filières industrielles, aménagement durable, économie numérique, emploi, formation égalité des chances, développement des entreprises, ...). La mobilisation des acteurs régionaux manque de lisibilité et/ou de coordination alors que la situation impose une action de grande ampleur. Le comité stratégique mis en place sous l'autorité du Préfet en juin 2011 doit assurer, avec les collectivités territoriales et le soutien des organismes financeurs, une mobilisation des acteurs susceptibles de développer des projets.

- **Le développement d'une « économie de clusters ».** La mise en commun des compétences et des stratégies d'action est une forme d'innovation. Elle permet au tissu économique local de se développer et de consolider son ancrage territorial en atteignant une masse critique de ressources et compétences dans un périmètre restreint. L'objectif des clusters est de renforcer des avantages compétitifs locaux de grappes de PME et TPE grâce à la mise en commun de moyens divers, notamment dans la recherche et développement et de l'innovation. La mise en place de tels outils permettra de faire émerger des filières industrielles compétitives, là où il existe des domaines d'action.

- **La montée en puissance des pôles de compétitivité.** C'est également dans une logique de pôles de compétences (Clusters) qu'ils agissent. Ils permettent d'assurer le lien entre le monde de la

⁴⁷ Voir le rapport du CESEL : *L'Allemagne, partenaire incontournable de la Lorraine*, Chapitre 2, octobre 2011

⁴⁸ Voir sur <http://ces.lorraine.eu> rubrique « les clés pour comprendre » les documents *GT Investissement d'avenir*, janvier 2011.

recherche et le monde de l'entreprise, mais aussi entre les grands groupes industriels et les PME. Leur rôle est d'accroître l'innovation chez les membres qui les composent en mutualisant les moyens. La Lorraine dispose de trois pôles de compétitivité labellisés : Matériaux (domaine des matériaux), le Pôle fibres Grand Est et le pôle de l'eau, Hydreos. Ces pôles doivent monter en puissance, tant dans le nombre de leurs adhérents que dans les projets portés. Ils doivent bénéficier du soutien des collectivités territoriales et s'inscrire dans un réel partenariat avec le monde universitaire. Il faut tirer tous les avantages potentiels de cette labellisation par l'Etat des clusters régionaux et étendre la démarche à d'autres secteurs d'activité.

ii. Une politique de développement des filières lisible pour servir une réelle différenciation des atouts lorrains

Les actions de l'Etat, du Conseil Régional, des Chambres Consulaires, des Conseils Généraux et de nombreux acteurs pour soutenir le développement des filières industrielles en Lorraine doivent aboutir à une véritable différenciation de la région dans des domaines-clés. Il faut pour cela veiller à ce que les politiques mises en place se fassent **de manière visible et cohérente**, mais aussi dans **une stratégie de priorisation des enjeux**.

Ces politiques doivent concilier quatre éléments forts :

- **Les enjeux transversaux des filières industrielles lorraines face aux mutations économiques** permanentes et accélérées. Elles concernent les problématiques plus ou moins cruciales selon les secteurs dans les domaines des positionnements de marché, des ressources humaines, des normes environnementales, de la structuration des acteurs, de l'innovation, du repérage des secteurs émergents, des technologies clés, des situations des ressources, des territoires à revitaliser, des atouts présents/potentiels, et bien d'autres domaines encore. Elles ne peuvent être dissociées d'une action constante et partagée d'anticipation des mutations économiques de tous les acteurs professionnels, institutionnels et sociaux.
- **Une priorisation sur les secteurs de différenciation de la Lorraine.** La région dispose en effet de points d'appuis pour sa politique de filière. Les tissus existants forment des ensembles de secteurs -voire de filières intégrées- pertinents pour entamer une démarche de spécialisation de la Lorraine. Le CESE de Lorraine retient six filières comme représentatives de ces atouts et de cette différenciation : matériaux, bois, fibres, chimie, eau et automobile. Ces filières doivent être prioritaires dans les politiques structurantes de l'économie lorraine.
- **Une mise en cohérence des politiques de chacun.** Les choix des filières à développer et les axes stratégiques à mettre en place dans des actions concrètes doivent faire l'objet d'un partage encore approfondi de tous les acteurs du développement économique. Tous ces choix doivent être partagés et portés collectivement. Les collectivités territoriales, l'Etat en région, les acteurs consulaires, les pôles de compétitivité, les organisations professionnelles doivent mettre leurs forces en commun dans cet objectif.

De plus, plusieurs lieux de rencontre des acteurs dessinent des réflexions partagées sur les enjeux des filières lorraines : les états généraux de l'industrie, les ateliers pour l'anticipation des mutations économiques, les appels à projets des investissements d'avenir, la stratégie régionale pour l'innovation, les appels à projets de l'agence de mobilisation économique, les comités stratégiques filières pour les principaux. **C'est le croisement de ces réflexions communes qui feront émerger les choix stratégiques des filières du XXI^{ème} siècle pour la Lorraine.**

- **Investissements structurants : des acteurs publics qui anticipent, soutiennent et agissent collectivement.** Les filières de demain se consolident également par des grands projets d'investissements structurants. Le rôle des pouvoirs publics en région est d'accompagner l'émergence de ces projets en anticipant les besoins de l'économie lorraine, mais aussi de les rendre possibles en affichant une cohérence dans l'action. La forte mobilisation autour du projet **ULCOS à Florange** s'est faite suite à la décision du groupe ArcelorMittal de suspendre l'activité de la production d'acier liquide. Cette décision a engendré une prise de conscience collective de l'impératif de cet investissement, non seulement pour conserver une filière liquide en Lorraine, mais également pour développer une véritable filière de la production d'acier à faibles émissions de CO₂. Les collectivités territoriales doivent poursuivre leur effort collectif pour rendre possible ce projet. Le projet de **pipeline entre Ludwigshafen et Carling** dans le domaine de la chimie est un autre exemple de projet structurant à envisager. Le rôle des collectivités, avec les partenaires sociaux et l'Etat, est de bien connaître les attentes et les stratégies des industriels qui doivent maintenant clarifier leurs positions respectives, afin qu'un arbitrage respectant le sens de l'intérêt général de la filière chimique puisse être pris en toute connaissance de cause. Enfin, **la filière logistique** doit être intégrée à la réflexion sur les stratégies industrielles de la région en tant que support du développement économique. Ainsi, par exemple, l'investissement dans les ports multimodaux sur la Moselle doit être appréhendé comme une réelle chance pour l'ancrage et le développement des activités. **Tous ces investissements structurants sont des éléments de compétitivité de long terme.**

iii. Un appui au développement de la tertiarisation marchande de l'économie

Vers une réhabilitation du rôle moteur des services dans la croissance

Contrairement aux idées reçues, **les services ne portent pas la plus grande responsabilité de la baisse globale de productivité française** sur les 30 dernières années, qui doit être imputée prioritairement aux branches industrielles.⁴⁹

⁴⁹ INSEE : « La tertiarisation de l'économie française et le ralentissement de la productivité entre 1978 et 2008 »

En Lorraine, les secteurs ayant connu les plus fortes croissances de contribution à la valeur ajoutée de 2000 à 2008 sont indéniablement les services.⁵⁰

Les services marchands, plus spécifiquement, regroupent de nombreuses branches telles que l'hébergement et la restauration, l'information et la communication (édition, télécommunications, informatique...), les activités immobilières, financières, les arts, spectacles et activités créatives...

Ils offrent l'avantage de **conforter l'économie présentielle** et se développent dans le secteur privé en liaison avec les aménités urbaines: santé, culture, patrimoine, formation, en complément de l'offre du secteur non marchand. Les services sont fortement créateurs d'emplois et de chiffre d'affaires.

Le tertiaire marchand , un facteur de croissance à favoriser en Lorraine

De 2000 à 2008, la montée en puissance des services en Lorraine est restée bien inférieure à celle observée en France.² Certes, on peut expliquer pour partie cette spécificité par une moindre stimulation de la demande en comparaison à d'autres régions, du fait notamment de l'atonie de la démographie régionale. Mais il faut aussi rechercher des explications dans un faible volontarisme régional à capter les effets positifs de cette évolution, sans doute lié à un scepticisme auto-entretenu et à une forte valorisation historique de l'économie productive dans l'esprit lorrain.

En la matière, **Nancy est un contre-exemple**. Aidée en cela par la puissance de son dispositif en enseignement supérieur et recherche, elle a su développer de longue date des compétences tertiaires en économie touristique, banque, finance assurance, santé et sciences du vivant, économie numérique, secteurs supports en immobilier et construction. En 2010, le secteur des services a totalisé 65% des créations d'entreprises, la filière de la santé étant celle qui connaît la plus forte progression (+38% contre 7% en Lorraine)⁵¹. De toutes les zones d'emplois, celle de Nancy devance toutes les autres ZE lorraines en création. Cependant, aujourd'hui, en matière de tertiaire marchand, Nancy est confrontée à un défi spatial : il lui faut déconcentrer les compétences au-delà du Grand Nancy. Si ces vingt dernières années ont permis d'étendre le dynamisme à l'échelon « technopolitain », **il faut à présent faire porter les efforts sur une politique volontariste de diffusion à l'échelle de l'aire urbaine**. Autre défi, il lui faut faire croître ces secteurs pour atteindre **une taille critique**, facteur de rentabilité et de reconnaissance extérieure.

A Metz, les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) sont bien représentées dans l'agglomération et majoritairement portées par des entreprises locales. Il conviendrait à présent **d'amplifier cette dynamique dans les TIC** en mettant mieux en avant l'offre locale auprès des entreprises.

⁵⁰ Source : Situation économique sociale et environnementale de la Lorraine 2009-2010

⁵¹ Rééducation, appareillage, infirmiers, sages-femmes, médecins...

Au plan régional, **l'émergence d'un pôle lorrain de santé** est aussi un facteur favorable à la diffusion d'effets positifs et à l'émergence d'une nouvelle offre de services marchands, qui mériterait d'être anticipée et organisée.

Accompagner et valoriser la montée en puissance du tourisme, vecteur d'une nouvelle identité régionale

Espace métropolitain, Sillon Lorrain, Grande Région, arrivées de locomotives reconnues par de nouveaux visiteurs (Center Parcs, Centre Pompidou Metz, etc.), mais aussi qualité des infrastructures, la situation actuelle n'a jamais été aussi favorable pour une prise de conscience et une mise en commun des moyens. **il est désormais possible d'associer image, tourisme, culture, sport, événement et au-delà les forces économiques et sociales pour conquérir une image forte, porteuse, rayonnante et attractive**, offrant ainsi des opportunités qui peuvent en faire une exception.

Le CESE de Lorraine préconise **un développement en six points** capable de dynamiser ce secteur et d'associer les autres composantes économiques vers un avenir plus offensif :

- **Création d'une marque Lorraine** (à l'instar de la Bretagne qui a mis en place cette dynamique en janvier 2011) bannière associant tous les acteurs lorrains.
- **Mise en œuvre d'un « story telling »** à destination des médias régionaux, nationaux et internationaux, sur une Lorraine attachante associant au-delà du tourisme pur : innovation, culture, enseignement, sport, événements, infrastructures, Grande Région, économie pour la conquête d'une nouvelle identité. **Il faut construire à la Lorraine un nouvel imaginaire.**
- **Développement de la fierté lorraine autour des réseaux sociaux.** C'est un outil essentiel de la communication actuelle. Lors de son enquête sur l'image de la Lorraine menée en 2009, le CESE avait permis de relever que les Lorrains étaient prêts à participer à une opération collective si on leur en faisait clairement la demande. Cette mobilisation dans un cadre de réseaux sociaux ne peut être que porteuse de résultats.
- **Commercialisation d'offres packagées** : il est impossible de commercialiser l'ensemble des produits lorrains. Pour le CESE de Lorraine, il semblerait plus judicieux de choisir trois à cinq produits phares qui seraient des locomotives attractives capables d'intéresser les visiteurs amateurs de niches.
- **Mise en réseau des acteurs, développement de filières avec les acteurs privés et mise en commun d'un fonds de promotion et de commercialisation.** 50 collectivités principales et plus de 1 500 acteurs privés participent au tourisme en Lorraine. Il faut aller dans le sens d'une mise en réseau et dans ce cadre SITLOR⁵² un premier pas intéressant. Ce

⁵² SITLOR est un site « au service des professionnels, des touristes et des lorrains », qui a pour objectif de recueillir de manière exhaustive l'offre touristique régionale et de la rendre accessible au plus grand nombre

développement du tourisme nécessite aussi l'identification forte sur un certain nombre de filières :

- **Tourisme urbain** : en pleine expansion, ce tourisme de courts séjours représente la 1^{ère} forme de tourisme pour les clientèles étrangères ;
 - **Tourisme d'affaires** : potentiellement très rémunérateur, il mérite une synergie exemplaire entre Metz et Nancy ;
 - **Tourisme vert** : beaucoup d'efforts restent à faire pour une meilleure lisibilité de l'offre patrimoniale et culturelle présentée à ces touristes en quête d'authenticité ;
 - **Tourisme blanc** : le défi actuel est de rentabiliser les équipements récents en satisfaisant au mieux la clientèle familiale et de proximité ;
 - **Tourisme thermal et de bien-être** : la Lorraine doit trouver des clés de différenciation sur ce marché aujourd'hui très hexagonal et très disputé, en profonde mutation depuis dix ans ;
 - **Tourisme associatif et social** : il nécessite le montage de solutions sur-mesure s'appuyant sur le Fonds d'Investissement national créé en début d'année.
- Ouverture de **formations supérieures**, particulièrement dans le domaine du tourisme frontalier dans un contexte de profonde évolution qui nécessite l'emploi de cadres formés au niveau Bac+5. Aujourd'hui, moins de la moitié des régions françaises offrent des formations supérieures dans ce domaine. Il y a donc des opportunités à saisir.

iv. Un soutien énergétique aux TPE et PME : triptyque financement, export, cluster

La Lorraine souffre comme le reste de la France, d'un tissu de TPE et de PME insuffisamment consolidées au niveau financier, insuffisamment exportatrices et pas assez regroupées. Dans le même temps, les collectivités, tout comme l'Etat, doivent faire face à des situations budgétaires de plus en plus tendues qui nécessitent à l'évidence de faire des choix dans leurs modes d'intervention. Pour le CESE de Lorraine, il apparaît évident que ces choix doivent porter en priorité sur les éléments de faiblesse évoqués ci-dessus.

Renforcement en haut et bas de bilan : les différentes crises économiques de ces dernières années ont montré à l'évidence l'insuffisance de fonds propres des TPE et PME lorraines, mettant ainsi en cause la pérennité de celles-ci. Le Conseil Régional de Lorraine s'est beaucoup investi dans la création et le renforcement d'outils de financement en haut de bilan, avec l'ILP et la SADEPAR. Il convient de

sur divers canaux. Il regroupe actuellement le CRT Lorraine, les 4 structures départementales et une cinquantaine d'autres acteurs lorrains.

renforcer les potentialités d'action de ces deux outils qui, faut-il le rappeler, interviennent sur des champs partiellement couverts par les institutions bancaires. Il semble ainsi nécessaire de flécher plus de crédits publics sur ces outils et de travailler avec les grandes entreprises présentes en Lorraine pour qu'elles participent à ce type d'outils. Elles rempliraient ainsi un rôle économique et de solidarité auprès de TPE et de PME souvent sous-traitantes de celles-ci. Dans ce cadre, il semble également nécessaire de revoir l'objet des conventions de revitalisation afin de les orienter vers des actions plus structurantes (comme l'abondement de fonds d'investissement) et surtout par la mutualisation des sommes allouées par les entreprises concernées. En ce qui concerne le bas de bilan, les entreprises sont confrontées également à des difficultés d'accès aux crédits. Malgré le succès de la médiation et le développement important du système de garantie mis en place par le Conseil Régional de Lorraine avec OSEO, il apparaît tout aussi nécessaire de donner encore plus d'ampleur à ce système de garantie, tant en termes d'entreprises concernées que de nature et de montant de prêts garantis.

L'export en priorité : si la Lorraine reste une région fortement exportatrice par rapport aux autres régions françaises et se rapproche ainsi du modèle allemand, il convient cependant que l'export, dans une période où il baisse régulièrement, soit renforcé sur ses bases traditionnelles – Allemagne et Grande Région – et développé sur les pays émergents à forte croissance comme c'est le cas aujourd'hui avec la Turquie, deuxième partenaire de la Lorraine en termes de solde commercial. L'export lorrain est tiré par l'Allemagne, c'est un fait et une évidence. Mais cet atout se perd et il convient d'y remédier. Pour le CESE de Lorraine, il appartient aux entreprises des deux côtés de la frontière de mieux communiquer. A ce titre, la création d'une chambre de commerce et d'industrie allemande en Lorraine, en partenariat avec les chambres consulaires régionales marquerait la naissance d'un atout fort. Le renforcement de l'apprentissage de l'allemand, outre l'intérêt qu'il représente en termes d'employabilité, permettra aux entreprises lorraines de mieux prospecter. Cependant, ce rapport à l'Allemagne doit être rééquilibré au profit d'un fort développement des prospections auprès des pays à forte croissance. Il y a les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) mais aussi l'ensemble des pays à forte croissance notamment d'Asie et d'Amérique du Sud. Ce développement à l'export envers ces pays est essentiel pour prévenir tout ralentissement de l'activité économique sur la zone Euro et a fortiori en Allemagne. Le Conseil Régional de Lorraine et les consulaires se sont beaucoup investis dans l'export. Il est nécessaire d'en abonder les moyens financiers et humains autour des priorités définies ci-dessus.

La nécessaire mise en réseau ou clusterisation : cela a été évoqué dans la première partie de ce chapitre, mais il semble nécessaire que le regroupement des entreprises en cluster soit une question de conditionnalité des aides octroyées par les collectivités. En effet, cette mise en réseau est le moyen le plus efficace pour contrer l'effet taille des TPE et des PME lorraines, outre tous les avantages en termes de recherche et de développement qu'offre ce principe de mutualisation. Enfin, il apparaît nécessaire de renforcer la mise en œuvre de clusters transfrontaliers sur des thématiques partageables facilement (automobile avec la Sarre, bois avec la Wallonie,...).

v. une nouvelle politique agricole lorraine

L'agriculture lorraine est une réelle force économique et territoriale⁵³ pour la région : au-delà des 10 000 emplois directs, il s'agit de considérer les nombreuses activités qu'elle induit, de même que son potentiel à aménager le territoire régional et à maintenir de l'activité en zones rurales.

L'avenir du secteur suscite pourtant des inquiétudes : alors que la moitié des exploitations présente des marges nulles ou négatives, comment affronter sereinement les prochaines échéances : moins d'aides, plus de contraintes environnementales, difficultés à transmettre les patrimoines ?

Face à ces défis, l'agriculture lorraine n'a d'autre choix que de s'appuyer sur ses spécificités tout en poursuivant la recherche de rentabilité déjà entamée. La région doit aussi appuyer l'adoption de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement et encourager le renforcement des liens avec d'autres secteurs pour développer la valeur ajoutée sur le territoire régional.

Maintenir l'atout polyculture-élevage : cette spécificité régionale doit être fortement soutenue car elle permet de lisser et de compenser les variations conjoncturelles des productions et des intrants selon les filières céréales, viande et autres. A l'heure où la profession fait face à des variations erratiques des cours sur les marchés mondiaux, c'est un atout qu'il convient d'encourager, comme d'autres types de diversification tel l'agritourisme qui se définit comme « les loisirs, l'accueil à la ferme et les consommations de produits fermiers ». L'agritourisme bénéficie en Lorraine du déploiement du plan national marketing sur l'hébergement à la ferme.

La recherche de rentabilité : dans un environnement de plus en plus concurrentiel, la quête d'une meilleure compétitivité est impérative et doit être poursuivie à travers une meilleure cohérence des secteurs d'exploitation et un encouragement à la performance technique. Certes, une évolution est en cours : les établissements s'agrandissent, notamment sous forme sociétaire, et les grandes et moyennes exploitations représentent aujourd'hui 62% des structures lorraines, permettant ainsi une hausse des rendements.

Cependant, dans les petites comme dans les grandes exploitations, on doit aussi favoriser un meilleur pilotage qui permette d'intervenir sur la consommation de fioul, l'allongement de la durée de pâturage, de la production d'herbe dans les exploitations (limitation du recours au fourrage sec et économies induites). Contrairement à bien des idées reçues, la recherche de gisements de rentabilité n'est pas incompatible avec une meilleure gestion environnementale.

De nouvelles pratiques à favoriser : les pouvoirs publics lorrains doivent à tout prix encourager le développement d'activités agricoles plus écologiques et plus équitables que la future PAC devrait prochainement promouvoir dans son 1er pilier⁵⁴. Il importe que les acteurs lorrains soient en phase d'anticipation sur ces questions, et que les politiques s'attachent dès à présent à accompagner ce virage, notamment sur trois points :

⁵³ Voir les récents rapports du CESE Lorraine : « Situation économique sociale et environnementale de la Lorraine 2009-2010 », « De nouvelles ruralités en Lorraine » 2010, « Bâtir une véritable filière bois lorraine » 2011

⁵⁴ Avis du CESE de la République du 25 mai 2011

- **La valorisation de la production en circuits courts**, qui répond à une demande de garantie d'origine chez le consommateur. Cette production concerne actuellement 13% des exploitations lorraines.
- **La recherche de qualité**, alors que 36% des exploitations ont au moins à ce jour une production sous forme de qualité. Qu'il s'agisse d'agriculture raisonnée, intégrée ou biologique,⁵⁵ il est fondamental que les acteurs appréhendent la valeur ajoutée de cette agriculture, notamment à l'export et particulièrement vis-à-vis de nos voisins allemands. Alors que l'objectif national de conversion au bio est très ambitieux (passer de 3 à 6% d'ici 2012), il faudra suivre les résultats du Schéma Régional d'actions pour le développement de l'AB (Agriculture Biologique) en Lorraine et l'organisation de ses filières, un des leviers pour des productions de qualité étant d'utiliser le levier de l'achat public au travers de la restauration collective. De même, les consommateurs sont de plus en plus demandeurs de démarches type AOC ou IGP.⁵⁶, qui sont des moyens de pérenniser les outils de transformation et l'emploi lorrain. Le regroupement récent de viticulteurs de la vallée de la Moselle au-delà des frontières est un bon exemple.
- **La protection de l'environnement** est une quête de plus en plus partagée par les agriculteurs mais il importe que les initiatives lancées sur la gestion des déchets, la protection des ressources en eau et la protection des sols n'en restent pas au niveau de l'expertise et soient rapidement généralisées. Il faut également favoriser les transferts de recherche avec l'INRA et les autres centres de ressource technologique notamment dans le domaine de la protection de la ressource en eau ;

Développer la valeur ajoutée de l'agriculture lorraine : le rapport du CESE Lorraine sur l'Allemagne⁵⁷ a pointé une des faiblesses de l'agriculture lorraine, la région étant, dans certaines spécialisations, exportatrice de produits bruts et importatrice de produits transformés et/ou finis. L'agriculture lorraine doit dès lors s'attacher à resserrer les liens avec son industrie agro-alimentaire et examiner les moyens d'une diversification des débouchés dans le bâtiment et dans la production énergétique :

- **La valorisation agroalimentaire** : il serait bienvenu de lancer avec les professionnels un plan de développement des industries agroalimentaires à partir des ressources locales (filieres courtes, promotion de la marque régionale dans les circuits de distribution, aide au maintien ou à la re-création des outils de transformation et stockage régionaux) ;
- **La valorisation dans le bâtiment** : avec ses capacités de production en sous- produits du bois, en chanvre, en paille et en miscanthus, l'agriculture lorraine peut offrir des réponses pertinentes aux questions de la construction durable. Il convient sur ce point de favoriser des unités de transformation, à l'image du projet de construction d'une unité de défibrage à Creutzwald ;

⁵⁵ Agriculture raisonnée : optimisation des doses de traitements chimiques en conservant un rendement élevé (objectif de réduction des pesticides pouvant aller jusqu'à 20%)

Agriculture intégrée : pratiques agronomiques visant à éviter au maximum les produits phytosanitaires (pesticides, herbicides..) et les engrais chimiques (objectif de réduction des pesticides de 40 à 80%)

Agriculture biologique : aucun traitement chimique de synthèse (objectif de réduction des pesticides de 100%).

⁵⁶ AOC : Appellation d'origine Contrôlée, IGP : Indication Géographique Protégée

⁵⁷ « L'Allemagne, partenaire incontournable de la Lorraine » octobre 2011

○ **La production d'énergie** : la Lorraine peut (et doit) devenir une région modèle dans la production de biomasse et dans la méthanisation des déchets. Sur le premier point, les acteurs publics doivent se mobiliser pour que le projet Syndiese de Bure devienne une réalité. Ce centre d'un coût de 250 M€ doit permettre l'utilisation de paille et de déchets forestiers pour la production de biocarburants dont les émissions en CO² sont deux à trois fois moindres que celles des carburants fossiles. Sur la méthanisation des déchets, la France présente un retard très important par rapport à ses voisins européens. La Lorraine peut également devenir une région pilote dans ce process qui s'inscrit parfaitement dans la démarche Développement Durable : démarche collective, traitement des lisiers, utilisation de la chaleur et production d'électricité d'origine renouvelable et diminution des émissions de CO². La Lorraine qui compte 5 projets d'unités peut être une vitrine exemplaire si elle arrive à apporter des réponses convaincantes quant aux problèmes des transports et des nuisances olfactives.

b. Elever globalement le niveau des qualifications et augmenter le nombre d'emplois supérieurs

Le changement d'échelle global souhaité par le CESE de Lorraine repose à la fois sur une quête de performance de nature à favoriser l'augmentation significative du nombre de cadres de fonction métropolitaine⁵⁸ et des salariés adaptés à la mutation vers l'innovation de l'économie lorraine, mais aussi sur une véritable quête de l'équité et une attention aux plus défavorisés. Ce changement peut s'opérer en Lorraine sur la base d'un véritable travail collectif tel que le CPRDFP⁵⁹ signé en juillet 2011 semble vouloir l'amorcer. En effet, celui-ci prévoit une **construction partagée des stratégies de développement de la formation professionnelle**. Il importe que les signataires du CPRDFP respectent cette volonté commune. Cette construction suppose également, et notamment pour gagner en efficacité et ne pas répéter les erreurs du passé, **une consolidation de l'analyse des besoins et une évaluation des actions précédemment engagées**. La Lorraine, avec le GIP OREFQ⁶⁰, dispose d'un outil particulièrement qualifié pour valoriser l'existant et faciliter la réflexion commune aux différents partenaires lorrains. Il s'agit donc d'un outil au cœur de ces besoins qui doit être mobilisé avec l'appui du CESE et du CCREFP⁶¹. **Pour l'évaluation, il semble indispensable de mettre en place des objectifs détaillés, des indicateurs de suivi chiffrés et des tableaux de bord actualisés.**

Au-delà de cette méthode, le CESE de Lorraine a défini 7 leviers prioritaires dans ce changement d'échelle de la formation :

i. Renforcer le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur

C'est une exigence impérieuse pour les Lorrains, face aux évolutions, et pour la Lorraine. Les filières innovantes, la création récente de l'Université de Lorraine sont autant d'atouts qui vont dans ce sens. Cependant, rendre l'enseignement supérieur plus attractif suppose aussi de mieux orienter les jeunes Lorrains dans les différentes voies de l'enseignement supérieur, de sécuriser les parcours et d'améliorer les conditions de vie étudiante au quotidien. **Il faut également que la 1^{ère} année universitaire soit une année de réussite pour tous, avec la consolidation de l'orientation, des passerelles de réorientation et la valorisation de chaque parcours afin que cette élévation du nombre de diplômés vers l'enseignement supérieur rime avec insertion professionnelle.**

⁵⁸ « Ces fonctions sont liées aux prestations intellectuelles, à la conception-recherche, au commerce inter-entreprise, à la gestion ou à la culture et aux loisirs. Cette palette d'activités variées constitue un élément essentiel d'attractivité des métropoles urbaines. » INSEE

⁵⁹ Contrat de Plan Régional de la Formation Professionnelle

⁶⁰ Groupement d'intérêt public observatoire régional de l'emploi, de la formation et des qualifications

⁶¹ Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

ii. L'apprentissage des langues : passer enfin du mythe à la réalité

L'apprentissage généralisé et performant de l'allemand est une priorité tant sur le plan économique, social, culturel que démographique. C'est ce que démontre le dernier rapport du CESE de Lorraine « L'Allemagne, partenaire incontournable de la Lorraine ». Cinq actions peuvent permettre de passer enfin du mythe à la réalité :

- Généraliser l'apprentissage de l'allemand dès le primaire en Lorraine car l'efficacité de l'apprentissage s'accroît plus il est précoce ;
- Augmenter la formation des professeurs des écoles en langue ;
- Sensibiliser les parents d'élèves sur les avantages liés à cet apprentissage ;
- Lever les freins législatifs et réglementaires au développement des formations transfrontalières ;
- Renforcer les coopérations transfrontalières à l'échelle de la Grande Région.

iii. Faire de l'alternance, un atout réellement partagé

Comme le montre le diagnostic de la présente SITECO, le chômage des jeunes atteint un niveau inquiétant (24 652 jeunes de moins de 25 ans inscrits de catégorie A B C dont 17 816 en catégorie A en septembre 2011). Or, il s'avère que l'alternance sous statut de travail est l'une des voies les plus efficaces d'insertion dans l'emploi. Le Contrat d'Objectifs et de Moyens pour l'Apprentissage en Lorraine, signé cette année, a fixé des objectifs ambitieux (+ 6 000 apprentis à l'horizon 2015) pour justement répondre à ce problème de l'emploi des jeunes. Les signataires (Etat, Région et Rectorat), les entreprises et les acteurs socio-économiques doivent veiller à la pleine réalisation des objectifs de ce contrat.

iv. Des dispositifs d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) performants

La qualité de l'accueil de l'information et de l'orientation des différents publics constitue le premier facteur de succès dans l'élaboration d'un projet professionnel. Cela suppose un accueil performant et des informations de qualité, ce que garantit à toute personne la loi du 24 novembre 2009.

Une charte de l'Accueil de l'Information et de l'Orientation a été signée en 2009 en Lorraine pour fédérer l'action des multiples acteurs lorrains en ce domaine, elle doit être déclinée de manière opérationnelle. Il importe de renforcer l'ensemble du dispositif en mettant l'accent sur l'écoute et le conseil individuel. Il faut offrir aux publics des éléments d'information exhaustifs et ciblés afin d'aider à un choix volontariste. Le processus de labellisation des organismes valant reconnaissance de leur participation au service public de l'orientation tout au long de la vie n'a pas encore abouti. Il faut que le groupe de travail dédié du CCREFP engage rapidement ses travaux sur ce thème.

Enfin, il faut achever la carte des formations en tenant compte tant des perspectives d'évolution des métiers et des qualifications que de la demande sociale. **En effet, le but recherché ne doit pas être l'adéquation d'une formation précise à un emploi précis à un moment donné, mais l'acquisition en**

formation initiale des savoirs, savoir-faire et savoir-être de base, nécessaires pour occuper dans les meilleures conditions les emplois de demain.

v. Diviser par deux et rapidement le nombre de jeunes sortants du système scolaire sans qualification de niveau V (CAP)

La difficulté d'accès à l'emploi des jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification est fortement aggravée. Ils sont actuellement 20 000 en Lorraine, ils représentent 49 % des jeunes accueillis par les Missions Locales. Cette situation est intolérable et source d'une précarisation importante face aux évolutions et aux mutations du monde économique. Faire baisser par deux ce nombre doit être une priorité régionale. Pour ce faire il convient de s'appuyer en amont sur :

- Une organisation optimisée des rythmes scolaires qui tienne compte des rythmes d'acquisition des jeunes ;
- Un accompagnement renforcé des élèves en vue de traiter dès leur apparition les difficultés scolaires ;
- La valorisation des acquis des élèves ;
- La gestion des transitions avec l'introduction de plus de souplesse et de passerelles dans les parcours de formation.

vi. Garantir l'égalité hommes femmes dans la formation tout au long de la vie

Les inégalités et les stéréotypes persistent dans une situation paradoxale. Si sur le plan scolaire les filles réussissent en moyenne mieux que les garçons, au moment des choix d'orientation, elles s'engagent dans des filières les moins valorisées professionnellement et socialement. Dans le même temps, les femmes souffrent d'une deuxième discrimination. En effet, l'accès des femmes à la formation tout au long de la vie est un élément déterminant pour leur assurer une égalité de traitement dans le déroulement de leurs carrières et dans l'évolution de leurs qualifications. Encore faut-il lever les freins liés aux difficultés de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle qui s'aggravent lors des périodes de formation.

vii. Eradiquer l'illettrisme

S'engager dans une société moderne et innovante n'a de sens que si l'on s'attaque d'abord aux inégalités les plus profondes. A ce titre, l'illettrisme est un mal lourdement pénalisant, tant pour ceux qui le subissent que pour la société dans son ensemble. Aussi, il convient dès à présent, que les acteurs de la formation et les acteurs économiques, associés aux pouvoirs publics, s'organisent dans le repérage et la prise en charge et s'engagent fortement en amont dans des actions de prévention.

c. Le modèle lorrain de l'optimodalité voyageurs et marchandises

Les infrastructures de transport tissent des liens étroits avec l'économie des territoires et peuvent contribuer à leur développement à condition d'associer **performance des réseaux et qualité des services d'organisation** du transport de voyageurs et de marchandises.

La spécificité de la Lorraine tient au fait que ses réseaux d'infrastructures drainent une **mixité de trafics de nature régionale, interrégionale et internationale** : routiers, sur l'A31 ; ferroviaires, via le sillon lorrain intégré à l'Eurocorridor C européen ; aériens, avec l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine ; ou encore fluviaux, avec la Moselle à grand gabarit.

Ces flux sont induits par l'économie et la « nourrissent » en retour. Leur captation est donc essentielle pour tout territoire. De même qu'il est indispensable **d'interconnecter les stratégies et les dynamiques aux niveaux métropolitain et régional en matière de mobilité et d'urbanisme**.

Par ailleurs, la prise en compte des problématiques du développement durable, bien avant les lois dites du Grenelle de l'environnement, mais plus encore depuis, ont considérablement modifié l'approche des politiques publiques **sur la façon de construire, de bouger, de vivre et d'aménager les territoires**.

Dans ce contexte, une des clés de l'avenir de la Lorraine réside dans sa capacité à tirer profit de ses atouts en créant de véritables **chaînes « optimodales »** de transports des personnes et des marchandises. Ce concept d'optimodalité consiste à **offrir la meilleure combinaison entre tous les modes de transports en misant sur leur complémentarité et en organisant leur articulation**.

Trois niveaux d'intervention peuvent être actionnés de manière complémentaire : les infrastructures de transport-logistique, l'intermodalité voyageurs et l'urbanisme.

En matière **d'infrastructures**, les nouveaux chantiers sont limités en nombre et centrés sur le ferroviaire et le fluvial. L'extension des réseaux routiers relève davantage de l'exception, et l'optimisation de l'existant semble s'imposer.

L'avenir de certains projets se jouera en grande partie dans le cadre du **Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)** et de la préparation du **prochain Contrat de Projet État Région (CPER) 2014-2020**.

Il est alors indispensable de réactiver le même **mouvement de mobilisation** que celui actionné à l'occasion de l'élaboration du SNIT. Il a en effet démontré que **lorsqu'une majorité de grands acteurs lorrains partage et soutient une vision commune des projets d'infrastructures, des résultats positifs pour la Lorraine peuvent être obtenus**. Cette cohésion régionale doit être prolongée jusqu'à la **confirmation de ces engagements à travers l'approbation définitive de ce schéma**. Elle doit également être à l'œuvre pendant la phase de **négociation du prochain CPER** qui associe dorénavant d'autres collectivités que la Région.

C'est cette nouvelle approche qui conduit le CESE Lorraine à prioriser les grands projets dans l'ordre suivant :

i. la gare de Vandières portée par la Région Lorraine, comme élément déclencheur de l'optimodalité dans l'espace central

Le lancement des travaux de la gare de Vandières doit être confirmé dès 2012. Ce projet, porté par la Région Lorraine, est essentiel à plus d'un titre.

Ce projet est tout d'abord le **garant de mobilités plus durables à l'échelle régionale**, interrégionale et européenne, grâce à une liaison fer-fer entre les villes.

Il est aussi l'occasion de consacrer **l'ambition ferroviaire régionale** à travers **le combat des dessertes TGV** vers l'Allemagne et **l'évolution de l'offre TER Métrolor**. Cette ambition se construira en lien avec la préparation du **cadencement du TER** et la mise en service de la phase II de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Est Européenne. Elle tiendra également compte des résultats des études sur l'évolution de l'offre de dessertes et **des besoins d'aménagements sur le réseau régional ferroviaire**. Le bouclage de ces études conduites dans la perspective des négociations du prochain CPER, devrait intervenir entre 2012 et 2013.

Enfin, il est vecteur d'une **image de modernité pour la Région**, et s'inscrit dans une stratégie plus large de mise en réseau des acteurs et des équipements.

ii. l'amélioration des liaisons entre la Lorraine et la Vallée du Rhône

Une position convergente dégagée au plan régional et une inscription au SNIT constituent une avancée majeure pour ce dossier. Pour autant, il s'agit aujourd'hui de le faire remonter dans les priorités du SNIT, à réaliser avant 2025, et à préciser la vision régionale sur ce projet à plusieurs volets :

- un volet interrégional, avec **l'augmentation des dessertes TER Nancy-Epinal-Belfort**, trait d'union entre la Lorraine et la Franche-Comté, et au-delà vers la Suisse et l'Italie ;
- un projet global de l'« amélioration des débouchés ferroviaires au sud de la Lorraine » vers le bassin rhodanien et l'arc méditerranéen. Ceci nécessitera **la modernisation et l'électrification de la ligne Epinal-Belfort et la réalisation d'un barreau de raccordement à la branche Est de la LGV Rhin-Rhône**. Ce deuxième volet dépend de la réalisation effective de la branche Sud de la LGV Rhin-Rhône. Il faut donc absolument continuer à défendre ce projet, sous peine de voir la Lorraine dans son entier ne pas bénéficier de l'offre TGV vers la Méditerranée.

iii. la valorisation des infrastructures et équipements multimodaux pour structurer la filière logistique

La mise en pratique du principe énoncé en introduction de ce chapitre sur le lien entre infrastructures et développement régional nécessite d'agir à la fois sur les infrastructures et sur les services associés. Le concept de chaîne « optimodale » de transport de marchandises traduit ce principe et constitue à ce titre une des clés de la **structuration de la filière logistique**. La complétude de la filière dépend de la synergie entre d'autres facteurs conduisant à une vision véritablement **intégrée des fonctions logistique, marketing, production, formation ou encore recherche et développement**.

Concernant les liens entre infrastructures, logistique et économie, les projets prioritaires, selon le CESEL, sont les suivants :

- La **reconversion de la gare de Louvigny** : l'activité fret express pourrait y être développée en lien avec le redéploiement du fret avionné par la nouvelle équipe de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine (en réseau avec le Luxembourg). Mais une activité fret ferroviaire indépendante de l'avionné peut également être envisagée.
- Le soutien à la démarche d'étude d'opportunité d'un **opérateur ferroviaire de proximité (OFP)** engagée par l'ORT2L et le CESEL. Cette démarche, qui a reçu un écho favorable de la part du monde économique impliquera nécessairement des relations avec les **plateformes ferroviaires** actuelles (Woippy, Lérrouville, Hagondange, Blainville...) et les projets de réactivation (Champigneulles) ;
- L'organisation des synergies possibles entre l'OFP et les « **plates-formes fluviales le long de la Moselle** ». L'implication des acteurs économiques **dans le développement des ports** sera redéfinie avec la problématique de leur **gouvernance** à l'échéance des concessions actuelles (d'ici 2018 pour la plupart). Par ailleurs, l'essor de ces activités multimodales pourrait largement être amplifié par la réalisation de la **liaison à grand gabarit Saône Moselle**. Les études sur le projet rebaptisé « **liaison à grand gabarit Saône Moselle et Saône-Rhin** » (**SMSR**) actuellement en cours pour la constitution du dossier pour la CNDP 2012 placent les deux liaisons au même rang et envisagent tous les scénarios (l'une ou l'autre des branches et les deux). **Il est indispensable de préparer une position forte et soudée de la Lorraine en vue du débat public qui devrait se tenir fin 2012 ou début 2013 ;**
- L'**autoroute A31 bis** : la cohésion régionale doit être maintenue jusqu'à la prochaine étape de concertation simple ou d'un nouveau débat public, s'il s'avère incontournable. La position commune consiste en l'aménagement des sections à 2*2 en 2*3 voies (avec gestion prioritaire au covoiturage et aux Transport en Commun en Site Propre, en particulier sur le nord, là où c'est possible) et le traitement hyper qualitatif des deux barreaux neufs de contournement des villes de Thionville et Nancy pour limiter les nuisances dans les parties sensibles (traversée de Florange et dans le secteur de Toul-Dieulouard).

En complément de ces aménagements de type « **route durable** », une réflexion sur la gestion des circulations par une approche « **route intelligente** » doit être menée.

iv. l'intermodalité voyageurs

Cet enjeu est une condition sine qua non de la mise en œuvre opérationnelle du concept de chaîne de déplacement optimodale pour les voyageurs.

Le projet de **Syndicat Mixte Intermodal Régional des Transports (SMIRT)**, porté par la Région Lorraine, est un des moyens pour atteindre cette finalité puisqu'il vise à regrouper toutes les Autorisés Organisatrices des Transports du périmètre régional.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire **d'accélérer sa mise en œuvre**, tout en ayant à l'esprit que certaines missions du SMIRT pourront être intégrées progressivement et co-animées les AOT les plus avancées selon les volets. Une étape intermédiaire peut en effet être imaginée, dans un 1^{er} temps, par la création de syndicats mixtes à l'échelle des SCOT.

Pour exercer ses missions, le SMIRT sera amené à développer les outils suivant :

- **Un système d'information multimodale (SIM)** regroupant notamment les itinéraires et horaires de tous les réseaux
- **Une Billettique et une tarification intégrée** : le support billettique commun est déjà en vigueur ou en projet selon les territoires, mais pas la tarification intégrée. Il demeure l'épineuse problématique de l'accord sur un système équitable de répartition des dépenses et des recettes
- **La Planification concertée de l'offre des réseaux** pour une meilleure articulation et complémentarité des dessertes et des horaires. Cet axe pourrait profiter de l'horizon de la création de la gare de Vandières et de certains projets de transports en commun ou de renouvellement de délégation de service public, pour être mis en place.

Pour aller plus loin dans cette logique d'écomobilité, les **nouveaux défis des territoires** consistent en leur capacité à organiser autrement les trafics actuels et à anticiper leur progression. Un des moyens pour y parvenir consiste à agir à la source, c'est-à-dire sur les « pôles générateurs » de flux de personnes et de marchandises. Le développement des « éco quartiers » et « éco cités » atteste d'une prise de conscience de la nécessité de **lier politiques de développement économique, de l'urbanisme et des mobilités dès lors que l'on se positionne dans une vision durable de nos villes et agglomérations. C'est ce qui est développé dans la section suivante « inventer une autre vision du développement urbain ».**

d. Inventer une autre vision du développement urbain

Le modèle de réseau urbain adopté par la Lorraine est atypique. Il n'est pas de type hiérarchique avec une organisation territoriale française centralisée autour du chef-lieu de département, ou de spécialisation mutuelle, comme on peut le voir dans d'autres pays européens. La présence en Lorraine de deux préfectures peu éloignées installe un modèle bipolaire. L'armature urbaine se définit par rapport aux fonctions et services qui sont assurées à la population. Les pôles urbains sont situés à proximité des nœuds de communication (transports, fibres optiques) et plus susceptibles d'attirer des entreprises novatrices, utilisatrices de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). De par leurs fonctions de centralité et de concentrations des emplois les plus qualifiés, les pôles urbains concentrent une grande part de la valeur ajoutée d'une région, qu'il s'agit de redistribuer par un système de péréquation le plus équitable possible.

Les phénomènes de périurbanisation tendent à accroître encore plus le rôle des pôles urbains, une zone de plus en plus vaste étant concernée par les déplacements urbains-périurbains.

Aussi est-il nécessaire de développer une politique pour limiter la périurbanisation qui consomme des espaces naturels et agricoles. L'étalement urbain et la perte d'habitants dans les centres villes est due à plusieurs facteurs, liés à la difficulté d'acquérir un logement dans les zones tendues, ce qui conduit à se diriger vers les zones périphériques. Renforcer les pôles urbains implique donc de changer de politique foncière en proposant un habitat plus dense, seul pouvant limiter les déplacements domicile-travail et permettant de maîtriser le foncier dans les zones tendues (cœur de villes, 1^{ères} couronnes, frontière luxembourgeoise).

i. La maîtrise du foncier pour créer de l'habitat accessible

Sans foncier, il ne peut y avoir d'habitat ! Comme le relevait le Conseil Economique Social et Environnemental de Lorraine en 2006, dans son rapport « *le logement en Lorraine : un levier du développement économique et social régional* », la rareté du foncier, et par voie de conséquence sa cherté, constituent des obstacles majeurs à la réalisation de programmes de nouveaux logements ainsi qu'à leur diversification.

La question de la disponibilité du foncier, mais bien au-delà sa mobilisation, demeure un levier sur lequel il est nécessaire d'agir afin de résoudre la pénurie et donc les problèmes d'accès au logement.

L'action foncière en faveur de l'habitat ne se limite pas par ailleurs à la recherche et l'acquisition de nouveaux terrains à bâtir, elle revêt un autre enjeu important : l'entretien, la valorisation et la requalification du patrimoine bâti et non bâti existant.

Même si la Lorraine, grâce notamment à la politique de réserve foncière mise en œuvre par l'EPFL et les collectivités territoriales, et à la faiblesse de la pression démographique, connaît un prix du

foncier assez faible et relativement stable, il n'en demeure pas moins que l'on assiste également à des phénomènes de forte hausse du prix des terrains à bâtir, y compris en périphérie des villes.

Comme le relevait le CESEL en 2006, cette caractéristique est en partie accentuée par les phénomènes d'étalement et de diffusion urbaine.

Certains territoires, proches des frontières allemandes et luxembourgeoises, ont subi ces dernières années des hausses importantes des prix des logements en raison de la pression forte des demandes qui, combinée à une raréfaction du foncier sur ces secteurs, entraîne des difficultés peu maîtrisables pour les collectivités locales.

Par ailleurs, le foncier peut devenir un réel obstacle à la diversité de l'habitat et à la mixité des fonctions. En effet, le logement est en concurrence avec d'autres usages du sol, producteurs d'une richesse immédiate, à l'instar des activités économiques, peu économes en matière de consommation d'espace. La production de logements, et notamment de logements sociaux, étant quant à elle source de coûts supplémentaires en équipements et services collectifs.

On assiste ainsi à une compétition effrénée pour l'occupation de l'espace qui engendre mécaniquement un renchérissement des terrains qui exclue de fait les opérations les plus difficiles à équilibrer, et notamment celles liées au logement social.

Enfin, **la question de la répartition des compétences entre les acteurs de l'habitat constitue un levier sur lequel il est nécessaire d'agir pour intervenir plus efficacement sur le foncier.** Comme le relevait le Conseil Economique Social et Environnemental en juillet 2010 dans son avis sur « *l'évaluation relative à la mise en œuvre du chapitre 1er de la loi instituant le droit au logement opposable* », la compétence « logement » et la compétence « urbanisme » s'exercent encore trop souvent à des niveaux différents de responsabilité, celui du bassin intercommunal d'habitat pour la première, de la commune pour la seconde.

Les Plans Locaux d'Urbanisme devraient autant que possible être établis au même niveau de responsabilité que les Plans Locaux de l'Habitat, à savoir au niveau intercommunal. Il est par conséquent nécessaire d'encourager les collectivités membres d'un EPCI à procéder aux transferts correspondants.

ii. Créer un nouveau modèle d'habitat collectif durable pour concilier les objectifs de densification, de mixité sociale et de qualité de vie

Pour que nos villes soient considérées comme « durables », il est nécessaire qu'elles soient plus denses. Cela suppose de changer d'échelle et d'adopter un développement raisonné de l'étalement urbain, mais surtout de mettre un terme à une « urbanisation sans architecte », anarchique.

Dans un contexte de nécessaire densification des villes, **la question d'un nouveau modèle d'habitat collectif se pose : un habitat qui permet de densifier les villes tout en ayant les qualités de l'habitat individuel (avec jardins ou terrasses privatifs), qui tienne compte des aspirations des ménages en matière de lieux et de qualité de vie, et qui favorise autant que possible la mixité sociale.**

Dans ce cadre, l'autopromotion peut-elle constituer une nouvelle voie vers l'habitat collectif durable en Lorraine ?

L'autopromotion consiste en un regroupement de particuliers afin de concevoir, de financer et de réaliser ensemble un projet immobilier, conçu pour répondre aux besoins d'espace, aux attentes sociales ainsi qu'aux possibilités de financement de chacun. **Les futurs habitants se trouvent être à la fois architectes, urbanistes et investisseurs.**

Les avantages de l'autopromotion sont nombreux :

- ✓ **Des citoyens acteurs et non plus uniquement consommateurs : implication des habitants** lesquels définissent collectivement leur projet d'habitat. Les habitants conçoivent et réalisent des habitats qui correspondent avec précision à leurs besoins et attentes ;
- ✓ **Mutualisation des espaces** (buanderie, salle commune, chambres d'amis, atelier de bricolage, lieux de stockage, ...) : les espaces et services en commun facilitent la convivialité et entraînent des économies pour chaque ménage ;
- ✓ **Un « voisinage choisi » plutôt qu'un « voisinage subi »** dans la mesure où les habitants qui se regroupent vont partager ensemble « l'histoire de la réalisation du projet » ;
- ✓ **Une plus grande mixité sociale** : l'autopromotion permet de faire cohabiter des personnes provenant de milieux sociaux divers et aux revenus disparates ;
- ✓ **L'autopromotion permet enfin une économie réelle** par rapport à un logement du marché privé à qualité égale compte tenu de l'absence de certains frais. Elle ouvre ainsi un accès à des logements de grande qualité à des foyers avec des moyens modestes.

Le concept d'autopromotion est déjà très répandu en Allemagne où certaines villes réservent 15% du foncier destiné au logement à ces regroupements (Baugruppen). 150 projets ont ainsi été réalisés dans la seule ville de Fribourg depuis 15 ans, dont le quartier Vauban.

De nombreuses initiatives de ce type émergent aujourd'hui en France, qu'il semble nécessaire d'encourager. C'est le cas notamment à Strasbourg où 10 terrains ont été mis à disposition d'autopromoteurs dans le cadre d'une consultation lancée en 2009. L'auto-promotion, telle qu'elle est pratiquée en Allemagne depuis de nombreuses années, suppose la création d'une véritable culture - voire d'un changement de paradigme - de l'initiative individuelle et collective. Cette évolution doit être encouragée par la promotion et la médiatisation. Elle ne peut, à elle seule, résoudre la totalité des problématiques auxquelles nous sommes confrontés. Il faut favoriser l'émergence de tout type d'actions innovantes dans ce domaine (revisiter le droit de bail pour lui donner plus de souplesse, encourager le développement des logements meublés, des résidences hôtelières, développer les solutions d'intermédiation locative pour des publics spécifiques (les jeunes en particulier), envisager des solutions de logements accompagnés de services spécifiques pour les personnes âgées ou dépendantes, explorer la mise en œuvre d'éco-cités, d'éco-quartiers dans la logique du développement durable.

e. Organiser les nouvelles solidarités

i. Prévention de la précarité sociale : relier les politiques d'hébergement et d'insertion

S'inspirant du dispositif « Housing First » développé aux Etats-Unis et au Canada, le gouvernement français a érigé le « logement d'abord » en principe structurant de la « refondation de la politique d'hébergement et d'accès au logement » engagée fin 2009 par Benoît APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du logement.

Le principe du « logement d'abord » signifie que *« l'accès à un logement ordinaire de droit commun doit être privilégié autant que possible, sans qu'il y ait de passage obligatoire par l'hébergement, sauf à ce que la situation de la personne le justifie. Ce principe s'applique aussi bien pour les personnes proches de l'autonomie qu'aux plus vulnérables »*. Ce concept pose le logement comme une condition préalable et nécessaire à la réinsertion.

A l'instar des associations spécialisées, et notamment de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), le CESEL, s'il ne conteste pas le principe d'une telle évolution, **considère en revanche qu'il est plus que nécessaire de ne pas relâcher l'effort sur l'hébergement d'urgence, alors que l'accès au logement est loin d'être acquis**, et dans ce cadre le CESEL s'inquiète de la baisse des financements à destination des dispositifs d'accueil et d'hébergement au profit de dispositifs moins coûteux pour l'Etat (intermédiation locative, maisons relais, résidences sociales, ...).

Par ailleurs, le CESEL pense que **l'efficacité du « logement d'abord »**, notamment au profit des personnes en situation de grande précarité, **est indissociable d'un accompagnement social pluridisciplinaire et global** (de la personne), et qui soit suffisamment flexible pour s'adapter aux situations particulières : mesures d'accompagnement liées à la santé, au soutien à la vie quotidienne, à la réinsertion professionnelle ...

ii. Anticiper et accompagner la perte d'autonomie

Face à l'urgence de la situation, tant en termes de financement que de réponses à apporter aux besoins d'autonomie de nos concitoyens, le 8 février dernier, Nicolas Sarkozy lançait officiellement, devant le Conseil Economique Social et Environnemental de la République, le « grand débat national » sur la réforme de la dépendance.

A travers cette réforme il va s'agir de mettre en œuvre, au-delà des seules personnes âgées, des solidarités nouvelles, soutenables pour les familles comme pour les finances publiques dans le temps.

Si la question du financement est au cœur des travaux en cours, il n'en demeure pas moins que la prise en charge de la dépendance et de la perte d'autonomie est avant tout un défi sociétal auquel il nous faudra répondre, dans un contexte marqué, particulièrement en Lorraine, par un vieillissement de la population (Ainsi, en 2030, plus d'un Lorrain sur huit sera âgé de 75 ans et plus) : **quelle place pour le grand âge dans nos sociétés ? Comment favoriser la construction de parcours de vie adaptés aux besoins des individus ?**

Il est des questions sur lesquelles il faudra apporter des réponses concrètes pour une meilleure prise en charge des personnes dépendantes :

- ✓ Sur la question du logement, alors que la France a fait le choix de développer le maintien à domicile des personnes âgées, l'Agence Nationale de l'Habitat évalue à près de 2 millions le nombre de personnes qui auraient besoin d'une adaptation de leur logement. Dans un contexte de finances publiques contraint, comment en assurer le financement ?
- ✓ Comment rendre plus attractif le secteur de l'aide à domicile afin de pouvoir procéder aux recrutements nécessaires et soulager les aidants ?
- ✓ Comment résoudre la question de la solvabilité des familles ?
- ✓ Comment soutenir et mieux accompagner les aidants ?
- ✓ Quel parcours de soins de prise en charge de la personne dépendante ?

iii. Inventer de nouvelles politiques et de nouvelles solidarités de proximité pour réduire les inégalités dans l'accès à la santé

La question de la réduction des inégalités d'accès à la santé constitue une des 4 priorités du Plan Stratégique Régional de Santé (PSRS) élaboré par l'Agence Régionale de Santé. Il va s'agir d'améliorer l'accès aux soins et services de santé, et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Dans ce cadre, il est nécessaire :

- ✓ de répondre aux inconvénients de l'exercice isolé de la médecine, tant en milieu rural qu'en milieu urbain (notamment dans les zones urbaines sensibles), en poursuivant la politique de développement des maisons de santé pluridisciplinaires, en s'appuyant sur de véritables « projets de santé de territoire » et dans le respect du cahier des charges élaboré par l'Agence Régionale de Santé ;
- ✓ de réfléchir à une régulation de la répartition géographique des professionnels de santé ;
- ✓ de soutenir le travail en réseau : dans l'objectif d'une recombinaison de l'offre de soins, les réseaux permettent d'introduire une plus grande coordination entre les acteurs, et principalement entre les professionnels de santé ;
- ✓ de soutenir la coopération entre professionnels de santé médicaux et paramédicaux ;
- ✓ de développer des alternatives à l'hospitalisation complète lesquelles sont encore peu développées en Lorraine (ex. hospitalisation à domicile).

Par ailleurs, **la prévention ne doit plus être le parent pauvre de la politique de santé**. Si le CESEL se réjouit de l'élaboration d'un Schéma Régional de Prévention, il importe toutefois pour que la politique de prévention soit efficace :

- ✓ D'y **consacrer des moyens financiers conséquents** ;
- ✓ De soutenir les associations relais et assurer ainsi un meilleur maillage du territoire, tout en assurant une meilleure coordination des actions menées sur le terrain ;
- ✓ De **garantir un véritable continuum** permettant à chacun de bénéficier tout au long de sa vie de mesures de prévention adéquates ;
- ✓ De mieux prendre en compte dans la prévention les actions qui visent à changer les comportements individuels, par une prise de conscience de chacun de l'importance de son capital santé.

iv. Réduire la fracture du très haut-débit

L'accès au **Réseau Haut Débit** qui n'est pas encore complet sur le territoire lorrain, voire en **Très Haut Débit** pour les zones les plus denses est un enjeu fondamental pour le développement du territoire. Les TIC sont devenus un support pour un nombre croissant d'activités économiques et sociales pour les particuliers comme pour les entreprises, mais un tel développement repose sur l'existence et la nature des infrastructures locales de communication.

Or les mécanismes de marché ne permettent pas de couvrir en services numériques tous les territoires, notamment ruraux. Dans un contexte de développement mondial très rapide, les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer pour permettre à la population française d'accéder aux services numériques. Un rapport de la DATAR montre que sans intervention publique, seul 25% à 40% de la population pourrait avoir accès au Très Haut Débit⁶².

Le CESE appuie :

- la formation dans chaque territoire d'un Schéma Directeur Territorial de Développement de l'Aménagement Numérique (SDANT), instauré par la loi du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique, afin de pouvoir bénéficier de l'aide du Fonds d'Aménagement Numérique du Territoire (FANT). Par ailleurs, il est nécessaire de mener une réflexion sur les usages qui seront fait des infrastructures numériques dans les différents territoires où elles seront mises en place.

⁶² Etude réalisée par Tactis et Seban et associés pour le compte de la Datar, [« Déploiement des réseaux très haut débit sur l'ensemble du territoire national »](#) rapport d'étude technologies et couts de déploiement, mécanismes de soutien possibles, février 2010

- L'effort fourni par les grandes agglomérations pour se doter en réseaux performants (Réseau Métropolitain de Télécommunications du Grand Nancy)

Le CESE prône :

- **un dialogue entre conseils généraux et régional pour la mise en cohérence de leurs politiques.** La Région Lorraine appuie par exemple les schémas d'aménagement numérique du territoire portés par les départements et les actions d'autres collectivités qui s'inscrivent dans ces mêmes schémas. A ce titre les SCOT lorrains pourraient inclure dans leurs Projets d'Aménagement de Développement Durable (PADD) l'aménagement numérique.
- **une mobilisation des acteurs lorrains envers l'appel à projet du programme Investissement d'avenir.** D'un montant de **900 millions d'euros**, il a été lancé le 27 juillet 2011 et doit permettre d'abonder les ressources des collectivités territoriales pour établir un modèle économique de réseaux internet très haut débit (THD) en fibre optique dans les zones les moins denses du territoires. Pour ce faire, une commission régionale réunissant opérateurs et collectivités sera notamment mise en place sous l'autorité du préfet.

2) Une nouvelle gouvernance

a. Une gouvernance du développement durable à inventer

i. Des démarches de consultations porteuses de véritable plus-value

Chaque démarche de consultation vise à aboutir à un consensus accepté par l'ensemble des acteurs permettant de faciliter la mise en œuvre des procédures. Pour autant, les moyens d'une vraie concertation doivent être donnés pour parvenir à des documents de qualité.

De même, les consultations doivent pouvoir être réalisées à une échelle pertinente pour la prise en compte des problématiques : régional pour la biodiversité (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) ou à l'échelle d'un SCOT pour l'urbanisme.

Par exemple, la trame verte et bleue (TVB), mesure phare du Grenelle de l'Environnement pour la préservation de la biodiversité, est cadrée par les **Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE)**. D'autres régions (Nord-Pas-de-Calais, Alsace) ont pris de l'avance en mettant en place ces mesures avant les lois Grenelle. L'État et la Région Lorraine co-pilotent le **Comité régional de la trame verte et bleue en Lorraine**, et devront aboutir à la fin de l'année 2012. Les dérogations à la TVB devront être motivées et prévoir des mesures compensatoires pour rétablir les continuités écologiques. Il est donc primordial que la Région continue à être volontaire sur ce sujet.

L'articulation entre ces différents schémas est nécessaire afin que la qualité des concertations faites à un niveau puisse être partagée à d'autres. Cela se pratique d'ores et déjà lorsqu'un SCOT contraint à la fois tous les Plans Locaux d'Urbanisme à le prendre en compte et qu'il est lui-même soumis au Schéma Départemental de Cohérence Ecologique.

ii. Une articulation à renforcer entre schémas stratégiques et programmes opérationnels

Les démarches de planification et d'orientation à l'échelon territorial en matière de développement durable se composent souvent de schémas thématiques (air, biodiversité, énergie, déplacement, artificialisation des sols, etc.) ou de schémas plus transversaux qui intègrent les différents piliers du développement durable (Agenda 21, SCOT, SRADDT). En obligeant les schémas stratégiques à prendre en compte d'autres documents d'orientation issus de consultations plus ou moins analogues (thématiques ou venant d'autres échelons territoriaux), la valorisation des expériences locales de qualité et leur intégration aux démarches d'autres échelons sont facilitées.

Ce processus permet de respecter un équilibre entre les spécificités des décisions locales et la nécessité d'harmoniser ces schémas.

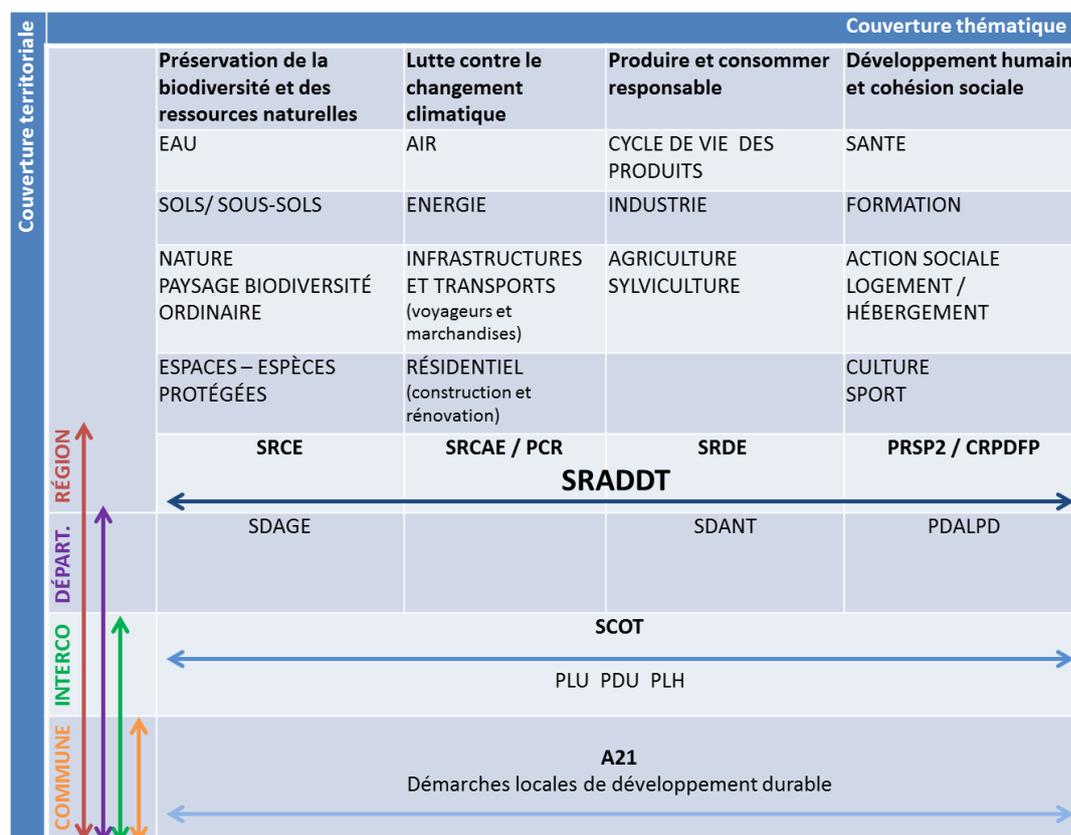
La question de l'effet juridique de ces démarches est posée, qu'ils soient opposables comportent simplement une obligation de compatibilité ou de prise en compte d'autres documents.

Par exemple, le PLU (plan local d'urbanisme) doit être compatible avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), qui lui-même prend en compte le PCET (Plan Climat Énergie Territorial), compatible, à son tour, avec le SRCAE (Schéma Régional Climat Air Énergie).

Le futur SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire) pourrait ainsi intégrer les meilleures expériences et documents qui ont été réalisés sur son territoire. Une opposabilité du SRADDT ou une prise en compte d'autres schémas aurait une vertu de cadrage pour l'ensemble du territoire. L'ensemble des consultations et des documents en lien avec le développement durable peut en sortir renforcé.

Des innovations de gouvernance⁶³ (accès public à l'information, participation accrue du public, diversification des outils de concertation) dans les politiques publiques de développement durable constituent donc une piste pour le renouvellement du processus démocratique.

Schéma des articulations



Ce schéma illustre les liens à organiser entre les différents schémas, selon leur couverture territoriale et thématique, quand ces liens ne sont pas prévus par la loi.

⁶³ Rapport d'étape de Bertrand Panher, député de la Meuse, « La concertation au service de la démocratie environnementale »

b. Une nouvelle gouvernance territoriale : constitutive d'un « SRADDT »

i. L'articulation des territoires lorrains

Il est primordial qu'émerge d'une consultation à l'échelle régionale les projets nécessaires pour forger un véritable **Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire** (SRADDT). Cette démarche permettra d'articuler différents territoires aux fonctions différentes dans une vision régionale. Ce document n'est pas prescriptif et sa valeur tient donc à la qualité des consultations faites pour sa rédaction avec les divers acteurs de la région.

La notion d'« **inter-territorialité** », recouvre la capacité pour les structures de gouvernance locales à se regrouper et se saisir d'un problème commun. L'« intelligence territoriale » qu'on attribue aux acteurs territoriaux est liée à faire fonctionner différents territoires et institutions locales de manière à traiter un enjeu de façon adaptée au contexte local.

Plusieurs outils de gouvernance locale sont apparus au fil du temps.

L'espace du Sillon lorrain et des principales autres agglomérations est désormais entièrement couvert par des **Schémas de Cohérence Territoriale** (SCOT). Ces outils de planification de moyen-longs termes ont pour vocation de mener la réflexion sur l'ensemble de l'armature urbaine d'un territoire organisé autour d'un centre et de sa périphérie (espaces périurbains/ ruraux/naturels). Il n'y a pas non plus en Lorraine de SCOT « défensifs », constitués pour ne pas appartenir à un autre SCOT, comme cela peut exister ailleurs en France. Il faudra cependant s'interroger sur le périmètre des SCOT et la nature de leur dimension : doit-elle vraiment épouser un espace de vie ? De quelle manière ?

Les SCOT ont reçu lors du Grenelle II plusieurs attributions renforçant leur rôle, notamment en matière de développement durable, en favorisant leur généralisation, en les mettant en coordination avec les plans d'urbanisme, en intégrant des objectifs de maîtrise de l'énergie, d'effet de serre, de qualité de l'air, de l'eau et des sols ainsi que de lutte contre l'étalement urbain.

Il est donc nécessaire de généraliser à l'ensemble du territoire ces instruments d'aménagement dans les zones en décrochage qui en sont dépourvues ainsi que dans les agglomérations les plus importantes en poursuivant le processus d'approbation des SCOT.

La Lorraine est confrontée à un double défi : renforcer l'attractivité métropolitaine, aujourd'hui en déclin, et lutter contre un risque de décrochage en termes de démographie et d'emploi de certains territoires (Ouest vosgien, Lunévillois, arrondissement de Commercy).

Par ailleurs, un amarrage vers le sud de l'agglomération nancéienne et une extension de son aire d'influence aurait un effet positif sur les petites et moyennes villes, et sur les espaces ruraux du sud de la Lorraine aujourd'hui en difficulté.

ii. l'organisation métropolitaine

La gouvernance territoriale doit aussi s'appuyer sur ces réseaux frontaliers ou lorrains qui ont vocation à mutualiser les énergies entre agglomérations de même dimension.

Le Sillon lorrain

- Réseau métropolitain majeur de la Lorraine et structuré depuis peu en pôle métropolitain, ce réseau réunissant les villes et agglomérations d'Epinal, Nancy, Metz et Thionville est susceptible de produire ses effets sur l'ensemble du territoire. Par la coopération dans des domaines métropolitains assumée par le pôle du Sillon lorrain. **Des projets en matière de mise en réseau des équipements culturels et universitaires sont susceptibles d'être un élément majeur d'attractivité pour la Lorraine.**

Grande Région

La Lorraine est adossée à des bassins d'emplois dynamiques (le Luxembourg et la Sarre) et y est reliée de fait par des flux de personnes (frontaliers), de biens (imports/exports) ou de capitaux (investissements) extrêmement importants à l'échelle européenne, tout en étant relativement éloignée d'autres pôles de population à l'échelle française. Il est donc primordial pour améliorer la cohésion de l'union Européenne d'intensifier la coopération entre les différentes composantes de la Grande Région. Cette coopération doit être intensifiée entre les exécutifs régionaux (Conseil Régional, *Länder* de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, Wallonie, Gouvernement du Luxembourg) pour traiter de sujets d'intérêt « grand-régional ». Les institutions de la Grande Région doivent donc :

- **Améliorer la coopération entre les institutions constitutives de la Grande Région, à savoir le Comité Economique et Social, le Sommet des Exécutifs et les conférences ministérielles sectorielles, et le Conseil Parlementaire Interrégional, qui possèdent chacun des groupes de travail et des commissions pouvant étudier des questions similaires. Des synergies pourraient apparaître entre ces groupes de travail.**

La Grande Région manque d'une **structure administrative permanente** qui lui soit propre et puisse appuyer les projets menés. La Grande Région devrait, faute de pouvoir mener des projets être un laboratoire d'idées à l'échelle de cet espace transnational et un instrument structurant pour toute la Grande Région. La création d'un secrétariat permanent va dans cette direction.

De même, la coopération entre les villes et intercommunalités directement voisines doivent être encouragées.

Intensifier la coopération avec des bassins de populations frontaliers dynamiques

Cette coopération doit aussi se faire entre des espaces directement frontaliers, entre les communes et intercommunalités. En Lorraine, cette coopération est emblématique dans deux espaces qui constituent des passerelles entre la lorraine d'une part, et le Luxembourg et la Sarre d'autre part :

- **Alzette-Belval.** Ce territoire profite par un renouveau démographique et une orientation résidentielle de la croissance du sud luxembourgeois. Des coopérations locales et un investissement fort de l'Etat luxembourgeois puis français ont amené un grand nombre de projets sur ce territoire qui visent à faire partager la dynamique métropolitaine aux communes françaises. L'Opération d'Intérêt National lancée par l'Etat français doit aboutir

prochainement à la création d'un Etablissement Public d'Aménagement (EPA) qui réalisera les opérations d'aménagement nécessaires sur la partie française. L'initiative du GECT Alzette-Belval constitué de communes françaises et luxembourgeoises permettra de porter des projets concrets améliorant l'attractivité de cet espace (transports, services à la personne) grâce à la pleine implication de chaque partenaire.

- **Eurodistrict SaarMoselle.** Cet espace entretient des relations intenses depuis de nombreuses années, il a été reconnu par l'appel à la coopération métropolitaine de 2005 (au même niveau que le Sillon lorrain). Il est nécessaire d'appuyer les efforts du GECT SaarMoselle, notamment dans ses réflexions sur la mobilité transfrontalière ou sur la volonté d'apparaître comme un même territoire vis-à-vis de l'extérieur.

L'ensemble de ces initiatives aboutira à une nouvelle gouvernance des territoires en Lorraine, adaptée aux problématiques que connaît notre région, comme la nécessité de mettre nos villes en réseau entre elles et avec les métropoles de la Grande Région, de répondre à un risque de perte de cohésion du territoire au profit des zones les plus dynamiques, qui paradoxalement, ne le sont pas assez au niveau national.

Ces initiatives opérées par les acteurs locaux doivent être le fondement d'une démarche d'aménagement durable du territoire pilotée par la Région Lorraine.

iii. Articulation urbain-rural : l'espace central en point d'orgue

Le Sillon lorrain est pour l'instant limité aux grandes villes et agglomérations de la Lorraine (Epinal, Nancy, Metz et Thionville) dans des domaines liés à leur attractivité (enseignement supérieur, tourisme ou culture). L'Espace Central recouvre un territoire intermédiaire situé entre les deux plus grands pôles urbains de la région. Le Conseil Régional s'est engagé dans le développement de ce territoire très dense en activité en vue d'y accroître les solidarités de fait entre les agglomérations de Nancy et Metz. Il devrait donc aussi s'impliquer dans les actions qui seront menées par le pôle métropolitain du Sillon Lorrain qui profiteront aussi à l'Espace central.

c. Une nouvelle gouvernance sociale

i. une nouvelle forme de gouvernance publique

Le développement d'un territoire dépend de la capacité de ses acteurs à mettre en mouvement et à travailler en réseau. Certaines régions françaises sont à cet égard **exemplaires** : la **Bretagne, les Pays de Loire, Rhône-Alpes ou l'Alsace voisine** se caractérisent par une forte tendance à dépasser les conflits et surtout à développer une mise en **synergie** de leur action à travers **l'existence d'un fort lien social**. Il est significatif de noter qu'elles figurent dès lors dans le peloton de tête des régions françaises. Le cabinet ODISSEE a d'ailleurs montré dans son étude publiée en 2010, et largement reprise dans les médias, la corrélation entre la performance économique et la qualité du lien social. Pour progresser dans cette direction en Lorraine il est sans nul doute nécessaire de clarifier le rôle et les responsabilités de chaque acteur. Une clarification qui doit s'appuyer sur une nouvelle gouvernance s'inspirant des principes décrits dans le **SNDD⁶⁴, notamment dans son défi 3 « La Gouvernance »**. Il suppose la modernisation de l'action publique, la prééminence de la concertation et de la médiation, la gestion de la pluralité des intérêts, et enfin, une gouvernance fondée sur un partenariat entre l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs de la société

Les élus ont évidemment un rôle très important à jouer. Il leur appartient **d'organiser le territoire** en s'appuyant sur une vision forte, des perspectives mobilisatrices, et en créant les conditions de synergie optimale entre chaque territoire. Cela suppose la capacité de la classe politique de saisir **toutes les opportunités offertes par la loi sur la réforme des collectivités territoriales**. En effet, celle-ci, en prévoyant la création du Conseiller Territorial, l'instauration de pôles métropolitains, la refonte de la carte intercommunale, offre de nouvelles formes d'organisation fonctionnelle des différentes collectivités. Aussi, il est essentiel que les élus, à tous les niveaux, soient capables non pas de pratiquer une forme d'union sacrée un peu désuète mais de mettre en synergie leur action en n'hésitant pas à **prendre l'initiative mais en veillant que celle-ci s'inscrive aussi dans un cadre plus large**. Dans cet esprit un fonctionnement hiérarchique n'est pas nécessairement opportun, **mais une répartition des fonctions et des missions s'avère utile**.

Le Conseil Régional doit se saisir des grands enjeux régionaux et transfrontaliers notamment en matières d'investissements structurants en jouant le cas échéant un rôle **d'initiateur** ou de **facilitateur**, en créant des **espaces** de débat et d'éventuelles médiations entre des intérêts parfois contradictoires : infrastructures, équipements transfrontaliers, équilibres entre l'urbain et le rural. A ce propos il apparaîtrait opportun de ne pas oublier **les réseaux de villes**. Le Conseil Régional doit par exemple prendre toute sa place dans le dispositif **Sillon Lorrain et le percevoir comme un allié et non comme un contre-pouvoir**.

⁶⁴ Stratégie Nationale du Développement Durable

Mais le développement d'un territoire ne dépend évidemment pas de l'action exclusive de ses élus même si ceux-ci ont un rôle essentiel à jouer. Le comportement, la capacité d'initiative et la mobilisation **des acteurs de la société civile** apparaissent eux aussi très importants.

Il conviendra à cet égard d'accorder une attention toute particulière aux **conseils de développement** qui ont pu jouer dans d'autres régions françaises un rôle très important dans la mobilisation des territoires et qui n'ont pas encore pris en Lorraine toute la place qu'ils mériteraient d'occuper malgré la bonne volonté et le dynamisme de leurs animateurs actuels. Il appartient aujourd'hui aux élus lorrains de **favoriser leur mise en place** ou de conforter leur existence. Ils veilleront particulièrement à ne pas tenter de noyauter leur fonctionnement en leur laissant librement élire leurs animateurs. La composition des CESE locaux devra également **intégrer les acteurs organisés des territoires** (notamment patronaux, syndicaux et associatifs). Une capacité d'autosaisine devra leur être accordée ainsi que les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Le CESE de Lorraine continuera de son côté à soutenir **la coordination régionale** qui s'est récemment mise en place.

Les acteurs institutionnels lorrains (organisations patronales, syndicales, associatives, chambres consulaires) ont également une large responsabilité dans le développement régional. En Lorraine, ils peuvent parfois encore être caractérisés par une double difficulté : une organisation locale et/ou une structuration régionale trop faibles ou insuffisantes. Il leur appartient de résoudre progressivement cette difficulté de manière à assurer une meilleure coordination entre l'action locale et régionale, sans nécessairement négliger le niveau départemental.

Les réseaux de responsables socio-économiques se développent actuellement en Lorraine, s'ajoutant aux clubs ou aux associations déjà existants. Cela constitue une force pour la région. Il appartient aux acteurs publics et institutionnels de les soutenir et de leur accorder une large attention car ils sont un vecteur essentiel du dynamisme lorrain.

Le baromètre du CEVIPOF publié en novembre 2011 montre la défiance de plus en plus importante des Français envers leurs gouvernants. Cette défiance qui existe tant au plan local qu'au niveau national s'explique par un sentiment d'éloignement mêlé d'incompréhension. Restaurer ce lien, essentiel à la vie de nos démocraties, suppose un renforcement de la consultation citoyenne. Si les élus ont bien évidemment le pouvoir et le devoir de décision, il importe que le citoyen se sente impliqué, concerné et pour cela consulté. A l'instar des Conseils de Développement, les CES locaux devraient être généralisés dans les grandes villes. Il faut dans le même temps leur donner les moyens financiers et institutionnels d'être saisis par les élus afin de donner un avis représentatif de la société civile. Dans le même état d'esprit, les conseils de quartier sont une pratique à généraliser. Ils ne doivent pas être de simples chambres d'information mais bien des lieux de préparation en amont des politiques concernant leurs périmètres géographiques. Ce système de la co-élaboration des décisions est porteur d'optimisation de la décision publique. Comme l'a évoqué Yves SINTOMER lors de sa venue au CESE de Lorraine le 20 avril 2011, « *la relation entre l' élu et le citoyen doit être plus dynamique* ».

ii. une nouvelle forme de gouvernance sociale

De nouvelles pratiques sociales et un nouveau regard sur la gouvernance sociale sont indispensables tant pour améliorer la performance économique de notre société que pour en renforcer l'attractivité. Le rapport du CESE de Lorraine sur la conciliation des temps de vie familiale et vie professionnelle, présenté le 23 septembre 2011, aborde l'ensemble de ces questions et relève la fragilité en ce domaine de la Lorraine. Rendre aux femmes un accès plus égalitaire au marché du travail (en termes de type de métiers, de type de contrats et de rémunération) est plus qu'une urgence. C'est pourquoi le CESE de Lorraine, soucieux de vouloir concilier au cœur d'une même réflexion l'économique et le social, a défini un certain nombre de préconisations dont certaines pourraient être mises en place rapidement :

- doter la Lorraine d'un outil régional d'observation permettant de suivre l'évolution de l'offre d'accueil des jeunes enfants ainsi que l'évolution des besoins des parents ; poursuivre le développement de structures d'accueil collectif des jeunes enfants en milieu rural ;
- expérimenter le télétravail ;
- mettre en place les mesures adéquates permettant une plus grande adhésion des PME Lorraines au Label Egalité et promouvoir, dans le même esprit, l'adhésion de ces entreprises à la Charte de la Parentalité ;
- favoriser les mesures de parentalité auprès des salariés masculins et contribuer ainsi à une meilleure égalité professionnelle.

Dans le même état d'esprit de vouloir concilier performance économique et attractivité, la Lorraine doit s'engager et **devenir un modèle dans la mise en œuvre d'une politique RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)**. La Lorraine, qui a été et qui continue d'être une « terre de brassage », doit être championne de la diversité dans l'entreprise : diversité selon l'origine ethnique, le sexe, l'âge ou le handicap. Cette exigence devra être soutenue par les pouvoirs publics et il importe que les élus régionaux fixent une ambition partagée et soutenue dans ce domaine. Cette ambition doit pouvoir être mesurée à l'aune d'indicateurs statistiques de développement durable qui permettront une mesure dans le temps et une comparaison avec les autres régions françaises. **Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre de la SNDD doit être une vitrine de l'exception lorraine.**

L'une des illustrations de cette nouvelle gouvernance sociale a été portée en Lorraine par le **Comité de Liaison pour l'Anticipation des Mutations économiques** (cf. chapitre 1). Associant l'Etat, la Région, la société civile organisée, les organisations syndicales et patronales, il a permis des réflexions communes autour des grands enjeux des mutations économiques en Lorraine. Ce CLAME connaît actuellement une issue incertaine. Tout en reconnaissant le pouvoir de décision qui appartient aux collectivités et à l'Etat, le CESE de Lorraine estime indispensable la préservation à long terme d'un outil original de dialogue et d'enrichissement mutuel qui a fait ses preuves dans l'ensemble des objectifs qu'il s'était fixé. Dans ce contexte le soutien de l'Etat et du conseil régional au dispositif « Mutations économiques » doit être maintenu et renforcé.

Enfin, la qualité du lien social est une composante très importante du développement d'une région. Les partenaires sociaux ont à cet égard un rôle déterminant à jouer. Ils doivent être soutenus par les pouvoirs publics et les collectivités territoriales tout en conservant leur autonomie d'action. Il leur appartient notamment d'impulser les initiatives nécessaires susceptibles de **lutter contre les processus d'exclusion** en s'appuyant notamment sur les dispositifs nationaux.